

La mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane canadienne (1960-2019)

VALÉRIE LAPOINTE

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme de doctorat en
Science politique

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Valérie Lapointe, Ottawa, Canada, 2023

RÉSUMÉ

Tout comme le mouvement féministe à la fin des années 1960, le mouvement LGBTQ+ est devenu un acteur politique important au Canada qui, depuis les années 1970, a interpellé directement les partis politiques, les élu/es et les gouvernements, les forçant ainsi à répondre et à prendre position sur une pléthore d'enjeux concernant la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Cette thèse de doctorat s'intéresse aux mécanismes d'interactions qui régit la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada depuis 1960 jusqu'à 2019. Elle axe l'analyse de la relation mouvement-partis au Canada sur deux dimensions distinctes. La première dimension se consacre à la mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane (en portant une attention particulière à ses variations dans le temps). La seconde se consacre à la réponse des partis politiques face à cette mobilisation et les facteurs qui structurent ces réponses.

La thèse démontre, dans un premier temps, qu'au Canada le mouvement LGBTQ+ a adopté une stratégie multipartisane pour se mobiliser dans l'arène partisane et ce, tout au long de son histoire. La mobilisation du mouvement LGBTQ+ auprès des partis politiques a été influencé par l'ouverture de fenêtres d'opportunités politiques surtout influencé par la présence d'acteur/ices clés au sein des partis, l'instabilité électorale de certaines décennies ainsi que la position sur l'échiquier politique des partis qui se sont déplacés dans le temps et dans l'espace. La thèse avance en particulier que la présence de personnel politique *out* a été un facteur crucial pour mobiliser le mouvement auprès de la scène partisane ainsi que la présence de député/es *out*.

Dans un deuxième temps, la thèse démontre des variations importantes quant à la réponse des partis politiques face aux revendications portées par le mouvement LGBTQ+. La thèse

soutient que les partis de masse et idéologiquement plus à gauche ont répondu plus tôt aux demandes du mouvement, alors que les partis de cadre ont eu tendance à générer des réponses influencées par l'opinion public ou la perception de l'électeur médian. Les partis qui ont mis sur pied des structures internes de représentation formelle et informelle LGBTQ+ ont également changer certaines positions structurantes par la suite, c'est le cas du Parti conservateur et de sa posture sur le mariage entre conjoint/es de même sexe ainsi que du Nouveau Parti Démocratique et de ses engagements électoraux par le biais des plateformes électorales.

ABSTRACT

Like the feminist movement in the late 1960s, the LGBTQ+ movement has become an important political actor in Canada which, since the 1970s, has directly challenged political parties, elected officials and governments, forcing them to respond and take a stand on a plethora of issues concerning sexual and gender diversity. This doctoral thesis examines the mechanisms of interaction that govern the relationship between the LGBTQ+ movement and political parties in Canada from 1960 to 2019. It focuses the analysis of the movement-parties relationship in Canada on two distinct dimensions. The first dimension focuses on the mobilization of the LGBTQ+ movement in the partisan arena (with particular attention to its variations over time). The second is devoted to the response of political parties to this mobilization and the factors that structure these responses.

First, the thesis demonstrates that the LGBTQ+ movement in Canada has adopted a multipartisan strategy to mobilize in the partisan arena throughout its history. The mobilization of the LGBTQ+ movement in the political arena has been influenced by the opening of political windows of opportunity, especially influenced by the presence of key players within the parties, the electoral instability of certain decades, and the position of the parties on the political spectrum, which have shifted in time and space. In particular, the thesis argues that the presence of *out* political staff was a crucial factor in mobilizing the movement to the party scene as well as the presence of *out* MPs.

Second, the thesis demonstrates significant variations in the response of political parties to the demands of the LGBTQ+ movement. The thesis argues that mass and ideologically

more left-leaning parties responded earlier to the movement's demands, while exclusive parties tended to generate responses influenced by public opinion or the perception of the median voter. Parties that have established internal structures of formal and informal LGBTQ+ representation have also changed some structuring positions later, such as the Conservative Party and its posture on same-sex marriage and the New Democratic Party and its electoral commitments through platforms.

À ma mère, Diane.

Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iv
Table des figures	xi
REMERCIEMENTS	xii
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Problématique et revue de la littérature.....	4
1.1.1 <i>Mouvements sociaux et partis politiques : deux acteurs politiques distincts qui structurent la vie politique au Canada.....</i>	4
1.1.2 <i>La mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans le champ du politique</i>	11
1.1.3 <i>L'engagement politique du mouvement LGBTQ+ auprès des partis</i>	17
1.2 Arguments principaux de la thèse et présentation des chapitres	20
2. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	24
2.1 Comprendre la mobilisation du mouvement LGBTQ dans l'arène partisane	25
2.1.1 <i>La théorie des processus politiques</i>	27
2.1.2 <i>La présence d'allié/es comme signal d'opportunités politiques pour le mouvement LGBTQ+ au Canada.....</i>	30
2.1.3 <i>L'instabilité électorale comme signal d'opportunités politiques pour le mouvement LGBTQ+ au Canada.....</i>	33
2.2 Analyser et comprendre la réponse des partis à la mobilisation LGBTQ+	36
2.2.1 <i>Éléments de mesure pour comprendre la réponse des partis politiques</i>	36
2.2.2 <i>Comprendre la réponse des partis.....</i>	37
2.3 Sources et méthode d'analyse	43
3. GENÈSE DU MOUVEMENT LGBTQ+ DANS L'ARÈNE PARTISANE (1960-1995).....	50
3.1 Introduction.....	50
3.2 Espace temporel de la recherche: explications et justifications	53
3.3 Les balbutiements de la mobilisation LGBTQ+ au Canada.....	55
3.3.1 <i>Bref retour sur le mouvement homophile au Canada.....</i>	55
3.3.2 <i>Wolfenden Report et Affaire Klippert : les balbutiements d'un éveil politique et une première réponse non concertée</i>	58
3.3.3 <i>Stratégies du mouvement homophile et obstacles rencontrés</i>	61

3.4	Les années 1970 et la naissance de stratégies politiques clairement énoncées	66
3.4.1	<i>Naissance du mouvement des lesbiennes et des gais</i>	66
3.4.2	<i>Le coming out comme stratégie politique</i>	68
3.4.3	<i>L'appel à l'engagement politique</i>	70
3.4.4	<i>Une première main tendue au mouvement social</i>	74
3.5	Les années 1980 : crise du VIH-SIDA et changement au paysage partisan	78
3.5.1	<i>Scène partisane: changement sur l'échiquier politique</i>	78
3.5.2	<i>Mouvement de libération (gay liberation) à mouvement de droits (rights talk)</i>	82
3.5.3	<i>L'ère de Svend Robinson et son allié improbable Brian Mulroney</i>	85
3.5.4	<i>Stratégie mouvement-partis</i>	86
3.5.5	<i>La naissance d'Egale</i>	90
3.5.6	<i>Coming out de Svend Robinson</i>	92
3.6	Conclusion	94
4.	LA MOBILISATION LGBTQ+ DANS L'ARÈNE PARTISANE CANADIENNE (1990 à 2019)	98
4.1	Introduction	98
4.2	Les années 1990 : émergence de tentatives d'engagements partisans	100
4.2.1	<i>Le mouvement LGBTQ+ dans les années 1990 : la domination d'Egale</i>	100
4.2.2	<i>Le répertoire d'actions collectives du mouvement social dans les années 1990</i>	106
4.2.3	<i>Le choix ambivalent du multipartisme</i>	109
4.2.4	<i>Comprendre le choix du multipartisme au-delà d'un engagement électoral</i>	111
4.3	Les alliances nouvelles mouvement-partis (années 2000)	115
4.3.1	<i>Transformation profonde de l'identité collective et élargissement de l'acronyme</i>	115
4.3.2	<i>Les jeux d'alliances entre le mouvement et les partis d'oppositions</i>	121
4.4.	La gouvernance de Trudeau : vers une approche partisane (2015-2019)	128
4.4.3	<i>Un enjeu fédérateur ? L'identité et l'expression de genre au Parlement canadien</i>	129
4.4.4	<i>La stratégie de la représentation politique</i>	133
4.4.5	<i>L'ère Trudeau comme tournant en matière de stratégie pour le mouvement LGBTQ+</i>	135
4.4.6	<i>Stratégie partisane et gouvernance : les partis d'oppositions laissés dans l'ombre du gouvernement libéral de Justin Trudeau</i>	137
4.5	Conclusion	143

5	LA RÉPONSE DES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX (NPD, PCC, PLC).	147
5.1	Introduction	147
5.2	Le système politique canadien de 1990 à 2019 : une période marquée par l'instabilité des alignements politiques	148
5.2.1	<i>Partis de masse et partis d'élites</i>	151
5.3	Les programmes électoraux des partis politiques fédéraux entre 1990 et 2019	152
5.3.1	<i>Analyse des programmes électoraux</i>	153
5.3.2	<i>Analyse des structures internes de représentations de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres au sein des partis politiques fédéraux</i>	159
5.4	Les réponses des partis au mouvement LGBTQ+ durant les années 1990	162
5.4.1	<i>C-41, l'improbable alliance</i>	168
5.4.2	<i>La réponse des partis politiques fédéraux et l'amendement à la Loi canadienne sur les droits de la personne</i>	171
5.5	Les réponses des partis au mouvement LGBTQ+ pendant les années 2000	175
5.5.1	<i>C-23 et l'altération possible de la définition traditionnelle du mariage</i>	178
5.5.2	<i>Le mariage entre conjoint/es de même sexe</i>	181
5.5.3	<i>L'apport du mariage entre conjoint/es de même sexe pour la compréhension de la relation mouvement-partis</i>	192
5.5.4	<i>L'après-mariage</i>	198
5.5.5	<i>L'identité et l'expression de genre</i>	200
5.6	Les réponses des partis au mouvement LGBTQ+ durant les années 2010	202
5.6.1	<i>Le Parti conservateur change de posture</i>	202
5.6.2	<i>La réactivité du Parti libéral du Canada sous la chefferie de Justin Trudeau</i>	206
5.7	Conclusion	210
6	LES SPÉCIFICITÉS QUÉBÉCOISES DE LA RELATION MOUVEMENT-PARTIS	215
6.1	Introduction	215
6.2	Genèse du mouvement LGBTQ+ québécois	216
6.2.1	<i>Mise en contexte de la compétition nationale Québec-Canada dans l'histoire récente</i>	217
6.2.2	<i>La décennie 1970 : un contexte politique où se juxtaposent militantisme gai et lesbien et militantisme nationaliste</i>	218
6.2.3	<i>La décennie 1980 et l'épidémie du VIH-Sida au Québec</i>	222
6.3	La mobilisation du mouvement LGBTQ+ québécois dans l'arène partisane fédérale (1990-2019)	224

6.3.1	<i>La décennie 1990 : la naissance du Bloc Québécois prend ses assises dans le Village gai</i>	224
6.3.2	<i>La décennie 2000 à 2010</i>	232
6.3.3	<i>La décennie 2010 à 2019 : des changements importants sur l'échiquier politique du Québec modifient la relation mouvement-partis</i>	236
6.3.4	<i>Discussion sur la mobilisation LGBTQ+ québécoise dans l'arène partisane canadienne</i>	240
6.4	La réactivité du Bloc Québécois à la mobilisation partisane au Québec ...	243
6.4.1	<i>Un parti avec des dissidences internes</i>	243
6.5	Conclusion	252
7.	CONCLUSION	256
7.1	Arguments principaux et contributions à la littérature	256
7.1.1	<i>Mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane canadienne</i>	257
7.1.2	<i>La mobilisation LGBTQ+ 1960 à 1990</i>	258
7.1.3	<i>Réactivité des partis politiques canadiens à la mobilisation LGBTQ+</i>	261
7.1.4	<i>Discussion sur l'importance de personnel politique out</i>	262
7.1.5	<i>Spécificité québécoise de la relation mouvement-partis</i>	267
7.2	Limites de la recherche et ouverture	268
7.2.1	<i>L'étude du fédéral qui fait abstraction de la militance de proximité</i>	269
7.2.2	<i>Les recherches futures portant sur les mouvements sociaux et les partis politiques</i>	271
Annexe A : exemple d'un questionnaire pour les entrevues semi-dirigées		273
Annexe B : décisions juridiques mentionnées dans la thèse par ordre chronologique		276
Annexe C : ventilation des entrevues par catégories d'acteur/ices clés		277
Bibliographie		278

Table des figures

<i>Figure 1 : Tableau de la typologie des stratégies d'un mouvement social dans l'arène partisane</i>	26
<i>Figure 2 : Acteur/ices clés de la relation mouvement-partis</i>	32
<i>Figure 3 : Tableau récapitulatif de l'alignement politique de 1990 à 2019 sur la scène fédérale canadienne</i>	35
<i>Figure 4 : Feeling thermometer sur les groupes sociaux (1990 à 2015)</i>	123
<i>Figure 5 : Mentions d'enjeux LGBTQ+ dans les programmes électoraux des partis politiques fédéraux</i>	154
<i>Figure 7 : Tableau comparatif des structures internes de représentation de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres au sein des partis politiques fédéraux</i>	160
<i>Figure 8 : Mentions d'enjeux LGBTQ+ dans les programmes électoraux du Bloc Québécois</i>	247

REMERCIEMENTS

Si cette thèse est le fruit d'années de travail et d'efforts, elle est également la résultante d'expériences humaines enrichissantes que je désire mettre en lumière. Sans le soutien, la présence, l'aide, l'amour et la générosité des personnes ci-dessous, cette recherche n'aurait sans doute pas abouti (ni même débuté).

Mes premiers remerciements sont pour mon directeur de thèse, le professeur titulaire à l'École d'Études Politiques, Luc Turgeon. Notre rencontre, qui était initialement fortuite, s'est avérée être l'une des plus significatives de ma carrière à ce jour. Les encouragements, le soutien, mais aussi l'intelligence et l'humanité avec lesquelles Luc a dirigé mes travaux ont été des éléments essentiels à la réussite de cette recherche. Ses réflexions ont enrichi les miennes de multiples façons, et c'est avec beaucoup de reconnaissance que je m'inscris désormais dans son héritage intellectuel. Mes recherches futures seront le fruit de ses enseignements.

Je veux également remercier les membres du jury, soit les professeur/es Michael Orsini, Benjamin Ferland, André Lecours de l'Université d'Ottawa et Miriam Smith de l'Université York, pour leur lecture attentive et leurs pertinents commentaires. Je tiens à souligner en particulier l'accompagnement du professeur Benjamin Ferland qui s'est engagé de manière marquée dans le processus d'écriture en acceptant de lire et de commenter des versions préliminaires des chapitres de la thèse. Son implication dans ce projet fût indéniablement un atout.

Je remercie également, du fond du cœur, les participant/es à cette étude. Je salue la générosité avec laquelle elles/ils ont partagé leurs expériences et leurs expertises dans le but de m'aider à mieux comprendre la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada. Sans cette générosité, cette recherche aurait été impossible. Ces personnes interviewées ont, à un moment ou à un autre de l'histoire politique, fait montre de courage et d'authenticité et se sont personnellement exposé pour faire progresser les valeurs de notre société. Il me semble important de souligner ici combien leurs contributions ont été significatives pour la démocratie canadienne.

Je tiens à reconnaître l'appui financier du Fond de recherche du Québec – Société et Culture, de la Bourse des études supérieures de l'Ontario, de l'Université d'Ottawa, de Fierté Montréal, de la Société Québécoise de Science Politique et de Nicole Laviolette des amis de Lambda. Ces appuis financiers ont été structurants pour la poursuite de mes études doctorales. Sans ce financement, cette recherche aurait certainement été plus modeste.

Les études doctorales sont un processus solitaire; l'écriture l'est davantage. Je tiens toutefois à remercier les ami/es issu/es du milieu universitaire qui ont transformé ce parcours par leur présence et les discussions de grande qualité. Merci à Jean-Sébastien Laberge, Martin Roy, Pascale Devette, Kelly Gordon, Xavier Bériault, Laurent Alarie, Benjamin Diepeveen, Philippe Martin, ainsi qu'aux ami/es du Cercle de Vienn(oiseries) : Stéphanie Mayer, Julie Dufort, Xavier Lafrance, François-Xavier Charlebois. Enfin, je

veux souligner combien les retraites de rédaction de l'organisme Thèsez-Vous ont été salutaires à certains moments de ma rédaction. J'espère que cet organisme pourra continuer à offrir ce type de service dans le futur pour les étudiant/es aux cycles supérieurs.

Sur une note plus personnelle, je souhaite souligner l'importance dans mon parcours doctoral du soutien de mes amies. Leur présence dans ma vie est un cadeau sans cesse renouvelé. Merci à Sarah Pellerin, Chloé Robichaud et Émilie Poirier de m'avoir donné cette place que je chéris tant dans leurs vies respectives. Merci à Claude Berlinguette-Auger et Sarah Veilleux-Poulin d'avoir initié la conversation dans la file du Café Aquin et de ne l'avoir jamais interrompue par la suite. Merci à Yohann Thériault-Robitaille, Melissa Pratt, Cynthia Bond, Julie Gaudreault, Maude Limoges-Mongeau, Charles Grenier, Jessica Ménard, Christiane Richard, Marie-Pier Laurin pour les moments de qualité pendant ces années de peu de repos.

Merci à ma famille également pour son indéfectible soutien : mon petit frère Maxime et ma belle-sœur Joannie que j'aime tant, mon beau-père Pierre qui a toujours été extrêmement impliqué et encourageant dans mon cheminement scolaire (à toutes les étapes), mon père Louis, ma grand-mère Cletus, mon parrain et ma marraine Denis et Annie, mes cousin/es Marc-André, Stéphanie, Jean-Philippe qui, à chaque rencontre familiale, prenaient le temps de prendre des nouvelles de la recherche. Merci à ma belle-famille également pour leurs encouragements répétés dans les dernières années : Claude et Martin, Julien et Alexandra, Sylvie et Martine.

Je veux remercier de la façon la plus sentie et la plus sincère ma conjointe Alexe Lépine-Dubois, pour son soutien inébranlable à chaque moment du processus de recherche et de rédaction. Sans son aide, sa présence, son réconfort, je n'aurais tout simplement pas réussi. Alexe s'est investie dans ce projet comme si c'était le sien, faisant de la place pour celui-ci dans ses propres projets de vie et de carrière. Je suis choyée de partager ma vie avec une personne aussi intelligente, talentueuse, critique et perspicace qui valorise mes choix et leur laisse une aussi grande place, sans conditions. Enfin, merci de redéfinir les concepts de parentalité, de maternité et de conciliation travail-famille de la manière la plus juste, féministe et équitable qui existe.

Je termine en remerciant ma mère pour son dévouement, ses sacrifices, son amour, sa générosité et ses encouragements dans l'ensemble de mon parcours scolaire. Son sentiment de fierté qu'elle me partage en tous lieux et toutes occasions depuis ma naissance a alimenté ma confiance, ma curiosité et m'a donné envie de persévérer même quand les échecs se sont présentés (et parfois multipliés). Parce que je lui dois tout et encore plus, je lui dédie cette thèse.

1. INTRODUCTION

The very existence, actions and structure of institutionalized political actors are permeated by social movement activity on an ongoing basis. Understanding how social movements give rise to parties, shape political alignments, and interact with normal political institutions has become essential to comprehending political dynamics (Goldstone, 2003, p. 12).

L'année 2016 a marqué un tournant important dans l'histoire des communautés LGBTQ+ (lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queers)¹ du Canada. En effet, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* a alors été amendée afin d'inclure l'identité et l'expression de genre comme motifs illicites de discrimination, une initiative du gouvernement libéral de Justin Trudeau. Lors de l'annonce de cette modification législative, le Premier ministre s'engageait à participer aux festivités entourant les semaines de la Fierté dans les trois villes les plus peuplées du Canada, nommément Toronto, Montréal et Vancouver. Une première dans l'histoire canadienne puisque les défilés de la Fierté, bien que jouissant de la présence des partis politiques municipaux, provinciaux et fédéraux depuis plusieurs années,

¹ Le terme LGBTQ+ est anachronique au regard de l'histoire de ce mouvement social. En effet, contrairement à d'autres mouvements sociaux tels les mouvements étudiants, syndicaux ou féministes, le mouvement LGBTQ+ a changé de nomenclature au fil de son histoire. D'abord appelé mouvement homophile, puis mouvement des gais et des lesbiennes, il n'y a aujourd'hui pas de consensus sur le terme approprié pour désigner ce mouvement. Aux fins de la recherche, j'utiliserai le terme LGBTQ+ pour parler de ce mouvement social bien qu'à certains moments de son histoire, la nomenclature pour le désigner diffère. Il me semblait pertinent d'utiliser la nomenclature récente de ce mouvement social pour 1) ancrer cette recherche dans son époque et 2) faire usage du même langage que ce mouvement social emploie maintenant pour se désigner auprès des partis politiques. Il est important de noter que les enjeux *two-spirit* ne sont pas adressés dans cette recherche puisque ceux-ci renvoient à des spécificités propres aux communautés autochtones et incidemment des cultures, des histoires et des stratégies politiques qui diffèrent de celles employées par le mouvement institutionnaliste (qui est l'objet d'étude principal de cette recherche).

n'avaient encore jamais bénéficié de la présence d'un Premier ministre canadien. Ce dernier nommait, de plus, un conseiller spécial dédié aux dossiers LGBTQ+ issu de son aile parlementaire, une autre première au pays. Il s'agissait du député libéral ouvertement gai Randy Boissonneault. Sa présence offrait aux communautés issues de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres un interlocuteur privilégié au bureau du Premier ministre. Par ailleurs, les initiatives du gouvernement Trudeau en faveur des communautés LGBTQ+ se sont multipliées au courant de son premier et de son second mandat, contrastant avec le climat politique peu favorable envers celles-ci qui avait lieu sous la gouverne conservatrice (Dryden et Lenon, 2016).

Or, les partis qui gouvernent ne sont pas les seuls à se positionner sur l'échiquier politique en matière de sexualité non hétéronormative, puisque, tout comme le mouvement féministe à la fin des années 1960, le mouvement LGBTQ+ est devenu un acteur politique important qui, depuis les années 1970, a interpellé directement les partis politiques, les élu/es et les gouvernements, les forçant ainsi à répondre et à prendre position sur une pléthore d'enjeux concernant la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Comme le souligne Fred Litwin, Vice-président de l'Ottawa Centre Conservative Association en parlant de son implication au sein du Parti conservateur du Canada: « I can no longer shock people in the conservative movement when I tell them I'm gay – but I can shock gay people when I tell them I'm Conservative » (Hopper, 2012) Cette relation entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques est un phénomène social relativement nouveau et représente, à ce jour, un point d'ombre dans la littérature.

En effet, l'arène partisane, comme lieu de mobilisations investi par le mouvement LGBTQ+ n'a pas encore été l'objet d'une recherche approfondie, tout comme l'impact qu'ont ces mobilisations sur les partis politiques canadiens. Pourtant, les partis politiques (sans égard au palier de gouvernance) ont désormais leur contingent dans chacun des défilés de la Fierté au pays et les partisan/es LGBTQ+ bénéficient d'espaces militants qui leurs sont propres à l'intérieur de certains partis politiques. Qui plus est, en période électorale, les communautés LGBTQ+ du pays sont souvent directement sollicitées dans les grands centres urbains avec la mise sur pied d'initiatives citoyennes sous forme de débats politiques sur des thématiques entourant la diversité sexuelle et la pluralité des genres. D'ailleurs, le mouvement LGBTQ+ compte désormais un organisme nommé *ProudPolitics* qui se consacre à la représentation politique des membres des communautés LGBTQ+ dans le processus électoral au Canada. La résultante est une relation qui se construit et qui s'enracine dans le paysage politique canadien entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques au Canada. Par conséquent, l'actualité politique des dernières années a suscité des réflexions théoriques qui m'amènent à poser cette question principale de recherche: dans quelle mesure le mouvement LGBTQ+ a-t-il intégré la politique partisane au Canada et quels ont été les impacts de ce mouvement social spécifique sur les partis politiques ? Pour répondre à cette question, je propose d'abord de problématiser le phénomène politique abordé en passant en revue la littérature qui se trouve à la jonction des partis politiques et des mouvements sociaux. Je présenterai ensuite l'argument de la thèse et le plan de cette dernière.

1.1 Problématique et revue de la littérature

Si la relation entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques est un élément constitutif de la démocratie canadienne, il appert que cela demeure un phénomène relativement nouveau dans la littérature. La démocratie canadienne se fonde sur différentes institutions et différent/es acteur/ices clés qui lui permettent d'exister, mais aussi d'évoluer et de se transformer. Les politologues divisent les organisations non-gouvernementales en trois catégories : 1) les partis politiques, 2) les groupes d'intérêts et 3) les mouvements sociaux (Burstein et Linton, 2002). Ces organisations non-gouvernementales jouent des rôles très différents dans les démocraties modernes. Elles sous-tendent ainsi des champs distincts de la science politique qui, bien que contenant une littérature foisonnante, ont peu tendance à dialoguer. Pourtant, bien que la relation qu'entretiennent les partis politiques avec les mouvements sociaux représente un point d'ombre dans la littérature², elle n'en demeure pas moins un aspect constitutif du paysage politique canadien.

1.1.1 Mouvements sociaux et partis politiques : deux acteurs politiques distincts qui structurent la vie politique au Canada

Incontestablement, les partis politiques, au même titre que les mouvements sociaux, font partie du paysage démocratique canadien. À juste titre, ils occupent un espace important de la littérature en politique canadienne; ils en constituent d'ailleurs deux champs largement investis par la science politique, mais distincts l'un de l'autre. Comme le

² L'ouvrage de Piccio (2019) fait l'analyse de la relation mouvements sociaux et partis politiques en Italie et aux Pays-Bas. C'est, à mon sens, l'un des seuls ouvrages à se consacrer à cette relation.

souligne Piccio (2019) en regard de ce traitement différencié entre ces deux acteurs clés des démocraties modernes:

Their importance for democracy is justified in terms of the functions that both of these political actors perform as channel of political mobilization, symbolic representation and political expression of the citizen's interests. However, despite the fact that both political parties and social movements act as vehicle of "voice" and as network of political linkage, the two fields of research, on parties and on social movements, have remained separate overall (Piccio, 2019, p. 2).

Alors que les partis politiques et les mouvements sociaux occupent deux pans distincts de la littérature, les constats quant à leurs transformations convergent dans une certaine mesure. En effet, certain/es politologues affirment que les partis politiques sont en « déclin » (Milner, 2016, p. 409), notamment parce qu'ils se professionnalisent – c'est-à-dire que l'engagement au sein des partis politiques se fait désormais dans un objectif de carrière ou alors d'élargissement du réseau professionnel (*network*) – et ce, particulièrement chez les plus jeunes générations. Les partis politiques canadiens ne font pas exception à ce phénomène (Milner, 2016, p. 410). Les effets de cette professionnalisation sont une diminution des membres (*membership*) des partis, qui s'accompagne d'une diminution de la participation à la vie interne des partis³. Carty (2000, p. 163) mentionne que le déclin entamé des partis politiques est davantage un « transfert » de fonctions vers d'autres acteurs politiques qu'un réel déclin. Il souligne toutefois que c'est parce que les partis politiques ont échoué à l'égard de certaines fonctions qu'ils occupaient jadis entièrement que d'autres acteurs politiques, dont les mouvements sociaux,

³ Dans une étude publiée en 2002 qui n'a malheureusement pas été reproduite depuis (à ma connaissance), Young et Cross rapportaient que seulement 2% de la population canadienne possède une carte de membre de partis politiques fédéraux (Young et Cross, 2002, p. 551) et de ce nombre, 5% seulement a moins de 30 ans, ce qui laisse présager une diminution croissante du *membership* pour l'avenir (Young et Cross, 2002, p. 548)).

en ont pris la responsabilité. Toujours selon Carty, l'étude des partis politiques permet de cibler plusieurs fonctions que jouent les partis politiques. Il en identifie sept qu'il juge en importance dans la démocratie canadienne tels qu'exposés ci-après : 1) la mobilisation des citoyen/nes en créant un lien (ou un pont) entre elles/eux et l'État; 2) l'élaboration de politiques publiques et la tenue d'un agenda politique; 3) le recrutement des élites; 4) la gouvernance; 5) la structuration des élections et du vote; 6) le façonnement de l'opinion publique; 7) le regroupement (*aggregation*) des intérêts pour permettre aux différentes communautés d'avoir une voix dans l'enceinte parlementaire (Carty, 2000, p.164).

Cette fonction de représentation est centrale au rôle des partis politiques. Initialement théorisé par Pitkins (1967), le concept de représentation renvoie à cette idée que certaines personnes en représentent d'autres à l'intérieur de nos institutions politiques. Il s'agit notamment du rôle des élu/es dans nos démocraties modernes. Cette fonction de représentation des citoyen/nes renvoie aussi à l'idée d'intérêts spécifiques dûment représentés au sein de nos institutions politiques, que ces intérêts soient ceux des femmes, des Autochtones, des gens issus de milieux ruraux ou urbains et plus récemment, des communautés LGBTQ+⁴. En ce sens, l'une des raisons d'être des partis politiques concerne la représentation d'intérêts notamment par le biais de l'idéologie portée, mais également par le biais de la structure des partis (de cadre ou de masse⁵). Pour reprendre les mots de Tremblay (2022, p. 92): « It should be clear by now that parties shape all facets of political

⁴ Sur cette fonction particulière des partis politiques au Canada, seul l'ouvrage de Tremblay (2022) se consacre spécifiquement à la représentation LGBTQ2 dans les institutions politiques. Cette recherche permet à son auteure de soutenir la thèse que les élu/es qui s'identifient comme LGBTQ2 au Canada représentent bel et bien les communautés LGBTQ2 et leurs intérêts dans nos institutions politiques.

⁵ Cette idée sera explorée davantage au sein du chapitre 4 portant sur la réponse des partis politiques à la mobilisation du mouvement LGBTQ+.

representation ». En plus de présenter les fonctions des partis politiques, Carty (2000) en fait également l'analyse critique en soulignant que si certaines d'entre elles témoignent aujourd'hui du succès des partis politiques, d'autres se traduisent en échec. Il résume sa pensée de la manière suivante: « To summarize the arguments so far, while parties continue to structure the vote, organize the government and recruit elites, their importance in formulating policy, organizing opinion, integrating citizens, and brokering interests has declined in comparison to other agencies and forces » (Carty, 2000, p.165).

Cette thèse de la transformation des rôles et des fonctions des partis politiques, qui prend ses assises au tournant des années 1990, offre l'occasion de me questionner sur cette relation particulière que les partis politiques ont entretenue avec le mouvement LGBTQ+ depuis les années 1960, mais qui s'accroît au tournant des années 1990. D'autant plus que ce que Carty (2000, p. 165) qualifie d'échec, c'est-à-dire la création et le maintien d'un lien entre les citoyen/nes et les gouvernements, constitue l'une des fonctions les plus importantes des partis politiques dans les démocraties modernes (Piccio, 2019, p. 1). Mon objet d'étude ne nuance-t-il pas, dans une certaine mesure, ce constat d'échec qui est attribué aux partis politiques canadiens ? L'histoire de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada ne démontre-t-elle pas, au contraire, la capacité des partis à intégrer les citoyen/nes, à formuler des politiques publiques en fonction « d'intérêts spécifiques » et, dans une moindre mesure, à « organiser » l'opinion publique sur certains enjeux particuliers (Carty, 2000, p. 165) ? S'il est vrai que d'autres acteurs politiques, tels les mouvements sociaux, occupent désormais cette fonction, je pense que la relation mouvement-partis peut permettre de nuancer ce constat d'échec des partis politiques

canadiens. Ainsi, l'idée derrière ma recherche n'est pas de contester la thèse de Carty (2000), mais simplement de raconter l'histoire d'une relation qui s'est bâtie dans un espace-temps relativement court et où les partis politiques ont pleinement occupé ces fonctions qu'il a défini préalablement. D'ailleurs, les partis politiques aujourd'hui font preuve d'efforts pour entretenir cette relation. Constat plus surprenant encore : ce sont tous les partis politiques, indépendamment de la famille idéologique, qui entretiennent aujourd'hui cette relation en investissant temps et argent pour maintenir ce pont entre eux, le mouvement LGBTQ+ et les électeur/ices qui s'identifient dans le large spectre de la diversité sexuelle et la pluralité des genres.

Par ailleurs, certain/es politologues, issu/es du champ des études sur les mouvements sociaux et les groupes contestataires, posent un constat similaire à l'égard des mouvements sociaux, soutenant qu'ils sont, eux aussi, engagés dans un processus de professionnalisation. Ce processus a brouillé la frontière entre mouvements sociaux et groupes d'intérêts (Snow, Soule et Kriesi, 2010, p.7; Staggenbord, 2011, p. 6). Il est intéressant de noter que c'est à la fois la littérature sur les mouvements sociaux et celle sur les partis politiques qui mettent en lumière le même genre de transformations dans le temps, inhérent à ces deux acteurs politiques. Pourtant, et en dépit de ces constats similaires, la littérature dominante divise en deux catégories l'engagement politique dans les démocraties modernes : 1) l'engagement politique dit conventionnel, qui regroupe à la fois les partis politiques et le processus électoral et 2) celui non conventionnel qui regroupe les mouvements sociaux, les mouvements contestataires et les autres formes d'initiatives citoyennes (Milner, 2016, p. 409). Cette séparation de l'engagement politique est au cœur

des théories sur les mouvements sociaux. En effet, un mouvement social est généralement défini à partir de trois caractéristiques: 1) sa provenance de « l'extérieur du système »; 2) les revendications portées sur la base d'une identité collective et non universelle ; 3) le fait qu'il est une entité politique qui se mobilise pour interpeller et « déranger » le pouvoir (Staggenborg, 2011, p.6). Cette mobilisation par le bas, que l'on qualifie de « grassroots politics » ou de « mobilization from below », est perçue comme émergeant indépendamment des partis politiques et des agendas politiques traditionnels (Piccio, 2019, p. 26).

Cette séparation binaire et dichotomique de l'engagement politique explique au moins en partie la faible présence dans la littérature de la relation mouvement-partis (Piccio, 2016, p. 265). Comme Goldstone le souligne d'ailleurs avec véhémence:

The dynamics of protest thus have a complex and contingent relationship to a group's integration into institutionalized politics. The notion that there are in-groups and out-groups, and that the latter engage in protests while former engage in politics, is a caricature with little relation to reality (2003, p. 9).

Ainsi, si les mouvements sociaux ont été théorisés comme étant des acteurs politiques qui agissent de l'extérieur du système politique (Gamson, 1990; Tilly, 1978), la transformation de certains mouvements sociaux spécifiques, notamment en regard de leur professionnalisation et de la provenance de leur financement, font dire à certain/es auteur/es qu'ils sont plutôt des groupes d'intérêts. Pourtant, c'est précisément par le biais de cette transformation mutuelle que les partis politiques et les mouvements sociaux se voient entremêlés dans leurs actions. Comme le mentionne Goldstone:

They show that, far from being separate domains, institutional politics and movement actions are deeply intertwined (...) movements shape parties, sometimes produce parties, often cooperate with parties, and sometimes

suggest potential avenues for party action; in all of these roles, the influence of movement is never a simple product of the size of the movement, or of its level of activity or open support. Rather, it is the role of the movement in the multisided strategic action of state leaders, parties, countermovements, and the public at large, each seeking to use or hinder the others to seek its own ends, that produces the final results (Goldstone, 2003, p. 24).

À cet égard, le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques ne font pas exception, comme Paternotte (2011, p. 153) en fait la démonstration. Son étude sur le mariage gai en politique comparée (Belgique, France, Espagne) établit le constat d'une relation entre les mouvements LGBTQ+ et les partis socialistes européens. Son travail de recherche permet de démontrer que les partis socialistes en Europe ont été investis par des réseaux d'acteurs qui ont constitué des groupes LGBTQ+ à l'intérieur des partis politiques. Sa recherche permet ainsi de mettre en exergue que 1) ces groupes internes aux partis politiques sont investis d'un réseau d'acteur/ices qui ont un impact réel sur les législations en faveur des communautés LGBTQ+ (ici le mariage gai), 2) la constitution de ces groupes est une stratégie d'influence en soi et qu'elle est réfléchie comme telle et 3) que les partis politiques sont des espaces politiques investis par le mouvement LGBTQ+, au moins en Europe. Si le travail pionnier de Paternotte (2011) ne cherche pas à faire l'étude de la relation mouvement-partis, mais plutôt à rendre compte de la création de réseaux d'acteur/ices internationaux/ales qui ont mené, entre autres choses, à une législation favorable aux communautés LGBTQ+ (notamment le mariage gai), il permet de saisir, de façon matérielle, ce que Goldstone (2003) sous-tend lorsqu'il avance que les institutions politiques et les mouvements sociaux s'entremêlent. Une petite section de l'étude de Paternotte (2011) porte d'ailleurs sur la création du contingent interne aux partis socialistes, le *Rainbow Rose*. Ce dernier établit clairement son objectif qui est « d'agir sur les politiques nationales et européennes, en faisant du combat contre l'homophobie et la

transphobie des thèmes clés pour le PSE, le groupe socialiste du Parlement européen ainsi que pour les partis nationaux » (Paternotte, 2011, p. 153). La constitution de réseaux d'acteur/ices LGBTQ+ qui se matérialisent en contingent interne aux partis politiques européens pose les jalons de mon étude sur le cas canadien.

1.1.2 La mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans le champ du politique

Par ailleurs, la littérature qui explore et théorise l'impact des mobilisations LGBTQ+ dans le champ du politique reste encore relativement marginale dans la littérature (Dehesa, 2010; Farney, 2012; Grundy et Smith, 2005; Larocque, 2005; Malloy, 2009, 2012; Paternotte, 2011; Rayside, 1998; Smith, 1999, 2007, 2008, 2010, 2011, 2015; Tremblay, 2015a, 2015b, 2022; Tremblay, Paternotte, et Johnson, 2011; Warner, 2002). Cette littérature, bien que relativement nouvelle, permet néanmoins de 1) cibler des moments clés dans l'histoire du mouvement LGBTQ+ au regard des revendications portées dans le champ du politique; de 2) cerner les stratégies dominantes du mouvement LGBTQ+ pour obtenir des gains; et de 3) comprendre l'influence potentielle que peut exercer le mouvement LGBTQ+ auprès des partis politiques. Ce faisant, ma revue de la littérature met en exergue un point d'ombre dans la littérature sur la mobilisation du mouvement LGBTQ+, soit l'intégration du mouvement à la politique partisane dans le contexte canadien.

Bien qu'une pléthore de travaux se consacre aux mobilisations de divers mouvements sociaux dans le champ du politique, relativement peu de chercheur/es ont, à ce jour, consacré leurs recherches aux mobilisations du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane. Toutefois, la littérature existante sur ce mouvement social spécifique me permet

de tracer l'histoire du mouvement LGBTQ+ en ce qui a trait aux revendications portées dans le champ du politique. Quatre auteurs ont consacré leurs travaux aux transformations historiques du mouvement LGBTQ+ aux États-Unis (Stein, 2012; Waaldijk, 2000) et au Canada (Kinsman, 1996; Warner, 2002). Leurs recherches respectives, bien que ciblant des contextes politiques différents, font émerger des moments clés dans l'histoire de la mobilisation du mouvement LGBTQ+ en Amérique du Nord. Trois grands moments, proposés initialement par Waaldijk (2000), différencient les revendications portées par le mouvement. Ces moments sont ceux de la décriminalisation, de la protection et de l'égalité juridique. De plus, un quatrième moment se dessine actuellement, soit celui de l'atteinte d'une citoyenneté substantielle (Tremblay et Lapointe, 2016). Ces moments sont conceptualisés dans la littérature par deux catégories de gains juridiques, soit celui du droit négatif (le droit de ne pas être discriminé/e sur la base de sa sexualité non hétéronormative) et celui du droit positif (qui confère des droits nonobstant l'orientation sexuelle) (Tremblay, 2015; Waaldijk, 2000).

À la suite de la décriminalisation, le mouvement homophile devient le mouvement des lesbiennes et des gais. Ce deuxième moment, caractérisé par la crise du VIH/Sida en Amérique du Nord et par les demandes de protection étatique et de soins spécifiques pour faire face à cette crise, est aussi un tournant important stratégiquement pour la mobilisation du mouvement des lesbiennes et des gais (Larocque, 2005; Rayside et Wilcox, 2012; Smith, 1999, 2011; Tremblay, 2015a, 2015b; Warner, 2002). Ce deuxième moment se termine à la fin des années 1980 alors que la tension s'intensifie entre deux franges du mouvement des lesbiennes et des gais, soit la frange libérationniste et la frange

institutionnaliste et ce, en réponse à un mouvement qui se professionnalise et qui interpelle de plus en plus les acteurs étatiques (Kinsman, 1996).

Le troisième moment que fait ressortir la littérature est celui de l'atteinte de l'égalité juridique. En effet, la littérature souligne le moment clé que symbolise la Charte des droits et libertés au Canada (Farney, 2012; Smith, 1999; Tremblay, 2015b; Warner, 2002) et au Québec (Tremblay, 2013) et la façon dont le mouvement LGBTQ+ (alors le mouvement des lesbiennes et des gais) s'est structuré à la suite de sa mise sur pied, passant d'un mouvement de libération (*gay liberation*) à un mouvement de droits (*rights talk*) (Smith, 1999; Warner, 2002). La finalité n'est donc plus l'émancipation sexuelle en dehors des structures hétéronormatives, mais une égalité de droit qui interpelle le pouvoir judiciaire et législatif du Canada et de ses provinces. La mise sur pied de la Charte des droits et libertés (bien qu'elle ne figure pas dans la liste ouverte des motifs illicites de discrimination à l'article 15) permet au mouvement de revendiquer des protections sur la base de l'orientation sexuelle en invoquant la primauté des droits humains (Smith, 1999, 2008). Un changement s'opère ainsi dans le message et le langage du mouvement qui réussit tranquillement à développer une conscience collective autour des concepts d'égalité et d'identité.

Sur cet aspect particulier, les institutions politiques et juridiques diffèrent entre les États-Unis et le Canada et ont une incidence différente sur les stratégies du mouvement LGBTQ+ des deux côtés de la frontière. C'est surtout Smith (1999, 2008), Farney (2012) et Rayside et Wilcox (2012) qui ont documenté les distinctions culturelles et institutionnelles entre les

deux pays et qui ont fait l'analyse des impacts de ces distinctions sur les mobilisations LGBTQ+ et les gains obtenus dans l'histoire du mouvement. Un des éléments qui ressort de ces études comparatives entre les États-Unis et le Canada au regard de la mobilisation LGBTQ+, outre les divergences en matière de croyances et pratiques religieuses (Farney 2012; Smith, 2009a; Rayside, Sabin et Thomas, 2017), sont les distinctions qui existent en matière de structures d'opportunités politiques (Farney, 2012; Smith, 1999, 2008; Tremblay, 2013, 2015). C'est d'ailleurs un axiome commun entre la littérature stato-nationale et la littérature comparative qui se consacre, entre autres, au contexte canadien : une des stratégies de mobilisation qui caractérise le troisième moment de l'histoire du mouvement est l'utilisation des litiges portés à l'attention des tribunaux pour obtenir davantage de droits (Burtch, Pescitelli et Haskell, 2015, p. 144; DeGagne, 2015, p. 171; Smith, 1999, p. 42; Staggenborg, 2011, p. 118). Une stratégie conséquente liée aux changements constitutionnels propres au paysage politique canadien dans les années 1980. Smith (2015, p. 60) ira jusqu'à dire dans l'une de ses plus récentes contributions: « the more that queer rights (including trans rights) have been pushed into courts and tribunals, the more successful they have been ». Conséquemment, cette littérature, principalement fondée théoriquement sur l'institutionnalisme historique, illustre l'importance des structures politiques, mais également des institutions juridiques, sur le type de revendications ainsi que sur les stratégies utilisées pour optimiser les gains politiques (Smith, 2009a; Rayside et Wilcox, 2012). Si porter des litiges au sein des tribunaux a été une stratégie efficace pour le mouvement LGBTQ+ du Canada après la mise sur pied de la Charte des droits et libertés, peu de travaux adressent directement la relation qui existe

entre les partis politiques et le mouvement LGBTQ+. Qui plus est, aucune étude ne porte spécifiquement sur la mobilisation de ce mouvement social dans l'arène partisane.

Par ailleurs, cette littérature, bien que mince, offre tout de même quelques travaux qui adressent la relation entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques. Ces derniers portent essentiellement sur deux aspects majeurs : 1) les mécanismes d'interpellations entre le mouvement LGBTQ+ et les élu/es (Dehesa, 2010; Smith, 2009a; Rayside, 1998, 2012) et 2) les choix de gouvernance, les stratégies et les jeux politiques qui ont mené aux changements juridiques et institutionnels réclamés par le mouvement LGBTQ+ (Farney, 2012; Larocque, 2005; Tremblay, 2013). Farney (2012, p. 67) soutient notamment qu'au Canada, les partis politiques n'ont pas été l'objet de beaucoup de *lobbying* de la part du mouvement LGBTQ+ avant les années 1990. À partir du milieu des années 1990, en revanche, les partis politiques ont commencé à élargir (et parfois polariser) leurs positions sur les enjeux concernant la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Une prise de position devenue nécessaire, car les enjeux des lesbiennes et des gais prirent désormais une place significative dans le débat public (Farney, 2012, p. 100). Alors que la littérature soulève le rôle primordial que tiennent les idéologies dans les prises de positions des partis politiques au regard de différents enjeux (Farney, 2012; Young, 2000), seul Farney (2012, p. 124) souligne en conclusion de son ouvrage sur le conservatisme social en politique comparée le rôle déterminant que jouent certain/es activistes face aux orientations idéologiques des partis politiques. Pourtant, la militance au sein des partis politiques est une composante importante de la vie des partis (Cross, 2004, p. 15). Il est souligné dans la littérature que les mouvements sociaux sont des véhicules de pratique politique davantage

investis par les citoyen/es pour interpeller l'État, surtout par celles et ceux qui s'identifient à des groupes dits minoritaires (Young et Everitt, 2005, p. 4). Qui plus est, la littérature qui analyse le système de partis au Canada mentionne un déplacement des rôles à l'intérieur des partis politiques, notamment au regard d'une professionnalisation croissante des partis. Ce déplacement a une incidence notable sur la militance, puisque la participation citoyenne au sein des partis politiques est en déclin depuis les trente dernières années (Carty, 2000, p. 164; Cross, 2004, p. 20; Milner, 2016, p. 410). Un fait étonnant, puisque les partis politiques sont « a tool for policy change » pour les enjeux qui touchent la diversité sexuelle et la pluralité des genres, comme le souligne Marsiaj (2006, p. 184).

À cette littérature s'ajoutent quelques rarissimes ouvrages sur le rôle et l'importance des législateur/ices LGBTQ+, d'abord aux États-Unis (Haider-Markel, 2010; Reynolds, 2019) puis au Canada (Tremblay, 2022) ainsi que quelques articles scientifiques portant plus spécifiquement sur le traitement médiatique que l'on accorde à ces législateur/ices *out* (Everitt et Camp, 2014; Lalancette et Tremblay, 2019), la façon dont ces politicien/nes sont recruté/es par les partis politiques (Everitt et al., 2019; Wagner, 2019) ainsi que les appuis que l'électorat offre (ou n'offre pas) à ces candidat/es *out* (Perrella et al., 2012, 2019). Cette littérature constitue une base particulièrement importante pour penser mon étude sur la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques puisqu'elle met en lumière les expériences politiques vécues par les candidat/es et les élu/es *out* dans le contexte spécifique du Canada en plus des obstacles inhérents à la représentation électorale des personnes qui s'identifient dans le large spectre de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres au pays.

Enfin, il est possible d'aller puiser dans la littérature internationale (en dehors du Canada et des États-Unis) pour trouver des éléments utiles pour mon propre espace de recherche. Dehesa (2010) et Marsiaj (2006) s'intéressent notamment au cas brésilien et au cas mexicain. Bien que les systèmes politiques brésiliens et mexicains diffèrent de celui du Canada, cette littérature sur le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques converge sur un aspect important de ma thèse : l'influence prépondérante que jouent les partis politiques pour opérer des changements législatifs et institutionnels favorables à la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Dans les cas présentés par ces auteurs, la mobilisation LGBTQ+ prend place dans un processus de démocratisation plus large, ce qui ne renvoie pas au même contexte politique que celui dans lequel cette recherche s'inscrit. Néanmoins, cette littérature met en lumière le rôle central que jouent les parties politiques lorsqu'un mouvement social, ici le mouvement LGBTQ+, entre en relation avec l'État en plus de mettre en lumière les différentes stratégies utilisées par ce mouvement.

1.1.3 L'engagement politique du mouvement LGBTQ+ auprès des partis

Tel que mentionné précédemment, la production scientifique s'est déjà intéressée aux formes d'engagements politiques du mouvement LGBTQ+ de manière institutionnalisée (cours de justice, législature) (Pierceson, 2003, Smith, 2008) et non institutionnalisée (*direct action tactics* comme des *kiss-in*, manifestations) (Knegt, 2011; Staggenborg, 2012, p. 4; Tremblay, Paternotte et Johnson, 2011; Tremblay 2015), mais l'intégration du mouvement à la politique partisane a fait l'objet de peu d'analyses. Pourtant, la littérature sur les mouvements sociaux démontre bien comment ceux-ci influencent les partis

politiques (Goldstone, 2003, p. 12) et comment, en contrepartie, les partis politiques sont nécessaires pour l'inclusion de la diversité. Cross (2004, p. 3) ira jusqu'à dire « Parties are so central to our democratic life that if they are not participatory our politics cannot be participatory, if they are not inclusive our politics cannot be inclusive, and if they are not responsive then our politics cannot be responsive ». De plus, les partis politiques jouent un rôle crucial pour les mouvements sociaux dans la matérialisation de gains politiques. En effet, s'ils veulent influencer et réformer les politiques publiques, ils doivent s'assurer que leurs demandes rejoignent les institutions politiques et pour ce faire, ils doivent obtenir des appuis de *l'intérieur* (Piccio, 2016, p. 263). S'il est possible de trouver dans la littérature quelques pistes de réflexion sur les effets des mobilisations de divers mouvements sociaux dans le champ du politique notamment en Europe, aux États-Unis et au Canada (Schlozman, 2015, Schwartz, 2010; Tarrow, 1994; Tilly, 1978,.) l'étude de l'impact des mouvements sociaux dans l'arène partisane reste un point d'ombre dans la littérature. Pourtant, comme Piccio (2016) le souligne:

Despite the importance of the social movement-party interactions for the movements outcomes, parties are conspicuously absent from mainstream literature on social movements (...) if having an impact on parties may appear a negligible and unsatisfactory outcome vis-à-vis the broader political objectives that social movements aim to achieve, parties are nonetheless the first and fundamental barrier that social movements' demands to overcome in order to gain access to the institutional environment (Piccio, 2016, p. 264).

Une des raisons avancées par Piccio (2016) pour expliquer le peu d'intérêt scientifique pour les partis politiques dans le champ des études sur les mouvements sociaux est qu'avoir un impact sur ces derniers n'est jamais réellement un but articulé par les mouvements sociaux. Il s'agit plutôt d'une étape qui s'inscrit dans des mécanismes de changements législatifs et institutionnels (Dehesa, 2010). Conséquemment, la littérature sur les

mouvements sociaux s'est davantage intéressée aux résultats (*outcomes*) (Bosi, Giugni et Uba, 2016, p. 21; Giugni et Bosi, 2012;) des mobilisations ainsi qu'au processus (notamment avec les structures d'opportunités politiques) plutôt qu'aux mécanismes d'interactions. Une lacune déplorée par quelques auteur/es (Della Porta et Chironi, 2015; Hutter, 2014; Kriesi, 2014; McAdam et Tarrow, 2010;) qui plaident pour davantage de recherches permettant de faire le pont entre la littérature sur les mouvements sociaux et celle sur les partis politiques. Il s'agit d'un espace laissé vacant qui motive la conduite de la présente recherche.

Toutefois, il importe quand même de s'attarder aux travaux récents et pionniers qui se consacrent aux impacts des mouvements sociaux sur les partis politiques, soit ceux de Della Porta et Chironi (2015) et Piccio (2016). Ces travaux me permettent de dégager trois constats phares pour ma recherche : 1) c'est seulement en intégrant l'agenda politique des partis qu'un mouvement social attire l'attention sur ses demandes et lui donne la possibilité d'obtenir des gains sociaux et politiques; 2) l'interaction entre les mouvements sociaux et les partis politiques reconfigure les espaces de pouvoir traditionnel et ouvre des avenues nouvelles pour comprendre à la fois les enjeux de représentation démocratique et ceux de participation politique; 3) la composante idéologique des partis politiques ne suffit pas en elle-même à expliquer la mobilisation d'un mouvement social auprès d'un parti politique ni à comprendre la nature de leurs interactions. Sur cet aspect particulier, les auteures susmentionnées soulignent l'absence de travaux sur la relation entre les partis dits de droite et les mouvements sociaux. Cet élément est intégré dans mon analyse du cas canadien et offrira, je le souhaite, des pistes de réflexion intéressantes pour des recherches futures.

Par conséquent, ma recherche fait l'analyse de cette relation entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques qui émerge et se construit au tournant des années 1990 (Farney, 2012; Smith, 1999; Staggenborg, 2011) et qui s'enracine depuis dans le paysage politique canadien. Elle s'inscrit donc en continuité avec la littérature actuelle sur la mobilisation du mouvement LGBTQ+ et propose de faire l'analyse d'une facette encore peu étudiée de la mobilisation politique, soit celle de l'intégration à la politique partisane. Tremblay (2022) conclue d'ailleurs son ouvrage pionnier sur la représentation politique des communautés LGBTQ+ au Canada de la façon suivante:

I found that out LGBQ legislators' brokerage work of LGBTQ representation involves lobbying behind the scenes, but what exactly do they lobby for? What is negotiated and how? Which interests are represented, and which are set aside because they are deemed unrepresentable? At what points in the public decision-making process does this lobbying occur and with which state actors? And, most importantly, are LGBTQ groups invited to engage in lobbying and, if they are, what conditions must they meet in order to take part in it? (Tremblay, 2022, p. 360).

Ma recherche répond au moins en partie à ces questionnements récents soulevés par Tremblay et constitue, en ce sens, un apport théorique et empirique à ce champ de la littérature sur les partis politiques, les mouvements sociaux et de manière plus spécifique sur les communautés LGBTQ+ dans l'arène partisane au Canada.

1.2 Arguments principaux de la thèse et présentation des chapitres

La présente thèse documente et fait une analyse critique de la relation particulière qui existe entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques fédéraux. Ce faisant, elle cible deux objectifs de recherche: 1) identifier les formes que prend la mobilisation du mouvement

LGBTQ+ dans l'arène partisane (en portant une attention particulière à ses variations dans le temps) et identifier, décrire et analyser ses stratégies et 2) analyser la réponse des partis politiques canadiens à cette mobilisation. Ces objectifs de recherche me permettent de soutenir trois arguments principaux. Premièrement, je démontre comment, pour le mouvement social, les structures de représentations LGBTQ+ internes des partis politiques ne constituent pas un espace de mobilisation. C'est davantage le personnel politique qui s'identifie comme *out* ainsi que les député/es qui s'affichent ouvertement comme étant membres des communautés qui constituent l'espace privilégié pour influencer l'agenda politique. Deuxièmement, les partis politiques répondent à la mobilisation du mouvement LGBTQ+ en fonction de quatre facteurs distincts, soit la vulnérabilité électorale des partis politiques, l'idéologie portée par le parti, la structure des partis (de masse ou de cadre) ainsi que la présence du personnel *out* à l'intérieur des partis. Troisièmement, sur cet aspect particulier, ma thèse contribue à redéfinir le concept d'*allié/e* dans la littérature sur les mouvements sociaux qui traduit mal le rôle clé joué par les partisan/es *out* au sein des partis politiques.

De surcroît, ce travail de recherche permet de soutenir que le mouvement LGBTQ+ canadien a adopté une approche multipartisane pour l'ensemble de son histoire. Un changement s'opère néanmoins avec l'élection de Justin Trudeau, où certains canaux de communication entre le mouvement et le gouvernement sont mis sur pied. Néanmoins, à ce stade, il n'est pas possible de soutenir un changement de stratégie partisane. C'est également vrai pour le Québec. Si le mouvement LGBTQ+ a agi de manière autonome pour approcher les partis politiques canadiens, il a également adopté une posture

multipartisane transigeant avec le Bloc Québécois, certes, mais également avec le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral du Canada.

Le prochain chapitre présente le cadre théorique de la thèse ainsi que les principaux concepts mobilisés par la recherche pour appréhender les deux dimensions de la thèse, soit la mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane ainsi que la réactivité des partis politiques à cette mobilisation. La recherche se situe à mi-chemin entre les approches déductives et inductives. En effet, elle utilise et teste des théories déjà existantes pour comprendre le phénomène à l'étude, ce que le prochain chapitre expose. Or, elle adopte également, à certains égards, ce que Bennett et George (1997) nomment l'approche du « process induction ». Cette approche implique une observation inductive du terrain de certains mécanismes causaux comme étant susceptibles de générer des hypothèses nouvelles.

Les chapitres suivants font l'analyse de la relation mouvement-partis depuis les années 1960 jusqu'à 2019. En effet, le chapitre trois retrace la genèse de la relation mouvement-partis alors qu'elle débute au tournant des années 1960 et qu'elle s'ancre dans le paysage démocratique canadien jusqu'à la fin des années 1980. Ces trois décennies sont le théâtre de changements importants autant au niveau politique que social (avec la présence nouvelle des mouvements de libérations (civiques, sexuelles, etc.) et avec la crise du VIH-Sida en Amérique du Nord). Le chapitre quatre, quant à lui, explore la relation mouvement-partis en jetant un regard critique sur les stratégies de mobilisation du mouvement social à l'étude pour approcher les partis politiques canadiens et obtenir des gains. Ce chapitre, comme les

suivants d'ailleurs, couvre la période 1990 à 2019. Il adresse ainsi la première dimension de mon objet d'étude. Le chapitre cinq, pour sa part, se consacre à la deuxième dimension de mon objet d'étude soit la réponse des partis politiques à la mobilisation LGBTQ+. Il explore le rôle clé joué par le personnel politique *out* pour établir et maintenir une relation entre le mouvement social et les partis politiques en fonction de leurs bannières politiques, en plus de considérer les élu/es *out* et les structures de représentation interne pour maintenir cette relation. Enfin, le chapitre six clôt l'étude de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada en portant une attention particulière aux spécificités québécoises de cette relation. Le Canada étant un état plurinational, il me semblait important de traiter le Québec dans un chapitre distinct pour deux raisons : 1) mes entrevues témoignent d'une relation mouvement-partis qui s'articule différemment au Québec que dans le reste du pays; 2) mon plus récent article (Lapointe et Turgeon, 2021) démontre qu'en regard des enjeux LGBTQ+, la nation québécoise se place en compétition avec la nation canadienne pour la période couverte par la thèse. Cette compétition nationale concernant les enjeux LGBTQ+ influence la façon dont le Bloc Québécois répond à la mobilisation au Québec. Une mobilisation qui agit de façon autonome face au mouvement LGBTQ+ pancanadien.

2. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La revue de la littérature dans le chapitre précédent m'a permis de problématiser ma recherche en montrant les points d'ombre qui subsistent dans la littérature en ce qui a trait à la mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane. En plus de me permettre de formuler une question de recherche, cette revue de la littérature offre la possibilité d'émettre un postulat de départ: le mouvement LGBTQ+ canadien interagit avec les partis politiques et les partis politiques répondent et s'engagent avec le mouvement LGBTQ+. Ce postulat génère deux objectifs de recherche: 1) identifier les formes que prend la mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane (en portant une attention particulière à ses variations dans le temps) et identifier, décrire et analyser ces stratégies et; 2) analyser les réponses des partis politiques canadiens face à cette mobilisation et jeter un regard critique sur le type de revendications au centre de la concurrence électorale. Pour atteindre mes objectifs, ma recherche puise à l'intérieur de deux champs de la littérature, soit celui portant sur les mouvements sociaux et celui portant sur les partis politiques. Cette littérature scientifique jette les bases de l'analyse de deux dimensions distinctes de la relation mouvement-partis soit 1) la façon dont le mouvement LGBTQ+ s'est mobilisé auprès des partis politiques canadiens; 2) la façon dont les partis politiques canadiens ont répondu à cette mobilisation. En ce sens, ces deux dimensions constituent, pour reprendre un vocabulaire plus positiviste, les deux variables dépendantes de mon étude. Les prochaines sections du chapitre présentent ces deux dimensions.

2.1 Comprendre la mobilisation du mouvement LGBTQ dans l'arène partisane

La première dimension de mon objet d'étude explore la mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane. Plus spécifiquement, elle explore les transformations dans le temps de cette mobilisation LGBTQ+. Pour cibler et mesurer ces variations temporelles, je propose d'emprunter à Young (2000, p. 11) une typologie des stratégies de mobilisation que j'illustre à la figure 1. Initialement réfléchi en regard de la relation mouvement féministe et partis politiques au Canada et aux États-Unis, Young (2000, p. 57) différencie deux types de stratégies qu'elle nomme distinctivement « *autonomous strategies* » et « *integrative strategies* ». La stratégie autonome (que je traduis ici librement) consiste à interagir avec les partis de « l'extérieur », c'est-à-dire depuis la société civile via des groupes autonomes. La stratégie intégrative (également traduite ici librement) consiste à interagir au sein des partis politiques via des caucus formels et informels, par exemple. La chercheuse soutient cependant qu'il ne faut pas considérer ces stratégies comme étant opposées, mais plutôt comme une tension qui traverse le mouvement féministe (qui constitue son étude de cas). Ces stratégies se jumèlent à une typologie de l'orientation partisane des organisations autonomes et à l'intensité et au caractère des liens que tissent les organisations LGBTQ+ avec les partis politiques (notamment en regard de l'identité politique que le mouvement se construit). Cette typologie de l'orientation partisane se décline en trois dimensions (Young, 2000, p. 20) : l'orientation non-partisane (*apartisan*), l'orientation multipartisane (*multipartisan*) et l'orientation partisane (*partisan*). L'orientation non-partisane relève de la décision d'un mouvement social de ne pas interagir avec les partis politiques. Cette décision peut se prendre de deux façons : 1) le mouvement social décide de constituer son propre parti politique, refusant ainsi de transiger avec les

partis politiques existants ou 2) le mouvement social préfère se mobiliser à l'extérieur du système électoral. L'orientation partisane consiste pour le mouvement social à endosser une bannière politique par le biais du financement de ses activités, à s'engager formellement aux affaires internes du parti, à soutenir publiquement un/e candidat/e et/ou le parti politique ou à participer à ses activités (électorales notamment). Young (2000, p. 20) soutient que pour qu'un mouvement social soit considéré partisan, il doit s'engager formellement dans ses différents secteurs d'activités partisans. L'orientation multipartisane renvoie, de son côté, à un engagement multipartiste, c'est-à-dire une implication dans l'arène politique sans prioriser un parti politique plus qu'un autre. Young (2000) l'explique de cette façon:

A movement that is multipartisan in orientation engages with more than one political party. In this case, movement organizations avoid endorsing a single party and their leader have meaningful contact with more than one party. (...) Movement organization that are multipartisan may act like interest groups during elections, engaging in such activities as rating party platforms and staging debate on key issues (Young, 2000, p. 20).

Figure 1 : Tableau de la typologie des stratégies d'un mouvement social dans l'arène partisane

Typologie des stratégies	Orientation partisane
Stratégie autonome (Autonomous strategies)	Non-partisane (apartisan)
	Partisane (partisan)
	Multipartisane (multipartisan)
Stratégie intégrative (Integrative strategies)	Orientation partisane (partisan)

La typologie de Young constitue un point de départ théorique structurant pour aborder la première dimension de mon étude, soit celle portant sur la mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane, car elle permet de catégoriser les stratégies en fonction de l'orientation partisane. Cela me permettra ainsi d'identifier clairement l'orientation que le mouvement social à l'étude a choisie pour approcher la scène partisane canadienne. Incidemment, avec la typologie mise de l'avant par la chercheuse, je possède un outil pour identifier des variations temporelles dans le choix des orientations (si variations il y a). À cette typologie des stratégies de mobilisations, j'ajoute à mon cadre théorique et conceptuel les approches théoriques issues de la littérature sur les mouvements sociaux qui sont les plus pertinentes pour conduire ma recherche.

2.1.1 La théorie des processus politiques

Pour comprendre les variations temporelles de la mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane, je fais appel aux théories des mouvements sociaux. Ces théories se divisent en quatre courants dominants : la théorie des processus politiques (Meyer, 2004; Tarrow, 1994, 2012) la théorie des nouveaux mouvements sociaux (Melucci, 1980), la théorie du comportement collectif (Blumer, 1995; Gurney et Tierney, 1982) et la théorie sur la mobilisation des ressources (Pierru, 2010). Pour approcher la dimension de la mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane, j'entends utiliser plus spécifiquement la théorie des processus politiques. Conséquemment, je laisse de côté la théorie des comportements collectifs, qui produit un savoir davantage axé sur la psyché des groupes et moins sur les choix stratégiques des individus qui composent ces groupes et leur agentivité. Je ferai également usage de la théorie des nouveaux mouvements sociaux (voir notamment

Melucci, 1980, 1995) puisque le mouvement LGBTQ+ fait partie de ces nouveaux mouvements qui émergent dans les années 1960 et qui font des politiques identitaires le cœur de leurs contestations.

Pour approcher la dimension de la mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane, j'utilise principalement la théorie des processus politiques et les signaux d'opportunités politiques qu'elle met en exergue. La théorie des processus politiques met en lumière les stratégies utilisées par les mouvements sociaux pour formuler des revendications et obtenir des gains politiques (Golsorkhi, Bergeron, Castel, Durand, et Leca, 2011; Smith, 1999; Staggenborg, 2011; Tarrow, 1994). Certains auteur/es issu/es de cette théorie défendent avec beaucoup de véracité les effets bénéfiques des mouvements qui sont à la fois intra-institutionnels et extra-institutionnels (issus de la société civile) (Staggenborg, 2011; Raeburn, 2004). Lorsqu'un mouvement social bénéficie de la présence d'activistes à l'intérieur des institutions, ce dernier est davantage susceptible d'obtenir des gains (Raeburn, 2004). Il est ainsi pertinent de mettre cette littérature en lien avec les stratégies intégratives telles que formulées par Young (2000) ainsi qu'en lien avec les facteurs d'interactions mis de l'avant par Piccio (2016) et présentés dans les prochaines pages. La théorie des processus politiques met également l'accent sur le rôle des structures d'opportunités politiques pour aboutir à une forme de succès (ou d'échec). Les structures d'opportunités politiques peuvent ainsi être d'ordre institutionnel en offrant des fenêtres d'actions variées en fonction des conjonctures politiques et du mode de fonctionnement des institutions (Tremblay, 2013). De plus, la théorie des processus politiques (à qui l'on doit la conceptualisation des structures d'opportunités politiques) met en lumière les agissements des mouvements

sociaux dans l'arène politique et soutient notamment que les mouvements sociaux se développent en regard de l'arène politique et de ses règles, ce qui tend à influencer les trajectoires des mouvements dans le temps et dans l'espace (Klandermans et Staggenborg, 2002, p. 11).

Cette conceptualisation met également en exergue les cinq signaux qui déterminent une opportunité politique soit 1) l'accès au pouvoir qui soutient l'idée que lorsque l'accès au pouvoir est partiel cela encourage la protestation; 2) l'instabilité électorale qui démontre que l'émergence de nouveaux partis politiques ou le changement de gouvernement dans les démocraties ouvre des voix nouvelles pour influencer les élites; 3) la présence d'allié/es qui soutient qu'un des aspects à prendre en compte est la présence nouvelle d'acteur/ices qui, pour reprendre les mots de Tarrow (2012), « can act as a friend in court, as guarantors against brutal repression, or as acceptable negotiators on behalf of constituencies, which— if left at free hand—might be far more difficult for authorities to deal with » (Tarrow, 2012, p. 79); 4) les clivages entre les élites représentent également un facteur qui encourage l'action collective. Ces divisions peuvent encourager les élites à devenir des « tribunes du peuple » et ainsi renforcer les signaux d'opportunités pour les groupes; 5) enfin, les probabilités de répressions sont également un facteur à prendre en compte lorsqu'on étudie la mobilisation d'un mouvement social. Tarrow souligne à cet effet que « While some scholars see the likelihood of repression as a factor that deflates mobilization, in other cases (...) early acts of repression appear to have enraged the population and increased the size and scope of mobilization » (Tarrow, 2012, p. 80). Pour Young (2000, p. 14), l'approche des structures d'opportunités politiques représente davantage un cadre d'analyse qu'une

approche théorique à utiliser. Les enseignements de Tarrow (2012) sont alors appréhendés comme un cadre d'analyse, ce qui a l'avantage d'offrir de la flexibilité pour penser la relation mouvement-partis. En effet, le cadre d'analyse indique que des facteurs externes influent sur la mobilisation d'un mouvement sans pour autant spécifier quels facteurs sont importants. Parlant de l'approche des structures d'opportunités politiques de Tarrow, Young soutient qu'elle revêt l'avantage d'être flexible. Elle souligne:

This flexibility makes the political opportunity structure framework attractive, as it does not dictate the causal factors but rather forces us to consider which external factors are likely to shape movement outcomes and to weigh the evidence supporting these claims (Young, 2000, p.13).

Pour comprendre la relation mouvement-partis, ces facteurs, tels que définis par Tarrow (2012), seront pris en compte dans mon analyse. Par ailleurs, deux des cinq signaux mis en lumière par Tarrow me semblent nécessiter une plus grande élaboration à la lumière du cas canadien spécifiquement : la présence d'allié/es et l'instabilité des alignements politiques (*unstable alignments*) dans les démocraties libérales, notamment en période électorale. Ils sont présentés dans les prochaines pages.

2.1.2 La présence d'allié/es comme signal d'opportunités politiques pour le mouvement LGBTQ+ au Canada

Selon Tarrow (2012), la présence d'allié/es est cette impression pour un mouvement social qu'un acteur à « l'intérieur » du système (que ce soit dans l'appareil juridique, législatif ou partisan) est sensible à leurs revendications et agira dans leur intérêt. Qui plus est, mon analyse de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada implique une communauté d'acteur/ices clés qui transigent ensemble, tel qu'illustré par la figure 2 ci-bas, pour faire avancer les enjeux LGBTQ+ au Canada. La littérature m'offre des pistes

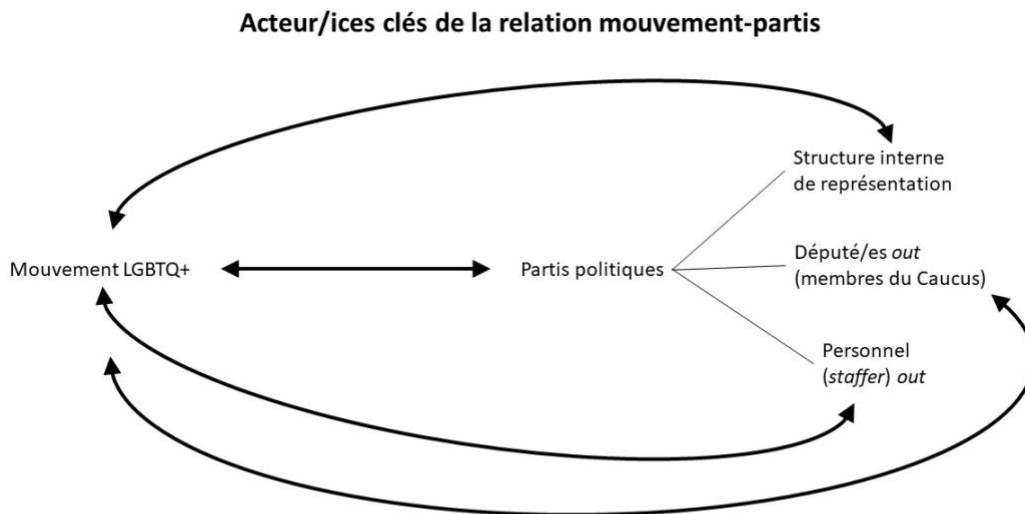
intéressantes pour identifier les composantes de cette communauté d'acteur/ices clés. Tremblay (2022), par exemple, soutient dans son étude portant sur le rôle de représentation des député/es *out* au Canada que ces derniers agissent comme des intermédiaires entre l'État et le mouvement LGBTQ+, laissant ainsi de côté le concept d'allié/es pour celui de « cultural brokers ». En plus de ce rôle clé que jouent les élu/es *out* pour le mouvement LGBTQ+, la publication de Craft (2016) illustre le pouvoir d'influence qu'exerce le personnel politique au Canada auprès des ministres et Premiers ministres (au Canada (fédéral), en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick). Bien que ces dernier/ères soient principalement étudié/es dans le champ des études sur les politiques publiques, notamment quant à leur rôle de *policy makers* (voir en plus des travaux de Craft, 2016, les travaux de Aucoin, 2010) ces acteur/ices clé non élu/es qui agissent de l'intérieur génèrent un nouveau mécanisme d'interaction entre les partis politiques et le mouvement social à l'étude. De fait, non seulement génèrent-ils un nouveau mécanisme d'interaction par leur présence, mais cette forme d'interaction est favorisée pour entrer en contact avec les partis politiques. Un des objectifs de ma thèse est de voir s'ils/elles ont joué un rôle dans la mobilisation du mouvement LGBTQ+.

Par conséquent, en cohérence avec cette littérature récente, je cible trois groupes d'acteur/ices distincts qui jouent des rôles différents en regard des conjonctures au sein des partis politiques : 1) les militant/es du parti qui s'impliquent au sein des structures internes de représentations de la diversité sexuelle et la pluralité des genres; 2) les professionnel/les de la politique (*staffers*) *out* qui, sans s'impliquer directement auprès du mouvement, ont des contacts avec ce dernier (et le font par le biais de leur identité commune) et qui exercent

une influence sur la mise à l'agenda politique des enjeux LGBTQ+ et enfin; 3) les élu/es *out*, membres du caucus du parti qui, de par leurs orientations sexuelles et identités de genre ainsi que leurs prises de positions, ont tissé des liens avec les communautés LGBTQ+ au Canada. À ceux/celles-ci s'ajoutent, bien entendu, les leaders du mouvement social à l'étude.

La figure 2 ci-dessous illustre ce qui est attendu en termes de relation mouvement-partis, appuyée notamment sur la typologie de Young (2000) portant sur les stratégies de mobilisations d'un mouvement social auprès d'un parti politique. *La figure 2 illustre le fait que la perspective adoptée ici m'amène à penser que les acteur/ices clés qui participent à l'établissement et le maintien de la relation mouvement-partis devraient le faire dans la réciprocité, c'est-à-dire que la relation devrait être omnidirectionnelle.* Cela sera testé dans les prochains chapitres.

Figure 2 : Acteur/ices clés de la relation mouvement-partis



À ces composantes principales de la relation mouvement-partis s'ajoutent les allié/es du mouvement qui, sans faire partie eux/elles-mêmes des communautés, ont, étant donné leurs prises de positions et leurs actions, démontré un appui aux enjeux qui touchent la diversité sexuelle et la pluralité des genres du pays. On peut penser, à titre d'exemple, aux député/es ou ministres qui s'identifient comme hétérosexuel/es et qui ont, par leurs paroles ou leurs actions, contribué à faire avancer un projet de loi favorable aux communautés LGBTQ+. Ainsi, si la notion d'allié/es convient pour aborder le rôle que jouent les acteur/ices hétérosexuel/les pour aider le mouvement LGBTQ+ à obtenir des gains, elle traduit mal et de manière inexacte le rôle que jouent les député/es *out* ainsi que le personnel *out* pour les communautés LGBTQ+ dans la construction de la relation mouvement-partis.

2.1.3 L'instabilité électorale comme signal d'opportunités politiques pour le mouvement LGBTQ+ au Canada

Le second facteur, identifié par Tarrow (2012), qui constitue un signal d'opportunité politique est la possibilité pour un mouvement de tirer avantage de l'instabilité électorale, particulièrement lorsque de nouveaux partis font leur apparition sur l'échiquier politique⁶. Cela offre des possibilités nouvelles pour les mouvements sociaux qui peuvent tisser des liens avec des partis alternatifs et ainsi « obliger » les partis dominants à se positionner (Tarrow, 2012, p. 79). Le cas canadien est caractérisé par des changements importants sur la scène partisane fédérale, surtout lors des périodes comprises entre 1990 à 2019, auxquels se consacrent les chapitres quatre, cinq et six de la thèse. De manière plus spécifique, c'est

⁶ Un élément structurant pour mon analyse, puisque la période couverte par la thèse implique l'apparition (ainsi que la presque disparition) du Bloc Québécois en plus de la naissance du Parti conservateur du Canada (anciennement le Parti progressiste-conservateur et l'Alliance canadienne) ainsi que la mort du Parti Crédit social du Canada.

principalement la décennie 1990 qui est marquée par une période d'instabilité électorale. En effet, avec la naissance du Bloc Québécois et du Parti réformiste, le Canada voit naître une plus grande régionalisation de la scène partisane avec des clivages idéologiques importants au Québec, mais également en Alberta et dans les Prairies. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à certain/es auteur/es que cette période voit naître un 4^e système de partis canadiens (Carty, Cross et Young, 2000, p. 33). Afin d'illustrer ces changements sur l'échiquier politique, la figure 3 ci-dessous démontre le réalignement politique important survenu entre 1990 et 2019. Il permet de visuellement constater les transformations inhérentes au Parti conservateur du Canada ainsi que les périodes « creuses » du Parti libéral du Canada. Ces changements concordent avec des moments clés pour le mouvement social à l'étude, comme j'en ferai la démonstration dans les chapitres quatre et cinq. D'autres périodes électorales ont également représenté des fenêtres d'opportunités politiques pour le mouvement, notamment le changement de gouvernance au sein du Parti libéral du Canada, l'année précédant la légalisation du mariage gai en 2004 ainsi que la victoire du Nouveau Parti démocratique à titre de première opposition en 2011 (en gras dans le tableau de la figure 3).

Figure 3 : tableau récapitulatif de l'alignement politique de 1990 à 2019 sur la scène fédérale canadienne

Années électorales au Canada	Parti de gouvernance/ chef	1 ^{ère} opposition/chef	2 ^e opposition /chef	3 ^e opposition /chef/fe
1988	Parti Progressiste-conservateur /Brian Mulroney	Parti libéral / John Turner	Nouveau Parti démocratique / Ed Broadbent	N/A
1993	Parti libéral / Jean Chrétien	Bloc Québécois/ Lucien Bouchard	Parti réformiste / Preston Manning	Nouveau Parti démocratique / Audrey McLaughlin
1997	Parti libéral / Jean Chrétien	Parti réformiste du Canada / Preston Manning	Bloc Québécois/ Gilles Duceppe	Nouveau Parti démocratique / Alexa McDonough
2001	Parti libéral / Jean Chrétien	Parti réformiste du Canada /Stockwell Day	Bloc Québécois/ Gilles Duceppe	Nouveau Parti démocratique / Alexa McDonough
2004	Parti libéral /Paul Martin	Parti conservateur / Stephen Harper	Bloc Québécois/ Gilles Duceppe	Nouveau Parti démocratique / Jack Layton
2006	Parti conservateur / Stephen Harper	Parti libéral du Canada / Stéphane Dion	Bloc Québécois/ Gilles Duceppe	Nouveau Parti démocratique / Jack Layton
2008	Parti conservateur / Stephen Harper	Parti libéral du Canada / Stéphane Dion	Bloc Québécois/ Gilles Duceppe	Nouveau Parti démocratique / Jack Layton
2011	Parti conservateur / Stephen Harper	Nouveau Parti démocratique /Jack Layton	Parti libéral / Michaël Ignatieff	Bloc Québécois/ Gilles Duceppe
2015	Parti libéral / Justin Trudeau	Parti conservateur / Andrew Scheer	Nouveau Parti démocratique / Thomas Mulcair	Bloc Québécois/ Gilles Duceppe
2019	Parti libéral / Justin Trudeau	Parti conservateur / Andrew Scheer et Erin O'Tool	Bloc Québécois/ Yves-François Blanchet	Nouveau Parti démocratique / Jagmeet Singh

Ces changements, qui ont marqué le paysage politique fédéral au Canada à certains moments, notamment en regard de la présence nouvelle de partis politiques (Bloc

Québécois, Alliance canadienne) et de la déconfiture puis la dissolution du Parti progressiste-conservateur du Canada, constituent des périodes d'instabilité électorale. La présente recherche y accordera une attention particulière dans les prochains chapitres et tentera de voir ces effets sur la relation mouvement-partis.

2.2 Analyser et comprendre la réponse des partis à la mobilisation LGBTQ+

2.2.1 Éléments de mesure pour comprendre la réponse des partis politiques

La deuxième dimension de mon objet d'étude concerne la façon dont les partis politiques au Canada ont répondu à la mobilisation LGBTQ+. J'emprunte à Piccio (2016) sa division de deux dimensions clés de la vie des partis politiques soit les discours politiques et l'organisation pour mesurer la façon dont les partis politiques ont répondu au mouvement⁷. La première dimension, soit celle des discours politiques, concerne les revendications (ou les thèmes) qui apparaissent dans les documents des partis et/ou leurs discours publics (que ce soit par le biais de programmes électoraux, de résolutions, de déclarations publiques dans les journaux ou lors de débats parlementaires). La deuxième dimension, soit celle touchant l'organisation, se mesure par des changements dans l'environnement interne des partis, que cela se traduise par la mise sur pied de structures internes de représentation ou de groupes de travail sur des enjeux spécifiquement soulevés par le mouvement social. Comme Goldstone le souligne (2003, p. 19), une étude qui propose l'analyse de l'impact d'un mouvement social et la réponse d'un parti politique doit également prendre en compte l'électorat (et la base électorale du parti) :

⁷ Cette dernière utilisait ces deux dimensions comme mesures d'impact du mouvement.

What matters is the triangle of movement, parties and constituencies. Party-based legislators clearly have considerable autonomy to determine whether responding to a social movement will result in actions that help them with their broader constituencies (...) Rather, the role of the movements seems to be to raise issues that are potentially valuable to legislators in gaining the support of constituents that are not active in the movement. Then the response to those issues depends on how legislators assess the value of that action – not the value to the movement and its known supporters, but rather to their overall (in this case suburban and upper-class) constituencies (Goldstone, 2003, p. 19).

Pour mesurer la réponse des partis politiques à la mobilisation et aux enjeux LGBTQ+, plusieurs éléments font donc l'objet d'analyse dans la thèse. D'une part, l'ensemble des programmes électoraux des partis politiques fédéraux sont analysés depuis l'élection de 1958. D'autre part, une attention particulière est portée aux structures internes de représentations de la diversité sexuelle et la pluralité des genres afin de voir si leurs mises sur pied concorde avec des changements de position en provenance des partis politiques. Enfin, bien que ma recherche doctorale n'en soit pas une d'analyse de politiques publiques, puisqu'elle se consacre principalement à l'aspect partisan des enjeux LGBTQ+ au Canada, certaines politiques publiques ont fait l'objet de débats partisans et constituent ainsi des jalons importants de l'évolution des positionnements politiques. Ces moments font également l'objet d'analyse.

2.2.2 Comprendre la réponse des partis

À partir des travaux de Piccio (2016, 2019), il est possible de dégager trois facteurs qui structurent la réponse des partis soit 1) la vulnérabilité électorale ; 2) la double militance et 3) la cohérence identitaire, à quoi j'ajoute la structure des partis à la lumière d'une littérature foisonnante qui découle des travaux de Duverger (1964).

Le premier facteur, soit celui de la vulnérabilité électorale, renvoie à l'idée que les partis

politiques évoluent dans un contexte compétitif qui influence leurs positionnements les uns par rapport aux autres. Ainsi, la présence de compétiteurs à la gauche ou à la droite du spectre politique affecte leur positionnement sur le spectre politique gauche-droite. Cette condition, mise de l'avant par Piccio (2016), rejoint également l'approche de la mise à l'agenda politique des pouvoirs contestataires. Cette théorie souligne qu'un des éléments cruciaux qui découle de l'environnement compétitif dans lequel les partis politiques évoluent est le potentiel bénéfice électoral (ou inversement les « pertes » électorales) qui influencent la mise à l'agenda politique des enjeux poussés par les mouvements de contestations (Hutter et Vliegthart, 2016, p. 2). Cette approche, souvent utilisée dans l'analyse de l'agenda parlementaire, s'avère effectivement pertinente pour comprendre l'interaction entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques. L'approche de la mise à l'agenda politique permet aussi de faire l'analyse de la réponse des partis en fonction des bénéfices ou de la menace électorale qu'une mobilisation (et l'enjeu de cette mobilisation) pose en termes politiques. Cette première condition permet de mettre en lumière l'interdépendance relative qui existe entre un mouvement social et un parti politique en ce qui concerne l'alignement séquentiel d'un enjeu. L'attention politique accordée à un enjeu par un parti politique participe ainsi de sa réponse à la mobilisation. Une réponse qui peut mener à différents *effets* sur les partis politiques en eux-mêmes. En ce sens, cela met en lumière le jeu de balancier qui opère entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques en regard d'enjeux précis qui touchent les genres et les sexualités.

Le deuxième facteur décrit par Piccio (2016), celui de la double militance, est un concept phare pour la thèse. En effet, Piccio (2016, p. 268) souligne que l'activisme au sein d'un

mouvement social n'exclut pas les activités partisans au sein d'un parti politique. Au contraire, certain/es chercheur/es ont démontré qu'il n'est pas rare qu'un/e activiste cumule à la fois des activités partisans et des activités militantes (Beckwith, 2000; Norris, 2002, voir Piccio p. 268). Les résultats de ces recherches sur la double militance viennent ébranler les études pionnières sur les mouvements sociaux qui, traditionnellement, définissaient les deux entités politiques comme étant situées à des pôles opposés du système démocratique. Della Porta et Chironi (2015, p. 88) diront d'ailleurs dans leur plus récente étude:

With respect to modes of party-movement interaction in contemporary society, the evidence presented in this article reinforces the findings of recent movement research, according to which movements can no longer be seen simply as « challengers » to the political system (Tilly, 1978) that try to influence the decisions of institutional actors, such as parties, from the « outside ». Nowadays they instead permeate institutionalized political actors not only during extraordinary periods but on an ongoing basis (Della Porta et Chironi, 2015, p. 88).

Ainsi, cet apport théorique sur la double militance me permet de brouiller davantage les frontières entre extérieur et intérieur des institutions avec mon étude de cas sur le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques au Canada. Qui plus est, cette conception de la double militance rejoint les travaux récents sur le mouvement des femmes et son apport conceptuel sur les acteur/ices critiques « critical actors » (Childs et Krook, 2009, p. 127). La conception des acteur/ices critiques naît en réaction aux études sur la « masse critique » qui soutient qu'il faut une masse critique d'acteur/ices (nommément des *femmes*) au pouvoir pour que des changements politiques surviennent en faveur des *femmes*. En contrepartie, la notion d'acteur/ice critique renvoie à l'idée qu'il faut des acteur/ices (*hommes* ou *femmes*) qui *agissent* individuellement en faveur des femmes pour que des changements politiques surviennent (Childs et Krook, 2009, p. 127). Si la conception d'acteur/ices critiques relève surtout de travaux féministes adressant les enjeux de

représentation des femmes en politique, cette conception demeure utile pour comprendre ce que Piccio (2016) appelle la double militance. Qui sont ces acteur/ices critiques qui seront appelé/es à former des comités nationaux LGBTQ+ internes aux partis politiques? Comment concilient-t-ils/elles leur attachement à un parti politique et leur activisme plus large pour les communautés LGBTQ+ ? Quels sont les impacts de ce double attachement ? Cette conception de la militance comme un facteur favorisant les interactions entre les partis politiques et les mouvements sociaux est important pour comprendre la mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane.

Enfin, le dernier facteur soulevé par Piccio (2016, p. 268) qui favorise les interactions entre les mouvements sociaux et les partis politiques est la cohérence identitaire. La cohérence identitaire est l'affiliation idéologique d'un mouvement social à un parti politique. Cela sous-tend que les partis politiques auront plus tendance à s'ouvrir aux revendications des mouvements sociaux si ces revendications concordent avec leurs prismes idéologiques ainsi qu'avec la culture de parti. Un facteur qui sera testé avec l'étude du Parti conservateur du Canada notamment. Ce facteur énoncé par Piccio dans son étude du cas italien et des Pays-Bas sera nuancé dans le cas canadien puisque ce dernier est conceptualisé comme un système politique de courtage (*brokerage politics*) (Brodie et Jenson, 1980; Carty et Cross, 2010). Le système de courtage au Canada met en lumière l'interrelation entre le système de partis et le système électoral canadien en postulant que les partis politiques préfèrent adopter une posture de conciliation des intérêts plutôt qu'une posture polarisante autour d'intérêts. Cette caractéristique propre au système politique canadien permettra sans doute de soupeser le poids de la cohérence identitaire des partis pour le Parti conservateur du

Canada, le Parti libéral du Canada et dans une moindre mesure le Bloc Québécois.

Par ailleurs, aux trois facteurs d'interactions de Piccio (2016) susmentionnés devraient s'ajouter un quatrième facteur susceptible de favoriser les interactions entre mouvements sociaux et partis politiques : celui de la structure des partis. Il est possible de retrouver dans la littérature propre aux partis politiques une typologie qui divise en deux catégories les partis politiques, soit les partis de masse (qui tirent leurs origines des mouvements sociaux) et les partis d'élite (qui tirent leurs origines d'acteur/ices influent/es de milieux divers (affaires, relations publiques, médias, etc.) (Carty, 1996; Duverger, 1964). Cette typologie s'avèrera pertinente pour comprendre au sein de quelles structures et dans quels types d'environnements les organisations LGBTQ+ internes aux partis politiques évoluent. En effet, des études sur la réactivité des partis politiques ont démontré que les structures organisationnelles des partis politiques (de cadre ou de masse) influencent leur réactivité (Lehrer 2012; Schumacher et al., 2013).

En effet, Lehrer (2012) démontre, grâce à une analyse comparative entre six États démocratiques libéraux que les partis d'élite sont davantage réactifs aux changements de l'électeur médian que peuvent l'être les partis de masse, qui eux, répondent davantage à leurs membres. Schumacher et al. (2013) soutiennent également cet argument dans leur étude comparative de dix États démocratiques européens tout en ajoutant un aspect conceptuel lié à la façon dont s'équilibre le pouvoir entre les leaders des partis et ses propres partisans. Ils font ainsi la démonstration que lorsque le pouvoir est davantage détenu entre les mains des leaders du parti (parti de cadre), ce dernier répond davantage à des incitatifs électoraux (l'électeur médian, le changement de l'électeur du parti) alors que

lorsque le pouvoir est aussi détenu en partie par les partisan/es (parti de masse), il répond moins bien à ces incitatifs électoraux. En effet, les partisan/es des partis de masse agissent comme bouclier contre les incitatifs électoraux (les changements en provenance de l'électeur médian notamment) (Schumacher et al. 2013, p. 474).

Les études de Lehrer (2012) et de Schumacher et al. (2013) sur l'impact des structures partisans permettent d'ouvrir un pan d'explication pour saisir les variations quant à l'impact d'un mouvement social et de ses mobilisations sur différents partis politiques. Les travaux de Lehrer (2012) démontrent notamment que les partis de cadre (*exclusives parties*) sont susceptibles de modifier leur positionnement politique seulement lorsque la position de l'électeur médian est conforme aux revendications du mouvement social. Les partis de masse sont ainsi plus enclins à répondre rapidement aux mobilisations des mouvements sociaux que les partis d'élite qui, eux, cherchent davantage à maximiser les gains électoraux même si cela se fait au prix d'un effritement de l'idéologie portée par le parti au départ. Il se peut donc que la réponse des partis politiques de cadre renvoie simplement à l'adaptation des partis à un changement perceptible chez l'électeur médian. Cette approche me permet également de prendre en considération le fait que les réactions des partis politiques face aux enjeux LGBTQ+ puissent ne pas être principalement le produit des stratégies de mobilisation du mouvement. Conséquemment, les approches théoriques sur les partis politiques me permettent de cibler quatre facteurs susceptibles de structurer la relation mouvement-partis: 1) la vulnérabilité électorale; 2) la double militance; 3) la cohérence identitaire; 4) la structure des partis et sa perméabilité à l'électeur médian. C'est en considérant ces facteurs d'interactions potentiels dans mon analyse que je pourrai distinguer les effets du mouvement sur chacun des partis politiques

à l'étude. Ainsi, les deux dimensions de mon étude, soit la mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane et la réponse des partis à cette mobilisation se mesurent et se structurent en fonction de différents facteurs. Ceux-ci viennent d'être présentés. Les prochaines pages s'emploient à présenter la méthodologie employée pour mener à bien ma recherche.

2.3 Sources et méthode d'analyse

J'ai choisi le Canada comme espace de recherche, car les auteur/es qui se sont intéressé/es à la mobilisation du mouvement LGBTQ+ en politique comparée soulignent que le Canada est l'un des pays les plus « progressistes » au monde à l'égard du traitement qu'il réserve aux personnes qui s'identifient comme non hétérosexuelles et non cisgenres (Rayside, Hunt et Shortt, 2014, p. 157). Si la littérature démontre que les stratégies judiciaires du mouvement LGBTQ+ ont porté fruit dans le contexte canadien, il me semblait également intéressant de tenter de trouver des pans d'explications de ce « progressisme » dans la pratique politique canadienne. Pour réaliser cette recherche et ainsi bonifier la littérature sur cette thématique particulière, je cible les partis dominants sur l'échiquier politique fédéral soit le Nouveau Parti démocratique (NPD), le Parti progressiste-conservateur (PPC) qui est aujourd'hui le Parti conservateur du Canada (PCC), le Parti libéral du Canada (PLC) et le Bloc Québécois (BQ). Si ces partis ont tous à l'intérieur de leurs familles politiques des militant/es LGBTQ+, la façon dont leurs militant/es s'organisent sur la base de leurs orientations sexuelles et identités de genres diffère d'un parti à l'autre. De plus, je cible les organisations LGBTQ+ pancanadiennes issues de la société civile qui transigent avec les

partis politiques fédéraux⁸. Afin de conserver l’anonymat de certaines de mes entrevues, il m’est impossible d’indiquer les organismes que j’ai ciblé de manière spécifique. Je peux néanmoins souligner que ces organisations interpellent les partis politiques canadiens.

Mon analyse des interactions entre les partis politiques canadiens et le mouvement LGBTQ+⁹ prend ancrage sur une période couvrant les années 1960 à 2019. Une étude longitudinale permet de rendre visibles les tournants (*shifts*) dans la récente histoire des partis politiques canadiens au regard des enjeux LGBTQ+ en plus de me permettre de lier ces changements aux différentes stratégies de mobilisation dans l’arène partisane. La recherche prend fin en 2019. Cette période me permet ainsi de couvrir le premier mandat de gouvernance de Justin Trudeau, affiché comme particulièrement favorable au mouvement LGBTQ+, et d’analyser les changements que son arrivée au pouvoir induit après neuf ans de gouvernement conservateur. Enfin, tracer les variations stratégiques sur une période aussi longue me permet de cibler les moments où les partis politiques ont été les plus sensibles aux mobilisations du mouvement LGBTQ+ et les moments où cette alliance a été mise à mal. Par ailleurs, afin de faire un examen approfondi de la relation entre le mouvement LGBTQ+ les partis politiques canadiens, l’ensemble des enjeux et des

⁸ Grundy et Smith (2005, p. 390) ont effectué une étude sur les échelles (traduction libre) de mobilisation du mouvement LGBTQ+. Les auteur/es ont démontré qu’au niveau fédéral, la mobilisation a été plus homogène en termes de demandes notamment.

⁹ Ma thèse porte sur la relation mouvement-partis depuis les années 1960 jusqu’à 2019. Une des limites de celle-ci est qu’elle n’aborde pas les enjeux touchant les communautés racisées qui ont traversés le mouvement lors de cette période. L’une des raisons pour expliquer ce choix est que les leaders principaux du mouvement qui ont transigés avec les partis politiques au fil du temps sont en grande majorité blanc/hes. Il en va de même pour les élu/es et les *staffers out*. Incidemment, la thèse n’adresse pas les enjeux de discriminations raciales, ni de diversité ethnoculturelle, bien que certaines personnes interviewées pour l’entrevue soient issues de la diversité ethnoculturelle du Canada. Le questionnaire ne visait pas à faire émerger les systèmes d’oppressions à l’intersection du racisme et du colonialisme, etc. Il se concentrait uniquement à faire émerger les mécanismes d’interactions mouvement-partis.

politiques touchant les communautés LGBTQ+ sont pris en compte. Les partis politiques sont généralement peu bavards en matière de sexualités; par conséquent, il ne m'était pas nécessaire de cibler des politiques publiques précises afin de restreindre la recherche pour la période choisie. Dans la thèse, les réponses des partis politiques sont opérationnalisées comme les effets que la mobilisation du mouvement LGBTQ+ a sur deux dimensions de la vie des partis : 1) les prises de position politique et 2) les structures partisanes de réflexions et de représentations internes.

L'analyse effectuée aux fins de la présente recherche est qualitative. Afin de répondre à la question principale et aux questions secondaires au cœur de cette recherche qui porte sur la relation entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques canadiens, j'ai procédé à une analyse documentaire ainsi qu'à la conduite d'entrevues semi-dirigées. L'analyse documentaire se fonde sur différents types de données, notamment l'ensemble des programmes politiques des partis fédéraux de 1960 à 2019; des résolutions et autres formes de documents produits par les partis politiques entre les élections touchant spécifiquement à des enjeux LGBTQ+ ; des archives LGBTQ+ canadiennes¹⁰; des articles de journaux, des chroniques et lettres d'opinions issues de la presse écrite canadienne à grand tirage ainsi que des articles de journaux spécialisés LGBTQ+. D'une part, j'ai collecté puis analysé l'ensemble des programmes des partis politiques fédéraux depuis 1960 jusqu'à la dernière élection en 2019. Cette période se compose de 19 législatures (couvrant ainsi dix-

¹⁰ J'ai effectué un séjour de recherche au *Canada's LGBTQ2+ Archives* à Toronto. Ces archives contiennent, entre autres, des archives personnelles d'ancien/nés député/es *out* ainsi que des archives de magazines LGBTQ+ utiles à la présente recherche. Je remercie le *Canada's LGBTQ2+ Archives* pour ce travail important d'archivage.

neuf élections et soixante-seize plateformes électorales). Elle est fertile en contenu électoral puisque les partis politiques proposent un programme distinct à chacune des élections. Elle est également marquée par des changements sur l'échiquier politique, puisque cette période sous-tend à la fois la naissance du Nouveau Parti démocratique (1961) et du Bloc Québécois (1991), mais également la présence de partis politiques qui n'existent plus aujourd'hui, notamment le Parti progressiste-conservateur (disparu en 2003), l'Alliance réformiste conservatrice canadienne (fondée en 2000 et disparue en 2003) et le Parti Crédit Social du Canada (dissous en 1993)¹¹. L'analyse des programmes des partis politiques s'est faite à l'aide du logiciel mixte NVivo 12. Ce logiciel m'a permis de classer les programmes: 1) par ordre chronologique; 2) par partis politiques et 3) par réponses touchant de près ou de loin les enjeux LGBTQ+. D'autre part, afin de situer dans le temps les réponses des partis politiques, j'ai effectué des recherches dans le *Toronto Star*, le *Globe and Mail* et *La Presse*. J'ai, de plus, effectué des recherches dans les magazines LGBTQ+ spécialisés notamment *Xtra!*, *Fugues* et *The Body Politic*. Ces journaux n'ont pas fait l'objet d'une collecte et d'une analyse systématique puisque le nombre d'articles était trop important avec des recherches par mots-clés dans le moteur de recherche Eureka.cc et le catalogue Gale.

¹¹ La recherche des programmes politiques a été facilitée grâce à la collection de textes politiques rassemblée par le Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP) de l'Université Laval, avec le soutien financier du Fonds de recherche du Québec Société et culture (FRQSC), et diffusée sur le site POLTEXT.ORG. Je les remercie pour ce travail important. À noter que parfois, une seule langue de référence a été archivée pour certains programmes électoraux. Ainsi, dans la thèse, je réfère parfois à certains engagements politiques en langue anglaise. Cela ne veut pas dire que le programme électoral n'existait pas en français à l'époque, mais simplement qu'il n'a pas été archivé.

L'analyse de ces journaux en importance au Canada (dans les communautés anglophones et francophones) s'est avérée être plutôt efficace, en dépit du fait que la présente recherche n'en soit pas une d'analyse discursive de la presse, pour : 1) me permettre de saisir les contours du contexte politique des quatre dernières décennies, 2) m'aider à cibler les sondages d'opinions publiques ayant eu une large visibilité lors de périodes clés, 3) me permettre de cerner les réponses des partis politiques à travers de nombreuses entrevues accordées à ces médias sur les thématiques que j'étudie et 4) rendre possible la bonification de la collecte d'informations tirées de mes entrevues.

Enfin, la présente recherche a été enrichie par la conduite de 28 entrevues semi-dirigés avec des leaders du mouvement LGBTQ+, des partisans des partis politiques fédéraux ainsi que d'ancien/nes politicien/nes, député/es et ministres de ces mêmes partis ¹². La ventilation des entrevues par catégorie d'acteur/ices clés est disponible à l'annexe C. L'accès aux acteur/ices clés du mouvement (*key leader informant*) LGBTQ+ a été facilité par mon implication active au sein du mouvement LGBTQ+ au Québec entre 2015 et 2018, où j'ai occupé les fonctions d'administratrice puis de vice-présidente du Conseil québécois LGBT, l'organisme principal de défense des droits LGBTQ+ au Québec. La prise de contact avec des partis politiques fédéraux a également été facilitée par mon parcours professionnel comme attachée politique, puis conseillère politique au sein de deux gouvernements distincts du palier provincial. Il est fréquent en politique active de voir le personnel politique changer de palier, parfois lors d'un changement de gouvernement dans l'un ou l'autre des paliers, parfois lorsqu'il y a des affinités idéologiques dans la famille

¹² J'ai obtenu une approbation éthique de l'Université d'Ottawa afin de conduire mes entrevues (UOttawa dossier éthique # 01-18-07)

politique de gouvernance. J'ai ainsi développé un réseau élargi de contacts au sein des quatre partis politiques fédéraux par l'entremise d'anciens collègues et/ou d'anciens employeurs. Par conséquent, cette recherche est le fruit de cette jonction entre mon parcours académique, professionnel et militant. Cette recherche est bonifiée par ce parcours unique et son idéation en est le fruit.

Les entrevues semi-dirigées, d'une durée approximative d'une heure, ont permis à la fois de donner vie aux données secondaires susmentionnées et de dépasser les limites d'une analyse documentaire qui se consacre uniquement à des données secondaires. Ces entrevues se sont tenues principalement sur une période de quatre mois, entre novembre 2020 et février 2021. Toutefois, certaines entrevues ont été faites lors du printemps 2022 afin de me permettre de raffiner certains éléments soulevés initialement lors de ma première vague d'entrevues. Cette période précise m'a permis de contacter et de m'entretenir avec certain/es élu/es et membres du personnel politique encore en fonction en regard du calendrier parlementaire. Les entretiens ont été fait par l'intermédiaire de la plateforme Zoom. La situation sanitaire au Canada à ce moment, encore aux prises avec la pandémie mondiale de la COVID-19, a rendu impossible les rencontres en personne. Par ailleurs, Zoom s'est avéré être un outil efficace pour mener les entrevues puisqu'il m'a été possible d'enregistrer l'ensemble de mes entretiens et de les retranscrire fidèlement par la suite. Tout comme les programmes des partis politiques et les articles de journaux, les entrevues ont été codées avec le logiciel mixte NVivo 12. Onze participant/es ont préféré garder l'anonymat pour des raisons professionnelles, alors que dix-sept m'ont autorisé à

rendre publiques leurs contributions. Un exemplaire du questionnaire d'entrevue est disponible à l'annexe A de la thèse.

Enfin, il m'importe de souligner que c'est avec générosité que ces participant/es ont répondu aux entretiens, partageant leurs expériences et leurs expertises. Leurs histoires ainsi racontées, bien que dirigées par la structure des entretiens, permet de saisir le sens et l'ampleur de cette relation à la fois générique et particulière qui s'est construite et continue de s'entretenir entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques canadiens.

3. GENÈSE DU MOUVEMENT LGBTQ+ DANS L'ARÈNE PARTISANE (1960-1995)

« By looking at some of the key events and processes, we can historicize queer issues in Canada, thereby gaining comprehension of the present » (Kinsman, 1996, p. 25).

« By coming out, people could begin to show the world that they existed, but as important it would show other lesbians and gay men that they were not alone, that through coming out all could come together, and construct new narratives about who and what they were » (Weeks, 2015, p. 47).

3.1 Introduction

Le Canada est reconnu comme l'un des pays les plus progressistes au monde en ce qui a trait aux traitements qu'il accorde aux communautés LGBTQ+ (Knegt, 2011). Or, avant que ce « progressisme » n'émerge, l'oppression sociale et économique dont faisaient l'objet les personnes issues de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres dans ce pays étaient réelles et violentes; impossibilité d'afficher son orientation sexuelle ou son identité de genre et d'entretenir une relation amoureuse (et/ou sexuelle) avec une personne du même sexe que soi, impossibilité d'accéder à la propriété privée, de jouir de lieux de rencontres sécuritaires, absence d'égalité sur le marché du travail, impossibilité de fonder une famille et/ou de conserver la garde de ses propres enfants suite à un *coming out*. La stigmatisation,

la répression policière, l'emprisonnement et/ou la menace d'un séjour en hôpital psychiatrique sont quelques-unes des discriminations importantes de l'histoire des communautés LGBTQ+ en Amérique du Nord (Weeks, 2015, p. 46). Ces discriminations sont à l'origine de l'émergence de ce mouvement social qui occupe aujourd'hui une place prépondérante dans le système démocratique canadien. Afin de saisir dans quelle mesure le mouvement LGBTQ+ a intégré la politique partisane au Canada et quelles ont été les réponses des partis politiques à cette mobilisation, il importe de réaliser un état des lieux de cette mobilisation et de la situer temporellement. Le présent chapitre propose donc un survol historique de la mobilisation du mouvement LGBTQ+, allant des années 1960 aux années 1990, qui constitue la genèse de la relation mouvement-partis. Ce faisant, je poursuis l'objectif de mieux comprendre ce qui, dans l'émergence de ce mouvement et dans le choix de ses stratégies, a permis d'apporter des changements dans l'arène partisane et incidemment de mieux saisir ce qui a motivé le positionnement des partis politiques à l'égard du mouvement.

Ma recherche s'appuie sur la littérature existante, un travail historique me permettant de mettre en relief la genèse de la mobilisation LGBTQ+ au Canada. Cette mobilisation prend ancrage et évolue à travers le contexte socio-politique de chacune des décennies qui seront présentées dans ce chapitre. En effet, comme Smith (2009a, p. 31) le souligne, « Political institutions, established in one period, may have important effects on the subsequent period, in ways that were not intended or anticipated at the time ». Mon analyse des interactions entre les partis politiques et le mouvement LGBTQ+, qui couvre la période de

1960¹³ à 2019, est une étude longitudinale qui permet de rendre visibles les changements de trajectoires dans la récente histoire des partis politiques canadiens au regard des enjeux LGBTQ+, en plus de me permettre de lier ces changements aux différentes stratégies de mobilisation dans l'arène partisane. Étudier les débuts de cette relation et incidemment reculer jusqu'aux années 1960 permet à ce chapitre de faire plusieurs démonstrations en regard de la relation mouvement-partis. D'une part, les partis politiques qui sont sur l'échiquier politique avant la décennie 1990 ont déjà un bagage relationnel avec le mouvement LGBTQ+. Certains partis ont la réputation d'être plus ouverts, alors que d'autres semblent plus fermés aux réalités LGBTQ+. D'autre part, le Nouveau Parti démocratique a mis en place une structure de représentation interne des communautés très tôt dans son histoire, laissant ainsi une place plus importante que d'autres partis à ses militant/es issu/es des communautés. Enfin, les communautés LGBTQ+ ont préféré adopter une posture d'opposition à la politique partisane, au moins jusqu'à la fin des années 1970. Par ailleurs, cette approche a démontré ses limites. Les années 1980, avec la naissance de l'organisme Egale, viendront modifier les stratégies du mouvement à l'égard des partis politiques fédéraux.

Il a été mentionné précédemment que trois grands moments différencient les revendications portées par le mouvement LGBTQ+ dans son histoire. Je rappelle que ces moments sont ceux de la décriminalisation, de la protection et de l'égalité juridique (Waaldjik, 2000), alors qu'un quatrième moment se dessine actuellement, soit celui de

¹³ Bien que le mouvement homophile apparait aux États-Unis dans les années 1950, c'est seulement en 1964 au Canada que la première organisation politisée du pays *The Association for Social Knowledge* (ASK) voit le jour.

l'atteinte d'une citoyenneté substantielle (Tremblay et Lapointe, 2016). À ces moments distincts se juxtaposent deux types de revendication qui s'inscrivent plus largement dans la littérature sur les mouvements sociaux: les revendications de nature identitaire (*existence claims*) et les revendications de nature politique (*revendications claims*) (Tilly, 1978, p. 247). Cette distinction conceptuelle que fait Tilly (1978) s'applique particulièrement bien à l'histoire du mouvement LGBTQ+ au Canada et à ses différentes phases de transformations, comme j'en ferai la démonstration dans les prochaines pages. Ainsi, si Farney (2012, p. 67) soutient que ce n'est seulement qu'à partir des années 1990 au Canada que les partis politiques élargissent leurs positions face aux enjeux de la diversité sexuelle, deux questions se posent dès lors: qu'est-ce qui, dans la mobilisation du mouvement, a permis de faire émerger cette ouverture à la diversité sexuelle et en quoi cela nous informe sur la relation mouvement-partis? Afin de répondre à ces questions, mon chapitre se divise en trois sections distinctes, en cohérence avec les changements de décennie de la période à l'étude. Ainsi, la première section se consacre au mouvement homophile (1960 à 1969). La deuxième section, elle, fait l'étude du mouvement des lesbiennes et des gais qui émerge dans les années 1970. Enfin, la troisième section se consacre aux années 1980, qui sont caractérisées par les demandes de protection de l'État en raison de la crise du VIH-Sida.

3.2 Espace temporel de la recherche: explications et justifications

Le choix de débiter l'histoire de la relation entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques au début des années 1960 est motivé par le fait que la mobilisation grandissante de ces communautés émergeant au courant de cette décennie coïncide avec les premières réponses provenant des partis politiques. À cet égard, la fin des années 1960 représente un

tournant pour l'histoire du mouvement LGBTQ+ en Amérique du Nord puisqu'elle est marquée par deux évènements fondateurs: 1) la descente policière de Stonewall à New-York en 1969; 2) la décriminalisation des actes homoérotiques¹⁴ au Canada la même année. Néanmoins, ces évènements, bien que tous deux marquants pour la mobilisation LGBTQ+ en Amérique du Nord, sont distincts à de nombreux égards. En effet, les évènements de Stonewall représentent une réponse négative des forces policières face à l'existence et à la visibilité même de la diversité sexuelle et la pluralité des genres alors que la décriminalisation des actes homoérotiques au Canada représente davantage une réponse positive du gouvernement aux enjeux entourant la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Comme le souligne Kinsman (1996, p. 224), « While grassroots gay and lesbian activists helped get the discussion going, the reform itself was part of a broad political project of the dominant sectors of the Liberal Party and Canadian ruling agencies ».

Ainsi, débiter mon analyse de la relation mouvement-partis au début des années 1960 est justifiée car 1) la fin de cette décennie marque un tournant important pour la mobilisation du mouvement LGBTQ+ en Amérique du Nord, qu'on associe à la naissance du mouvement LGBTQ+ (Smith, 2008, p. 31; Weeks, 2015); 2) elle constitue le premier geste favorable du gouvernement canadien à l'égard de la diversité sexuelle; 3) même si cette

¹⁴ Comme McCutcheon (2019) le souligne dans son article « Histoire de la sexualité : critique de l'hétéronormativité et représentation de la diversité », l'utilisation du concept d'homoérotisme se veut une réponse à l'appel lancé par Alan Bray qui propose d'inclure dans l'analyse des sexualités les phénomènes ou pratiques affectives et non pas uniquement sexuelles; « Bray préconise plutôt d'inclure dans l'analyse les pratiques et les phénomènes affectifs ne résultant pas nécessairement en contacts physiques directs. D'une part, l'approche permet d'éviter de réduire l'expérience affective des partenaires de même sexe à leurs actes sexuels. D'autre part, elle permet de mieux tenir compte des possibles émotionnels entre personnes de même sexe ou de sexe différents » (McCutcheon, 2019, p. 19).

décennie reste définie par une opinion publique qui désapprouve les actes homoérotiques, elle voit également naître au Canada des attitudes plus libérales et « modernes » chez certains universitaires, avocats, politiciens et même certains clergés du pays (Warner, 2002, p. 42) qui permettront à la mobilisation de s'inscrire différemment dans le paysage politique au cours des décennies suivantes et enfin 4) cette période me permet d'observer les balbutiements de projets de loi individuels (*private member's bill*) dans certaines provinces canadiennes en faveur de la diversité sexuelle. Ces mesures provinciales mettront la table pour des actions éventuelles sur la scène fédérale, qui poseront les jalons de la relation à naître entre les partis politiques et le mouvement LGBTQ+ au Canada. Par conséquent, les années 1960 marquent la genèse de la mise à l'agenda politique des enjeux qui touchent la diversité sexuelle et la pluralité des genres.

3.3 Les balbutiements de la mobilisation LGBTQ+ au Canada

3.3.1 Bref retour sur le mouvement homophile au Canada

Au début des années 1940, jusqu'à la décriminalisation à la fin des années 1960, un mouvement émerge en réponse à la pathologisation et la criminalisation des actes homoérotiques – surtout entre hommes – ainsi qu'en réponse à une invisibilisation des actes homoérotiques entre femmes – bien que pathologisées également (Stein, 2012, p. 55). Ce mouvement, qui émerge aux États-Unis et au Canada¹⁵, se nomme le mouvement homophile. Cette nomenclature apparaît en Europe dès 1924 (Jackson, 2015, p. 32), mais deviendra un mouvement organisé seulement à partir des années 1950 en Amérique du

¹⁵ Au même moment, des mouvements homophiles sont documentés en Angleterre, en France, en Allemagne, en Belgique et dans les pays scandinaves (Jackson, 2015, p. 32)

Nord avec la naissance du groupe *Mattachine*¹⁶ et *Daughters of Bilitis* aux États-Unis. Une décennie plus tard au Canada, soit en 1964, c'est *The Association for Social Knowledge* (ASK) qui deviendra la première organisation politisée du pays, militant activement pour l'acceptation sociale des lesbiennes et des gais (Jackson, 2015; Smith, 2008, p. 33; Warner, 2002).

Les chercheur/es qui ont consacré une partie de leurs recherches à l'émergence de ce mouvement le qualifient d'homophile en raison des objectifs de l'époque, ce qui le différencie du mouvement des lesbiennes et des gais des années 1970 et suivantes (Jackson, 2015; Kinsman, 1996; Smith, 2008; Stein, 2012; Warner, 2002). En effet, comme Smith (2008, p. 33) le souligne, « These organizations – usually styled "homophile" – pushed for education about and acceptance of homosexuality, especially in the medical community, hoping that de-pathologization and education would lead to greater social acceptance ». Alors que le contexte social de cette décennie fait de l'homosexualité¹⁷ une maladie, l'avenue la plus prometteuse pour ces organisations est celle de l'éducation sur les réalités lesbiennes et gais, particulièrement dans le monde médical. L'époque est ainsi marquée par une peur collective qui se traduit par un contexte social hostile à la diversité sexuelle.

¹⁶ Il est à noter que la littérature qui explore et théorise la naissance du mouvement LGBTQ+ dans les années 1960, 1970 et 1980 au Canada le fait à partir d'une posture blanche. Peu de recherches ont été effectuées sur la naissance du mouvement LGBTQ+ dans les communautés dites racisées. Cette limite de la littérature est nommée dans les ouvrages de référence de Kinsman (1996) et de Warner (2002) et se retrouve dans la présente thèse également. Retracer l'histoire du mouvement homophile en dépassant cette limite nécessiterait de reconstituer cette histoire, ce qui, en soi, constitue une nouvelle avenue de recherche.

¹⁷ L'homosexualité est un terme qui renvoie à un historique de pathologisation des rapports homoérotiques entre personne de même sexe (et genre). Il est historiquement utilisé par les personnes hétérosexuelles pour désigner les lesbiennes et gais. C'est pourquoi, dans ma thèse, j'évite d'utiliser le terme homosexuel pour parler des lesbiennes et des gais. Par ailleurs, lorsque ce terme est employé, il est remis dans son contexte, c'est-à-dire qu'il relève soit d'une citation, soit d'un contexte politique où c'est le terme qui est spécifiquement utilisé. Pour faciliter la lecture, je n'utilise pas le terme (sic) à chaque fois que le mot homosexuel apparaît dans la thèse.

Si le Canada est aujourd'hui à l'avant-plan pour les lois en faveur de la diversité sexuelle et la pluralité des genres (Knecht, 2011, p. 5), le pays fût néanmoins l'un des premiers endroits en Occident à interpréter la sodomie et la grossière indécence comme des symptômes d'une maladie mentale et ce, dès le début du 20^e siècle (Chenier, 2003, p. 80). Cette pathologisation de l'homosexualité dès le début du siècle culminera en l'élaboration de la *loi sur les psychopathes sexuels criminels* inscrite dans le Code criminel du Canada¹⁸.

Bien que ces décennies soient particulièrement inhospitalières pour la diversité sexuelle et la pluralité des genres, elles caractérisent néanmoins la période homophile et rendra possible l'éclosion du mouvement moderne des lesbiennes et des gais qui constitue une phase de visibilisation de la diversité sexuelle et la pluralité des genres au Canada. Elles rendent également possible un processus d'identification collective par le biais d'organisations ouvertement homophiles. En effet, *Mattachine* et *Daughters of Bilitis* publient des journaux et des infolettres qui sont distribués aux États-Unis, mais également au Canada et même dans certains pays d'Europe dont l'Angleterre (Smith, 2008, p. 33). Ces publications contribuent à créer une sous-culture pour les lesbiennes et les gais (Stein, 2012). Elles constituent également une source d'identification et d'affirmation nécessaire pour entamer certaines pratiques politiques (Kinsman, 1996, p. 228). Par ailleurs, la formation d'un mouvement organisé par l'intermédiaire d'associations reste limitée au

¹⁸ Cette loi, votée en 1948 à l'unanimité par le Parlement répond à une peur grandissante au sein de la société canadienne des crimes à teneur sexuels et du besoin de 1) reconnaître que ces crimes sont différents des autres; 2) légiférer pour protéger les enfants de ces déviances sexuelles. Cette loi brouille ainsi la frontière entre des crimes de nature sexuelle violents et les actes homoérotiques entre adultes consentants. En 1954, une Commission Royale est mise sur pied pour élaborer une procédure de détermination de la peine en regard de cette loi. Elle présupposera la criminalisation de l'homosexualité puisqu'en définissant qui est le dangereux criminel sexuel (*dangerous sex offender*) la Commission citera l'homosexualité en exemple.

pays. Comme le souligne Warner (2002, p.59) l'Association for Social Knowledge (ASK) est l'organisation homophile la plus significative au Canada à ce moment. Formé à Vancouver en 1964, ASK est le groupe qui pavera la voie à la création d'une identité positive pour les gais et lesbiennes du pays alors même que ces derniers voient leurs droits les plus fondamentaux niés par la jurisprudence (Staggenborg, 2011, p. 2).

Si l'existence du mouvement homophile ne suscite pas de prise de position forte de la part des partis politiques de l'époque, l'analyse de leurs programmes électoraux permet tout de même de cerner le type d'obstacles que rencontre le mouvement social au Canada. À titre d'exemple, le Parti Crédit social du Canada soulignera en conclusion de son programme électoral de 1962 que « Social Credit regards the sanctity of the home as fundamental to the preservation of Christian civilization, and the family as the basic unit of Society » (Parti Crédit social du Canada, 1962, p.2). Avant que les partis politiques ne répondent favorablement à ces demandes de reconnaissances, il faudra attendre près de quatre décennies supplémentaires.

3.3.2 Wolfenden Report et Affaire Klippert : les balbutiements d'un éveil politique et une première réponse non concertée

Deux événements marquent des points tournants pour la mise à l'agenda politique des enjeux qui touchent la diversité sexuelle au Canada : 1) le *Wolfenden Report* en Grande-Bretagne qui déclenchera un débat public au Canada et 2) l'arrestation et la condamnation d'Everett Klippert pour grossière indécence qui, elle, donnera lieu à la première réponse favorable d'un parti politique au Canada aux enjeux qui touchent les communautés LGBTQ+.

Le premier évènement qui jette les pierres d'un débat public de nature politique au Canada est celui de la sortie du *Wolfenden Report*. Produit dans les années 1950 en Angleterre, ce rapport est une réponse à un fléau social que l'on associe à la présence du travail du sexe¹⁹ ainsi qu'à d'autres « perversions sexuelles ». La production de ce rapport a eu une incidence sur les discussions entourant les sexualités au Canada puisque sa parution concorde avec des débats entourant les mêmes enjeux ici. Plusieurs recommandations du rapport permettront de mettre la table pour d'éventuelles réponses politiques au Canada, notamment la division publique/privée des sexualités et l'exception de cette division pour l'Armée (Kinsman, 1996, p. 216). L'une des recommandations du *Wolfenden Report* propose ainsi que les actes homoérotiques commis sur la place publique demeurent interdits, mais que ces actes perpétrés entre adultes consentants, qui ont cours dans le privé, sont, eux, exempts de poursuites judiciaires (Kinsman, 1996 p. 223). Bien que cette proposition du rapport souligne également que les actes commis dans le privé devraient nécessiter un suivi médical (plutôt que d'être judiciairisés), elle est considérée par plusieurs comme progressiste et ouvre une première fenêtre de possibilités pour les lesbiennes et les gais. S'il sera ensuite critiqué par le mouvement de libération des gais et des lesbiennes dans les années 1970, le *Wolfenden Report* constitue l'un des fondements juridiques à la décriminalisation de l'homosexualité de Pierre-Elliott Trudeau (Kinsman, 1996, p. 224). Lorsque ce dernier affirme que « L'État n'a rien à faire dans les chambres à coucher de la nation », c'est l'héritage de ce rapport fondateur qu'il porte.

¹⁹ Le terme « travail du sexe » est anachronique. En effet, il est utilisé la première fois dans les années 1980 par les travailleuses du sexe afin de contrer le stigmate entourant leur métier (voir notamment Comte, 2010, p. 426). Le terme prostitution est le terme utilisé dans le *Wolfenden Report*.

Le deuxième évènement qui participe à l'éveil politique face aux discriminations que vivent les lesbiennes et les gais est l'arrestation et la condamnation de Everett Klippert pour grossière indécence, qui culminera à son inscription au registre des délinquants sexuels dangereux par la Cour suprême du Canada, en dépit du fait que ses relations sexuelles et romantiques ont eu lieu dans l'espace privé et ce, avec des partenaires consentants (DeGagne, 2019, p. 203). Dans sa tentative de faire déclarer Klippert comme délinquant sexuel dangereux, l'État fera la démonstration du caractère « maladif » de l'homosexualité du détenu, et du manque de volonté de la part de ce dernier d'agir pour guérir de cette maladie. Néanmoins, la défense soutiendra l'argument du consentement et l'absence de danger pour autrui. Cependant, cet argument ne fera pas le poids contre les arguments de la Couronne pour deux des trois juges de la Cour suprême du Canada. Klippert sera ainsi le premier gai à faire partie de la liste des délinquants sexuels dangereux dont il sera reconnu coupable le 9 mars 1966. Sa présence sur cette liste servira de barème pour faire état de la menace à la sécurité que représentent à cette époque les gais et les lesbiennes du pays. Il fut condamné à une détention préventive, c'est-à-dire à durée indéfinie, ce qui s'apparentait donc à une sentence de prison à vie.

L'affaire Klippert au Canada jouera un rôle central dans les démarches politiques menant à la décriminalisation des actes homoérotiques entre hommes et entre femmes (Kinsman, 1996, p. 257). Sur cette affaire en particulier, le Nouveau Parti démocratique (NPD) sera le premier parti politique à prendre position pour soutenir les droits des gais et des

lesbiennes (DeGagne, 2019)²⁰. C'est également, selon DeGagne (2019, p. 203), ce qui va conduire aux balbutiements des premières interactions entre ce parti politique et le mouvement LGBTQ+. Il faudra toutefois attendre 1997 pour qu'un enjeu concernant la diversité sexuelle s'inscrive explicitement dans le programme politique de ce parti (du moins au niveau fédéral), soit quatre ans après le Parti libéral du Canada qui sera le premier parti à prendre un engagement dans sa plateforme électorale en 1993. La totale absence de mention des gais et des lesbiennes et des enjeux les concernant dans les plateformes électorales, tous partis politiques confondus, surprend en comparaison avec les États-Unis où l'on observe des prises de position claires sur ces enjeux dans les plateformes des partis depuis la fin des années 1960²¹, démontrant ainsi le caractère polarisant que revêt la diversité sexuelle dans la société américaine (Carr et al. 2016, p. 22). Par conséquent, si les partis politiques fédéraux au Canada tardent, en comparaison avec leurs homologues américains, à discuter des enjeux touchant la diversité sexuelle et la pluralité des genres dans leurs plateformes et, incidemment à en faire un objet clair de concurrence électorale, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne répondent pas aux mobilisations LGBTQ+.

3.3.3 Stratégies du mouvement homophile et obstacles rencontrés

Le mouvement homophile, qui se fera remplacer par le mouvement des gais et des lesbiennes à la fin des années 1960 et au début des années 1970, trace la voix à la création

²⁰ En effet, c'est sous la bannière du NPD, grâce à l'initiative de son chef de l'époque Tommy Douglas, qu'au lendemain de la décision de la Cour Suprême, cette affaire sera mentionnée dans l'enceinte du Parlement pour justifier une réforme du code criminel. C'est la première initiative de nature politique au pays en faveur des communautés LG.

²¹ L'étude de Carr et al. (2016, p. 22) quantifie l'espace occupé par les enjeux qui définissent le *cultural war* aux États-Unis (associé aux droits des gais et des lesbiennes et le droit à l'avortement) dans les plateformes électorales. Ils ont recensé une moyenne d'occupation pour ces enjeux dans les plateformes variant entre 2 et 4 %.

d'une identité collective fondée sur des expériences de vie similaires entre des individus que la société pathologise et criminalise.

En faisant référence à la typologie des stratégies de mobilisation de Young (2000, p.11) on constate que les stratégies du mouvement homophile ne peuvent être caractérisées à travers le prisme de ses interactions avec les partis politiques. Par ailleurs, cela ne signifie pas que le mouvement homophile ne fait pas preuve de stratégies, mais simplement que les stratégies utilisées ne ciblent pas une interaction avec les partis politiques. Une caractéristique qui distingue cette période de celle à l'étude (post 1990). Comme Staggenborg (2011, p. 182) le souligne: « Before the rise of gay liberation movements, gay men and lesbians endured a great deal of repression and few obvious political opportunities, but cultural changes accompanying the protest cycle of the 1960s created greater public space for sexual minorities ».

L'une des caractéristiques intéressantes de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada est que sa genèse relève davantage d'initiatives politiques que d'un réel échange. En effet, bien que le mouvement homophile était un mouvement organisé au Canada, le changement législatif au niveau du Code criminel et les débats politiques entourant la diversité sexuelle ont surtout été insufflés par l'opinion publique et le contexte socio-politique de l'époque. Lorsque ASK fût créée en 1964, les réformes législatives et l'influence politique exercée sur Ottawa étaient des objectifs lointains pour l'organisation (Kinsman, 1996, p. 240). Bien que les stratégies principales de cet acteur du mouvement mobilisaient une plus grande éducation et une sensibilisation aux réalités LG afin de

susciter des discussions, notamment dans le milieu médical et de l'enseignement, ASK tentait tout de même de pousser pour des réformes de type *Wolfenden* (Kinsman, 1996: 241). C'est également le cas pour le projet de loi Omnibus en 1969 dans lequel l'homosexualité fût décriminalisée au Canada et qui marque le premier pas vers une libéralisation du traitement de l'État à l'égard de la diversité sexuelle. Moment historique pour les personnes de la diversité sexuelle, la loi a été passée sans qu'il y ait d'importantes controverses dans l'opinion publique (Rayside, 1998, p. 109).

Le dépôt d'un projet de loi pour décriminaliser l'homosexualité provient cependant d'une initiative politique davantage que de la mobilisation d'un mouvement social, bien qu'on ne puisse exclure la militance homophile de l'équation. Ainsi, la première réponse positive du Parti libéral du Canada à l'égard des enjeux touchant la diversité sexuelle, n'est pas une réponse à la mobilisation du mouvement de l'époque. Pour Kimmel et Robinson (2001, p. 65), la décision de légiférer sur la question de la décriminalisation de l'homosexualité s'inscrit dans un changement discursif passant d'un acte criminel à une pathologie (en cohérence avec ce qui a été présenté plus tôt dans ce chapitre). Ils soutiennent que c'est une « reconceptualisation de la vision juridico-pénale de l'homosexualité vers une conception médico-scientifique » (Kimmel et Robinson, 2001, p. 65) qui aura un impact sur l'éventuelle décriminalisation. Pour le Parti libéral de l'époque, la loi Omnibus s'inscrit dans cette libéralisation des pratiques qui se justifie par ce dessein de justice sociale. Elle s'inscrit également par cette volonté de dissocier l'État (et la sphère publique) de la sphère privée (Brooke, 2019, p.181).

Même si ce débat ne mène pas à une polarisation comme aux États-Unis, l'enjeu n'est pas unanime auprès des partis politiques canadiens. En effet, le débat public qui a eu lieu lors de la décennie 1960 au Canada, d'abord avec le dépôt du *Wolfenden Report* en Grande-Bretagne, ensuite avec la mise sur pied de la Commission royale du Canada et enfin, avec la condamnation de M. Klippert comme délinquant sexuel dangereux, culminant avec le dépôt d'un projet de loi omnibus sur les actes criminels pour décriminaliser l'homosexualité, a donné une forme d'élan aux conservateur/ices sociaux du pays. Alors que le Nouveau Parti démocratique et le Parti libéral du Canada (qui proposait la réforme législative) se sont positionnés en faveur du projet de loi (bien que, comme je l'ai mentionné, leurs discours étaient pathologisant), le Parti Crédit social du Canada ainsi que certains Conservateurs ont constitué une opposition forte au projet de loi (Kinsman, 1996, p. 268). La peur de voir la société canadienne menacée par les gais et les lesbiennes et plus spécifiquement la peur de l'effritement du modèle de la famille traditionnelle, ainsi que les croyances religieuses ont motivé le Parti Crédit social du Canada à faire de l'obstruction parlementaire (*filibuster*) avec l'aide de certains conservateurs en Chambre (notamment l'ancien Premier ministre John Diefenbaker) face au projet de loi (Warner, 2002, p. 48).

Ce positionnement en « deux camps », soit celui du NPD et du PLC en faveur du projet de loi et celui du Parti Crédit social du Canada et des Conservateurs en défaveur, constituera un héritage pour ces partis et teintera pour les décennies suivantes la relation qu'ils développeront avec le mouvement LGBTQ+. En effet, si ces réponses des partis politiques aux enjeux LGBTQ+ ne proviennent pas, du moins pas directement, de la mobilisation du mouvement homophile, elles s'expliquent en partie par l'idéologie des partis. Bien que

l'échiquier politique se modifiera au Canada (avec la création de l'Alliance canadienne, la mort du Parti Crédit social du Canada, la création du Parti conservateur du Canada ainsi que celle du Bloc Québécois), le positionnement idéologique de ces partis constitue un pan d'explications aux réponses de ces derniers au mouvement social, du moins pour les premières décennies à l'étude. Par ailleurs, rappelons également que comme Smith (2008, p. 54) le souligne, le mode de fonctionnement parlementaire au Canada explique la facilité avec laquelle le gouvernement a été en mesure de faire passer sa loi et ce pour deux raisons : 1) le gouvernement libéral jouissait d'une majorité parlementaire et pouvait donc faire passer ses projets de loi sans trop de difficultés puisque une majorité de député/es élu/es sous sa bannière composait la Chambre; 2) le gouvernement libéral n'avait pas à négocier avec les provinces sur cette question, puisqu'il légiférait strictement dans son champ de compétence. Ainsi, l'institution parlementaire canadienne avec son mode de fonctionnement est également un facteur à considérer dans la relation mouvement-partis, puisque les partis politiques sont assujettis aux règles de cette institution politique. Elle dicte notamment ce qui est possible de faire et oblige un jeu politique qui diffère en fonction de sa composition (majoritaire ou minoritaire).

Par conséquent, les années 1950 et 1960 marquent à la fois l'émergence d'un mouvement organisé pour la diversité sexuelle au pays, soit le mouvement homophile, mais également un virage dans les mœurs et les valeurs de la société canadienne. Cette amorce de modernité obligera les partis politiques dès les années 1970 à adresser les enjeux de diversités, d'abord linguistique (surtout induit par la présence de plus en plus accrue d'un mouvement nationaliste québécois qui gagnera en popularité au cours des prochaines décennies), mais

qui aura une incidence sur d'autres formes de diversités, dont celle qui nous intéresse dans la présente recherche soit celle de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.

3.4 Les années 1970 et la naissance de stratégies politiques clairement énoncées

Les années 1970 à 1980 représentent une période florissante pour les mouvements sociaux en Amérique du Nord et cela inclut la diversité sexuelle. Si l'échiquier politique durant cette décennie est relativement stable, en ce sens où aucun nouveau parti politique ne fait son apparition à Ottawa, sur les enjeux de gestion de la diversité, une joute partisane prendra place et la diversité sexuelle en retirera à la fois certains bénéfices, mais en subira également les contre-coups. Qui plus est, cette période marque à la fois la disparation éventuelle du mouvement homophile et la naissance du mouvement des gais et des lesbiennes. Ce nouveau mouvement sera très actif dans les années 1970 et les suivantes et mettra notamment sur pied des stratégies qui perdureront dans le temps et qui auront une incidence sur les partis politiques²².

3.4.1 Naissance du mouvement des lesbiennes et des gais

Avec l'adoption du projet de loi Omnibus de Trudeau décriminalisant les actes homoérotiques entre personne de même sexe, le répertoire d'actions collectives du mouvement a changé en même temps que les opportunités politiques. D'une part, la décriminalisation a permis au mouvement d'être davantage proactif (c'est-à-dire de pouvoir déterminer son propre agenda politique) plutôt que principalement réactif (en se

²² Je réfère ici à la stratégie du *coming out* ainsi qu'à l'utilisation des tribunaux.

mobilisant en réaction à des raids dans des bars ou autres formes de répressions²³). D'autre part, les années 1970 à 1980 sont marquées par la naissance du mouvement des lesbiennes et des gais, mais également par la formation de quelques regroupements homophiles, d'une durée de vie relativement courte, cependant (Kinsman, 1987, p. 181). Pour l'étude de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada, les années 1970 marquent surtout le début d'interactions directes entre nos deux objets d'études. La volonté de Pierre Elliott Trudeau d'inscrire ses politiques « dans la modernité » est en adéquation avec les nombreux changements sociaux de l'époque qui concordent avec l'émergence des nouveaux mouvements sociaux.

La particularité de ces nouveaux mouvements sociaux, dont le mouvement LGBTQ+ fait partie, est qu'ils « ne cherchent pas seulement à faire pression sur les autorités politiques afin qu'elles interviennent dans de nouveaux secteurs d'activités jusque-là non touchés par des interventions gouvernementales. Plus fondamentalement, ils cherchent à provoquer un changement des mentalités, une transformation importante au niveau des valeurs » (Pelletier et Guérin, 1998, p. 320) C'est précisément à la jonction entre les pressions politiques, dans un objectif de modifications législatives et de mise sur pied de politiques publiques, et entre les actions non-étatiques, dans un objectif de transformation sociale profonde, que le mouvement des lesbiennes et des gais de l'époque se déploie. En effet, les

²³ Il est à noter que les mobilisations face aux répressions policières se sont poursuivies à travers le temps et l'espace au Canada puisque que, sous prétexte de grossière indécence, les bars, les saunas et autres lieux publics fréquentés par les gais, les lesbiennes, les bi-sexuel/les et les personnes trans continuaient d'être la cible de répression policière partout au pays. Le mouvement continuera d'être réactif aux multiples répressions dont il est l'objet. Bien qu'il soit, à partir des années 1970, en mesure d'être proactif (ce qui n'était pas possible avant la décriminalisation), il demeurera réactif aux oppressions. La proactivité n'annule pas la réactivité. Elle s'ajoute aux possibilités. Pour en connaître davantage sur cette répression, se référer au livre *The Canadian War on Queers* de Gary Kinsman et Patrizia Gentile (2010).

événements de Stonewall aux États-Unis, qui ont fait écho au Canada, de par leur importance, ont agi comme un catalyseur pour les gais et les lesbiennes du pays. « That event was a shift, so in the early 70's, that's when it became political, in the sense of having politicians having to respond » (entrevue, 11 décembre, 2020). Pour reprendre les mots de Weeks (2015):

Gay liberation was first and foremost an assertion of a new collective consciousness, focused on a radical new subjectivity and sense of identity. To be a homosexual in our society Dennis Altman argued, is “to be constantly aware that one bears a stigma” (Altman, 2012, p. 20). Gay liberation represented for this generation a quest for a new identity which rejected the prejudices, stereotypes, discriminations and (in a decisive new formulation) “social oppression” that had characterized homosexual life for generations (Weeks, 2015, p. 45).

3.4.2 *Le coming out comme stratégie politique*

Le mouvement des années 1970 est un mouvement qui se crée autour d'un sentiment d'appartenance collectif, une identité propre porteuse de mobilisation et d'émancipation. En ce sens, le *coming out* devient rapidement une composante centrale des stratégies du mouvement. Le *coming out* offre de la visibilité, non seulement au mouvement lui-même, mais également aux individus permettant à celles et ceux vivant dans l'ombre de prendre conscience qu'ils et elles ne sont pas seules. Comme Weeks (2015) le souligne:

For over a hundred years homosexually inclined individual men and women had been painfully building up a sense of self around their sexual and emotional needs and desires, but despite the existence of networks, subcultures, friendship circles and embryonic social facilities, it had been essentially a small-scale, often indeed, an individual struggle, marked by fear of the law, religious prejudice, medical ignorance, and a great deal of internalized self-hatred – what gay liberation began to describe as “self-oppression” (Weeks, 2015, p. 47).

La stratégie du *coming out* « out of the closet and into the streets » (Weeks, 2015, p. 47) aura un impact direct sur les partis politiques, non seulement comme stratégie de

mobilisation permettant de faire des demandes aux partis politiques par la force du nombre (et de la colère engendrée par les injustices et la répression), mais également par le fait que certains partis politiques auront au sein de leur propre instance des partisan/es qui feront leur *coming out* au cours de cette décennie. Non seulement ils/elles requerront que leurs identités soient reconnues, mais ils/elles se réuniront sur la base de celle-ci jusqu'à créer leurs propres caucus gais internes au parti. Qui plus est, comme il sera abordé dans la prochaine section sur les années 1980, un premier élu fera éventuellement son *coming out* sur la Colline parlementaire et par cet acte, pavera non seulement la voix des élu/es LG à Ottawa, mais forcera, par son geste, sa présence et ses prises de position en faveur de sa communauté, les partis politiques à se positionner (j'y reviendrai).

Par conséquent, la stratégie du *coming out* dans les années 1970 aura un effet indélébile sur les partis politiques canadiens, sur leurs prises de positions face aux enjeux qui touchent la diversité sexuelle et sur la relation qu'ils développeront à la fois avec le mouvement, mais également avec leur électorat. La stratégie du *coming out*, surtout celle du mouvement de libération « out of the closet and into the streets », n'avait pas comme objectif les changements internes des partis politiques, mais voyait le *coming out* comme un acte politique en soi. Une stratégie qui aura des effets sur la relation mouvement-partis lors des décennies suivantes et qui s'inscrit dans cette mouvance des nouveaux mouvements sociaux où l'identité est au cœur des revendications.

3.4.3 L'appel à l'engagement politique

Alors que le mouvement de libération sexuelle continue à occuper l'espace public, à revendiquer de nouvelles configurations sexuelles et amoureuses en dehors des schèmes traditionnels familiaux hétérosexuels, un mouvement que l'on qualifie de libéral²⁴ évolue dans le même espace-temps et est plus enclin à transiger avec les partis politiques. Cette tendance à accorder davantage d'attention à la politique électorale se fait dans un objectif de réforme du système. Au même moment, un mouvement similaire aux États-Unis utilise également des arguments électoraux pour faire valoir la légitimité de son existence. Alors que le mouvement des droits civiques aux États-Unis marque la décennie 1970, le mouvement des lesbiennes et des gais de l'autre côté de la frontière se perçoit de plus en plus comme un électorat potentiellement attractif pour les partis politiques (surtout de gauche) et arriment leurs efforts aux fenêtres d'opportunités politiques (Stein, 2012, p. 107). Tout comme les événements de Stonewall ont eu des répercussions de notre côté de la frontière, cette tendance électoraliste du mouvement des gais et des lesbiennes influence également les stratégies mises en place pour obtenir davantage d'égalité et de droits.

Une première organisation pancanadienne se forme ainsi au pays pour interpeller directement les élu/es et le gouvernement fédéral et leur fournir une liste de demandes politiques par le biais d'une manifestation sur la Colline parlementaire. *The August 28th Gay Day Committee* (1971), formé de douze lesbiennes et gais, soumet alors une liste de demandes politiques aux élu/es de la Colline dont certaines d'entre elles feront l'objet d'appui politique. Quatre demandes furent présentés aux parlementaires avec comme

²⁴ On qualifie ce mouvement de libéral, mais également d'institutionnaliste et/ou de réformiste.

titre « *We Demand* » nommément : 1) la réforme du Code Criminel en regard des délits sexuels (sexual offences); 2) la fin des discriminations dans le secteur de l'emploi en entreprise privée et du logement; 3) la possibilité pour les lesbiennes et les gais d'être engagés et éligibles aux promotions et ce, à tous les niveaux dans le secteur public au palier fédéral; 4) l'abolition de l'interdiction pour les lesbiennes et les gais de servir dans l'armée et au sein de la police montée du Canada (*Royal Canadian Mounted Police*) (Warner, 2002, p.76). Ces demandes expressément formulées aux politicien/nes trouveront appui en la seule personne du député Svend Robinson sous la bannière du Nouveau Parti démocratique plusieurs années plus tard. Par ailleurs, ces demandes restèrent lettres mortes.

En 1972, l'engagement politique et les tentatives d'interactions de ce mouvement social avec les partis politiques commencent, elles, à prendre forme. Incidemment, les années 1970 marquent la venue sur la scène politique (tout palier confondu) d'hommes qui feront campagne et se feront élire sous la présomption de leur hétérosexualité et qui feront plus tard leur *coming out*, à compter de la fin des années 1980 et les suivantes. Par conséquent, les années 1970 et les années 1980 sont davantage marquées par une perspective de *bottom up*, soit que les revendications et les demandes pour un changement proviennent de la société civile. Les partis politiques fédéraux sont alors en réaction à ces demandes, mais ne sont pas proactifs face aux enjeux de discriminations vécues par les citoyen/nes qui s'identifient dans le spectre de la diversité sexuelle. Le contexte social de l'époque, particulièrement hostile à la diversité sexuelle, explique en partie cette posture réactive des partis politiques.

En 1972, une première coalition pancanadienne voit le jour : *The National Gay Election Coalition* (NGEC). L'objectif de cette coalition est de sensibiliser les candidat/es de

l'ensemble des partis politiques, notamment en participant aux différents rassemblements électoraux et en ciblant leurs interventions sur les enjeux qui touchent la diversité sexuelle. Seize organisations dans cinq provinces se mobiliseront sous la supervision du *Toronto Gay Actions* et tenteront d'inviter les partis à prendre position sur les enjeux de la diversité sexuelle. Deux leaders fédéraux de l'époque, respectivement Pierre E. Trudeau du Parti libéral du Canada ainsi que Robery Stanfield du Parti conservateur du Canada, répondront à cette initiative. Trudeau soulignera que les changements légaux devront attendre une opinion publique plus clémente alors que Stanfield rejettera les demandes de la façon suivante : « I just have to tell you frankly, very bluntly, that I want to leave the laws where they are » (Warner, 2002, p. 76). Ici ce sont deux facteurs structurant la réponse des partis politiques à la mobilisation LGBTQ+ qui sont à l'œuvre : 1) dans le cas du Parti libéral de l'époque, cette déclaration de Trudeau démontre que le parti est sensible à la notion d'électeur médian tel que présenté au chapitre deux comme un facteur structurant la réponse des partis politiques de cadre aux demandes en provenance du mouvement LGBTQ+. Cette décennie tend donc à confirmer la théorie de Lehrer (2012), au moins pour le Parti libéral. 2) Dans le cas du Parti progressiste-conservateur, c'est davantage le facteur idéologique qui influe sur la réactivité du parti politique à ce moment de son histoire.

La présence du NGEC est le point de départ d'initiatives pancanadiennes qui interpellent directement les partis politiques et ce, dans le contexte spécifique d'une élection. Smith (1999, p. 59) souligne que

These groups came together over a civil rights agenda in the belief that antidiscrimination measures would unite the diverse gay and lesbian communities across Canada. The NGEC's 1974 campaign presented a common program of demands to the public and circulated a questionnaire on gay issues to candidates. As the activists involved pointed out, founding the NGEC's was the first time gay

organizations across the country worked out a common program to present to the Canadian public and worked together in an organized manner to bring this program before the candidates. The coalition prepared and presented a brief to MPs called *Homosexuals: a minority without rights* (Smith, 1999, p. 59).

En dépit de l'absence de réponse positive des partis politiques, le NGEC persévère dans sa tentative d'interpeller les partis politiques, cette fois par le biais de la National Gay Rights Coalition (NGRC) créée en 1975 comme une organisation civile officielle. Deux objectifs principaux motivent l'organisation. Le premier objectif est l'élimination de toute forme de législation fédérale qui autorise ou encourage la discrimination contre les lesbiennes et les gais. Le deuxième objectif est l'adoption et la mise sur pied de lois garantissant des droits pour les lesbiennes et les gais (Smith, 1999, p. 58). Cette demande concorde avec une discrimination explicite et soutenue de la fonction publique fédérale à l'égard des lesbiennes et des gais où « jusque dans les années 1980, à Ottawa, tout fonctionnaire politique d'importance devait se soumettre à une enquête de sécurité qui déterminait, entre autres, s'il était homosexuel. Dans l'affirmative, le Bureau du Conseil Privé pouvait recommander au ministre responsable de ne pas embaucher le postulant » (Larocque, 2005, p. 19). Comme la dernière citation l'indique, en dépit de la demande spécifique de la NGRC, aucune mesure n'est mise de l'avant pour mettre fin à la discrimination dans la fonction publique fédérale avant les années 1980. Qui plus est, aucune loi, du moins au palier fédéral²⁵, ne protège explicitement les lesbiennes et les gais contre les discriminations.

²⁵ Le palier provincial soit celui du Québec adopta sa propre Charte Québécoise des droits et libertés en 1977 qui interdisait explicitement de discriminer sur la base de l'orientation sexuelle. Une première au pays.

3.4.4 Une première main tendue au mouvement social

La NGRC fait du NPD la cible de ses mobilisations politiques puisque c'est ce parti qui se montre le plus réceptif à l'égard des communautés lesbiennes et gais de l'époque (Smith, 1999, p. 59). La stratégie de cibler le NPD prioritairement à la recherche de support d'un parti politique fédéral n'est pas étranger au fait que déjà, à l'époque, le parti a la réputation d'être près des mouvements sociaux. L'élection de Ed Broadbent à titre de chef du parti marque, de plus, un changement de ton du NPD face à la diversité sexuelle, puisque ce dernier commence à s'entretenir avec différents groupes minoritaires, notamment, mais non exclusivement, les lesbiennes et les gais (DeGagne, 2019, p. 204). Ceci dit, les priorités de Broadbent durant ses quatorze années en tant que chef du NPD au niveau fédéral demeureront l'économie et les enjeux touchant les travailleurs.

Par ailleurs, puisque le NPD est une fédération de partis socio-démocratiques, comme le faisait remarquer un de mes interviewé/es (Raoul Gébert, entrevue, 11 décembre, 2020) et que seul le Québec n'est pas affilié avec le NPD fédéral, au contraire des neuf autres provinces, la création d'un caucus gai au sein même du NPD en Ontario aura un impact sur le palier fédéral. En effet, en 1975²⁶, moins d'une dizaine de personnes se réunissent pour former un caucus gai au sein du NPD en Ontario. C'est une première au pays. Ce caucus est accueilli de manière mitigée au sein même du NPD (John Campey, entrevue, 20 novembre, 2020). C'est la première fois au pays qu'un parti politique intègre au sein de sa structure une faction militante gai. Comme un de ses militants nous le faisait remarquer,

²⁶ The ArQuives, Canada' LGBTQ2 Archives, Toronto, archives du NPD.

bien que le caucus, à cette époque, avait une volonté d'inclusion, il était demeuré majoritairement gai:

(We) did everything we could to, you know, to involve lesbians in the group, but again, it was always, it was a real challenge to get a critical mass and to also, and in hindsight right, you know with 40 years of, of experience of micro aggressions and how women, sort of feel in situations like that to some degree we were pretty oblivious (John Campey, entrevue, 20 novembre, 2020).

L'objectif premier de cette nouvelle structure militante, sa raison d'être initiale, était d'obliger le parti à inclure l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination dans la Charte des droits humains de l'Ontario (*Human rights code*) (John Campey, entrevue, 20 novembre, 2020). Son second objectif était plus large:

To make that link between sort of the, the lesbian and gay community and the gay liberation movement and the party, sort of to see, you know, if there's always been that tension in the NDP you know. Is it a movement or a correctional movement or is it a political party? I think at that point almost all of us who were involved approached it very much from, this is a strand of the movement, that we want to build solidarity and links across with other, with other movements, and be sort of part of, supporting each other in our respective struggles and doing it within the framework of a party (John Campey, entrevue, 20 novembre, 2020).

Après des mois de lobbying interne le NPD a finalement voté à 234 contre 189 une résolution relativement modifiée de celle initialement soumise en faveur de l'inclusion de l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination dans le *Ontario Human Rights Code*. Cependant, la première version de la résolution incluait des demandes plus nombreuses et spécifiques qui n'ont pas été retenues dans la dernière mouture de la résolution²⁷.

²⁷ Voici ce que contenait la première mouture: « guaranteeing a balanced presentation of sexual orientation in sex education programs; guaranteed Medicare coverage to gay couples; guarantees of equal treatment for homosexuals in public housing; an end to discrimination against homosexuals in the provincial public service; and a guarantee that homosexuality would no longer be considered a factor in cases of child adoption or child custody. (McLeod, 2016, p. 41)

La création de ce caucus au sein du NPD de l'Ontario était une initiative provinciale et sans lien avec le palier fédéral (John Campey, entrevue, 20 novembre, 2020). Par ailleurs, cette nouvelle instance interne du NPD provincial a eu comme effet la création de pareille instance au sein de la même bannière, soit celui du Nouveau Parti démocratique, mais dans d'autres provinces et d'autres paliers. Par conséquent, en 1977 à Winnipeg au Manitoba, lors de la Convention annuelle tenue du 30 juin au 3 juillet, le NPD de Broadbent adopta une résolution supportant les droits des gais et des lesbiennes et acceptant comme une politique du parti les demandes jugées « de base » en matière de droits civiques du NGRC et ce, moins d'un an après que Broadbent ait dit ouvertement, dans une édition du *Journal Macleans* de 1976, qu'il n'avait pas l'intention de se laisser distraire par des enjeux minoritaires à la mode (DeGagne, 2019, p. 204).

C'est le caucus gai du Manitoba, plus précisément de Winnipeg, qui a coordonné les efforts pour faire passer ces résolutions à la convention annuelle (McLeod, 2016, p.151). Cette instance gaie interne au NPD permettait aux militants de concilier deux aspects de leurs militances. À cet effet, un des militants de l'époque au sein du caucus gai de l'Ontario mentionnait que « It was really, you know, sort of determining my own identity, that's who, at the time I would say, I'm a New Democrat first, and then gay second. In retrospect that was really wrong (laughing) » (John Campey, entrevue, 20 novembre, 2020).

Cette façon de se concevoir politiquement permettra une forme de double militance à la fois au sein du parti politique, mais également au sein du mouvement. En effet, un des membres fondateurs du caucus gai du NPD de l'époque écrivait sporadiquement dans le journal canadien de libération sexuelle *The Body Politic*. Certains de ses écrits permettaient de tenir informé/es les lecteur/ices sur les prises de positions favorables du NPD en regard

des enjeux qui touchaient la diversité sexuelle. Il dira d'ailleurs: « I was an active public gay person, however, more than that with the NDP you know » (entrevue, 11 décembre, 2020). Ainsi, déjà dans les années 1970, bien que la frontière demeurât très poreuse entre le mouvement social et les partis politiques (tous paliers confondus), notamment parce que certains élu/es de différents partis ne lésinaient pas sur les insultes face à l'existence même des personnes de la diversité sexuelle, certains militant/es faisaient le pari de l'engagement politique au sein d'institutions traditionnelles. Cette proximité nouvelle entre le NPD et le mouvement s'explique par la littérature qui souligne que ce sont les partis dits de gauches qui, dans les années 1970, étaient les « alliés traditionnels » des mouvements sociaux; « Indeed although different social movement groups may have different partisan affiliations, they tended to have stronger affinities with the left wing of political spectrum » (Piccio, 2019, p. 67).

Ainsi, ce que les années 1970 nous permettent de saisir en termes de relation mouvement-parti, c'est que la création de ces instances internes aux partis politiques, du moins au NPD, a eu comme effet de générer des réponses positives aux demandes du mouvement par le biais de résolutions et conséquemment, d'engagements politiques. Les années subséquentes feront la preuve que ce ne sont pas les instances à elles seules qui modulent la relation mouvement-partis, car mes entrevues démontrent que la présence d'acteur/ices clés au sein des partis, soit par le biais de député/es du caucus ou du personnel politique *out*, génère également des prises de position de la part des partis politiques, en plus d'avoir un impact direct sur l'agenda politique en regard de ces enjeux.

3.5 Les années 1980 : crise du VIH-SIDA et changement au paysage partisan

Les années 1980 constituent une décennie de grands bouleversements. Elles sont marquées par la pandémie du VIH-SIDA. Une pandémie qui va décimer une partie des communautés en Amérique du Nord et au Canada, qui va ostraciser les populations touchées et qui va affaiblir le mouvement en nombre. Elles sont aussi marquées par une haine certaine à l'égard des communautés qui traversent la sphère politique – comme j'en ferai la démonstration. Enfin, ces années sombres sont parallèlement aussi celles de nouvelles perspectives pour le mouvement qui modifiera sa stratégie, passant d'un mouvement de libération à un mouvement de droits. Par conséquent, aux fins de la thèse, j'ai identifié trois événements structurants pour la relation mouvement-partis dans les années 1980 qui sont à même d'aider à comprendre comment cette relation a évolué dans le temps et dans l'espace: 1) le rapatriement de la Constitution canadienne, qui permettra la mise sur pied de la Charte canadienne des droits et libertés (un événement très documenté pour son incidence sur les minorités au Canada); 2) la crise du VIH-SIDA; 3) le *coming out* du premier élu gai au palier fédéral, soit celui du député Svend Robinson sous la bannière du NPD. Ces événements marquants s'inscrivent dans une chronologie que je détaillerai dans les prochaines pages.

3.5.1 Scène partisane: changement sur l'échiquier politique

Les années 1980 débutent avec un changement important sur la scène politique fédérale soit la modification de l'échiquier politique. En effet, alors que la scène fédérale se caractérisait jusqu'ici par la présence de quatre partis politiques représentés à la Chambre des communes, le résultat de l'élection générale de 1980 changera la donne pour

l'ensemble de la décennie²⁸. Avec seulement six sièges à la Chambre des Communes en 1979, le Parti Crédit social du Canada ne parviendra pas à renouveler la confiance des électeur/ices à son endroit et perdra l'ensemble des circonscriptions restantes à l'élection de 1980. Qui plus est, le parti ne sera pas en mesure de se relever de cette cuisante défaite et finira par disparaître officiellement du paysage politique canadien en 1993 sans avoir jamais réussi à obtenir plus de 2% au suffrage. Sa disparition du paysage politique n'aura pas d'incidence négative pour la diversité sexuelle de l'époque puisque ce parti, profondément attaché aux valeurs religieuses²⁹, avait déjà fait montre d'une forte opposition aux avancées législatives en faveur de la diversité sexuelle³⁰. Ce faisant, les années 1980 sont caractérisées par l'alternance au pouvoir du Parti libéral du Canada et du Parti progressiste-conservateur qui jonglent tous les deux avec des positions mitigées à l'égard de la diversité sexuelle au sein de leurs propres instances:

In 1980's the Conservative shifted toward the neoliberal right, embracing free trade with the United States, deregulation, and (in rhetoric more than practice) cutbacks in social spending (...) the liberals have at times represented a center-left-reformist alternative, but have always brokered a wide range of regional and ideological interests. On balance, in recent years they have shifted toward the neoliberal positioning of their Conservative predecessors in government, although on questions of gender, race, and sexuality the Liberals gave fewer morally right-wing MPs than the Conservative (Rayside, 1998, p. 108).

La place du deuxième groupe d'opposition officielle sera elle occupée par le Nouveau Parti

²⁸ En effet, il faudra attendre l'élection générale de 1993 pour que l'échiquier se modifie à nouveau avec la naissance du Bloc Québécois et du Parti réformiste.

²⁹ À titre d'exemple, le programme électoral de 1974 du Parti Crédit social du Canada est guidé par quatre principes, tels que formulés par le parti. Le premier principe se lit comme suit : « Puisque l'homme est une créature divine douée d'une âme, il a des droits indéniables vis-à-vis des biens spirituels et temporels, et ceux-ci doivent être respectés et sauvegardés intégralement » (Parti Crédit social du Canada, 1974, p. 3).

³⁰ Tel que démontré précédemment en ce qui a trait au projet de loi Omnibus de P.E Trudeau qui décriminalise les actes homoérotiques entre personne de même sexe.

démocratique sous la chefferie d'Ed Broadbent pour l'ensemble de la décennie. Incidemment, ce sont ces trois partis politiques qui seront à l'étude pour les années 1980. Si le NPD a continué à consolider sa relation avec le mouvement LGBTQ+ de l'époque, les réponses du Parti libéral et du Parti progressiste-conservateur elles, seront moins cohérentes.

L'élection de 1980 ramène au pouvoir le Parti libéral de Pierre Elliot Trudeau après un intermède de seulement un an au poste d'opposition officielle face au Parti progressiste-conservateur sous la chefferie de Joe Clark. Les ambitions de Trudeau et sa volonté à l'égard de la Charte concorde avec un mouvement LGBTQ+ plus important que dans les années 1970 et plus expérimenté (Smith, 1999, p. 67). Ainsi, les années 1980 succèdent à l'appel au *coming out* du mouvement de libération de la décennie 1970 et comptent ainsi un mouvement plus important en nombre, concentré dans certains des grands centres urbains canadiens et davantage organisé politiquement. Un participant à cette étude me soulignait en entrevue :

It's kind of like when AIDS happened, you know. Everybody realized: we have to come out, we have to come out. Everybody in the community has to come out. You have to show them that the people who were dying, the people whom they love are actually gay and lesbian. You can't let them die in silence (Bob Gallagher, 26 février, 2021).

Alors que les deux premiers défilés de la Fierté au Canada ont eu lieu respectivement à Vancouver à l'été 1978 et à Montréal à l'été 1979, d'autres municipalités moins peuplées s'organisent de pareille manière au début des années 1980, notamment Edmonton qui tiendra son premier défilé de la Fierté. Toronto, la métropole du Canada, tiendra sa première célébration de la Fierté en 1981 suite aux descentes policières menées sous

l'«Operation Soap ». Cette opération policière qui s'est matérialisée par quatre descentes orchestrées dans des saunas gais est l'une des plus importantes dans l'histoire du Canada, se concluant avec 304 arrestations. À cette époque, elle représentait la plus importante opération d'arrestation de masse depuis la Crise d'Octobre (Truelove, 2013, p. 58). Ainsi, l'« Opération Soap » était un coup d'éclat et, à juste titre, a occupé l'espace médiatique et engendré des prises de positions politiques. La répression policière dans les saunas de Toronto fut accueillie positivement par une partie de l'élite politique (Warner, 2000, p. 116). Par ailleurs, Svend Robinson, député dans la ville de Vancouver pour la circonscription Burnaby-Douglas sous la bannière du NPD, adoptera une posture contraire aux socio-conservateurs, dénonçant vivement ces actes de violences ciblés lors d'une prise de parole publique un mois après les descentes policières (Degagne, 2015, p. 205). La prise de parole du député de Burnaby-Douglas, au début des années 1980, sera accompagnée de nombreux actes législatifs issus de sa propre initiative en faveur des communautés LGBTQ+. Svend Robinson deviendra rapidement après son élection un acteur clé sur la scène politique pour le mouvement LGBTQ+.

Au début des années 1980, ce sont les lois, notamment en provenance du Code criminel, qui sont l'objet de demandes de changement de la part des activistes. Cette décennie en sera donc une de demandes de protection de la part de l'État, à la fois de protection juridique, mais également de protection en matière de services de santé en regard de la crise du VIH-SIDA. La stratégie, qui prend ancrage au début des années 1980 et qui met l'emphase sur le peu de différence entre les hétérosexuels et les gais et lesbiennes fera écho dans le milieu politique. L'argument de la similitude qui s'arrimera rapidement à celui des droits humains avec le rapatriement de la Constitution et la mise sur pied de la Charte des

droits et libertés sera un leitmotiv majeur pour les partis politiques canadiens et orientera la façon de présenter leurs prises de positions sur les enjeux qui touchent la diversité sexuelle. Encore aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des politicien/nes de différentes partis politiques utiliser le slogan « Love is Love » pour montrer leurs appuis aux communautés³¹. Comme l'un de mes interviewé/es le faisait remarquer, une fois que la Charte des droits et libertés été adoptée au Canada, l'utilisation de ces textes de loi est devenue le mécanisme pour faire avancer les choses en politique (Phil Gillies, entrevue, 1^{er} décembre, 2020).

3.5.2 *Mouvement de libération (gay liberation) à mouvement de droits (rights talk)*

Bien que le rapatriement de la Constitution canadienne et l'adoption d'une Charte canadienne des droits et libertés représentent un tournant dans l'histoire du mouvement LGBTQ+, les communautés n'ont pas été appelées à intervenir autant que le mouvement des femmes dans le débat entourant la Charte (Smith, 1999, p. 77). Par ailleurs, si la sphère politique a accordé moins d'importance aux enjeux touchant la diversité sexuelle que d'autres identités jugées minoritaires, ce moment va modifier profondément le mouvement et ses stratégies, passant d'un mouvement de libération (*gay liberation*) à un mouvement de droits (*rights talk*);

Rights talk assumes that lesbians and gays aim to integrate into mainstream of Canadian society and is well suited to the temperament of the eighties and nineties, in which flourishing lesbian and gay communities can be found in every major

³¹ À titre d'exemple, Patrick Brown, député de la circonscription de Barrie de 2006 à 2015 sous la bannière du Parti progressiste-conservateur et chef du Parti conservateur de l'Ontario de 2015 à 2018, utilise le slogan « love is love » pour montrer son appui aux communautés LGBTQ+ pendant les festivités de la Fierté. Cela ne l'empêche toutefois pas de souligner, dans des contextes privés, qu'il s'oppose au mariage gai (Morrow, 2016).

Canadian urban centre. Of course, the « integration » and « inclusion » of lesbians and gay men in social institutions such as family may radically transform such institutions, moving them away from their patriarchal and heterosexist roots (Smith, 1999, p. 76).

Conséquemment, si la Charte a modifié les stratégies et les politiques du mouvement, elle est également venue modifier l'environnement politique avec lequel le mouvement transigeait préalablement. En effet, Smith (1999, p. 77) souligne que l'environnement politique canadien au lendemain de l'adoption de la Charte s'est modifié dans les années 1980 et 1990 pour laisser entrer dans le paysage politique des partis de droite explicitement contre les droits des gais et des lesbiennes. Si la Charte représente une nouvelle structure d'opportunité politique pour le mouvement LGBTQ+ de l'époque, elle coïncide également avec un tournant vers la droite sociale défavorable à ces communautés. Je pense entre autres à la naissance du Parti réformiste dans les années 1990, à la création de REAL Women³² ou à la mention, lors de certaines élections municipales, notamment à Toronto, de la crainte de voir la métropole canadienne devenir le *gay North of San Francisco*. Ainsi, en 1982, la Charte des droits et libertés canadiennes sera mise en application sous la gouverne de Pierre Elliot Trudeau. Elle fera l'objet de moult discussions et certains mouvements, dont le mouvement des femmes, seront très actifs dans les débats entourant la Charte jusqu'en 1985, l'année de l'entrée en vigueur complète de l'article 15 (Young, 2000).

En dépit de l'expérience acquise dans les années 1970 en regard de certains débats de droits, le mouvement LGBTQ+ n'a pas été aussi actif dans le débat entourant la Charte que d'autres mouvements. Une des raisons expliquant ce silence relatif est qu'il fût grandement

³² Créée en 1983, REAL Women exerce des pressions politiques dès sa création pour la préservation des valeurs judéo-chrétiennes, notamment la préservation de la famille traditionnelle.

affaibli par la crise du VIH-SIDA et concentré sur elle au quotidien. La pandémie, qui touchait les communautés, affectait les ressources, mobilisait temps et énergie et à de nombreux égards représentait un combat du quotidien. Qui plus est, non seulement la pandémie n'était pas prise au sérieux par certains politicien/nes de l'époque, mais elle était une source de moquerie de la part de certains d'entre eux. Comme Robinson en témoigne dans une biographie qui lui est dédiée, le député conservateur Dan McKenzie lui lançant (avant même son *coming out* politique) « Why aren't you at Rock Hudson's funeral? » (Truelove, 2013, p. 90). Ce dernier faisait allusion à la crémation d'un acteur gai décédé des suites du VIH-Sida.

Contrairement à d'autres mouvements qui ont monté des campagnes ciblées pour influencer certaines composantes de la Charte et qui ont participé plus activement au débat public et politique sur cette question, la faiblesse du mouvement LGBTQ+ à ce moment précis de son histoire peut être un facteur explicatif de l'absence de l'orientation sexuelle comme facteur illicite de discrimination en regard de l'article 15. Qui plus est, en plus d'être affaibli par la crise du VIH-Sida, le début des années 1980 sera marqué par la mort du mouvement libérationniste tel que souligné par l'un de ses leaders Michael Lynch. Il dira : « The profound difficulties of translating a sexual liberation perspective into an agenda for social and legislative change, as we have seen, appeared insurmountable » (Warner, 2002, p. 186). Par conséquent, ce qu'il est possible de retenir du moment-clé que représente la mise sur pied de la Charte des droits et libertés pour cette étude est que la réactivité des partis politiques au Canada semble limitée lorsque la mobilisation du mouvement social à l'étude est faible sur un enjeu précis.

Par ailleurs, en 1983, la Loi canadienne sur les droits de la personne fût amendée pour inclure les droits des personnes vivant en situation de handicap ainsi que l'enjeu du harcèlement en milieu de travail. À cette occasion, l'inclusion de l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination fût abordée. Svend Robinson, député du NPD, déposa un projet de loi privé pour amender la Loi canadienne sur les droits de la personne afin d'y inclure l'orientation sexuelle. Le projet n'a cependant pas abouti (voir Smith, 1999, pp.78-81). La réponse du ministre de la Justice de l'époque, Mark MacGuigan, fût d'ailleurs sans équivoque : « I am strongly opposed, and my party is strongly opposed, to this legislation » (Warner, 2002, p. 143). Cette tentative de Svend Robinson sera son premier projet de loi en faveur des communautés lesbiennes et gais.

3.5.3 L'ère de Svend Robinson et son allié improbable Brian Mulroney

Suivant l'annonce du départ de Trudeau de la vie politique, l'élection de 1984 donnera la victoire au Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney avec une majorité écrasante de 211 sièges au total. Ce changement de gouvernement apportera d'étranges contradictions pour les communautés LGBTQ+ de l'époque. En effet, alors que le Parti progressiste-conservateur du Canada compte au sein de son caucus des député/es conservateur sociaux, le chef du parti fait montre d'ouverture et adopte une position claire en faveur des gais et lesbiennes. Par ailleurs, ces prises de positions publiques ne seront pas nécessairement la source de politiques cohérentes comme la prochaine section en fera la démonstration.

Le milieu des années 1980 est également caractérisé sur la scène politique par la mise sur pied d'un Comité parlementaire sur l'égalité des droits (*equality rights*), un comité qui fait

suite au dépôt du deuxième projet de loi privé de Svend Robinson, afin d'introduire l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination dans la Charte. Comme Svend Robinson le souligne dans sa biographie, le contexte politique de l'époque était loin d'être favorable pour les gais et lesbiennes. De nombreux propos homophobes étaient tenus en Chambre sans qu'il n'y ait de conséquences. De sa propre confession, il trouva pourtant un allié en la personne du Très Honorable Brian Mulroney. Il cite d'ailleurs ce dernier dans sa biographie alors que celui-ci soutient que les enjeux gais et lesbiens ont été l'objet de discussion lors d'un des premiers caucus conservateurs :

One of the first caucuses I ever held when I became leader of the Progressive Conservative Party was to tell the Progressive Conservative caucus that I had no time, whatsoever for any discrimination of any kind against gays, lesbians people of any religion, anything (...) I can remember saying to them, "I have 211 members of Parliament here and 40 senators. That's over 250 people. Chances are that in there, if the statistics are right ... either there are some people right in here, or our children, who are gay. Now, if you want me to discriminate or legitimize discrimination against a member of your family, your own son, your own daughter – I'm telling you right now, if you ask me to do it. I wouldn't discriminate against your children any more than I would discriminate against the children of other families. So it's not going to happen while I'm the leader of the party. So let's all get used to that". And they did (Truelove, 2013, p. 92).

3.5.4 *Stratégie mouvement-partis*

Ainsi, sans soutenir le deuxième projet de loi de Robinson en regard de l'inclusion de l'orientation sexuelle dans la Charte, Mulroney accepte que l'objet de son projet de loi puisse être référé au sous-comité parlementaire sur l'égalité des droits présidé par le député progressiste-conservateur de Etobicoke-Lakeshore Patrick Boyer. Le rôle du sous-comité d'alors était d'évaluer les progrès à faire sur les questions d'égalité en regard de la Charte (House of Commons, 1984-1985, p. 1). Puisque le cœur de son projet de loi avait désormais une place dans l'agenda du Comité sur les droits, Robinson décida de contacter

« méthodiquement » des témoins de partout au pays (à commencer par les citoyen/nes de sa circonscription de Burnaby). Rapidement, Robinson fût en mesure de remplir une liste de témoins et le Comité sur le droit à l'égalité, composé de sept membres dont lui-même, fût submergé de demandes de prises de parole par des gais et des lesbiennes. La stratégie était simple, mais demandait du courage de la part des témoins qui devaient parler ouvertement des discriminations qu'elles et ils vivaient au quotidien dans un environnement politique qui s'était montré somme toute peu favorable à leur existence jusqu'à présent. Tel que cité dans le livre sur Robinson, Rayside soutient que « It was the first large-scale mobilization of gay activists in pursuit of federal policy » (Truelove, 2013, p. 93). Par conséquent, déjà, des années avant son *coming out*, Robinson était un acteur critique pour le mouvement social à l'étude en concordance avec la conceptualisation que font Childs et Krook (2009, p. 127). À juste titre, ce sont ces agissements individuels qui permirent d'apporter des changements de politiques en faveurs des communautés LGBTQ+. Non seulement il initiera des réformes, mais il jouera un rôle central de mobilisation en usant de stratégies pour influencer les éventuels constats du sous-comité parlementaire. En 1985, de sa propre initiative, il utilisa les outils législatifs à sa disposition comme député (dépôt de projet de loi individuel, représentation au sein d'un sous-comité parlementaire) pour faire avancer les droits des lesbiennes et des gais.

La stratégie de Robinson portera ses fruits puisque la recommandation du comité ira dans le sens d'un amendement à la Loi canadienne sur les droits de la personne afin d'inclure l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination (House of Commons, 1984-1985, p.30). De plus, il recommandera incidemment l'adoption du projet de loi déposé par Svend Robinson (House of Commons, 1984-1985, p. 32). Le comité recommandera

également que les Forces armées canadiennes se conforment à la Loi canadienne et cessent de discriminer ses employé/es sur la base de l'orientation sexuelle (House of Commons, 1984-1985, p. 31) et enfin que l'âge de consentement à des relations sexuelles soit le même sans égard à l'orientation sexuelle (House of Commons, 1984-1985, p. 32). Le rapport final du sous-comité sur l'égalité des droits recommandera ce que les lesbiennes et les gais de l'époque réclamaient lors de leurs témoignages auprès du sous-comité (Smith, 1999, p. 83). Un sous-comité dont cinq des sept membres sont élu/es sous la bannière du Parti progressiste-conservateur et dont le parti préside les travaux. Pour expliquer ces prises de positions, le président du sous-comité de l'époque dira « Most politicians, like most people in Canada, are touched by human reality more quickly and deeply than by theoretical discussion (...) Ideas flow over emotions » (Truelove, 2013, p. 93).

Ces prises de positions en faveur des gais et des lesbiennes de l'époque, d'abord par le Premier ministre Brian Mulroney, puis par certains membres de son caucus dont celles et ceux qui ont participé aux travaux du sous-comité sur l'égalité des droits, contrastent avec celles de certains députés de second rang (*backbencher*) qui sont ouvertement homophobes. À titre d'exemple, le député de Bow River, M. Gordon River, le 20 octobre 1986, lors d'un débat à la Chambre des communes sur le recrutement de gais et de lesbiennes, affirmait, tel que cité dans la biographie de Svend Robinson :

Mr. Speaker, the New Democratic Party is urging the government to compel the Royal Canadian Mounted Police to accept lesbians and gays. Can you feature a fairy RCMP constable trying to arrest a lumberjack with a powder puff? Can you imagine a lesbian RCMP fairy hate the scene of an armed robbery screaming, "Stop, surrender, or I will hit you over the head with my purse? If fairies were not hired, they would cry discrimination" (Truelove, 2013, p. 90)

Pourtant, en mars de la même année, le gouvernement Mulroney avait souligné qu'il prendrait position rapidement face au rapport du sous-comité sur l'égalité des droits. Il le fit d'ailleurs par l'entremise de son ministre de la Justice, John Crosbie, qui souligna que le gouvernement interpréterait la section 15 de la Charte comme incluant l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination (Smith, 1999, p. 83). Cette réponse positive du gouvernement conservateur de Mulroney fût perçue comme la résultante du Equality Writes Ad-Hoc Committee (EWAC) qui avait organisé une campagne pancanadienne pour inciter les gens à écrire des lettres en support aux recommandations du sous-comité sur l'égalité des droits. Ce comité constitué d'une trentaine de lesbiennes et de gais désirait s'assurer que le gouvernement respecte son engagement à l'égard des droits des lesbiennes et des gais. De ce comité est né, quelques mois plus tard, l'organisation Equality for Gays And Lesbians Everywhere, mieux connue sous le nom de son acronyme Egale³³ (qui constitue, à ce jour, la plus importante organisation de défense des droits de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres au Canada). Dès sa création, Egale occupait principalement son temps à « lobbyer » les député/es afin de protéger les canadien/nes contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle (Pennant, 1986, p. 12).

Par conséquent, à partir du milieu des années 1980, la relation mouvement-partis s'ancre plus concrètement dans le paysage politique canadien. Un constat principal peut être dégagé de cette précédente analyse en ce qui a trait à la relation mouvement-partis. Bien que la partisannerie soit l'un des moteurs des partis politiques au Canada, ces derniers ne

³³ EGALÉ (Equality for gays and lesbians everywhere) a changé sa nomenclature au fil du temps devenant Egale. Ce changement vise une plus grande inclusion de la diversité sexuelle et la pluralité des genres qui ne se limite pas aux gais et lesbiennes. Le nom réfère maintenant au terme équité et égalité et s'écrit en minuscule. Afin de faciliter la lecture et d'éviter la confusion, j'utiliserai le terme Egale pour référer à l'organisation.

fonctionnent pas toujours en silo, comme nous pouvons le constater avec la main tendue du Premier ministre Mulroney à l'endroit de Svend Robinson ainsi qu'avec la posture du sous-comité sur le droit à l'égalité dont cinq membres sur sept siégeaient sous la bannière conservatrice, un membre sous la bannière libérale et un membre sous la bannière du NPD. Qui plus est, comme Sanders (1994, p.100) le fit remarquer, le gouvernement Mulroney n'était pas unanime sur cet enjeu :

Controversies on lesbian and gay issues have divided major Canadian religious denominations and political parties. The Progressive Conservative government of Prime Minister Brian Mulroney (1985-1993) had an anti-homosexual backbench "family caucus" which fought reform and once publicly broke with the government. Since the election of 1993 the family caucus has been replaced by the anti-homosexual Reform Party and a couple of vocal dissenters within the Liberal caucus (Sanders, 1994, p. 100).

Ainsi, en cohérence avec la théorie des processus politiques, la présence d'acteur/ices clé ouvre une fenêtre d'opportunité pour le mouvement social. En effet, ce sont les initiatives de Svend Robinson, avec ses dépôts de projet de loi individuel d'abord, et sa présence sur le sous-comité sur l'égalité des droits ensuite, qui va ouvrir des fenêtres d'opportunité pour le mouvement. Les témoignages nombreux de lesbiennes et de gais au sous-comité au sein duquel il siège, juxtaposés à la décision du mouvement d'envoyer massivement des lettres pour dénoncer les discriminations auront un impact positif sur le rapport final au point où l'ensemble des recommandations seront favorables aux communautés.

3.5.5 La naissance d'Egale

Ainsi, les années 1980 marquent la création de la première organisation pancanadienne spécialisée dans la défense des droits des lesbiennes et des gais: Egale. Cette organisation a comme objectif une plus grande reconnaissance des gais et lesbiennes

dans la société. Elle s'appuie notamment sur le concept d'égalité juridique pour les gais et les lesbiennes et participe à certaines poursuites devant les tribunaux, en plus d'approcher l'appareil législatif via des députés et des membres du gouvernements. Smith (1999) le souligne:

EGALE was rooted in the emerging middle-class communities of lesbians and gays who potentially stood to benefit economically from the recognition of lesbian and gay relationship in law (...). While EGALE was a relatively small group, especially during it's early history (1986-92) it was the only lesbian and gay rights group that focused exclusively on right issues in federal jurisdiction (Smith, 1999, p. 78).

Si Egale demeure à ce jour une des rares organisations pancanadiennes, son statut « national » a été longtemps critiqué puisque l'ensemble de ses représentant/es étaient en fait des citoyens de la capitale canadienne³⁴. Par ailleurs, cette situation géographique est idéale pour faire de la représentation politique et ainsi établir une relation avec les partis politiques. Toutefois, Egale milite pour une plus grande reconnaissance des lesbiennes et des gais et une égalité juridique et/ou un traitement similaire avec les hétérosexuel/les, mais ne porte pas de revendications plus larges contenant, par exemple, une analyse des discriminations systémiques. Qui plus est, Egale fait le choix de ne pas se concentrer sur les enjeux touchant les sexualités spécifiquement et ne fit donc pas de représentation portant sur les iniquités en regard de l'âge de consentement aux relations sexuelles, ni sur les processus de censures entourant les magazines et la littérature gais et lesbiens (Smith, 1999, p. 85).

³⁴ Egale a été fondée à Ottawa en 1986. Aujourd'hui, cette organisation a son siège social à Toronto et est surtout investie par des gens qui demeurent dans la métropole canadienne.

3.5.6 *Coming out de Svend Robinson*

La fin des années 1980 demeure hostile à l'égard des gens qui s'identifient dans le spectre de la diversité sexuelle au pays. À cet effet, l'opinion publique n'est que très peu favorable aux enjeux touchant la diversité sexuelle à l'époque avec un « taux d'approbation » des gais et lesbiennes de seulement 10% au sein de la population canadienne et un taux de désapprobation de 55% (Gorrie, 2003, p. A8). Un exemple d'hostilité au pays s'illustre avec le premier défilé de la Fierté au Manitoba qui s'organise le 2 août 1987 à Winnipeg où près de 250 personnes y participent. Cependant, la peur des représailles force un certain nombre de participant/es au défilé à porter des sacs de papiers sur leurs têtes pour s'assurer l'anonymat et éviter des conséquences socioéconomiques (Fierté Canada Pride Winnipeg, s. d.). L'année suivante, en 1988, la loi sur le consentement sexuel entre en vigueur, rendant le consentement possible dès 14 ans pour des actes hétérosexuels, alors que les relations annales sont jugées, elles, illégales avant 18 ans (Warner, 2002, p. 287). Qui plus est, certains médias continuent à débattre de l'homosexualité en terme médical en faisant intervenir médecins et psychiatres (Newberry, 1988, p. E1). Par ailleurs, en dépit du climat social toujours hostile à la diversité sexuelle, la fin des années 1980 marque un tournant dans la relation mouvement-partis en raison du *coming out* du premier élu du Parlement canadien, Svend Robinson. Cette sortie du placard de Svend Robinson aura des impacts politiques majeurs notamment un effet mobilisateur pour les militants du NPD qui s'affichaient déjà comme gai ou lesbienne. Comme l'un des acteurs clés de mon corpus pour cette période le souligne en entrevue:

His [Svend Robinson's] coming out really provided a galvanizing opportunity, an opportunity for us to connect across the country to, you know, make better connections with other LGBTQ activists right across the country who had an

interest and some support for the NDP (John Campey, entrevue, 20 novembre, 2020).

Par conséquent, l'un des effets de cette sortie publique du député a été de fédérer à la fois certains militant/es issus de la diversité sexuelle au sein même du NPD, mais également d'accentuer la force de recrutement sur cette base. Par l'entremise du *coming out* d'un de ses députés, le NPD consolidait sa relation avec le mouvement de l'époque. La militance de certain/es partisan/es néodémocrates au sein du parti politique se juxtaposait à une présence au sein des communautés (que ce soit par l'entremise de certains événements gais, de la fréquentation des villages dans les grands centres, notamment Toronto, etc). Ainsi, ce premier *coming out* politique sur la scène fédérale permit de recruter des militants du mouvement, ce qui ajouta encore davantage de pression au sein du NPD. Toutefois, la sortie publique de Svend Robinson fût également la source d'un certain inconfort à la fois au sein du parti, mais également au sein d'une certaine frange de l'électorat pourtant favorable aux enjeux de droits humains. Certains élus perçoivent le *coming out* de Robinson d'un mauvais œil (Caplan, 1988), soulevant des inquiétudes rendues publiques par des collègues députés qui craignaient de perdre le combat électoral dans certaines régions rurales du pays, notamment les prairies (Caplan, 1989). Or, bien qu'à certains égards, le *coming out* public d'un élu fait craindre une perte électorale pour certains partisans du NPD, pour ses militant/es qui s'affichaient déjà comme gai ou lesbienne, la sortie publique aura été salutaire au point où, l'un de mes interviewé/es souligne qu'elle représente au moins autant d'opportunités pour le mouvement gai et lesbien de l'époque que la Charte des droits et libertés du Canada dans les années 1980 (John Campey, entrevue, 20 novembre 2020). De surcroît, la sortie publique de Svend Robinson pave la

voie à d'autres *coming out* éventuels sur la scène politique fédérale³⁵. Qui plus est, la présence de quelques élu/es *out* dans les années 1990 permettra de créer une forme de coalition non-partisane sur ces enjeux dont Svend Robinson fit partie (Réal Ménard, entrevue, 18 mai, 2021).

3.6 Conclusion

Retracer l'histoire de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques dès ses balbutiements me semble important pour comprendre comment le mouvement a éventuellement intégré la politique partisane au Canada et incidemment, comment les partis politiques ont répondu à ses tentatives d'intégrations. Pour ce faire, il me fallait interroger la genèse de cette relation en plus de mettre en relief les tournants dans l'histoire de celle-ci. Ainsi, le présent chapitre permet d'attester que la relation mouvement-partis lors de la période couverte s'est transformée, passant d'un rejet assumé de la sphère politique à l'égard du mouvement à une intégration partielle des revendications du mouvement en provenance de certains partis politiques. Trois facteurs me permettent ainsi de mieux saisir la construction de cette relation mouvement-partis dès l'origine du mouvement social (alors nommé le mouvement homophile) : 1) certains partis politiques ont développé très tôt dans l'histoire du mouvement LGBTQ+ une position qui, sans se cristalliser dans le temps (tel qu'il abordé dans les prochains chapitres), a teinté leurs relations avec le mouvement. C'est le cas notamment du Nouveau Parti démocratique davantage favorable aux enjeux touchant la diversité sexuelle que le Parti libéral du Canada et le Parti progressiste-conservateur du Canada, bien que n'ayant jamais gouverné et

³⁵ On peut penser à Réal Ménard du Bloc Québécois ou Laurier LaPierre, sénateur canadien.

incidemment eu autant d'impacts législatifs que le Parti libéral et Parti progressiste-conservateur sur les vies des communautés LGBTQ+; 2) avant les années 1990, il est déjà possible d'observer la mise sur pied de structures internes de représentation de la diversité sexuelle au sein du Nouveau Parti démocratique, mais à ce stade, ces nouvelles structures de représentation ne se sont pas traduites par des engagements formels de la part du parti. Ainsi, la genèse de cette relation nous permet de comprendre que l'unité de mesure que sont les engagements électoraux par le biais de programmes ou de résolutions, est limitée pour comprendre la façon dont les partis politiques réagissent au mouvement social à l'étude. En effet, le présent chapitre a démontré que les partis politiques ont répondu aux demandes du mouvement LGBTQ+ sans pour autant en faire un objet de concurrence électorale; 3) le mouvement homophile ainsi que le mouvement institutionnaliste des lesbiennes et des gais ont préféré adopter une posture multipartisane en concordance avec la définition que fait Young (2000). Par ailleurs, cette stratégie multipartisane a été confrontée à des périodes de forte hostilité, notamment en provenance de l'opinion publique, ce qui permet de démontrer que déjà, lors de ces décennies, le Parti libéral et le Parti conservateur répondent davantage à des facteurs comme l'électeur médian plutôt que se montrer réactifs à la mobilisation du mouvement social à l'étude.

De plus, les décennies à l'étude permettent de mettre en lumière quatre stratégies ayant eu un impact auprès des partis politiques. D'abord, la stratégie de sensibilisation et d'éducation menée par le mouvement homophile permettra d'engager des discussions dans la sphère politique. Si la décriminalisation de l'homosexualité en 1969 par le gouvernement Trudeau n'est pas le résultat direct de cette stratégie, elle permet, à tout le moins, d'engager des discussions et ce, alors même que le *Wolfenden Report* se transposait dans l'enceinte

parlementaire. Ensuite, la stratégie du *coming out* du mouvement de libération, qui accentua la force du nombre du mouvement, ainsi que l'interpellation directe des élu/es et des gouvernements par le truchement d'organisation comme NGEC dans les années 1970 ou du Equality Writes Ad Hoc Committee dans les années 1980, a donné l'opportunité aux partis politiques de puiser à même les demandes du mouvement pour prendre certains engagements. Qui plus est, la présence de Svend Robinson comme allié du mouvement au sein du NPD a non seulement rendu tangibles les demandes du Equality Writes Ad Hoc Committee, mais a également donné l'occasion aux trois partis politiques du Parlement de prendre position en faveur des communautés par l'entremise des élu/es siégeant au sous-comité parlementaire sur l'égalité des droits. De surcroît, la fin des années 1970 marque également l'ajout d'une structure interne de représentation pour les gais et les lesbiennes (dans une moindre mesure) au sein du NPD. Cette structure interne de représentation concorde avec des prises de positions favorables aux communautés de la part du NPD. S'il n'est pas possible de soutenir que cela relève d'une stratégie du mouvement car mes entrevues avec les fondateur/ices de cette structure interne démontrent d'abord leur implication au sein du parti politique et non du mouvement, il est important de souligner que cette initiative interne n'est pas non plus complètement détachée du mouvement. Les militant/es de l'époque participaient à la sous-culture gaie, connaissaient des militant/es du mouvement et les demandes portées par celui-ci rejoignaient leurs propres préoccupations. Enfin, l'argumentaire de la similitude entre les gais, les lesbiennes et les hétérosexuel/les fera écho chez les partis politiques et motivera l'approche nouvelle des droits humains, notamment avec la mise sur pied de la Charte des droits et libertés, bien que rien dans cette Charte ne protège explicitement la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Interroger

la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada nécessitait de sonder l'historique de cette relation, de retourner à la genèse lorsque les uns (les partis politiques) oppressaient les autres (le mouvement social et les communautés qu'il représentait). En trois décennies, des transformations importantes ont ainsi été décelées dans cette relation mouvement-parti. Les décennies suivantes seront encore davantage marquantes.

4. LA MOBILISATION LGBTQ+ DANS L'ARÈNE PARTISANE CANADIENNE (1990 à 2019)

« The Lavender Mafia was that informal, largely invisible, network of gays, lesbians, bisexuals and transgendered persons that provide mutual help and support, including leadership on community issues » (Elliott, 2006, p. 97).

4.1 Introduction

Je l'ai souligné précédemment, la littérature distingue quatre moments en ce qui a trait aux revendications portées par le mouvement LGBTQ+ en Amérique du Nord. Ces moments sont ceux de la décriminalisation, de la protection (tous deux abordés au chapitre précédent), de l'égalité juridique et de l'atteinte d'une citoyenneté substantielle (Tremblay et Lapointe, 2016; Waaldjik, 2000). Ces deux derniers moments sont présentés dans le présent chapitre. La volonté d'atteindre une citoyenneté substantielle, ainsi que l'égalité juridique, définissent les revendications portées par le mouvement lors des plus récentes décennies et caractérisent ainsi la relation mouvement-partis. La résultante de ce changement est une égalité de droit qui interpelle le pouvoir judiciaire et législatif du Canada et de ses provinces et non plus l'émancipation sexuelle en dehors des structures hétéronormatives telle que formulée initialement par le mouvement de libération. Ce changement dans les demandes du mouvement aura un impact significatif sur la construction de sa relation avec les partis politiques, puisque les revendications et les modes d'interactions du mouvement s'institutionnalisent. Le présent chapitre adresse la question de la stratégie autonome du mouvement LGBTQ+ auprès des partis politiques

canadiens. Il a comme objectif premier de documenter les stratégies adoptées par le mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane et d'expliquer le choix de ces stratégies en portant une attention particulière aux variations dans le temps. La première section fait l'analyse des stratégies inhérentes au mouvement LGBTQ+ pour la décennie 1990. La deuxième adresse les enjeux propres à la décennie 2000 et la troisième section fait état des changements récents dans les stratégies du mouvement qui ont modifié de manière significative la relation mouvement-partis.

Dans ce chapitre, je soutiens que le mouvement social LGBTQ+ adopte une stratégie multipartisane à l'égard des partis politiques, mais développe des canaux de communications particuliers avec les élu/es qui s'identifient ouvertement comme membre des communautés LGBTQ+ et avec le personnel politique *out*³⁶. Leur présence agit comme un signal d'opportunités politiques en concordance avec la définition qu'en donne Tarrow (2012). L'instabilité électorale, qui caractérise en partie la décennie 1990, est également un signal d'opportunités politiques. À cet effet, ce chapitre démontre comment le mouvement LGBTQ+ adopte une approche multipartisane durant pratiquement l'ensemble de son existence, mais opère un changement avec l'élection de Justin Trudeau où, pour la première fois de son histoire, sans adopter une posture partisane au sens où Young (2000) la définit, il crée des liens de proximité avec le Parti libéral du Canada et établit des canaux de communications privilégiés. Ce chapitre démontre donc le rôle prépondérant de la présence d'alliés comme facteur contribuant à la mobilisation du mouvement LGBTQ+

³⁶ Le mot *out* est utilisé comme diminutif pour l'expression « out of the closet ». Cela réfère aux personnes qui ont fait leur *coming out of the closet* (leur « sortie du placard ») auprès du public ou de leur entourage quant à leur orientation sexuelle et leur identité de genre non cishétérosexuelle.

dans l'arène partisane. Toutefois, le concept d'allié/e traduit mal le rôle joué par les député/es et le personnel *out* pour le mouvement social. Pour ma recherche, je préfère le concept d'acteur/ice clé, tel que conceptualisé initialement par Childs et Krook (2009, p. 127) qui soutiennent que les acteur/ices sont ceux/celles qui initient les réformes et/ou qui jouent un rôle central pour mobiliser d'autres acteur/ices pour effectuer des changements législatifs favorables à un groupe³⁷.

4.2 Les années 1990 : émergence de tentatives d'engagements partisans

Cette section se consacre à la mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane au courant des années 1990. Ces années sont caractérisées par l'adoption d'une approche multipartisane, notamment liée aux débats sur le projet de loi C-40, et l'amorce du débat sur les conjoint/es de même sexe. L'adoption de cette stratégie est en continuité avec les précédentes décennies, mais est particulièrement influencée par les changements dans l'alignement électoral avec la présence de nouveaux partis politiques. Ainsi, la mise en contexte de cette décennie me permet de mieux expliciter les stratégies de mobilisation qui s'y construisent.

4.2.1 Le mouvement LGBTQ+ dans les années 1990 : la domination d'Egale

Les années 1990 s'inscrivent dans la lignée des changements constitutionnels majeurs qui découlent du rapatriement de la Constitution (Young, 2000, p. 56), nommément l'Accord du Lac Meech, et qui aura une incidence sur la division nationale Canada/Québec. Qui plus

³⁷ Dans l'étude de Childs and Krook, (2009) il s'agit des femmes. Or, je transpose la conceptualisation aux communautés LGBTQ+.

est, celles-ci marquent des changements majeurs dans l’alignement politique au pays avec la naissance du Bloc Québécois (BQ) et du Parti réformiste du Canada (PRC). Cette décennie est également le théâtre de l’échec politique le plus important dans l’histoire du pays soit celui du Parti progressiste-conservateur (PPC), qui passera d’une imposante majorité de député/es (169) en 1988 à deux député/es élu/es sous sa bannière en 1993. En outre, les années 1990 sont caractérisées par un clivage national Québec/Canada qui résulte en un référendum populaire au Québec sur la souveraineté potentielle de la province et sa séparation du « reste du Canada ». Ces changements seront abordés en détails dans les deux chapitres suivants. Par ailleurs, si l’alignement politique vit d’importants remous au courant de cette décennie, les communautés LGBTQ+ sont, elles aussi, très actives sur le plan de la militance, dans un contexte où les signaux d’opportunités politiques se multiplient.

La décennie 1990 est également le théâtre de deux changements profonds, à la fois chez le mouvement LGBTQ+ et chez les partis politiques, puisque, d’une part, le premier s’institutionnalise durant cette décennie et que, d’autre part, les seconds se professionnalisent. La professionnalisation des partis politiques canadiens laissera une place grandissante à l’embauche de personnel politique qui s’identifie dans le spectre de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. Certaines des personnes rencontrées pour les entrevues parlent d’ailleurs d’une surreprésentation des gais (surtout) et des lesbiennes (dans une moindre mesure) au sein du personnel politique et ce, au sein des quatre partis politiques à l’étude (entrevue, 4 mars, 2021; entrevue, 20 janvier, 2022; entrevue, Mathieu Bouchard, 3 mai 2022). Cette présence nouvelle – et substantielle – a un impact sur

certaines politiques publiques majeures au pays – dont le mariage entre conjoint/es de même sexe – et incidemment sur les prises de positions des partis politiques face à ces enjeux, tel que l’illustre en détails le prochain chapitre. De surcroît, la présence de ces acteur/ices clés *out* au sein des partis politiques permettra de créer des alliances surprenantes avec certaines franges de ces derniers. Ces transformations, qui touchent à la fois les partis politiques canadiens et le mouvement LGBTQ+ au Canada dans les années 1990, ont un effet sur la façon dont la relation mouvement-partis s’articule.

La décennie est également marquée par une plus grande visibilité des communautés, notamment par la tenue d’évènements tels des défilés de la Fierté³⁸ un peu partout au pays, auxquels de plus en plus de politicien/nes participent ainsi que la tenue des jeux gais internationaux (*Gay Games*) à Vancouver en 1990. Kim Campbell, à l’époque ministre de la Justice sous la chefferie de Brian Mulroney (Parti progressiste-conservateur du Canada), a d’ailleurs fait acte de présence lors de la cérémonie d’ouverture (Sanders, 1994, p. 101).

De même, la décennie 1990 représente un tournant pour la diversité sexuelle du pays avec la victoire de *Egan v. Canada* qui offrira désormais une protection judiciaire explicite à la diversité sexuelle en créant comme précédent la prise en compte de l’orientation sexuelle dans la Charte canadienne des droits et libertés. Elle représente ainsi la décennie où l’on observe une réelle mise à l’agenda politique de ces enjeux, notamment via les engagements du Parti libéral du Canada dans son programme électoral de 1993 et ceux du Nouveau Parti démocratique dans son programme électoral de 1997. Bref, une décennie au cours de

³⁸ C’est en 1991 que la municipalité de Toronto, métropole du Canada, a officiellement endossé le *Lesbian and Gay Pride Day of Toronto*.

laquelle la relation entre le mouvement LGBTQ+ du pays et les partis politiques s'accroît. Par ailleurs, cette relation relativement nouvelle entre le mouvement et certains partis est la résultante d'un mouvement organisé de contestation.

Bien qu'Égale émerge plus tôt que les années 1990, cette décennie marque un virage important pour l'organisation qui s'institutionnalise et se professionnalise (au milieu de la décennie). Cette transformation, qui traverse l'histoire d'autres mouvements sociaux, est caractérisée par un mécanisme qui facilite les interactions mouvement-partis :

An important mechanism facilitating such interaction is the institutionalization of social movements. This means that social movements can achieve their goals by becoming more professional, hierarchical, and cooperating closely with authorities such as political parties, international organizations, or state bureaucracies (Bosi et Uba, 2016a, p. 18).

Cette transformation du mouvement n'est pas uniquement l'apanage d'Égale puisque d'autres organisations davantage axées sur la politique provinciale vont également se créer dans les années 1990 et opérer avec une permanence (entrevue, Mona Greenbaum, 19 novembre, 2020). Toutefois, l'institutionnalisation d'Égale aura une incidence directe sur la relation mouvement-partis. Qui plus est, cette institutionnalisation du mouvement social se fait en raison des changements sociaux qui surviennent durant cette décennie, notamment le nombre grandissant de personnes qui s'affichent publiquement comme lesbiennes ou gays. Smith (2008, p. 111) souligne à cet effet:

Sociological changes – namely, the expansion of “out” lesbian and gay communities and families – helped to drive the debate on lesbians and gay rights beyond the previously debated public policy issues of criminalization of sexual conduct or the need for protective measures for individual lesbians and gay men against discrimination and toward the demand for the recognition of same-sex couples and parental relationships (Smith, 2008, p. 111).

Cette décennie est aussi caractérisée par un changement dans les demandes en provenance du mouvement qui sont désormais davantage axées sur les couples et les familles plutôt que sur des demandes tournées vers les individus, comme c'était le cas dans les décennies précédentes (Smith, 2008, p. 109). C'est ce changement dans les demandes qui culminera vers la reconnaissance du mariage entre conjoint/es de même sexe. À ce stade, Egale est l'organisation principale qui représente le mouvement au niveau national. Par ailleurs, comme Rayside (1998) le souligne,

It was also dominated by a low visibility style of lobbying, with little interest in large-scale grassroots mobilizing, and no capacity for it. It was made up of people who worked for or had connections with the federal government and was infused with a degree of political caution then characteristic of the capital and still widespread (Rayside, 1998, p. 118).

Ainsi, avec l'apparition d'Egale dans le milieu des années 1980, le mouvement se dote d'une stratégie nationale essentiellement axée au niveau politique sur la création de relations avec les partis politiques et les élu/es du Parlement canadien. Une stratégie qui s'accroît lors de la décennie 1990 et qui va culminer avec le débat entourant le mariage entre conjoint/es de même sexe.

Un des élu/es *out* interviewé/es dans le cadre de cette étude met en exergue l'importance de cette mise en relation dans les années 1990 pour la victoire d'enjeux en faveur des communautés LGBTQ+, notamment le mariage gai dans les années 2000. Il explique :

Il y avait un appareil de lobbying à ce moment-là , alors le groupe le plus important était Egale, alors Egale était très militant, très disposé, faisait souvent des représentations (...) Il y avait des groupes très dédiés à ça, qui, sur une base régulière, particulièrement lorsqu'il y avait un projet de loi, étaient très présents dans les représentations auprès des différentes instances politiques (...) il y avait des activistes qui avaient des stratégies très organisées et qui ont permis que l'on gagne ces batailles-là (Entrevue, Réal Ménard, 18 mai 2021).

En somme, le mouvement LGBTQ+ (celui que l'on nomme institutionnaliste en comparaison avec la frange plus « radicale » du mouvement qui refuse de transiger avec les partis politiques) s'organise davantage en regard du politique, interpelle les partis et se construit un réseau notamment constitué des quelques élu/es *out*, ainsi que de membres du personnel politique. La fin de cette décennie coïncide également avec l'embauche de plus en plus d'employé/es politiques gais et lesbiennes au sein des différents partis politiques à l'étude³⁹.

Cette présence nouvelle, que certain/es interviewé/es de mes entrevues qualifieront même de substantielle lors des décennies suivantes, va modifier la relation mouvement-partis en comparaison avec la décennie précédente, en ce sens où elle va permettre un nouveau canal de communication entre certain/es élu/es, le mouvement et les partis.

Par ailleurs, bien qu'Egale se soit institutionnalisée et ait explicitement comme objectif de faire pression sur le gouvernement et les partis politiques, le début des années 1990 représente un défi pour l'organisation alors que certains partis politiques perçoivent Egale comme un groupe d'intérêt. Comme l'une des personnes interrogées par Rayside (1998) le souligne:

Most Liberals in and out of Parliament had no desire for their party to be too closely identified with gay rights or similar issues. Asked about the influence of groups such as Egale, one pro-gay Liberal insider answered: "It's increasingly common in

³⁹ Il m'est impossible de quantifier cette information. En revanche, la présence grandissante de *staffer out* au sein des partis politiques vers la fin de la décennie 1990 et des suivantes est ressortie lors de plusieurs de mes entrevues. Qui plus est, dans les années 2000, les personnes interrogées pour la thèse m'ont même souligné l'impression d'une « surreprésentation » de *staffer out* (surtout gais et dans une moindre mesure lesbiennes) au sein du personnel politique des partis. Une des hypothèses qui m'a été proposée à de multiples reprises dans mes entrevues pour expliquer cette présence au sein des partis est l'effet de responsabilités familiales moindres (chez les hommes gais en particulier) et conséquemment une plus grande disponibilité en termes de temps pour s'impliquer politiquement.

the Liberal Party to dismiss groups like that as special interests or narrow interests. Liberals see that as a reason why the NDP has done so badly or why the Democrats in the U.S. have done so badly in relation to the president. They were seen as prisoners of narrow interest groups". I think Egale has made a lot of strides in a couple of years ... but I don't think they are very influential (Rayside, 1998, p. 134).

Cette perception qu'Egale agit comme un groupe de pression est représentative de la décennie qui est caractérisée par une période d'impasse entre les supporters et les opposants de ce mouvement social (Smith, 1998, p. 105). Sur la scène politique, cela se traduit par cette ambivalence en provenance du Parti libéral du Canada, qui, après avoir fait adopter la Charte canadienne des droits et libertés et en avoir fait un symbole du parti, et après s'être engagé officiellement en faveur d'un enjeu LGBTQ+ dans son programme électoral en 1993, va faire montre de moins de cohérence à l'égard des communautés, surtout en provenance de son caucus (le prochain chapitre en fait la démonstration).

4.2.2 Le répertoire d'actions collectives du mouvement social dans les années 1990

Le répertoire d'actions collectives du mouvement pour transiger avec les partis politiques, notamment, mais non exclusivement, à travers Egale, est diversifié lors de cette décennie. En effet, Egale utilise entre autres la rédaction et l'envoi de lettres ouvertes, des demandes de rencontres formelles avec des élu/es du Parlement ainsi qu'une tournée politique pancanadienne qui vise à multiplier les rencontres politiques. Egale participe également à plusieurs causes juridiques (*Versey V. Correctional Services (Canada)* 1990; *Haig and Birch V. Canada* (1992) *Egan V. Canada* (1995)) et bien qu'a priori le pouvoir juridique soit distinct du politique, ces causes juridiques de grande ampleur ont suscité des débats politiques pour les partis et motivé des prises de positions. La décennie voit également l'adoption de décisions de la Cour suprême qui sont hautement favorables aux

communautés LGBTQ+, notamment celle de 1992 qui lève l'interdiction pour les lesbiennes et les gais de servir dans l'armée ainsi que celle de 1994 qui permet aux lesbiennes et aux gais d'appliquer pour le statut de réfugié/e au Canada sur la base de la persécution fondée sur leur orientation sexuelle dans leur pays d'origine. Par ailleurs, le jugement favorable rendu dans la cause *Egan V. Canada*, qui stipule que l'orientation sexuelle est analogue aux autres fondements interdits de discrimination énumérés à la section 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, a été important pour le mouvement puisque celui-ci s'est vu octroyer un levier juridique extraordinaire pour lutter contre les discriminations au pays. Par ailleurs, il est important de noter que le fait que l'orientation sexuelle ne figurait pas dans les motifs illicites de discrimination à l'article 15 de la Charte, a suscité des réflexions dès les débuts et plusieurs ont demandés un amendement à la Charte avant la cause *Egan V. Canada* (voir notamment Smith, 1998, p. 293-314).

L'utilisation des tribunaux comme faisant partie du répertoire d'actions collectives du mouvement LGBTQ+ a déjà fait l'objet de travaux de recherche (voir notamment Smith, 1999, 2008; Rayside, 1998); conséquemment la présente recherche ne se concentre pas sur l'étude détaillée de la participation du mouvement à ces causes juridiques majeures. En revanche, elle les prend en compte puisque ces conjonctures ont mené à une plus grande acceptation sociale à l'égard des communautés LGBTQ+ en provenance de l'opinion publique canadienne et ont joué un rôle dans les interactions avec les partis politiques canadiens. Lors d'une entrevue, une militante soulignait à cet effet :

Au Canada on a, comme aux différents niveaux, au niveau provincial ainsi qu'au niveau fédéral, on a une Charte des droits et libertés. C'est ça qui a poussé la chose pour toutes sortes de dossiers, comme pour la communauté LGBT. Il y a tellement de dossiers qui ont avancé à cause de notre charte, pas à cause de nos partis politiques, et c'est toujours comme la charte et les individus devant les tribunaux

qui poussaient, donc c'est devenu comme « we're on the winning side ». Donc c'est ça et puis je pense que c'est ça qui devient de plus en plus apparent pour les différents politiciens, qu'ils ne désirent pas tomber sur le côté du *loser*. C'est sûr qu'avec Egale, comme avec le mariage, c'est sûr que comme, ils [les politiciens] nous ont vu comme des militants plus organisés. On est devenu de plus en plus organisés à travers les années. J'ai l'idée que comme si la Cour suprême va faire un jugement dans une certaine direction ça doit comme, ça doit donner un mauvais look à un parti politique d'être contre ces valeurs-là qui étaient promues par la Cour suprême du Canada (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre 2020, Montréal).

Ainsi, l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés, bien qu'elle n'inclue pas l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination, a représenté une fenêtre d'opportunité pour le mouvement. En effet, la présence d'une Charte a permis au mouvement d'utiliser la voie des tribunaux pour obtenir des gains et ainsi forcer la main des législateur/ices sur différents enjeux (la reconnaissance des unions notamment).

Par ailleurs, bien que la plus haute instance juridique au Canada ait été favorable aux communautés par l'intermédiaire de ces jugements, un incident à caractère « homophobe » en 1998 viendra jeter de l'ombre sur la « neutralité » de la Cour suprême à l'égard de la diversité sexuelle du pays. En effet, un des juges de la Cour suprême tiendra des propos jugés homophobes lors d'une allocution publique, alors qu'il parlera d'une fête organisée par une fraternité de Faculté de droit d'une université canadienne en ces termes « faggoty dress-up affair » (Vienneau, 1998) Il s'excusera par la suite. Egale, par la voie de son directeur général de l'époque, John Fisher, en profitera pour souligner l'importance de mieux former les juges. Svend Robinson, député *out* du NPD, sollicité par les médias pour commenter l'affaire, n'ira pas aussi loin que Fisher et dira que le commentaire est offensant (Justice Binnie under attack for anti-gay remarks, 1999).

4.2.3 *Le choix ambivalent du multipartisme*

Par ailleurs, Egale a fait le choix de ne pas s'impliquer dans certains procès. Ces choix, tournés vers des causes juridiques axées sur l'égalité des droits plutôt que sur des enjeux touchant les mœurs a fait l'objet de contestation en provenance de l'intérieur du mouvement (Cossman, 1999). L'utilisation d'un langage axé sur les droits humains avec le rapatriement de la Constitution au Canada a caractérisé le mouvement dans les années 1980 et continue à le faire lors des décennies suivantes. Cette stratégie n'est pas anodine, puisque les partis politiques sont eux-mêmes davantage réfractaires aux enjeux qui touchent directement les sexualités. Il est cependant intéressant de souligner que le changement qui s'opère au sein du mouvement, dans le milieu des années 1980, et qui s'ancre dans les années 1990, notamment par le biais d'Egale à titre d'organisation nationale, est en diapason avec les modes de fonctionnement interne aux partis politiques et à la sensibilité qu'ils démontrent à l'égard des enjeux qui touchent les sexualités. Incidemment, puisque l'une des stratégies qui caractérise le troisième moment de l'histoire du mouvement est l'utilisation des litiges portés à l'attention des tribunaux pour obtenir davantage de droits (Burtch et al., 2015, p. 144; DeGagne, 2015, p. 171; Smith, 1999, p. 42; Staggenborg, 2011, p. 118; Warner, 2000;), le choix des causes façonne la relation mouvement-partis puisqu'elle influence l'opinion publique. Cette stratégie s'est démontrée efficiente dans le temps et dans l'espace, comme l'un des participant/es de la recherche le fait remarquer :

Et les arrêts des cours, ça bougeait leur opinion publique. Parce que, avant la Charte, les gens ignoraient la Cour suprême du Canada. Ça n'avait rien à voir avec leur vie. À l'époque de la Charte : ah, les arrêts de la Cour, c'étaient des choses importantes, intéressantes, ça touchait leurs vies. When I was doing equal marriage, it was the most amazing experience of my life in many ways. But in one way, it was

amazing because it was a social political phenomenon. You could not go anywhere and people were talking about it, your family at the dinner table, the people walking down the street [...] (Douglas Elliott, entrevue, 18 mai, 2022).

De surcroît, bien que ce soient des décisions juridiques et que le pouvoir judiciaire en est un distinct du politique, les partis politiques canadiens ont eu à prendre position en regard de ces décisions notamment dans le cadre des projets de loi déposés dans le but de se conformer aux jugements des cours de justice. Comme Smith (2008) le souligne à propos du Parti progressiste-conservateur, à titre d'exemple ;

The Progressive Conservative government had stayed off from some of the direct lesbian and gay rights challenges by settling issues out of court and by incrementally adjusting policies on the armed forces and immigration, although these policy changes feel short of the clear and enforceable policy directions favored by Egale and other lesbian and gay rights activists (Smith, 2008, p. 96).

Qui plus est, Smith (2008, p. 96) soutient également que le PCC n'a pas contesté les décisions juridiques en raison de calculs électoraux. En effet, selon la chercheuse, défier les plus petites cours de justices sur les questions LG avait un coût électoral pour le parti à ce moment de l'histoire, notamment en regard de son bassin d'électeur/ices de centre droit, moins intéressé/es par le conservatisme social (Smith, 2008, p. 96). Du côté libéral, selon les témoignages recueillis par Rayside (1998, p. 134), les années 1990 sont notamment caractérisées entre autres par une certaine distance entre le parti et Egale, notamment parce que ce dernier est perçu comme un groupe d'intérêt.

Pourtant, comme le prochain chapitre en fera la démonstration, le Parti libéral du Canada a été le premier parti politique sur la scène fédérale à prendre un engagement dans sa plateforme électorale (1993) en faveur des communautés LGBTQ+, soit quatre ans avant

le NPD (1997) et ce en dépit du fait que le NPD a une structure représentative des communautés au sein de ses instances depuis les années 1970. Le prochain chapitre propose des pistes d'explications pour comprendre les raisons. Il faudra, en revanche, attendre 2006 avant que le Parti libéral ne fasse mention d'un enjeu revendiqué spécifiquement par ce mouvement social dans sa plateforme⁴⁰ et 2019 avant que ce même parti ne prenne d'engagements formels à l'égard de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres du pays dans sa plateforme électorale.

4.2.4 Comprendre le choix du multipartisme au-delà d'un engagement électoral

Ainsi, alors que le Parti libéral se distancie d'Égale, il prend du même souffle un engagement dans sa plateforme en faveur des communautés. L'année suivante, soit en 1994, il respecte son engagement et dépose un projet de loi (C-41) en concordance avec cet engagement. Le projet de loi C-41, qui traite essentiellement de la détermination de la peine, vise à mieux encadrer les juges et à les encourager à tenir compte des crimes motivés par la haine. Or, parmi les motifs jugés haineux, le texte de loi liste l'orientation sexuelle aux côtés du sexe, de la « race » et de la religion. L'engagement électoral qui résulte en un projet de loi par la suite est l'initiative du Parti libéral.

Par ailleurs, si l'engagement électoral qui se solde par le dépôt et l'adoption d'un projet de loi est l'initiative du Parti libéral (pour lequel le leadership du parti⁴¹ obtient l'appui du

⁴⁰ Le Parti libéral du Canada prendra un engagement électoral dans sa plateforme en 1993. Cet engagement relève d'une initiative du parti et non d'une demande faite par le mouvement.

⁴¹ Tel que présenté au prochain chapitre, le dépôt du projet de loi (C-41) est source de dissension au sein du Parti libéral du Canada où près de 40 député/es ont manifesté leur mécontentement face à ce dernier et étaient prêts à voter contre en dépit d'une volonté du chef d'imposer un vote en bloc.

Bloc Québécois et du Nouveau Parti démocratique), Egale s'attribue une partie de cette victoire. En effet, le projet de loi C-41 déposé en 1995 se trouve dans la mire d'Egale. L'organisation autonome fait des pressions politiques importantes pour que le projet de loi soit adopté. John Fisher, directeur général d'Egale à l'époque, souligne que c'est l'inaction du gouvernement libéral sur la question de l'ajout de l'orientation sexuelle à la Loi canadienne sur les droits de la personne qui l'a motivé à parcourir le pays pour solliciter des appuis auprès des communautés de partout au Canada. Il souligne notamment qu'Allan Rock, alors ministre de la Justice à l'époque, avait promis que l'ajout se ferait à la fin de l'année 1994. Voici un extrait d'entrevue qu'il a accordé à un média sur ce sujet :

In spring of 1995, I flew to Vancouver and took the train back to Ottawa, jumping off at all the stops, meeting with the different GLBT (gay, lesbian, bi and trans) groups along the way. I slept in people's homes and met with representatives of different organizations across the country, building part of national structure, with each community (Sarra, 2002).

L'infolettre publiée par Egale peu de temps après l'adoption du projet de loi fait état de sa contribution, soulignant notamment 1) sa participation devant le comité parlementaire au nom des communautés; 2) des rencontres avec de nombreux député/es afin de leur fournir de l'information et 3) la coordination d'une réponse médiatique concertée en provenance des communautés (Egale, 1995). Pour Egale, l'adoption de la loi C-41 est une victoire. En concordance avec la typologie de Young (2000) sur les stratégies de mobilisations, il est possible de soutenir qu'Egale, dans les années 1990, a adopté une stratégie autonome multipartisane, puisque de son propre aveu, trois des quatre partis ont subi une pression politique similaire – le Parti libéral du Canada, le Nouveau Parti démocratique et le Bloc

Québécois – laissant de côté le Parti réformiste qui avait largement médiatisé sa position contre le projet de loi⁴².

Par conséquent, la relation mouvement-partis dans les années 1990 est particulière, en ce sens où certains partis politiques sont plus favorables que d'autres au mouvement social, notamment le BQ et le NPD. Par ailleurs, la relation mouvement et partis de gouvernance a été, elle, plus complexe. À la fois, le gouvernement progressiste-conservateur du début de la décennie sous la chefferie de Mulroney, puis le gouvernement libéral sous la chefferie de Chrétien, ont pris certaines décisions en faveur des communautés⁴³; en même temps, ces derniers ont évité d'avoir des rapprochements avec les organisations autonomes issues de la société civile qui représentent le mouvement. Ainsi, la relation mouvement-partis, lors de cette décennie, a été animée par des tensions entre le mouvement à l'étude et les partis de gouvernance alors que les partis d'oppositions ont, eux, jeté les bases d'une relation qui a perduré lors des décennies suivantes. Alors que le NPD a pris des engagements systématiquement en faveur des communautés à partir de 1997, le Bloc Québécois, lui, s'est forgé une réputation d'allié auprès des communautés, sans pour autant s'engager formellement dans ses plateformes. Il faut mentionner que le contexte canadien a été particulier lors de cette décennie, s'inscrivant dans un clivage marqué entre le Québec et le « reste du Canada », notamment dans un contexte de référendum populaire sur la souveraineté du Québec.

⁴² Le Parti progressiste-conservateur pour sa part ne détenait que deux sièges au Parlement.

⁴³ Nommément la décision du gouvernement de Mulroney de ne pas contester les jugements de 1990 et 1992 et les décisions de Chrétien de déposer le projet de loi C-41 ainsi que d'amender la Loi canadienne sur les droits humains pour y inclure l'orientation sexuelle suite au jugement de la Cour suprême dans le cas *Egan V. Canada*.

L'histoire de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques canadiens s'inscrit dans une logique de compétition entre les partis politiques, mais également de compétition nationale. Cette dynamique forge la relation mouvement-partis en ce sens où elle motive le positionnement sur l'échiquier politique des partis, mais divise également le mouvement et ses demandes⁴⁴. Au même moment où ce clivage Québec/Canada divise, Egale s'institutionnalise, tentant de passer d'une organisation d'un seul employé salarié avant 1995 à une organisation pancanadienne. Ainsi, en 1995, Egale met sur pied une tournée pancanadienne par le biais de son directeur général, John Fisher. L'objectif de cette tournée est de créer des liens avec des organisations LGBTQ+ provinciales et ainsi d'avoir plus de force pour « lobbyer » pour les droits des gais et lesbiennes (Egale, 1995).

La décennie 1990 se caractérise par la volonté d'Egale de s'imposer comme voix nationale auprès des élu/es. Son engagement auprès des partis politiques est multipartisan, dans la mesure où elle interagit avec l'ensemble des partis politiques à l'exception du parti qui se présente ouvertement comme étant hostile aux communautés, soit le Parti réformiste. Par ailleurs, cette stratégie est influencée par les changements qui s'opèrent au même moment au sein du système de partis canadiens. Le contexte politique de la décennie 1990 limitera, pour les décennies à venir, la relation que le mouvement social pancanadien construira avec le Parti conservateur. La présence nouvelle du Bloc Québécois permettra également au mouvement social au Québec de développer un lien de proximité avec le parti. J'en discute au chapitre 6.

⁴⁴ Il en sera davantage question au chapitre 5.

4.3 Les alliances nouvelles mouvement-partis (années 2000)

Cette section traite de la mobilisation du mouvement LGBTQ+ pendant les années 2000, qui persiste avec l'approche multipartisane développée lors de la décennie précédente. Cependant, si cette approche demeure centrale pour le mouvement, elle est également caractérisée par une tendance plus forte à se mobiliser davantage auprès des oppositions plutôt qu'auprès du gouvernement. Une tendance qui changera de façon importante lors de la décennie suivante (avec l'élection de Justin Trudeau à partir de 2015).

Cette décennie qui entame le nouveau millénaire représente un tournant pour les communautés LGBTQ+ en raison de la reconnaissance du mariage entre conjoint/es de même sexe en 2005 (Smith, 2015, p. 49). Pour le mouvement social, la possibilité nouvelle de pouvoir se marier constitue une pierre angulaire de son histoire militante et représente un moment marquant. Pour reprendre les mots d'une des interviewé/es: « il existe un *avant* et un *après* mariage gai » (entrevue, Mona Greenbaum, 19 novembre, 2020), et c'est ce narratif qui dicte l'histoire récente de la relation mouvement-partis.

4.3.1 Transformation profonde de l'identité collective et élargissement de l'acronyme

La décennie 2000-2010 est également le théâtre d'une transformation majeure pour le mouvement, à tout le moins pour l'organisation nationale canadienne qui la représente auprès des instances politiques. En effet, Egale élargit son mandat pour être davantage inclusive de la diversité en se portant aussi à la défense des communautés bisexuelles et trans. Cette volonté de reconnaître des enjeux spécifiques aux communautés bisexuelles et trans et de les inclure dans les revendications portées auprès des instances politiques met la table

vers une transformation profonde pour le mouvement institutionnalisé. Au même moment, soit en 2001, une organisation qui se nomme *The Trans Lobby Group* voit le jour. L'objectif de l'organisation est double : sensibiliser le public et les médias aux enjeux trans et influencer l'agenda politique au niveau provincial (le *Trans Lobby Group* est particulièrement actif en Ontario) et au fédéral. Ces changements inhérents de l'identité collective et la création de nouvelles organisations ne sont pas le propre du mouvement LGBTQ+, puisque, comme Staggenborg (2011) le souligne, la construction continue de l'identité collective est une caractéristique des nouveaux mouvements sociaux: « As relationships are framed within the submerged networks of new social movements and new collective identities are constructed, activists produce new cultural models and symbolic challenges » (Staggenborg, 2011, p. 24).

À cet effet, lors de l'Assemblée générale annuelle d'Egale, le 10 février 2001, deux résolutions importantes sont votées par les membres de l'organisation. La première concerne le changement dans la mission de l'organisation, qui va se refléter par un changement de nom. En effet, lors de cette assemblée générale annuelle, Equality for Gays And Lesbians Everywhere (EGALE) devient Egale Canada et vote un amendement pour modifier la mission de l'organisation afin qu'elle intègre désormais explicitement les communautés bisexuelles et trans : « We recognize that the interests of the transgendered community are not identical, but there's a lot of overlap – like relationship recognition and hate crimes » soutient John Fisher, directeur général de l'époque, dans une entrevue (Heath, 2001, p. 16). La deuxième transformation concerne le nouveau champ d'action d'Egale Canada qui ne se consacre plus uniquement à la politique sur la scène fédérale,

mais qui élargit son champ d'action aux compétences provinciales et aux enjeux qui en découlent. L'élargissement de sa mission et de son mandat coïncide également avec une hausse de revenus pour l'organisation autonome issue de la société civile, qui se traduit par l'embauche de quatre nouveaux/elles employé/es, dont deux à temps partiel. Par ailleurs, malgré une hausse de ses revenus, l'organisation reste modeste en termes de moyens financiers, bien qu'elle mène de front l'enjeu de la reconnaissance légale des couples de même sexe. L'année suivante, soit en 2002, Egale tient un gala annuel à Montréal où le *Trans Health Project*, l'un des premiers projets d'envergure sur la santé des personnes trans, est présenté aux participant/es du gala. Svend Robinson est sur place à cette occasion.

Egale had a National Conference in Montreal. So, we went there to present on the *Trans Health Project* and Svend Robinson gave a presentation. We presented the preliminary findings of the *Trans Health Project* at the Egale Conference. Egale had done some work with this other trans woman who's retired. She was from Ottawa and she had done some work with Egale because it was LGB. But the T was added, they were very interested at that time in expanding their trans portfolio [...] (entrevue, 2 avril, 2021).

Ainsi, si l'apport d'Egale en regard de l'enjeu de la reconnaissance des couples de même sexe, qui culminera par la légalisation du mariage gai, a déjà fait l'objet de plusieurs travaux (Smith, 1999, 2008, 2015), le début des années 2000 comme un moment de transformation de la mission de l'organisation est moins documenté. Puisque ce mouvement social fait partie des « nouveaux mouvements sociaux », et que ceux-ci cherchent à changer profondément les cultures et les mentalités (Pelletier et Guérin, 1998, p. 320), l'élargissement de son acronyme et incidemment des causes portées à l'attention du pouvoir législatif et des partis politiques est plus difficile à mesurer.

Ces changements s'opèrent alors que le mouvement social et Egale optent pour la stratégie judiciaire (qui consiste à s'impliquer auprès des causes portées à l'intention des tribunaux provinciaux notamment sur les unions de couples de même sexe), ce qui culminera au niveau des plus hautes instances judiciaires du pays (voir Smith, 1999, 2008). L'approche légaliste de l'organisation pancanadienne avec, à sa tête, un directeur général formé en droit, constitue un pan important de la stratégie des communautés LGBTQ+ au Canada pour obtenir des gains. Par ailleurs, les gains qui culminent par des décisions favorables en provenance des cours de justice s'expliquent non seulement par une stratégie axée sur le droit, mais également par la discipline de parti ainsi que par les modes de fonctionnement parlementaire, largement centralisés (Smith, 2015, p. 49). À cet effet, l'un des militant/es du mouvement social interviewé soutient que l'âge de consentement est un exemple d'enjeu où le mouvement a décidé de solliciter les oppositions dans le but de faire bouger le gouvernement (entrevue, Doug Elliott, 18 mai, 2022) Cette stratégie consiste ainsi à créer des alliances avec les partis d'oppositions pour mettre à l'agenda politique un enjeu qui touchent les communautés LGBTQ+. Cette stratégie est cohérente avec la littérature sur les partis politiques et les nouveaux mouvements sociaux, notamment les travaux de Kriesi (1995, 2015), qui soutiennent que les partis d'oppositions sont 1) plus accessibles pour les militant/es des nouveaux mouvements sociaux⁴⁵ que les partis de gouvernance; et 2) qu'ils exercent une plus grande influence sur les enjeux qui composent l'agenda politique que les partis qui gouvernent. Les travaux de Kriesi (1995) renvoient néanmoins aux cas européens où les systèmes de partis diffèrent, mais il est intéressant de noter que mes entrevues semblent, au moins en partie, corroborer la thèse de Kriesi (1995). Comme

⁴⁵ Kriesi (2015) utilise le terme anglais de *outside challenger* que je traduis librement par les militant/es des nouveaux mouvements sociaux puisqu'il semble utiliser ces termes de manière interchangeable.

l'illustre cet extrait d'entrevue, lors de la décennie sous la gouverne du Parti conservateur, ce sont les partis d'oppositions qui ont fait l'objet de représentation et qui étaient parties prenantes de la stratégie multipartisane :

Because for me, the first thing I wanted to do was deal with the unequal age of consent. The unequal age of consent, this is something that came up during the Harper era because they decided that they wanted to increase the age of consent for heterosexuals from 14 to 16. I talked to my contacts in the NDP and the Liberal opposition at that time. And I said: you must pick an age, pick 16, 17, 18, but you must make the age for anal intercourse the same as everything else. Impossible, politically impossible. We cannot touch it. We have to leave it alone, you know, it's a political suicide for us if touching that because they're going to say that we're helping gay men go after boys. So they'll always not change... It was changed by the courts (entrevue, Doug Elliott, 18 mai, 2022).

En 2006, le Parti conservateur gagne les élections générales et va constituer le gouvernement jusqu'à l'élection de 2015. Une période de stagnation pour le mouvement social (entrevue 3 mai, 2022) qui nécessite qu'il adopte un changement d'approche, comme ce segment d'entrevue l'illustre :

The Liberal Party is a broad tent. We'd approach the NDP from: it's a human rights perspective. We'd approach the Liberals from: it's a human right, but... When we lobby Conservatives, we gave them a cost-benefit analysis, or we gave them an economic argument. Well, if I have my rights, then I won't get fired and I can get a job and pay taxes. So, you had to have different strategies for different parties and so we'd use an economic argument. Or when we wanted to get surgery covered. It was: well, you know, if like you cover our surgery, it costs less than all the negative outcomes of not having it, you know, institutions, hospitals. It costs more to pay for it than it does [...] And so, with Liberals, it depends because Liberals can be on the right or the left (entrevue, 2 avril, 2021).

Cette dernière citation démontre clairement comment le mouvement adopte une stratégie multipartisane, modifiant son discours portant sur ses demandes en fonction de l'idéologie portée par le parti. Ce qu'illustre également cette citation, c'est la capacité pour le

mouvement à entrer en relation avec les trois⁴⁶ partis dominant l'échiquier politique, indépendamment de l'axe gauche-droite. Par conséquent, l'après-mariage gai au Canada invite à un changement dans les demandes du mouvement, mais également dans ses stratégies. De plus, les tribunaux continuent à être utilisés par le mouvement comme une stratégie efficiente pour forcer les partis à prendre position, mais devient moins centrale que lors des demandes entourant la reconnaissance des unions de même sexe.

Par ailleurs, cette stratégie du mouvement rejoint également la théorie de la cohérence identitaire puisque le Parti conservateur du Canada sous la gouverne de Harper à cette époque s'est montré réfractaire aux enjeux LGBTQ+ (notamment en promettant de refaire un débat sur le mariage entre conjoint/es de même sexe en 2006, un an seulement après l'adoption du projet de loi). Le mouvement social de l'époque est donc moins enclin à approcher ce parti politique, et pour cause; le parti est plus enclin à plaire à sa base conservatrice (voir notamment l'ouvrage de Farney (2012, p.119-134) ainsi que celui de Farney et Rayside (2013) sur le conservatisme social de l'ère Harper.

Ainsi, le mouvement social a créé des alliances avec les partis d'oppositions et réussit à mettre à l'agenda politique des enjeux qui lui sont chers, sans transiger avec le gouvernement conservateur. Néanmoins, certains enjeux n'ont pas réussi à se frayer un chemin jusqu'au Parlement, notamment ce qui touche de plus près les pratiques sexuelles. À cet effet, l'enjeu touchant l'âge du consentement à des relations sexuelles anales est ressorti à quelques reprises dans mes entrevues, comme l'illustre l'extrait ci-dessous.

⁴⁶ Je consacre le chapitre 6 à la particularité du Bloc Québécois.

Toutes les initiatives du groupe n'étaient pas nécessairement également bien accueillies par les stratèges du parti (...). Une fois que le mariage gai était accompli, disons sur le don de sang, il y avait toujours la question disons la prochaine étape, qui était d'adopter une motion. Les autres droits et responsabilités qui suivraient après le mariage il y avait la question de l'âge du consentement, qui a quand même à plusieurs congrès du NPD, si je me souviens bien en fait, n'a pas fait consensus justement. Si c'est juste par pudeur, les gens ne voulaient pas parler de sexe anal dans un congrès politique. (Rires) C'est plate à dire, mais ça reste discriminatoire (Raoul Gébert, entrevue, 11 décembre, 2020).

4.3.2 Les jeux d'alliances entre le mouvement et les partis d'oppositions

S'il est vrai que la stratégie judiciaire a été au cœur des actions et de la mission d'Egale, il est faux de croire que ce fût la seule stratégie du mouvement social à l'œuvre dans les années 2000. La volonté du mouvement, non seulement de faire reconnaître leurs unions et leurs familles légalement, mais d'obtenir, en plus, des services médicaux similaires aux hétérosexuel/les pour être en mesure de les fonder (notamment par la procréation médicalement assistée), a donné lieu à des représentations politiques en parallèle de l'enjeu de la reconnaissance des unions. En effet, au début des années 2000, les femmes lesbiennes se faisaient refuser l'accès dans les cliniques de fertilité partout au pays et la gestation pour autrui pour les hommes gais n'était pas non plus envisageable (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre 2020).

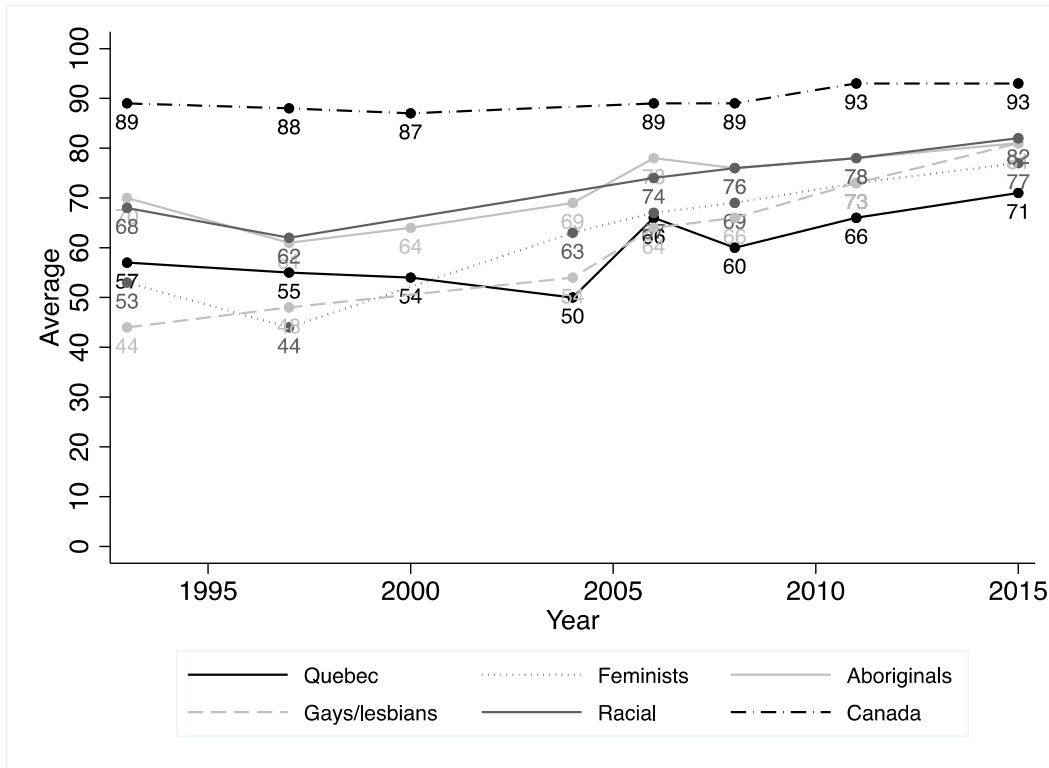
Le mouvement, par le biais de petites organisations provinciales, fait alors pression sur les élu/es pour déposer un projet de loi sur la procréation assistée. En 2001, l'Association des mères lesbiennes dépose un mémoire au Parlement canadien en lien avec le dépôt d'un projet de loi Omnibus contenant des mesures sur la procréation assistée. Elle est la seule organisation de défense des droits de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres au

pays à participer aux discussions entourant ce projet de loi. L'organisation décide également de rencontrer le député ouvertement gai du Bloc Québécois, Réal Ménard, pour obtenir son appui (Mona Greenbaum, entrevue, Montréal, 19 novembre 2020), ce qu'il offrit⁴⁷. Ces alliances stratégiques entre mouvement et partis, Kriesi (1995, p. 59) les explique en soulignant que les partis d'oppositions profitent politiquement du fait que les mouvements sociaux critiquent ouvertement les partis de gouvernance, surtout si ces critiques sont à même d'affaiblir le parti au pouvoir lors du prochain scrutin. Or, au début des années 2000, le gain électoral en regard des enjeux LGBTQ+ est presque inexistant puisque l'opinion publique n'est pas majoritairement favorable à ce groupe identitaire, comme le démontre la figure 4 ci-dessous. En effet, celle-ci démontre comment, avant la légalisation du mariage gai dans le milieu des années 2000, seulement une minorité de Canadien/nes était hautement favorable aux lesbiennes et aux gais. Utilisant l'échelle du thermomètre de sentiments (*feeling thermometer*) pour évaluer le positionnement favorable ou défavorable des Canadien/nes à l'égard d'un groupe d'individus (0 indique « ne pas aimer du tous les personnes de ce groupe » et 100 indique « aimer vraiment beaucoup » les personnes de ce groupe), la figure 4 démontre comment les lesbiennes et les gais du pays recevaient un avis mitigé à leur égard en provenance de l'opinion publique. Conséquemment, les alliances stratégiques établies à cette époque entre mouvement LGBTQ+ et partis d'oppositions ne peuvent s'expliquer par des gains électoraux potentiels ou un affaiblissement du parti de gouvernance lors du scrutin suivant en fonction de l'opinion publique. L'affaiblissement du gouvernement auprès de l'opinion publique en regard des enjeux LG(BTQ+) de l'époque par les partis d'opposition ne peut donc

⁴⁷ Le chapitre six se consacre aux spécificités québécoises et à la réactivité du Bloc Québécois.

constituer l'un des éléments explicatifs centraux pour expliquer l'alliance stratégique des partis d'oppositions dans ce dossier.

Figure 4 : Feeling thermometer sur les groupes sociaux (1990 à 2015)⁴⁸



Il faut donc regarder ailleurs pour comprendre ces jeux d'alliances entre certains partis politiques et le mouvement social à l'étude. Un des éléments que ma recherche permet de mettre en lumière est le rôle structurant des acteur/ices clés dans la construction de cette relation, et qui dépasse la conception traditionnelle d'allié/es. En ce sens, les travaux de Childs et Krook (2009) sur l'enjeu de la représentation des femmes en politiques me permet d'en extraire la conception d'acteur/ices clés (traduction libre de *critical actors*), et de

⁴⁸ Analyse et graphique originaux par Benjamin Ferland, PhD (communication personnelle). Données tirées de l'Étude électorale canadienne.

l'utiliser aux fins de ma recherche. En effet, Childs et Krook (2009, p. 138) définissent les acteur/ices clés de la façon suivante :

Emphasizing agents over outcomes, we define critical actors as legislators who initiate policy proposals on their own and/or embolden others to take steps to promote policies for women, regardless of the numbers of female representatives [...]. the common feature of critical actors, in the language introduced above, is their relatively low threshold for political action: they may hold attitudes similar to those of other representatives, but they are much more motivated than others to initiate women-friendly policy reforms (Childs et Krook, 2009, p. 138).

Comme ma recherche le démontre, la présence d'acteur/ices clés à l'intérieur des partis politiques est un élément central dans la construction de la relation que le mouvement LGBTQ+ va développer avec les partis politiques au Canada. Ces acteur/ices se trouvent principalement au sein du caucus des député/es et au sein du personnel politique qui, plus souvent qu'autrement, s'affichent ouvertement comme faisant partie de la communauté (principalement) LG. Par ailleurs, l'un des éléments surprenants que ma recherche fait ressortir est que les militant/es des partis politiques qui investissent les structures de représentation interne des partis (nommément le LGBTories et la Commission LBTT du NPD) ne jouent pas un rôle structurant dans la relation mouvement-partis, puisque le mouvement social n'a que très peu de contacts avec eux/elles (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020; entrevue, 12 mars 2021; entrevue, 14 décembre, 2020). Cette stratégie intégrative sera l'objet d'analyse du prochain chapitre. Cependant, il convient de souligner ici que ces deux structures de représentations internes ainsi que les militant/es qui l'investissent ne constituent pas des acteur/ices clés pour le mouvement. Les stratégies de mobilisation du mouvement LGBTQ+ ne visent pas ces structures explicitement. Ce sont davantage le personnel politique et certain/es député/es faisant eux/elles-mêmes parti de la communauté, en plus des allié/es ayant rendu public des positions favorables à la diversité

sexuelle et la pluralité des genres qui font l'objet de représentation de la part du mouvement et qui créent des alliances avec ce dernier.

Mes entrevues ont fait ressortir deux facteurs explicatifs à cet égard. D'une part, il arrive qu'un/e membre du personnel politique en charge d'un dossier sur lequel le mouvement fait des représentations politiques fasse son *coming out* aux représentant/es du mouvement social, signifiant ainsi clairement qu'il y a quelqu'un à *l'intérieur* pour les aider à faire progresser les demandes. Dans mes entrevues, cela m'a été raconté si souvent par les leaders du mouvement qu'il était clair que cela ne relevait pas de la simple anecdote. D'autre part, il arrive que des membres du personnel politique d'un parti qui s'affichent ouvertement comme membre de la communauté LGBTQ+ aient un historique de militantisme pour le mouvement⁴⁹ ou fréquentent des espaces LGBTQ+ ou des événements LGBTQ+. Ce faisant, des liens existent déjà entre ces membres du personnel et le mouvement et ce, par l'entremise du réseau LGBTQ+. Par contre, le même phénomène ne se produit pas avec les instances formelles ou informelles partisanses LGBTQ+. En effet, les entrevues révèlent qu'une forme d'obscurantisme entourant les modes de fonctionnements des structures partisanses persiste pour le mouvement social, comme l'illustre cet extrait. Ceux-ci sont donc moins enclin à approcher ses instances pour obtenir des gains :

(...) I'm like I'm not involved, you know, deeply in any political party, right? So, you know, sometimes I've tried to ask them folks that are closer to the party that I know like: how do we get queer issues on the agenda at the conventions, at the policy conventions? It's not an easy answer. I don't think anyone knows. It's really tricky (entrevue, Montréal, 12 mars 2021).

⁴⁹ Ce militantisme peut prendre plusieurs formes : participation aux événements entourant les défilés de la Fierté, bénévolat au sein d'un conseil d'administration d'un organisme LGBTQ+, mise sur pied d'un comité LGBTQ+ pour employés dans une entreprise, etc.

Comme Bolger (2016, p. 10) le fait remarquer, le mouvement social entre en relation avec les partis politiques en mettant en place deux actions complètement distinctes, soit 1) la recherche d'allié/es et la construction d'une relation avec ceux/celles-ci et 2), l'action de mettre au défi les partis politiques. Cette deuxième action, qui permet de rentrer en relation avec les partis politiques, peut se faire de toutes sortes de façons. Au Canada, au début des années 2000, les partis politiques ont notamment été mis au défi par les nombreuses causes portées devant les tribunaux touchant aux droits des unions et des familles LGBTQ+ dont l'apanage est le mariage (Larocque, 2005; Nicol et Smith, 2008; Smith, 2005). D'ailleurs, pour le mouvement LGBTQ+, encore aujourd'hui, la façon dont les partis politiques ont répondu aux demandes du mouvement en regard de la reconnaissance légale des unions civiles influe sur leurs perceptions des partis politiques canadiens, comme l'une des leaders du mouvement en fait mention :

C'était comme l'enjeu principal à l'époque c'est certain. C'était la chose qui était le plus médiatisé et puis le plus contesté, c'est allé dans toutes sortes de directions avec les Libéraux qui étaient contre au début puis en faveur après, et puis ça, même aujourd'hui on comme, like, we dig up, on regarde ce que les politiciens ont fait dans le temps sur ça pour avoir une idée sur où ils sont en termes de leur appui à la communauté. On regarde, mais qu'est-ce qu'ils ont fait en 2005? Ou qu'est-ce qu'ils ont fait en 2001 quand on discutait de ça? Même si leur position, je suis certaine ont beaucoup évolué, ça fait quand même une vingtaine d'années presque, mais on regarde ça quand même (entrevue, Mona Greenbaum, 19 novembre 2020).

Ma collecte de données illustre d'ailleurs la complexité de l'enjeu du mariage gai pour la relation mouvement-partis. En effet, le mouvement social à l'étude fait principalement usage des tribunaux pour obtenir des gains et, comme je le démontre au précédent chapitre, il modifie son langage pour passer d'un mouvement de libération sexuelle à celui d'un mouvement de droit. Une des leaders du mouvement à cette époque soutient d'ailleurs que

cette stratégie, soit l'utilisation des cours de justice, a été réutilisée ensuite pour le projet de loi C-16, qui modifie la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y inclure l'identité de genre et l'expression de genre, adopté en 2016 :

In Ontario, Quebec, British Columbia, there were cases, where marriage, the opposite-sex definition of marriage was struck down by courts. So, while that was all going on at the federal level, we went to each province where there was a friendly government and mounted a challenge on marriage. And the government didn't resist. And then by the time it worked its way through the federal, seven or eight provinces already had it. So, that was a really good strategy. That's how we did gender identity, C16. By the time the federal... Stephen Harper, 10 years of stopping us, we're like: at least that's how it comes out. But because of all the roadblocks because Stephen Harper... Senator Platt didn't want to pass it. Then we had like so many provinces supporting it, so the provinces and federal, there is this dialogue going, you have to build a community support (entrevue, 2 avril, 2021).

De leur côté, les partis politiques se positionnent en regard des décisions des tribunaux par le biais de dépôts de motions démontrant leur appui ou alors par le biais de dépôts de projets de loi. Qui plus est, certaines réponses des partis politiques concernant le mariage sont surprenantes, telle la production d'affiches publicitaires en faveur du mariage gai par l'Aile jeunesse du Parti libéral du Canada (sur cet aspect particulier, voir le chapitre cinq). Bien que le mariage entre conjoint/es de même sexe est l'enjeu le plus médiatisé lors de cette décennie, l'inclusion des communautés trans (et bisexuelles dans une moindre mesure) au sein de la frange institutionnaliste du mouvement marque également les années 2000. Enfin, bien qu'Égale soit la principale organisation nationale pancanadienne de défense des droits des communautés LGBTQ+, d'autres organisations se mobilisent de manière ponctuelle au pays pour obtenir des gains auprès de la sphère politique.

4.4. La gouvernance de Trudeau : vers une approche partisane (2015-2019)

Cette section explore les stratégies employées par le mouvement LGBTQ+ à la suite de l'élection du gouvernement libéral de Justin Trudeau. À partir de 2015, le mouvement crée des alliances surprenantes avec le Cabinet du Premier ministre ainsi que certain/es élu/es du parti. Bien qu'il continue à adopter une approche multipartisane telle que définie par Young (2000), il est évident qu'il crée une relation de proximité avec le Parti libéral, qui adopte une posture favorable aux enjeux LGBTQ+, laissant peu de place aux partis d'oppositions pour se démarquer.

Cette décennie en est une vibrante pour les communautés LGBTQ+ en matière d'organisation communautaire. En effet, le pays voit naître plusieurs organisations de défense des droits avec des objectifs de représentation distincts, et qui sollicitent plus directement le palier fédéral notamment Gender Creative Kids, Proud Politics et Dignity Network. Ces organisations nouvelles différencient cette décennie des précédentes où Egale était l'unique organisation avec des prétentions nationales (les autres organisations existantes concentraient majoritairement leurs mobilisations au niveau provincial et municipal). Enfin, la multiplication des organisations LGBTQ+ (qui s'accompagne de davantage de financement en provenance du fédéral, surtout à partir de l'élection du gouvernement Trudeau en 2019) fait place à une stratégie de représentation informelle où les plus petites organisations bénéficient de la vitrine des plus grosses pour interpeller les partis politiques. À ce stade de l'histoire du mouvement, la relation mouvement-partis est non seulement construite, mais également formalisée. Les leaders du mouvement connaissent l'axe de positionnement des partis politiques sur leurs enjeux, ont des canaux

de communications à l'intérieur des caucus ainsi qu'au sein du personnel politique *out* ou allié et ont une fine connaissance des modes de fonctionnement parlementaire et de ses règles (entrevue, 3 mai, 2022). Qui plus est, bien qu'une partie des organisations LGBTQ+ au pays demeure sous-financée, certaines organisations pancanadiennes bénéficient d'une permanence avec une direction pérenne, ce qui leur donne un avantage pour traiter avec le politique – c'est notamment le cas d'Egale, de Gender Creative Kids, de Rainbow Railroad Canada et de Pride at Work Canada. Enfin, l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral sous le leadership de Justin Trudeau en 2015 ouvre de nouvelles possibilités pour le mouvement qui, après des relations morcelées avec le précédent gouvernement, se voit offrir des canaux de communications directs avec le gouvernement de Justin Trudeau. La décennie 2010 concorde également avec le dépôt du rapport *The Grossly Indecent Report* écrit par le comité *The Just Society*. Un texte d'une ampleur sans précédent en provenance du mouvement LGBTQ+ canadien, qui exige notamment des excuses du gouvernement pour les torts historiques causés aux communautés LGBTQ+. Enfin, cette décennie se termine par un recours collectif national intenté contre le gouvernement pour la purge LGBT dans les institutions fédérales, incluant les Forces armées canadiennes. Un recours collectif qui va se solder très rapidement (en 11 mois) par le règlement d'une entente financière sans précédent dans l'histoire du mouvement social de 145 millions de dollars (Le Fonds Purge LGBT, s. d.).

4.4.3 Un enjeu fédérateur ? L'identité et l'expression de genre au Parlement canadien

Le début de cette dernière décennie à l'étude est caractérisé par la mise à l'agenda politique des enjeux qui touchent l'identité et l'expression de genre. Alors que les décennies

précédentes étaient surtout axées, comme je l'ai démontré, sur les droits entourant les orientations sexuelles lesbienne et gai, la décennie 2010 met en lumière des enjeux qui touchent à l'identité et l'expression de genre plus directement et qui soulèvent des débats de société aussi importants que ceux qui ont eu cours lors des décennies 1990 et 2000 avec les gais et les lesbiennes. Cette fusion nouvelle entre le mouvement LGB et l'activisme trans n'est pas propre au cas canadien, comme le démontrent van der Ros et Motmans (2015, p. 164) dans leur article portant sur la Belgique et la Norvège. Par ailleurs, l'étude du cas canadien démontre que certaines organisations autonomes issues de la société civile ayant été fondées principalement par des lesbiennes et des gais et déjà bien établies et financées ont fait leurs revendications portant sur l'identité et l'expression de genre ou ont agi comme porte-paroles sur ces dossiers. L'une de mes entrevues met notamment en lumière cette stratégie des plus petites organisations qui militent pour les droits des personnes trans à utiliser les plus grosses organisations initialement LG pour faire entendre leurs voix auprès des partis politiques et des élu/es:

Je pense que tu dois comprendre qu'il y a aussi d'autres concertations entre les organismes et peut-être que mon organisme n'a pas eu un lien direct à la porte de tel ou tel député, mais peut-être qu'un autre organisme avec qui l'on travaille de très près en a. Ainsi [cet organisme] ne devient pas un porte-parole officiel, mais ça peut devenir un levier important, car en tant que petit organisme, tu te fais entendre par un plus gros organisme qui a des liens importants avec des partis politiques et tu réussis à convaincre ce gros organisme-là que ton enjeu vaut la peine d'être entendu, cet organisme-là va représenter cet enjeu-là sans représenter nécessairement ses membres (entrevue, 4 mai, 2021).

Ainsi, pour reprendre les mots de van der Ros et Motmans (2015, p. 164), « in general, working together is a win-win situation for both movements ». La faction du mouvement

social qui accepte de transiger avec les partis politiques élargit donc le type d'enjeux présentés aux élu/es et laisse aux enjeux trans une place plus importante qu'avant⁵⁰.

En 2009, un premier projet de loi est déposé pour modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y inclure l'identité de genre et l'expression de genre. Cette initiative est celle du député néo-démocrate Bill Siksay, premier député du Parlement canadien à faire campagne et à être élu (2004-2011) en étant ouvertement gai. Il réussit d'ailleurs à faire passer son projet de loi en troisième lecture, mais le déclenchement des élections par le gouvernement conservateur de Stephen Harper en 2011 le fera mourir au feuillet⁵¹. Ce qui est intéressant avec cette action législative, c'est qu'elle constitue une initiative d'un acteur clé pour le mouvement, plutôt qu'une demande formulée *par* le mouvement lui-même (entrevue, 4 mai 2021). Toutefois, une fois le projet de loi déposé en Chambre, certaines organisations au sein du mouvement réaliseront l'importance de celui-ci pour les communautés trans, non binaires et queers. En effet, cette pièce législative est de commune importance avec celle de 1995 concernant l'orientation sexuelle et l'amendement à la Loi canadienne sur les droits de la personne. Pourtant, la mobilisation du mouvement à l'égard de ce projet de loi est de moindre envergure. C'est seulement une fois que le projet de loi est déposé par le député de Burnaby-Douglas que les communautés se mobilisent en appui au projet de loi, comme l'une de mes entrevues en témoigne :

Les gens se sont rendu compte de ça à travers le processus de recherche. Ils se sont dit: « Mais hey ça pas de bon sens que ce projet de loi là va mourir! Nous, on va faire des pétitions. » On avait juste fait une pétition en ligne pour soutenir le projet. D'ailleurs, pour soutenir le projet, une personne avait même fait une pétition papier

⁵⁰ Même si les enjeux des lesbiennes et des gais ont fait de l'ombre aux enjeux trans, ces derniers ne sont pas nouveaux. L'activisme trans a rencontré de multiples obstacles dans son histoire. À cet effet, voir notamment les travaux de Namaste (2000, 2005, 2011).

⁵¹ Il est en également question au chapitre 5.

et elle se promenait de maison en maison pour la faire signer. Fait que là tu as vraiment une initiative, des gens qui ont dit : « Hey là ça suffit, il faut soutenir ça! ». Je ne me souviens plus tout ce qui s'est passé, mais le projet est mort au feuillet. Et là, ç'a été comme, tout le monde s'est senti dévasté par cette situation-là. Donc là, je pense que cette situation a fait que là les gens se sont sentis encore plus mobilisés en disant : « Hey, franchement, ç'a pas de bon sens. Les enfants n'ont pas de droits et vous, vous provoquez le gouvernement. » Il y a eu tout de suite après ça d'autres mobilisations parentales » (entrevue 4 mai, 2021).

L'organisation, qui milite pour les droits des personnes trans, n'a jamais eu de contact avec le député Siksay, notamment parce que ce dernier a décidé de ne pas se représenter à l'élection de 2011 (entrevue, 4 mai, 2021). Alors que le dépôt du projet de loi relève d'une initiative politique en provenance d'un député, l'abandon du projet de loi est causé par le déclenchement électoral ainsi que par la réélection d'un gouvernement conservateur. Cet abandon a incité le mouvement à se mobiliser et lui a fait prendre conscience de l'importance d'un tel projet de loi pour la communauté. L'une des explications pour cela réside en ce que les organisations LGBTQ+ militent davantage auprès de leur gouvernement provincial, notamment parce que leurs champs de compétences touchent de manière plus tangible la vie des militant/es (entrevue, 12 mars 2021; entrevue, 4 mai, 2021). Ainsi, c'est l'initiative du député qui alimentera la mobilisation du mouvement comme l'une de nos participantes me l'a fait remarquer :

Au fédéral, il y avait une opportunité de changer la Charte. Fait que là les militant/es voyaient ça comme étant « wow c'est la panacée », si on est capable de faire changer ça au fédéral. On connaissait très mal les lois au fédéral parce que ça n'a aucun impact sur le provincial, on se comprend, mais pour les parents de travailler à essayer de faire changer le projet de loi, d'avoir une protection explicite au niveau de l'identité et de l'expression de genre dans la Charte ça venait aider avec les autres problèmes. En fait, c'était de partir, c'était comme un jeu d'échecs. Un échiquier, comme qu'est-ce qu'on peut utiliser comme petite pièce, qu'est-ce qu'on a comme levier pour faire influencer l'autre? Ce n'était pas de faire jouer le provincial contre le fédéral mais là on ne comprenait absolument pas comment ça marchait, car après ça on s'est rendu compte que ça prenait les deux et même à ça ce n'était pas suffisant, parce qu'il y avait encore des lacunes [...] C'est peut-être pour ça en fait qu'il y a eu moins de liens naturels. Tsé moi s'il n'y avait pas eu la loi qui était

tablée et qui ensuite de ça corroborait tout ça, probablement que j'aurais concentré plus mes efforts sur le provincial. Au final, ça n'a pas changé grand-chose pour les enfants cette loi-là (entrevue 4 mai, 2021).

Incidentement, en 2015, l'ajout de l'identité de genre et l'expression de genre se retrouve explicitement dans le programme électoral du NPD. Il sera alors le seul parti à prendre un engagement en ce sens. Il faut mentionner que le NPD, à ce stade, est depuis longtemps investi par une structure interne de représentation et que le rôle de cette structure est justement de s'assurer que les enjeux LGBTQ+ soient mis à l'agenda politique du parti et s'inscrivent dans les programmes. Sur cet aspect particulier, les personnes interviewées dans le cadre de ma recherche, qui étaient parties prenantes de ces structures militantes, ont soit directement milité au sein du mouvement avant ou en étaient parties prenantes de par leurs réseaux et leurs participations à des événements (Mazdak Chichian; entrevue, 4 décembre, 2020; entrevue, 25 novembre 2020; entrevue, 11 décembre, 2020). Par ailleurs, les leaders du mouvement interviewé/es pour ma recherche ont mentionné ne pas avoir eu de lien direct avec ces instances (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020; entrevue, 14 décembre, 2020). Le chapitre suivant effectue l'analyse de l'impact de ces structures sur la mise à l'agenda politique des enjeux LGBTQ+.

4.4.4 La stratégie de la représentation politique

L'une des stratégies du mouvement pour obtenir des gains, en dehors de celle de transiger directement avec les partis via une approche multipartisane, est certainement celle de la représentation. La représentation politique est une stratégie particulière puisqu'elle relève précisément de la partisanerie et qu'elle invite donc à choisir un parti publiquement. Comme Elliott (2006, p. 117) le souligne, la présence de la Charte canadienne des droits et

libertés du Canada a ouvert la voie à pareille représentation politique. Au Canada, il faut attendre 1988 pour qu'un premier député fasse son *coming out* et 2004 pour qu'un premier candidat se présente aux élections et gagne sa campagne électorale en étant ouvertement gai.

Even prior to the Charter, the LGBT community recognized that it was important both practically and symbolically that one of our own would hold public office. George Hislop became the first openly gay man to run for alderman and for Member of the Provincial Parliament, but he was not successful. We are proud to have had openly gay cabinet minister at the provincial level and federal level. The official opposition in Quebec, the Parti Québécois, is now under the leadership of an openly gay man. The protection afforded by the Charter has helped make this possible, and in turn provided opportunities for such politicians to push for reforms “in order to comply with the *Charter*” (Elliott, 2006, p. 117).

Par ailleurs, c'est seulement en 2012⁵² que la question de la représentation politique se formalise comme stratégie par le biais d'une organisation autonome issue de la société civile nommée *ProudPolitics*. Celle-ci se donne comme mission de briser les barrières que rencontrent les candidat/es LGBTQ+ en politique (aux trois paliers de gouvernements) pour les aider à développer leur plein potentiel et les aider à mener des campagnes électorales. L'organisation offre du mentorat, notamment par l'entremise de politicien/es ayant occupé des fonctions électives, dont Bill Siksay (*ProudPolitics*, s. d.), et opte pour une stratégie multipartisane, invitant les membres des communautés LGBTQ+ à faire campagne pour le parti de leur choix. Pour l'organisation, il est important d'avoir une voix au sein des instances représentatives et décisionnelles de tous les paliers de gouvernement et même au sein de chaque parti. L'une des personnes interviewées soulignait à cet effet:

[...] obviously, we don't have that insider party knowledge that someone who's, you know, within the party and we're also non-partisan. So, we don't support one

⁵² Mes entrevues ne me permettent pas de dire avec certitude si l'année de création de *ProudPolitics* est 2012 ou 2013.

another, and our belief is that the change to kind of drive true change in public policy is to have LGBTQ leaders in everything... like progressive LGBTQ leaders in every single political party regardless of the spectrum. So, it's important to have for instance folks who think progressively about LGBTQ inclusion and diversity in the conservative party, right? And so, you know the other two parties, obviously, those voices already exist, but I think it's really important to have that voice regardless of which major political party you belong to (entrevue, 26 février, 2021).

La question de la représentation comme une stratégie efficace pour obtenir des gains au sein de la démocratie canadienne pour le mouvement social est ressortie dans plusieurs de mes entretiens (entrevue, 26 février, 2021; entrevue, 12 mars, 2021, entrevue, 20 janvier, 2022; entrevue, 3 mai, 2022.). Cependant, déterminer si celle-ci est incontournable pour y arriver, ou si la présence d'allié/es à elle seule ne serait pas suffisante demeure une question dont la réponse ne fait pas consensus. (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020; entrevue, 12 mars, 2021). Ce questionnement est cohérent avec celui soulevé par la littérature sur la représentation politique, à savoir s'il est préférable d'avoir une représentation substantive ou descriptive (Tremblay et Pelletier, 2000).

4.4.5 L'ère Trudeau comme tournant en matière de stratégie pour le mouvement LGBTQ+

Alors que le mouvement LGBTQ+ s'élargit et se modifie pendant la décennie 2010, les partis politiques s'engagent de manière plus importante auprès des communautés LGBTQ+, notamment par le biais de leurs plateformes, tel qu'il sera abordé dans le prochain chapitre. Toutefois, l'analyse de ces programmes électoraux démontre que le Parti libéral du Canada ne prend aucun engagement auprès des communautés LGBTQ+ dans son programme électoral de 2015. Malgré cela, lorsque le Parti libéral du Canada gagne l'élection et prend le pouvoir du Parlement, le mouvement social voit là une opportunité

pour faire avancer ses dossiers après les années de gouvernance conservatrice sous Harper :

My conservative friends said: oh we did not go backwards in this time. It's true. He didn't take anything away. He tried. He tried to take away equal marriage. His top priority was to make this change, but when it failed, he just ignored it. And during that period we didn't go backwards, but we also didn't go forwards. We were stuck, frozen for all this time. So, when Trudeau came, I knew this is a time where the ice age is over and now, we can maybe go forward. I was not expecting how much (entrevue, Montréal 3 mai, 2022).

Ce que le gouvernement Trudeau fera ensuite pour les communautés LGBTQ+ constitue, sans équivoque, les plus nombreuses avancées sous un même gouvernement dans l'histoire du Canada. En effet, le gouvernement libéral du Canada a notamment, depuis son élection de 2015, promu un conseiller spécial du Premier ministre sur les enjeux LGBTQ2⁵³ et incidemment offert un canal de communication exclusif entre les communautés LGBTQ2 et le gouvernement libéral; mis sur pied une structure pérenne dans l'appareil gouvernemental sous la forme d'un secrétariat LGBTQ2; offert du financement aux organismes communautaires LGBTQ2 qui desservent les personnes LGBTQ2; offert ses excuses publiquement pour la purge LGBT et réglé un recours collectif avec une indemnité projetée de 145 millions de dollars (Le Fonds Purge LGBT, s. d.) et accordé le pardon aux hommes gais incarcérés sur la base de leur orientation sexuelle avant 1969⁵⁴. Il importe donc de mettre en lumière la dynamique nouvelle et sans précédent qui s'installe entre le mouvement et le gouvernement sous l'ère Trudeau, laissant ainsi une place moindre aux

⁵³ Le gouvernement du Canada utilise l'acronyme LGBTQ2 dans ses documents officiels jusqu'en 2022. Voir notamment le site du Secrétariat LGBTQ2 : <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/sois-toi-meme.html>.

⁵⁴ Il a également, plus récemment (en 2021) : ajouté une question sur l'identité et l'expression de genre dans le recensement officiel de Statistique Canada; interdit les thérapies de conversion (visant à « changer » l'orientation sexuelle, l'identité de genre et/ou l'expression de genre) au Canada par le biais d'un projet de loi; levé l'interdiction de don de sang pour les hommes gais (2022).

autres partis politiques sur l'échiquier face aux enjeux LGBTQ+. En effet, sur la question des opportunités au gouvernement avant le milieu des années 2000, Elliott (2006, p. 109) soulignait que « [i]t became clear to the Lavender Mafia that the government was not always hostile to our goals, but merely timid about taking the initiative. They needed us to generate public support and to open up political opportunities »⁵⁵.

Par ailleurs, mes entrevues ont mis au jour le tournant que représente l'ère Trudeau pour le mouvement social à l'étude en ce sens où ce dernier 1) génère lui-même des initiatives (je démontrerai comment dans la prochaine section); 2) offre un canal de communications exclusif au mouvement par le biais d'un conseiller spécial du Premier ministre; 3) fait montre d'une ouverture sans précédent sur les enjeux LGBTQ+, laissant ainsi peu de place aux partis politiques qui composent l'opposition pour le critiquer sur ce volet. La prochaine section fait état des jeux de coulisses entre le mouvement et le gouvernement pour en arriver à pareilles avancées.

4.4.6 Stratégie partisane et gouvernance : les partis d'oppositions laissés dans l'ombre du gouvernement libéral de Justin Trudeau

J'ai mentionné au chapitre trois comment l'arrestation d'Everett Klippert et son inscription sur la liste des délinquants sexuels dangereux en 1966 ont participé à l'éveil politique à l'égard des lesbiennes et des gais de l'époque. Cet événement a donc contribué à la mise à l'agenda politique des enjeux qui touchent la diversité sexuelle au Canada et a

⁵⁵ Un élément intéressant sur la perception du mouvement qui se conçoit comme générant des opportunités pour les partis plutôt que l'inverse.

éventuellement donné lieu à une première réponse favorable en provenance d'un parti politique face à la diversité sexuelle. Néanmoins, au lendemain de la décriminalisation des actes homoérotiques entre hommes, Everett Klippert n'a pas été libéré de prison. Il y passa encore deux ans avant d'obtenir libération en 1971. Cet événement sera central dans la création de la relation mouvement-partis pendant les années 1960 et sera, par conséquent, utilisé comme symbole pour la création du rapport *Grossly indecent* écrit par le comité *The Just Society*. En effet, c'est par l'intermédiaire d'un article de fond de John Ibbitson paru dans le *Globe and Mail* le 27 février 2016 (Ibbitson, 2016b) que l'arrestation d'Everett Klippert et le délai entourant sa libération fera la lumière sur les discriminations passées, notamment celles entourant les arrestations et les incarcérations, mais également celles entourant les licenciements, le harcèlement et les violentes atteintes à la réputation au sein de la fonction publique fédérale fondée sur la présomption d'une orientation sexuelle non-hétérosexuelle. Dans l'article d'Ibbitson (2016a), il est question de la volonté du Premier ministre d'offrir un pardon à des centaines d'hommes gais du pays condamnés avant 1969 (soit l'année de la décriminalisation de l'homosexualité). Mes entrevues démontrent que la sortie d'un article de fond sur l'arrestation de Klippert est l'initiative du journaliste.

L'élection du gouvernement Trudeau en 2015 est perçue comme une réelle fenêtre d'opportunité politique pour le mouvement social, qui choisit cette occasion pour mettre sur pied un comité qui se nomme *The Just Society*. À la base, un petit groupe de militant/es avec Egale à la table se rassemble afin de trouver une façon de convaincre la ministre de la Justice de l'époque, Jody Wilson Raybould, d'abroger l'article 159 du Code Criminel concernant l'âge du consentement aux relations sexuelles qui avait un effet différencié sur

les hommes gais (Projet de loi C-32, 2016). Or, le mandat du comité va s'élargir dès les premières réunions, comme m'a fait remarquer le président du comité :

I looked at the mandate, Jody Wilson Raybould, that letter she had from Justin Trudeau and it said: you should review the criminal code and get rid of any provisions that are unconstitutional. So, I called someone at Egale and I said: you know, this is the time to deal with the unequal age of consent. The answer was: Doug, I'm tired of that issue. We tried so many times. We have the solution from the court. Let's just leave it alone. I said no. No, let's not leave it alone. It's like a symbol of homophobia. We have to get rid of it. The foundation of the whole system that was built against us, we have to destroy that foundation. And I said: if she has a job to get rid of all the unconstitutional provisions, she shouldn't change the age of consent. She should repeal section 159, cancel it, it's unnecessary. If you're concerned about sexual assault, there are sexual assault provisions in the criminal code. You don't need this one. And it's being used against gay men all the time. People even get arrested using this provision because police don't realize that it's unconstitutional. So she said: oh, this is great. But that's a better... I like that idea way better. Let's try and do it. So, we formed a little committee. That was going to do this. And I originally, all we were going to do was section 159 repeal. Then as we started digging into it, the mandate got bigger and bigger. We got more ambitious.

And it became what we called the Just Society Committee. And it delivered every portion of 2016, that had a whole range of historical injustice that were erected for reform because again, le moment propice, you know. I said to Helen... Or as we say in English: strike while the iron is hot. I could tell there was an appetite for change in the Justin Trudeau government (Douglas Elliott, entrevue, 18 mai, 2022).

Le comité se dote ainsi d'un mandat de grande ampleur qui rassemble l'ensemble des injustices historiques vécues par les communautés LGBTQ+ au sein d'un seul document (Egale, 2017). C'est surtout l'article d'Ibbitson qui permet de faire revivre la question des discriminations historiques, puisque ce dernier soutient que le gouvernement Trudeau ira dans le sens d'un pardon postpartum aux hommes gais arrêtés pour des accusations similaires à celle de Klippert (Ibbitson, 2016b). Cette ouverture de la part du gouvernement

à reconnaître les discriminations historiques incite ainsi le comité initialement formé pour agir sur l'enjeu de l'âge du consentement à élargir son mandat.

Deux éléments se doivent d'être soulignés pour mieux saisir comment la relation mouvement-partis s'articule en regard de la mise sur pied de ce comité et de la façon dont il va transiger avec le gouvernement par la suite. Le premier élément est la stratégie utilisée pour nommer le comité et approcher le gouvernement. En effet, le nom donné au comité qui rédige le rapport et ses recommandations est fondé sur les valeurs profondes et l'héritage du père du Premier ministre actuel Justin Trudeau, Pierre Elliott Trudeau. Effectivement, lors de la course au leadership du Parti libéral du Canada le 10 juin 1968, Pierre Elliott Trudeau fait un discours sur sa vision d'une société juste. Une vision qu'il tentera d'insuffler à l'identité canadienne et qui s'inscrit dans son héritage du nationalisme canadien (notamment à travers le multiculturalisme, mais non exclusivement). Le rapport consacre d'ailleurs une de ses premières pages à citer le discours fait par Pierre Elliott Trudeau dans le cadre de sa course à la chefferie du Parti libéral du Canada. Ce sont notamment les mots de Trudeau (père) qui sont mis évidence au début du rapport:

The Just Society will be one in which the rights of minorities will be safe from the whims of intolerant majorities (...) The Just Society will be a united Canada, united because all of its citizens will be actively involved in the development of a country where equality of opportunity is ensured and individuals are permitted to fulfill themselves in the fashion they judge best (Egale, 2017, p. 7).

Le deuxième élément concerne la façon dont la communication s'établit désormais entre le gouvernement et le mouvement social et qui est bien illustré par le dépôt du rapport en question. En effet, si mes entrevues ne permettent pas de savoir avec certitude qui a initié

le contact entre le mouvement et le gouvernement⁵⁶, il est possible d'affirmer qu'un premier contact a eu lieu entre le gouvernement libéral et le mouvement social avant la finalisation du rapport et que le gouvernement a donc reçu une copie d'une première mouture du rapport. Ce rapport et les recommandations inscrites dans celui-ci ont fait l'objet d'une rencontre formelle entre le personnel politique issu de différents cabinets ayant une compétence en lien avec les recommandations ainsi qu'un proche conseiller du Premier ministre du Canada. Selon l'une des personnes interviewées, plusieurs membres du personnel politique à cette réunion s'identifient ouvertement comme membres des communautés LGBTQ+.

And first, I go in this big ballroom. There's like one or two people. And the first couple of people, I meet are... Identify themselves to me as gay or lesbian, or whatever, or two-spirit, and then there's more and more of them. And suddenly, I realized like this whole group of political advisors who are all LGBT, who are all around the table at all, not in one Ministry, but in very many different ministries... It is the so-called *lavender mafia*, which is these informal networks of LGBTQ people who help each other out. And so, they had all read the report, they all were positive about it, they had ideas about it (Douglas Elliott, 18 mai, 2022).

C'est à ce moment que l'on informe le gouvernement de la volonté d'obtenir des excuses pour la purge LGBT au sein de l'État et de faire un recours collectif pour obtenir compensation, entre autres choses. À la suite de cette rencontre, le personnel politique tient d'autres réunions afin de discuter de la suite à donner au rapport, mais également d'une éventuelle poursuite judiciaire. « On s'est assis et on s'est demandé ça pourrait avoir l'air de quoi » (Mathieu Bouchard, entrevue, 3 mai, 2022). Les implications dans ce dossier touchaient de nombreux ministères, mais également le Premier ministre qui allait devoir potentiellement prendre la parole sur cet enjeu, peut-être même présenter des excuses

⁵⁶ Mes entrevues ne partagent pas toutes la même perspective sur la question de l'initiation du contact.

publiques. La rédaction du rapport et la décision de poursuivre l'État avait des implications importantes pour le gouvernement, mais à ce stade un des conseillers proches du Premier ministre, lui-même *out*, avait déjà manifesté l'intérêt du gouvernement de régler cette affaire. Évidemment, ça prenait l'aval du Premier ministre du Canada :

Rapidement [...] je suis allé voir le Premier ministre directement parce que ça allait exiger des excuses en chambre de sa part, ça allait exiger certains changements législatifs, ça allait exiger une stratégie, pas juste s'excuser. Je suis allé le voir dans son bureau, je me suis assis et j'étais seul avec lui et je lui ai décrit un peu la situation et tout de suite il a dit go on y va. Alors c'est comme ça que ça s'est passé, c'est aussi simple que ça. À partir de là, nous avons bâti toute la stratégie, donc on voulait avoir des excuses et il y avait un engagement réel avec la communauté pour que les excuses résonnent, qu'elles soient senties et que ce ne soit pas limité à ça. Qu'il y ait des gestes concrets qui soient posés sur la question de la purge. En ce qui concerne le recours collectif, essentiellement on a dit à un militant, dépose un recours collectif et on va le régler. Ça toujours été clair que nous n'allions pas nous battre en cour contre les anciens employés de l'État, les anciens membres des Forces canadiennes (Mathieu Bouchard, entrevue, 3 mai, 2022).

En outre, l'excellente relation établie entre le mouvement et le gouvernement en regard du dossier de la Purge LGBT, notamment via les employé/es politiques, mais également via le député Randy Boissonault, lui-même *out* et agissant alors comme conseiller spécial sur ces dossiers a laissé une place moindre aux oppositions dans la stratégie du mouvement. Toutefois, selon plusieurs entrevues en regard de l'histoire récente du mouvement et de la relation avec les partis politiques, la stratégie est demeurée multipartisane.

Je pense aux excuses qui ont été faites par le gouvernement fédéral. Ça c'était clairement quelque chose de *transparent* l'espèce de, d'être choqué de comment le gouvernement a traité les personnes dans la fonction publique et dans l'armée. C'était partagé aussi par les oppositions. Dans l'évolution du lien entre les enjeux LGBTQ puis les partis, je pense que les enjeux, certains enjeux font consensus maintenant, c'est quand même étonnant l'évolution qu'il y a eu et que c'est rendu essentiel maintenant pour obtenir le vote puis avoir ces partisans-là puis les communautés LGBT. Mais ça reste que les enjeux qui font consensus sont des enjeux très *mainstream*. C'est tout ce qui reste un peu marginal et encore, comment

dire... Reste assez à gauche de tout ce qui est politique là (entrevue, 14 décembre, 2020).

La stratégie du mouvement a pourtant été de solliciter le gouvernement directement au lieu des oppositions, notamment en raison du canal de communications directe qui existe entre le mouvement et ce dernier.

4.5 Conclusion

Le mouvement LGBTQ+ canadien transige avec les partis politiques depuis les années 1960, comme ce chapitre vient de l'illustrer (voir le chapitre 3 également). Cependant, les stratégies utilisées par le mouvement pour interpeller les partis politiques canadiens et intégrer l'arène partisane varient dans le temps en fonction des structures d'opportunités politiques. Le présent chapitre a fait l'analyse des stratégies autonomes du mouvement, en cohérence avec la typologie de Young (2000). Ainsi, les années 1990 ouvrent la voie à plusieurs opportunités politiques pour le mouvement. Bien que l'échiquier politique soit caractérisé par une certaine forme de stabilité politique à cette époque, notamment en regard des nombreuses années de gouvernance du Parti libéral du Canada, il est aussi marqué par des changements importants sur l'axe gauche-droite de la scène partisane fédérale, avec la naissance du Bloc Québécois et la déconfiture du Parti progressiste-conservateur, en plus de la présence nouvelle du Parti réformiste du Canada⁵⁷. D'une part, cette décennie marque surtout la présence nouvelle d'élus/es qui font leur *coming out* en cours de mandat et qui, comme le démontrent mes entrevues, ouvrent de nouveaux canaux de communications entre les partis politiques fédéraux et le mouvement. D'autre part, cette

⁵⁷ La section 5.2 du chapitre cinq fait l'analyse des changements dans l'alignement électoral du palier fédéral.

décennie est marquée par une professionnalisation et une institutionnalisation du mouvement qui s'incarne par la constitution nouvelle d'organisations autonomes, notamment celle d'Égale qui fait de la construction de la relation mouvement-partis la pierre angulaire de ses stratégies (voir Rayside, 1998, p. 118).

L'approche du mouvement à l'égard des partis politiques est multipartisane, mais la présence d'acteur/ices clés au sein de l'alignement politique permet de jeter les bases d'une relation plus étoffée avec le Bloc Québécois et le Nouveau Parti démocratique, notamment par le biais de députés comme Réal Ménard et Svend Robinson. Au même moment, les revendications du mouvement à l'égard du politique se modifient, passant de demandes axées sur les droits individuels à des demandes davantage axées sur la reconnaissance des couples et des familles. Des revendications qui constitueront les assises des gains à venir au début des années 2000 pour le mouvement.

La décennie 2000 démontre le poids que les tribunaux ont joué pour le mouvement et l'importance de la stratégie judiciaire pour ce dernier. Cette stratégie, bien qu'indépendante a priori de la scène politique partisane, force néanmoins les partis politiques à se positionner et aura, de surcroît, une incidence sur l'agenda politique des législateur/ices, comme le démontre notamment le cas du mariage gai. Cette décennie marque également des transformations profondes pour le mouvement à l'étude, en ce sens où les revendications portées auprès de la sphère politique par les organisations autonomes d'importance ne concernent plus uniquement les enjeux qui touchent l'orientation sexuelle,

mais également ceux qui touchent l'identité de genre et l'expression de genre⁵⁸. La toile de fond de cette décennie est une relation mouvement-partis désormais bien établie, avec des canaux de communications directs entre les partis politiques et le mouvement, et des acteur/ices clés au sein des caucus et du personnel politique. Qui plus est, les stratégies utilisées par le mouvement pour intégrer la sphère partisane sont multiples, accordant désormais une place à la représentation politique en tentant de faire élire des personnes s'identifiant comme LGBTQ+ à tous les paliers de gouvernement, incluant le fédéral, et en mettant à profit les canaux de communications des plus grosses organisations autonomes issues de la société civile au profit des plus petites.

Enfin, la décennie 2010 est caractérisée par une fenêtre d'opportunité politique importante pour le mouvement qu'est celle de l'élection du gouvernement libéral sous la chefferie de Justin Trudeau, comme plusieurs des participant/es de ma recherche me l'ont souligné en entrevue. Son arrivée au pouvoir coïncide avec un espoir de changement, au lendemain de la décennie de gouvernance du Parti conservateur du Canada sous Harper. Incidemment, c'est à la suite de cette élection que le mouvement décide de faire paraître le rapport *The Just Society* faisant état de 84 recommandations pour que les communautés LGBTQ+ puissent bénéficier de l'égalité. La production de ce rapport, ainsi que le recours collectif contre le gouvernement pour la purge LGBT ont fait l'objet de discussions informelles (et formelles) entre le mouvement et le gouvernement libéral et ont laissé une place moindre

⁵⁸ Une résultante des luttes trans notamment qui s'étale sur plusieurs décennies et qui constituent, à eux seuls, un objet de recherche distinct comme le démontrent les travaux de Dan Irving et Rupert Raj (2014).

aux partis d'opposition dans ce dossier. Cela indique notamment le rôle prépondérant que joue la position de gouvernance dans la construction de la relation mouvement-partis.

Le prochain chapitre aborde la réactivité des partis politiques à cette mobilisation. Il aborde également la présence de structures internes LGBTQ+ au sein des partis politiques. Comme j'en ferai la démonstration au prochain chapitre, ces structures représentent davantage une réponse en provenance des partis politiques au mouvement qu'une stratégie orchestrée sciemment par le mouvement social. Tout de même, ces structures participent à la mise à l'agenda politique des enjeux LGBTQ+, bien que cela représente un élément explicatif parmi d'autres.

5 LA RÉPONSE DES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX (NPD, PCC, PLC)

5.1 Introduction

Les partis politiques canadiens, lors des trois dernières décennies, ont fait face à de multiples changements sur l'échiquier politique. L'instabilité de l'alignement électoral, la compétition électorale, le changement au sein de l'opinion publique en regard de différents enjeux sociaux sont aux nombres des facteurs qui ont influencé la réponse de ces derniers par rapport aux enjeux LGBTQ+. Qui plus est, comme je les ai présentées au précédent chapitre, différentes stratégies ont été mises en place par le mouvement LGBTQ+ canadien afin d'influencer l'agenda politique de ces partis. Ce chapitre propose donc une analyse des variations temporelles des réponses des partis de 1990 à 2019. Ces années sont marquées par des alliances interpartis, en plus d'une visibilité croissante des élu/es qui s'identifient comme lesbiennes et gais. Le présent chapitre se divise comme suit : une première section aborde les changements dans l'alignement politique de la période, en plus de définir la réponse des partis. Une seconde partie aborde les variations temporelles des années 1990 jusqu'au mariage entre conjoint/es de même sexe en 2005. Une troisième partie traite de l'enjeu du mariage et du jeu politique derrière l'adoption du projet et, enfin, une quatrième partie aborde le moment post-2005 avec les changements internes aux partis en regard des enjeux LGBTQ+. La réponse aux revendications du mouvement LGBTQ+ de la part des trois principaux partis pancanadiens, soit le Nouveau Parti démocratique (NPD), le Parti libéral du Canada (PLC) et le Parti conservateur du Canada (PCC), est

analysée à travers la période couverte dans le présent chapitre. Le suivant sera consacré au Bloc Québécois (BQ) et, plus globalement, à la relation mouvement-partis au Québec.

5.2 Le système politique canadien de 1990 à 2019 : une période marquée par l'instabilité des alignements politiques

Les années 1990 à 2019 au Canada sont marquées par de nombreux changements politiques qui modifient considérablement le paysage partisan au pays. Pendant la majorité de la période à l'étude, quatre grandes familles politiques se divisent les sièges. Cette période marque également le début du 4^e système de parti au Canada (Carty, Cross et Young, 2001, p. 33) qui se caractérise par une régionalisation marquée (notamment par la présence du Bloc Québécois et du Parti réformiste du Canada). Lors de cette période, le Parti libéral alterne essentiellement le pouvoir avec le Parti conservateur (et ses différentes moutures, comme j'en discute dans les prochaines lignes) alors que le Bloc Québécois et le Nouveau Parti démocratique demeurent dans l'opposition. Le Parti libéral est souvent considéré comme le parti « naturel » de gouvernance au Canada puisqu'il est le parti avec la plus longue feuille de route dans cette position, ayant obtenu six mandats de 1990 à 2019. Jeffrey (2021, p. 3) ira jusqu'à affirmer que le PLC est « often described as the most successful political party in the Western world ». Les libéraux, sous la chefferie de Jean Chrétien puis de Paul Martin, ont gouverné de 1993 à 2004 sans interruption. Ce même parti a, par ailleurs, connu des défaites successives en 2006, 2008 et 2011 avant de reprendre le pouvoir en 2015 sous la direction de Justin Trudeau. Jeffrey (2021, p. 219) souligne d'ailleurs, en parlant de cette période creuse, que le Parti libéral du Canada a été en réel danger de disparaître de la scène politique lors de cette décennie.

Alors que le Parti progressiste-conservateur (PPC) sous Mulroney prône une droite fiscale à cette époque, le parti demeure relativement plus centriste sur les enjeux sociaux en affichant une certaine ouverture à la diversité sexuelle, comme j'en ai fait mention au chapitre trois. Par ailleurs, la déconfiture du Parti progressiste-conservateur à la suite de la démission de Mulroney, causée notamment par son échec face à l'enjeu constitutionnel que furent les Accords du Lac Meech et de Charlottetown, mène à une scission de l'électorat et du parti⁵⁹. D'une part, l'électorat québécois se tourne vers un nouveau parti nommé le Bloc Québécois, fondé par Lucien Bouchard, plus tard élu Premier ministre du Québec. D'autre part, les électeur/ices du reste du pays, déçu/es dans certains cas de la posture plus centriste du PPC, se tournent, quant à eux, vers le nouveau parti populiste de droite, le Parti réformiste du Canada (PRC) fondé par Preston Manning. Avec la naissance du Bloc Québécois, la scission Québec/Canada se renforce davantage sur la scène politique fédérale, alors que le nouveau parti de Manning gagne des sièges presque exclusivement dans les provinces de l'Ouest canadien. À ce jour, la déconfiture du PPC représente l'échec politique le plus important dans l'histoire du pays, le parti étant passé d'une imposante majorité de député/es à deux élus seulement sous sa bannière. Lors de l'élection de 1997 cependant, le PPC réussit à regagner 20 sièges, ce qui affaiblit le parti de Manning et sa quête du pouvoir. Le Parti réformiste se heurte cependant à la concentration de son électorat dans l'ouest du pays, se trouvant incapable de gagner la faveur populaire en Ontario et au Québec, où le PPC et le BQ se partagent désormais les sièges de l'opposition. Ainsi,

⁵⁹ Rappelons que l'Accord du Lac Meech devait, entre autres choses, reconnaître la nation québécoise et son caractère distinct, mais l'Accord ne sera jamais ratifié. L'échec de l'Accord du Lac Meech donnera un second souffle au mouvement nationaliste québécois et amplifiera davantage le clivage Canada anglais/Québec. Il sera question des spécificités québécoises au prochain chapitre.

l'élection de 1997 enclenche une réflexion sur la nécessité d'unir la droite au Canada. En janvier 2000, l'Alliance canadienne (AC) est fondée afin de répondre à ce besoin d'unification et le Parti réformiste cesse d'exister. L'Alliance canadienne gagne, lors de l'élection générale, 66 sièges et obtint le statut d'opposition officielle sous la chefferie de Stockwell Day, mais le Parti progressiste-conservateur continue d'exister toujours sous la gouverne de Joe Clark. C'est seulement en 2003 que les deux partis consentent à unir leurs forces et à créer le Parti conservateur du Canada. Stephen Harper est éventuellement élu chef de ce parti. Lors de l'élection générale de 2006, le Parti conservateur gagne les élections et devient le parti de gouvernance jusqu'à l'élection du Parti libéral de Justin Trudeau en 2015.

Le Nouveau Parti démocratique a, pour sa part, toujours œuvré dans l'opposition. Idéologiquement plus à gauche que les autres partis politiques, le NPD se définit comme social-démocrate et proche des mouvements sociaux, notamment du mouvement syndical, mais également plus favorable au mouvement LGBTQ+, comme la genèse de la relation le démontre au chapitre trois. Le parti est fédéré⁶⁰ partout au pays (à l'exception du Québec) et est donc plus proche des bannières provinciales que les autres partis politiques du palier fédéral. Le NPD fait partie du paysage politique canadien depuis le début des années 1960, augmentant sans cesse sa popularité, à l'exception de l'élection de 1993 où le parti récolta seulement neuf sièges et perdit son statut d'opposition. En 2011, il obtient le titre d'opposition officielle sous la gouverne de Jack Layton, un moment politique alors qualifié

⁶⁰ Un parti fédéré au Canada signifie qu'une personne qui devient membre du parti au niveau provincial devient automatiquement membre au palier fédéral de ce même parti. C'est le cas pour le NPD dans l'ensemble des provinces canadiennes, à l'exception du Québec.

de « vague orange ». À la suite du décès de Layton, le NPD, qui avait récolté 103 sièges sous sa gouverne en 2011 perd un nombre important de sièges sous la chefferie de Thomas Mulcair, puis de Jagmeet Singh. Ces trois décennies ont ainsi été le théâtre de changements majeurs dans l’alignement politique au pays et la relation mouvement-partis a alors été affectée par la vulnérabilité électorale de certains partis ainsi que par l’instabilité des alignements politiques de manière ponctuelle.

5.2.1 *Partis de masse et partis d’élites*

Les trois partis politiques à l’étude dans le présent chapitre, soit le Nouveau Parti démocratique, le Parti libéral du Canada et le Parti conservateur du Canada⁶¹ se distinguent en regard de la typologie de la structure des partis qui les divise en deux catégories, soit les partis de masse (qui tirent leurs origines des mouvements sociaux) et les partis d’élite (ou de cadre) (qui tirent leurs origines d’acteurs influents de milieux diverses (affaires, relations publiques, médias, etc.)) (Carty, 1996; Duverger, 1964). Cette typologie se juxtapose à la littérature sur la réactivité des partis qui soutient que les partis d’élites (aussi théorisés comme des partis *mainstream*) sont davantage réactifs à l’électeur médian et plus enclins à chercher à obtenir des votes (*vote-seeking*) que les partis de masse (de niche), eux plus enclins à chercher à implanter des politiques (*policy-seeking*) (Bischof et Wagner, 2020; Ferland et Dassonneville, 2021). Cette littérature, qui catégorise les partis politiques en regard de leurs structures organisationnelles et de leurs objectifs, me permet de prendre en considération le fait que les réactions des partis politiques face aux enjeux LGBTQ+ puissent ne pas être principalement le produit des stratégies de mobilisation du mouvement.

⁶¹ Sous ses différentes moutures soit le Parti progressiste-conservateur, le Parti Réformiste et l’Alliance canadienne.

Comme j'en ferai la démonstration dans le présent chapitre, le Parti libéral du Canada et, dans une moindre mesure, le Parti conservateur du Canada (sous ses différentes bannières) vont effectivement modifier leurs réponses et leurs positionnements dans le temps en regard de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, et ce, sous l'impulsion de l'opinion publique. Le Nouveau Parti démocratique (et dans une moindre mesure le Bloc Québécois) semblent davantage répondre à leur base militante et aux pressions du mouvement LGBTQ+, comme l'indique la typologie de Duverger (1964). Si la typologie de Duverger (1964) ainsi que la littérature sur la réactivité des partis politiques n'expliquent pas, à elles seules, la réponse des partis en regard du mouvement social à l'étude, elles constituent néanmoins un pan explicatif important de la réponse des partis à la mobilisation LGBTQ+, comme il sera démontré dans les sections suivantes.

5.3 Les programmes électoraux des partis politiques fédéraux entre 1990 et 2019

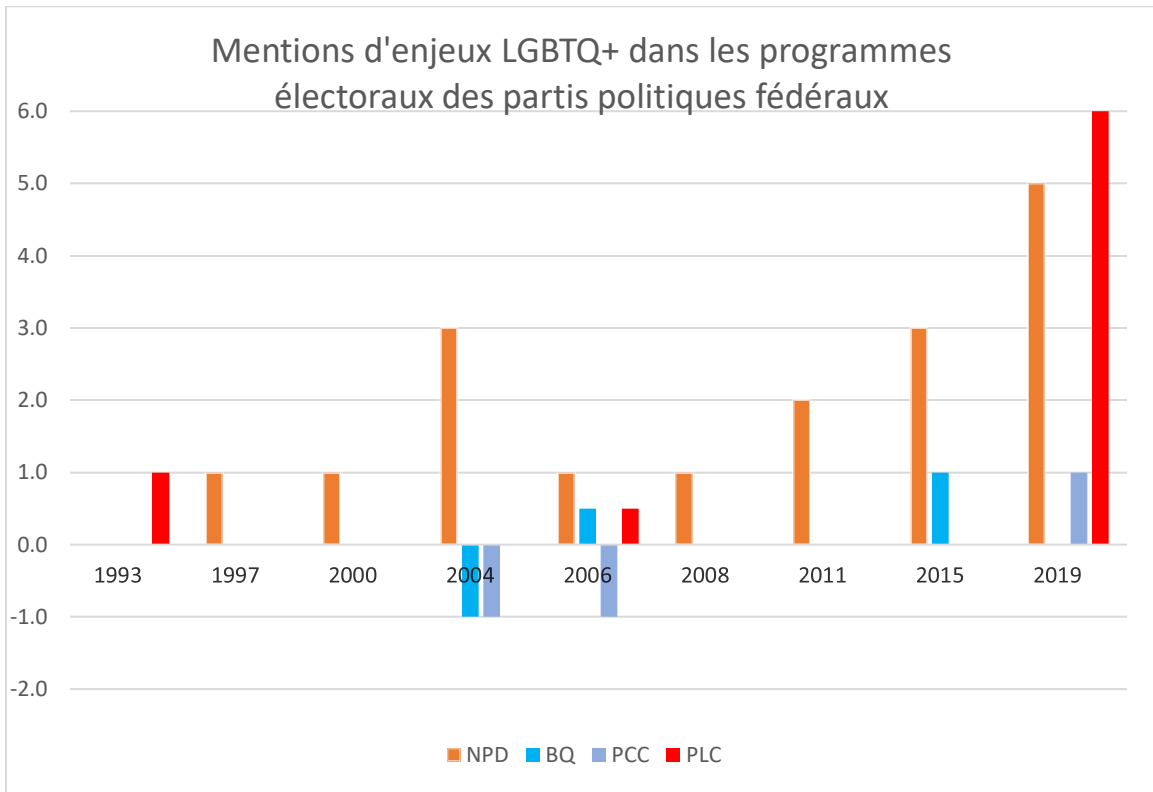
Avant de présenter la réponse des partis politiques aux enjeux LGBTQ+ en ordre chronologique dans les prochaines sections, je trouve pertinent de résumer deux des mesures des réponses de partis que j'ai utilisées, soit les mentions dans les programmes électoraux ainsi que les structures de représentations internes en cohérence avec la collecte de données effectuée pour la thèse.

5.3.1 Analyse des programmes électoraux

La figure 5 ci-dessous présente le nombre de mentions⁶² qu’obtient un enjeu LGBTQ+ dans un programme électoral en fonction des années électorales et des partis politiques à l’étude. Une valeur positive a été attribuée lorsque cette mention se traduit par un engagement en faveur des communautés LGBTQ+. Ainsi, pour l’année 2019, à titre d’exemple, le Nouveau Parti démocratique a inclus trois promesses électorales spécifiquement pour les personnes qui s’identifient comme LGBT ou Q alors que le Parti conservateur du Canada a, pour sa part, pris un engagement lors de la même élection. Une valeur négative a été attribuée lorsqu’une mention des enjeux LGBTQ+ est présente dans un programme électoral, mais que l’engagement pris par le parti politique n’est pas favorable aux communautés LGBTQ+. À titre d’exemple, c’est le cas pour le Bloc Québécois, dans son programme électoral de 2004, lorsqu’il prend l’engagement de ne pas contraindre le vote en faveur du mariage pour les conjoint/es de même sexe. Lorsqu’un parti politique ne prend aucun engagement, ni ne fait mention de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres dans son programme électoral, l’espace reste vacant. C’est le cas, à titre d’exemple, du Parti conservateur du Canada de 1993 à 2019 avec une exception dans ses programmes électoraux de 2004 et 2006 pour des engagements contre le mariage entre conjoint/es de même sexe.

⁶² J’ai décidé de quantifier les mentions des enjeux LGBTQ+ dans les programmes électoraux plutôt que de quantifier l’espace que ces engagements prennent dans les programmes électoraux, comme c’est généralement le cas (un pourcentage d’espace occupé pour un enjeu X est souvent calculé en nombre de mots). Ce choix est motivé par le peu d’engagements électoraux pris par les partis politiques pour la période couverte. Il importe donc de savoir si les partis se sont engagés, mais non pas à quelle « hauteur » ils l’ont fait.

Figure 5 : Mentions d'enjeux LGBTQ+ dans les programmes électoraux des partis politiques fédéraux



Mon analyse des programmes électoraux des partis politiques fédéraux me permet de dégager plusieurs constats sur la réponse des partis politiques à l'égard des enjeux LGBTQ+. D'une part, bien que le Parti libéral soit le premier à prendre un engagement en faveur de la diversité sexuelle et des genres dans son programme électoral en 1993⁶³, il faut attendre l'élection de 2019 pour que celui-ci récidive (avec force, par ailleurs, puisqu'il prend six engagements distincts lors de cette élection). En 2006, sans engager de promesse électorale, le parti soulignera sa contribution face à la légalisation du mariage gai de cette façon :

⁶³ J'y reviens un peu plus loin dans la thèse.

A Liberal government will build upon our strong record of defending rights of Canadians. The landmark Civil Marriage Act – which extends civil marriage to same-sex couples right across Canada – came into force in July 2005 and now stands as testament to the Liberal government’s unwavering commitment to fundamental equality rights (Parti libéral du Canada, 2006, p. 55).

Comme il est présenté à la section 5.5.2 du présent chapitre portant sur l’enjeu du mariage entre conjoint/es de même sexe, la posture du Parti libéral a évolué dans le temps et la décision de laisser un vote libre aux député/es témoigne de l’absence de conviction ferme sur l’enjeu lui-même. Étant donné les actions multiples en faveur des communautés LGBTQ+ en provenance du gouvernement Trudeau depuis 2015, il est étonnant de constater qu’aucun engagement électoral n’a été pris en provenance de ce parti dans son programme lors de sa première élection. Pourtant, en dépit de l’absence d’engagements, le gouvernement Trudeau a été celui qui a offert le plus de financement aux organismes LGBTQ+ dans l’histoire canadienne, en plus de nommer un conseiller spécial pour épauler le Premier ministre sur les enjeux LGBTQ+, une première au pays. J’en discute un peu plus loin dans ce chapitre. Qui plus est, le gouvernement Trudeau a mis sur pied une structure gouvernementale aujourd’hui pérenne, soit le Secrétariat 2ELGBTQI+, entièrement consacrée à la frange de la population issue de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.

Questionné/es sur ce « décalage » entre les actions du Premier ministre post 2015 et l’absence d’engagement électoraux en 2015 dans la plateforme libérale, les participant/es à mes entrevues ne m’ont pas offert de réponse claire sur la raison pour laquelle le parti n’a pas pris d’engagement dans sa plateforme alors qu’il a été si proactif après l’élection. Qui plus est, l’opinion publique à ce moment-là est alors majoritairement favorable aux enjeux

LGBTQ+ ou, à tout le moins, à l'enjeu baromètre du mariage entre les conjoint/es de même sexe. L'hypothèse d'un agissement qui vise l'électeur médian demeure possible, au moins en regard d'enjeux « nouveaux » comme ceux touchant les communautés trans. Or, cela demeure une hypothèse. Fait intéressant cependant, le Parti libéral du Canada agira sur les enjeux qui s'inscrivent comme un engagement électoral dans la plateforme du NPD en 2015. En effet, ce dernier prendra deux engagements : 1) interdire la discrimination basée sur l'identité de genre et l'expression de genre (conformément au projet de loi individuel déposé par l'un de ses député/es (M. Bill Siksay) tel que présenté au précédent chapitre); et 2) travailler pour des excuses officielles ainsi que réviser les dossiers de services des personnes qui ont servi dans l'armée et en ont été bannies sur la base de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre (Nouveau Parti démocratique, 2015, p. 33).

D'autre part, à partir de 1997, le NPD prendra des engagements en faveur de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, et ce, à chaque élection subséquente. Il sera le premier parti politique à s'engager auprès des populations trans et à faire mention des personnes LGBT⁶⁴ dans l'écriture de ces engagements. Il le fait pour la première fois en 2011:

1) Le NPD s'engage à ce que l'identité et l'expression sexuelles figurent à la liste des motifs interdits de discrimination en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne, à ce que soient amendées les dispositions sur les crimes haineux et les peines du Code criminel pour s'assurer que nous protégeons explicitement les Canadiens transgenres et transsexuels contre toute discrimination dans tous les secteurs de compétence fédérale; 2) Le NPD s'engage à appuyer l'égalité des gais, des lesbiennes, des bisexuels, des transgenres et des transsexuels à l'international, conformément à la Déclaration de Jakarta et de Montréal sur les droits de la personne (Nouveau Parti démocratique, 2011, p. 20).

⁶⁴Avant 2011, les engagements des partis politiques fédéraux ne concernaient que l'orientation sexuelle et non l'identité de genre ou l'expression de genre. Par conséquent, on retrouve l'acronyme LGBT pour la première fois en 2011 seulement et ce, dans le programme du NPD.

Le Parti conservateur est le seul parti politique à ne prendre aucun engagement électoral en faveur des communautés LGBTQ+ avant 2019⁶⁵. La promesse électorale de l'élection de 2019 va comme suit :

Traiter en priorité les personnes ayant survécu à un génocide, les réfugiés LGBTQ+ et d'autres. Pour assurer que tous les gens sont bien soutenus et qu'ils s'intègrent à la société, nous allons assurer que le programme des réfugiés parrainés par le gouvernement traite en priorité les personnes ayant survécu à un génocide, les réfugiés LGBTQ+ et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Des génocides sont commis dans de trop nombreuses parties du monde, comme nous l'avons vu avec la persécution par l'État islamique des yézidis, les chrétiens assyriens et d'autres minorités religieuses (Parti conservateur, 2019, p. 58).

L'engagement du Parti conservateur du Canada touche aux enjeux migratoires. Il ne s'engage pas formellement auprès des communautés LGBTQ+ à faire des politiques plus inclusives pour celles et ceux qui sont ici. Ceci m'amène à soutenir que le Parti conservateur du Canada n'a jamais pris d'engagement au sein de ses plateformes électorales en faveur des communautés LGBTQ+ du pays depuis sa création. Par ailleurs, cela m'incite donc à la prudence quant à la mesure unique que représente l'analyse des engagements électoraux des partis politiques fédéraux en regard des enjeux LGBTQ+.

Enfin, mon analyse des programmes électoraux tient également compte des promesses électorales défavorables aux communautés LGBTQ+ que j'ai codé négativement, et qui se retrouvent dans la figure 5. Ainsi, en 2004, deux partis politiques, soit le Parti conservateur et le Bloc Québécois, ont intégré dans leur plateforme des éléments négatifs liés au mariage entre conjoint/es de même sexe. Le Bloc Québécois a annoncé que « cette question de

⁶⁵ L'engagement dans le programme électoral de 2006 consiste à promettre la réouverture du débat sur le mariage gai (ce qui ne constitue pas une promesse favorable).

conscience ferait l'objet d'un vote libre » (Bloc Québécois, 2004, p. 95). Il en a également profité pour reprocher aux libéraux de jongler avec l'idée d'une union civile pour les conjoint/es de même sexe en empiétant sur les compétences provinciales. Le Parti conservateur, pour sa part, s'est engagé de la manière suivante: « A Conservative government will withdraw the current marriage reference case before the Supreme Court and hold a free vote in Parliament on the definition of marriage » (Conservative party of Canada, 2004, p. 14).

Par ailleurs, comme il a été souligné au chapitre 1, la littérature sur la relation mouvement-partis affirme que trois facteurs influencent la réactivité des partis: 1) la vulnérabilité électorale; 2) la double militance; et 3) la cohérence identitaire, auxquels j'ajoute la structure des partis et sa perméabilité à l'électeur médian. La cohérence identitaire ainsi que la perméabilité à l'électeur médian sont, en effet, des facteurs explicatifs des variations dans le temps et dans l'espace des promesses électorales prises en regard des enjeux LGBTQ+ en provenance des partis politiques fédéraux. Comme la figure 5 l'illustre, le Nouveau Parti démocratique historiquement plus à gauche et plus près des mouvements sociaux est le parti qui a émis le plus de promesses électorales ciblant spécifiquement les communautés LGBTQ+ et ce, depuis 1997 sans interruption. L'engagement du NPD s'explique donc en partie par la cohérence identitaire entre ce dernier et le mouvement. Par ailleurs, le Parti libéral, qui est un parti de cadre, a davantage été susceptible de répondre à l'électeur médian en ne s'engageant explicitement qu'en 1993 et en 2019 (en 2006, il y a cependant la mention du fait que la légalisation du mariage entre conjoint/es de même sexe est une réalisation libérale, mais sans engagement

supplémentaire). Il y a donc peu de différence marquée en matière d'engagement électoral entre 1993 et 2015 pour les deux partis de cadre au Canada, soit le Parti libéral et le Parti conservateur. Si, comme il sera explicité dans les pages suivantes, l'engagement de 1993 du Parti libéral provient d'un engagement plus large sur la fonction des juges, les engagements de 2019 sont, elles, de réelles promesses électorales répondant directement aux demandes en provenance du mouvement. Qui plus est, sur l'enjeu du mariage spécifiquement, le Parti libéral est réfractaire à contraindre le vote et n'en a fait un enjeu partisan que post légalisation, soit en 2006. Pourtant, à partir du milieu des années 2000 l'opinion publique est de plus en plus favorable au mariage entre conjoint/es de même sexe. Néanmoins, il faut tout de même noter que cette majorité est mince à ce stade, frôlant à peine le 50 % et des poussières. Par ailleurs, en 2015, les agissements du gouvernement Trudeau concordent avec une hausse marquée de l'opinion publique à l'égard de la diversité sexuelle. En effet, selon un sondage mené par la firme Crop en 2017, 74 % des répondants sont en faveur du mariage entre conjoint/es de même sexe contre 41% seulement en 1997 (Powell, 2018). Un changement très important de l'opinion publique sur cet enjeu particulier.

5.3.2 Analyse des structures internes de représentations de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres au sein des partis politiques fédéraux

Par ailleurs, les engagements électoraux ne sont pas les seuls objets de mesure de la réactivité des partis politiques aux enjeux LGBTQ+. Comme Piccio (2019) le souligne, l'une des façons de mesurer la réponse des partis politiques à un mouvement social sont les changements engendrés dans l'environnement interne d'un parti. Pour les fins de ma recherche, j'ai effectué l'analyse des structures internes de représentation de la diversité

sexuelle et de la pluralité des genres au sein des partis politiques fédéraux. Le tableau à la figure 6 en présente les déclinaisons.

Figure 6 : Tableau comparatif des structures internes de représentation des diversités sexuelles au sein des partis politiques fédéraux

Partis politiques fédéraux	Structure interne de représentation de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres	Mission	Années de création
Parti libéral du Canada	Aucune	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas
Parti conservateur du Canada	Gay Dominion LGBtory	Réseau de conservateurs LGBT canadiens qui offre un forum pour partager des idées et qui lobby pour des politiques qui sont à la fois conservatrices et respectueuses des droits des minorités	2008 2015
Bloc Québécois	Aucune	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

Nouveau Parti démocratique	Canada's New Democrats Committee for the LGBT (incluant un siège à l'exécutif du parti)	En support à l'agenda politique du NPD, le comité s'assure que tous les Canadiens ont accès aux mêmes droits et aux mêmes opportunités	2003 (ratifié au Congrès de 2004)
----------------------------	---	--	-----------------------------------

Comme l'illustre ce tableau, la mise sur pied de structures internes de représentation de la base militante qui s'identifie comme LGBT⁶⁶ n'est pas uniforme à travers les quatre partis politiques à l'étude. En fait, le seul parti ayant intégré de manière structurée une instance interne de représentation est le Nouveau Parti démocratique. Alors qu'à ce jour, le Parti libéral du Canada et le Bloc Québécois ne bénéficient pas de structures internes de représentation des communautés de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, le Parti conservateur du Canada possède, lui, une instance qui n'est pas intégrée officiellement aux structures internes du parti. En effet, le Gay Dominion et le LGBTory Canada sont davantage des réseaux de conservateurs/ices qui s'identifient comme LGBT et qui, pour des enjeux ponctuels, se regroupent afin de mettre sur pied des stratégies pour influencer le parti de l'intérieur. Ils ont, par ailleurs, joué un rôle certain dans le changement de positionnement du parti sur la question du mariage entre conjoint/es de même sexe. Le Parti libéral du Canada a, pour sa part, intégré quatre commissions à ses structures internes soit la Commission des aînés libéraux, la Commission des peuples autochtones, la Commission libérale féminine nationale et la Commission des jeunes libéraux du Canada. Ces commissions agissent sur les politiques et les pratiques internes du parti. Elles

⁶⁶ L'acronyme utilisé pour ces structures de représentation n'inclut pas le terme Queer ou d'autres identités comme intersexes ou asexuel/les.

soumettent des résolutions dans les Congrès nationaux et tentent de proposer des façons de faire plus inclusives à l'interne. Aucune commission au sein du PLC ne représente la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Comme je l'illustre plus loin dans le chapitre, c'est la Commission des jeunes libéraux du Canada qui jouera un rôle de « représentation » des communautés, notamment dans le cas du mariage gai.

En somme, la présente section m'a permis d'établir des comparaisons temporelles entre partis sur leurs engagements électoraux à l'égard des communautés LGBTQ+ ainsi que sur les structures de représentations internes de la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Si cette comparaison est utile pour saisir comment les partis politiques ont répondu aux demandes du mouvement à l'étude, elles n'expliquent pas pourquoi ces derniers ont répondu et quels ont été les jeux de pouvoir internes aux partis pour en arriver à ces prises de positions et ces changements structuraux. Conséquemment, les prochaines sections du chapitre mettent en lumière des événements qui ont structuré la réponse des partis et proposent également une analyse qualitative de ces réponses.

5.4 Les réponses des partis au mouvement LGBTQ+ durant les années 1990

L'alignement politique vit d'importants remous dans les années 1990, comme je l'ai souligné précédemment et les communautés LGBTQ+ sont très actives sur le plan de la militance. Tel que présenté au chapitre précédent, au cours de cette période, les structures d'opportunités politiques se multiplient et l'alignement politique est instable. Si cette vulnérabilité électorale des partis politiques fédéraux dans les années 1990 ouvre une fenêtre d'opportunité pour le mouvement social à l'étude, pour les partis politiques, elle

caractérise le jeu politique, balise la compétition électorale et force certaines prises de positions. Ainsi, la décennie 1990 deviendra la toile de fond d'alliances surprenantes entre les partis sur les enjeux qui touchent les communautés LGBTQ+. À cet effet, Carty, Cross et Young (2001, p. 33) avanceront que « The country's national election of 1993 was the most volatile recorded in any democratic system in the twentieth century ». Par ailleurs, la nouvelle présence du Parti réformiste, ouvertement conservateur socialement et incidemment, ouvertement contre la diversité sexuelle et la pluralité des genres, viendra polariser les débats sur les enjeux qui touchent la diversité sexuelle et la pluralité des genres à la Chambre des communes, mais également dans la société canadienne à un moment dans l'histoire où ces enjeux sont de plus en plus présents. La présente section du chapitre se consacre aux transformations dans le temps des réponses des partis politiques aux enjeux LGBTQ+ lors de la décennie 1990.

Le 28 février 1992, *AIDS Action Now* fait paraître une publication dans lequel il critique ouvertement le NPD, soulignant au passage que « The NPD assumes that Svend Robinson is the champion of sexual rights, and the rest of them ignore the issue ». En réponse à une missive de trois pages envoyée à Gerry Heddema, l'un des militants de *Aids Action Now*, Svend Robinson défend le bilan du NPD et exige des excuses de la part de l'organisation.

Il souligne:

I hope that from this experience will come a commitment to work together to achieve our shared objective of full equality for lesbians, gay men and bisexuals. Our queer nation is not served by ignorant and unfounded attacks on allies particularly when we have far too many enemies, and when the silence of our supporters is too often deafening (Archives personnelles de Svend Robinson, The ArQuives, Toronto).

Comme il a été mentionné au chapitre trois, le mouvement LGBTQ+, depuis les années 1970, se divise en factions dont l'une se veut plus radicale et est donc moins encline à travailler avec les partis. En ce sens, bien que les partis répondent aux mobilisations du mouvement et que, dans le cas du NPD, la présence de Svend Robinson au caucus néo-démocrate ait favorisé l'établissement d'une relation avec le mouvement tôt dans son histoire, ce n'est pas l'ensemble des organisations et du mouvement plus largement qui juge les réponses des partis adéquates. À titre d'exemple, *Aids Action Now* juge que la présence de Robinson en politique à elle seule reste insuffisante et que le Nouveau Parti démocratique s'approprie le travail de Robinson pour se targuer d'être favorable aux communautés. Par ailleurs, comme Rayside le souligne:

Over the years before 1993 election, Svend Robinson had been crucial in keeping gay equality issues before federal parliamentarians, this in a legislative arena that rarely accords opportunities for individual MPs and minor parties to have much impact on public policy (...) During almost all of this time, Robinson has been able to rely on the support of the NDP, until 1993 one of the officially recognized opposition parties in Parliament. There were certainly individuals within the caucus who were less than completely comfortable with gay issues, and a number of MPs did not like Robinson's political style, but public dissent on the sexual orientation issues that he has raised in the House of Commons has been virtually non-existent (Rayside, 1998, p. 131).

Cette critique du NPD à laquelle le député Svend Robinson répond se fait la même année que la levée de l'interdiction des lesbiennes et des gais de servir dans l'armée par la Cour fédérale. Une interdiction critiquée par le député de Burnaby, tel que présenté au troisième chapitre. Par conséquent, cette altercation entre le seul député gai du Parlement à l'époque et l'organisation radicale *Aids Action Now* permet d'illustrer deux choses : 1) la relation plus substantielle qui existe entre les partis politiques canadiens et le mouvement LGBTQ+ au début des années 1990 (en comparaison avec les décennies précédentes) ne se construit

pas sans altercations et ne répond pas aux attentes de l'ensemble des organisations LGBTQ+ de l'époque; 2) la présence d'un acteur clé au sein d'un parti politique ne suffit pas, à elle seule, à répondre aux attentes du mouvement – surtout si ces attentes ne sont pas en adéquation avec le cadre prescrit par l'engagement politique formel qui dicte un registre d'actions limitées, mais effectif. En ce sens, l'engagement politique du député de Burnaby et celui de l'organisation *AIDS Action Now* sont difficilement conciliables puisque la seconde est balisée par un engagement politique non conventionnel où le registre d'actions politiques relève davantage de la confrontation avec les structures formelles de l'engagement politique (ici les partis politiques).

En 1993, après seulement quelques mois au pouvoir, Kim Campbell, Première ministre du Canada à la tête du Parti progressiste-conservateur (PPC), déclenche une élection à la suite de l'impopulaire mandat de son prédécesseur Brian Mulroney. À ce jour, comme je l'ai mentionné précédemment, aucun parti politique n'a subi une défaite aussi cuisante que celle du PPC, passant d'une forte majorité en Chambre à seulement deux député/es élu/es. Lors de la campagne électorale de 1993, le bureau de circonscription de Kim Campbell met en vente des chandails sur lesquels il est inscrit « Gays for Kim – get used to it ». Une phrase inspirée de l'organisation radicale *Queer Nation*. Cette volonté affichée de cibler l'électorat LG relève de la concentration de ce dernier dans les grands centres, plus visible dans les années 1990, comme le fait remarquer Kinsman (1990) :

These residential concentrations have come to be considered gay electoral constituencies at all levels, with the most success being achieved at municipal levels. In the 1993 federal elections ridings, in the West of Vancouver, in downtown Toronto and in the “Village gai” area of Montréal were seen as having large gay voting blocs. Unfortunately, given class and other social divisions, many gays do not vote for progressive candidates and many non-gay voters live in these ridings.

Gays who have become a media (sic) and often official politically identified “special interest group” have created the social basis for openly gay and pro-gay politicians and have begun to exert some influence at the lower levels of state relations (Kinsman, 1990, p. 294).

Par ailleurs, bien que les années 1990 marquent la présence d’une concentration de l’électorat lesbien et gai dans certaines circonscriptions du pays, ce nouveau pan de l’électorat canadien ne se traduit pas nécessairement en vote massif pour un parti en particulier, comme le démontre en partie l’échec de Kim Campbell et sa vaine tentative de mobiliser spécifiquement l’électorat lesbien et gai de sa circonscription. Cette décennie est également celle du Parti libéral du Canada au pouvoir avec Jean Chrétien comme Premier ministre. Or, lors de la première élection gagnée par les libéraux en 1993, les organisations autonomes LG issues de la société civile peuvent difficilement évaluer le niveau d’engagement des libéraux à leur égard puisque le parti n’a démontré que très peu d’intérêt pendant la campagne électorale face aux enjeux de leurs communautés. À cet effet, rappelons que sur les 295 questionnaires soumis par Egale aux candidat/es à l’élection fédérale afin de connaître leurs engagements sur les enjeux LG, seulement 28 questionnaires ont été retournés en provenance majoritairement du NPD (Archives, 24 septembre, 1993). Par conséquent, pour les communautés de l’époque, les prises de positions libérales à l’égard des enjeux qui touchent spécifiquement leurs identités restent floues, alors que celles du NPD sont davantage connues comme leur étant favorables⁶⁷. Pourtant, l’arrivée des Libéraux au pouvoir sous la chefferie de Jean Chrétien sera

⁶⁷ À noter que les candidat/es du Bloc Québécois n’ont pas reçu de questionnaire en provenance d’Egale pour se positionner explicitement sur ces enjeux. Seuls les partis principalement anglophones ont reçu la correspondance en provenance d’Egale.

annonciatrice de nombreux changements favorables aux communautés LG, comme le souligne Jeffrey (2021):

When the Chrétien Liberals returned to power in late 1993, they introduced a series of measures in rapid succession to “regularize” federal legislation in light of the many court decisions concerning women, Indigenous Canadians, and numerous other minority groups. Several of these changes related specifically to the issues of sexual orientation (Jeffrey, 2021, p. 189).

Comme nous le verrons dans les prochaines sections, l’une des caractéristiques du gouvernement Chrétien à l’égard des enjeux LGB est l’imposition d’une ligne de parti sur ce volet particulier, malgré une forte dissension interne à son parti. Cette « culture » de la ligne de parti imposée lors de projets de loi touchant les communautés LGB prendra fin avec le départ de Chrétien et l’arrivée en poste de Paul Martin à la tête du Parti libéral. Cette décision de Jean Chrétien d’imposer des votes en bloc sur les enjeux LGB pour son parti est étonnante, étant donné sa ferme position contre le mariage pour les couples de même sexe. Une position qu’il gardera pendant l’entièreté de son mandat, alors même que le débat entourant ces formes d’unions se fera de plus en plus présent dans les médias et l’opinion publique et que ce débat social attisera les passions. Par ailleurs, la présence nouvelle de Paul Martin à la tête du Parti libéral mettra fin à la « tradition » des votes coercitifs sur les projets de loi touchant la diversité sexuelle au sein de ce parti. Ce dernier laissera en effet la possibilité à ses député/es de voter librement sur la question du mariage entre conjoint/es du même sexe à la suite du jugement rendu par la Cour suprême du Canada. J’y reviendrai dans la section portant sur le mariage gai.

5.4.1 C-41, l'improbable alliance

Rapidement dans le premier mandat libéral sous Chrétien, un important projet de loi est déposé – le projet de loi C-41 – qui aura comme effet de mettre au cœur du débat les droits des lesbiennes et des gais. Le projet de loi, qui traite essentiellement de la détermination de la peine, vise à mieux encadrer les juges et à les encourager à tenir compte des crimes motivés par la haine. Or, parmi les motifs jugés haineux, le texte de loi liste l'orientation sexuelle aux côtés du sexe, de la « race » et de la religion. Bien que le projet de loi soit l'initiative du gouvernement libéral, les dissensions entourant l'inclusion de l'orientation sexuelle se manifestent rapidement au sein du caucus du parti. En effet, c'est près de 40 député/es libéraux qui sont alors prêts à défier leurs propres gouvernements sur cette question en votant contre le projet de loi (Hébert, 1994). Qui plus est, le Parti réformiste, ainsi que les député/es libéraux dissidents, reprochent au projet de loi de légitimer implicitement l'homosexualité en plus de donner aux gais et aux lesbiennes un statut particulier. Pendant qu'une alliance se forme entre le Parti réformiste et certain/es député/es libéraux, le Bloc Québécois et le NPD prêtent main forte au gouvernement dans la défense de son projet de loi. Le Bloc Québécois, qui forme alors l'opposition officielle en Chambre, prend la décision de partager son temps de parole lors des débats du Comité parlementaire responsable de l'étude du projet de loi avec Svend Robinson, seul député *out* au Parlement, afin de lui permettre de défendre le projet. Une pratique peu usuelle entre partis, qui nécessite une entente entre les *whips* de chaque caucus, et qui témoigne d'une action volontaire et préméditée de la part du Bloc Québécois.

Bien que le projet de loi soit contesté en raison de la présence de l'orientation sexuelle comme motif possible de crime haineux, il finit par être adopté. Son adoption résulte en partie de la décision de Chrétien d'imposer une ligne de parti en faveur de la loi sur le vote de ses député/es. Rappelons que la ligne de parti au Canada et l'obligation de voter en bloc par les député/es servent normalement deux objectifs tel que définis par la pratique parlementaire. Le premier objectif est d'assurer la démarcation entre l'opposition et le gouvernement au parlement. Le deuxième objectif est d'offrir « une mesure de certitude idéologique sur laquelle l'électeur peut compter » (Lecomte, 2018, p. 1). Le projet de loi C-41 et la décision du vote en bloc sont donc particuliers puisqu'ils ne remplissent aucun de ces objectifs. En effet, le projet de loi avait l'appui du BQ, qui formait alors l'opposition officielle, ainsi que l'appui du NPD. La démarcation entre opposition et gouvernement était donc partielle (puisque'elle n'était effectuée qu'avec le Parti réformiste de Manning).

Si le gouvernement envoie un message clair sur l'idéologie portée par celui-ci en regard de la diversité sexuelle, il n'en demeure pas moins que certain/es de ses député/es dans les années 1990 ont des positions publiques qui contredisent le parti sur ces questions, notamment le député Tom Wappel⁶⁸ et la députée Roseanne Skoke qui, en dépit de la ligne de parti imposée par leur chef, firent quelques sorties publiques pour manifester leur désaccord de manière ouvertement homophobe. Ces virulentes prises de position, telles qu'exposées dans les prochaines lignes, suscitent des réactions de la part du mouvement social qui demande au Premier ministre Chrétien l'expulsion de la députée de la Nouvelle-

⁶⁸ Tom Wappel ira même jusqu'à déposer un projet de loi privé en 1997 (C-340) afin de définir le mariage comme étant exclusif aux couples de sexe opposé. Le projet de loi n'a pas gagné la loterie et n'a incidemment jamais été débattu, cependant Tom Wappel a multiplié les occasions, pendant ses 20 années au sein du caucus libéral, pour faire montre de son agenda anti-gai.

Écosse, Roseanne Skoke, pour ses positions haineuses à l'égard des lesbiennes et des gais (Kilby, 1994). Cette demande, en provenance d'une organisation autonome nommée Association of Lesbians and Gays of Ottawa (ALGO), est restée lettre morte. En effet, la députée siégera sous la bannière libérale durant l'entièreté de son mandat. Par ailleurs, la décision du Premier ministre Chrétien d'imposer un vote en faveur de son projet de loi pour les député/es de son caucus peut s'expliquer par la présence d'un engagement électoral dans son programme de 1993. Comme le chef du Bloc Québécois Gilles Duceppe le soulignait en entrevue dans le cadre de cette recherche, lorsqu'un engagement se retrouve dans un programme électoral, que le parti et ses député/e ont donc été élus sur cette base, il est plus facile pour un chef de justifier l'imposition d'une ligne de parti sur la base de cet engagement (Gilles Duceppe, entrevue, 10 mars, 2021). Cependant, lorsqu'un parti n'a pas explicitement pris position par l'intermédiaire de son programme électoral sur un enjeu spécifique, il est plus difficile d'exiger un vote en bloc de ses député/es.

Il faut également spécifier que le projet de loi C-41 se trouvait dans la mire d'Egale l'organisation autonome a fait des pressions politiques importantes pour que le projet de loi soit adopté, tel quel présenté au chapitre précédent. À la suite de son adoption, Egale a publié une infolettre soulignant sa contribution. L'organisation mentionne qu'elle a notamment témoigné devant le comité parlementaire au nom des communautés, qu'elle a rencontré de nombreux député/es en plus de leur fournir de l'information et qu'elle a coordonné une réponse médiatique concertée en provenance des communautés (Egale, 1995). Pour Egale, l'adoption de la loi C-41 est une victoire. Elle résulte d'une stratégie multipartisane puisque trois des quatre partis ont subi une pression politique similaire (à

l'exception du Parti réformiste qui avait largement médiatisé sa position contre le projet de loi).

5.4.2 *La réponse des partis politiques fédéraux et l'amendement à la Loi canadienne sur les droits de la personne*

En 1995, le jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause *Egan v Canada* soutient que la section 15 de la Charte devrait inclure l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination, même si cette dernière n'est pas écrite officiellement dans le texte de loi. Par contre, ce jugement refuse du même souffle les prestations du conjoint/es (*spousal benefits*) aux conjoints de même sexe, soutenant qu'il s'agit là d'une limite raisonnable de la section 1 de la Charte. Il faudra attendre la *Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations* avant que les conjoints de même sexe puissent bénéficier de cette prestation (ainsi que d'autres jugements de plus petites cours de justice).

Par ailleurs, ce jugement de la Cour suprême représente un pas dans la bonne direction pour Égale, bien qu'il ne constitue qu'une victoire partielle tant qu'un projet de loi n'est pas déposé (Egale, 1995). En réponse à ce jugement, le gouvernement libéral dépose le projet de loi C-33 l'année suivante, soit en 1996, qui ajoute l'orientation sexuelle comme motif illicite de discrimination à la Loi canadienne sur les droits de la personne. Ainsi, « (...) victory from the 1993 federal election created incentives for socially reformist Liberals to press ahead on gay rights » (Rayside, 1998, p. 106). Qui plus est, la même année, le gouvernement libéral introduit également dans le code criminel l'orientation sexuelle pour les crimes à motifs haineux (Jeffrey, 2021, p. 189). Cet ajout spécifique figurait d'ailleurs à l'agenda du Parti libéral lors de la parution de son programme électoral

en 1993, ce qui en fit, par ailleurs, le premier parti à inscrire l'orientation sexuelle dans un engagement clairement défini de son programme électoral. Le programme soutenait alors que

Dealing with the growing incidence of violent crime will be a priority for a Liberal government. Every person has a right to personal. Liberal government will move to protect that right. Particular attention must be paid to those who today, by virtue of gender, race, religion, age, or sexual orientation, are more likely to be targets of violent crime (Parti libéral du Canada, 1993, p. 84).

Le projet de loi sur les crimes haineux déposé par le gouvernement libéral créa des remous chez le Parti réformiste de Preston Manning, alors que ce dernier (ainsi que la majorité des élu/es de son parti) s'affiche vivement contre le projet de loi (Hate crime, 1997). Deux député/es démontrent de la dissidence face à cette prise de position du parti.

L'année 1997 représente une année importante pour le NPD en matière de prise de position sur les enjeux liés à l'orientation sexuelle. En effet, il faudra attendre 1997 pour que le parti prenne position clairement en faveur des communautés dans son programme électoral. Sous la direction d'Alexa McDonough, le parti mettra la table pour davantage d'engagements dans les plateformes électorales subséquentes en regard de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres du pays. L'engagement électoral de la plateforme de 1997 se lit comme suit : « Assurer que les lois fédérales accordent les avantages aux conjoints de même sexe comme le font actuellement les corporations comme General Motors - Canada, BC Tel et Air Canada » (Nouveau Parti démocratique, 1997, p. 17). Ainsi, la première mention dans le programme du NPD en faveur d'un support pour les couples de même sexe est de nature économique. Comme Degagne le fait d'ailleurs remarquer sur cette période électorale précise:

Nonetheless, the NDP acknowledgement of gay issues and support for gay-rights issues were unique among federal parties, given that the Progressive Conservative largely avoided making public decision or statement on gay rights issues (Farney, 2009) (...) Accordingly, Canadian federal parties differentiated themselves in terms of their support for, or derision of, the lesbian and gay community (Degagne, 2019, p. 206).

Ce que l'analyse de Degagne ne prend pas en compte cependant, comme il sera abordé plus en détails dans le prochain chapitre, est la présence du Bloc Québécois sur la scène fédérale qui, comme le NPD, démontre une ouverture importante aux enjeux LGBTQ+ à l'époque et répond favorablement aux demandes du mouvement. Qui plus est, le parti compte également dans ses rangs un élu *out* et vocal sur ces enjeux, le député Réal Ménard, en plus d'un nouveau chef, Gilles Duceppe, lui-même député dans la circonscription du Village gai à Montréal et favorable aux enjeux⁶⁹. Ainsi, dans les années 1990, les deux partis d'oppositions que sont le BQ et le NPD – et qui sont les moins susceptibles de prendre le pouvoir en regard de l'appui populaire – sont également les partis politiques sur la scène fédérale les plus favorables aux enjeux de la diversité sexuelle. Cela corrobore en partie la thèse de Lehrer (2012) selon laquelle les partis de masse sont plus enclins à répondre favorablement aux demandes en provenance des mouvements sociaux alors que les partis de cadre réagissent davantage aux considérations de l'électeur médian.

Ainsi, les partis politiques sur la scène fédérale répondent de deux façons à la mobilisation du mouvement LGBTQ+. D'une part, le Parti libéral qui forme le gouvernement à partir de 1993 dépose deux projets de loi en faveur des communautés de l'époque, dont un répond spécifiquement à un jugement de la cour soit celui sur l'ajout de l'orientation sexuelle

⁶⁹ Je reviendrai sur la particularité du Bloc Québécois et de son rapport au mouvement ainsi qu'au nationalisme québécois au chapitre 6.

comme critère illicite de discrimination dans la Loi canadienne sur les droits de la personne. Une avancée majeure qui vient palier à l'omission de l'orientation sexuelle comme identité « protégée » dans la Charte canadienne des droits et libertés. L'autre projet de loi relève d'un engagement pris dans son programme électoral de 1993 sur la prise en compte de motif haineux dans l'octroi de la peine pour les juges. Deux dépôts de projets de loi attendus par le mouvement pour lequel Egale s'attribue en partie la victoire. Un des éléments intéressants à mettre en lumière concernant cette réponse du PLC par le biais de ces deux avancées législatives est la décision du Premier ministre d'imposer la ligne de parti sur le vote et donc d'obliger ses député/es à voter en faveur de ces initiatives. Une façon de faire au Parti libéral qui cessera avec Paul Martin lors du dépôt du projet de loi sur le mariage entre conjoint/es de même sexe, mais qui s'explique au moins partiellement, comme nous l'avons mentionné précédemment, par la présence d'un engagement électoral en ce sens dans le programme électoral du Parti libéral de 1993. D'autre part, cette période marque également des alliances politiques sur les enjeux qui touchent la diversité sexuelle et la pluralité des genres, notamment entre le Bloc Québécois et le NPD.

Les années 1990 sont ainsi marquées par des réponses positives en provenance de trois des quatre partis politiques ayant obtenu le plus de sièges au Parlement. Le Parti réformiste du Canada répond, quant à lui, négativement aux pressions du mouvement et punit même ses député/es en faveur de la diversité sexuelle puisque cela contrevient à la ligne de parti. Cependant, comme je le démontrerai dans la prochaine section, ce conservatisme social qui s'arrime à un clivage régional (le PRC est surtout populaire dans l'Ouest et éprouve des difficultés à obtenir des circonscriptions au Québec et en Ontario notamment)

annoncera éventuellement la fusion du parti avec l'Alliance canadienne, qui optera pour une approche différente sur les enjeux sociaux. Comme Farney (2012) le souligne:

Gay rights, the issue through which social conservatives would gain full legitimacy in the party, emerged as a topic for significant debate in the mid-1990s. The party had to come to a position on the issues (especially the definition of marriage) and an opportunity was created for social conservatives (Farney 2012, p. 100).

Enfin, les années 1990 se terminent avec un jugement de la Cour Suprême du Canada statuant que les couples de même sexe devraient pouvoir bénéficier des mêmes droits que les couples de sexe opposé lorsqu'ils sont en union de fait. Un jugement qui mettra la table au débat entourant le mariage pour les couples de même sexe et la reconnaissance plus large de leurs unions. À ce jour, le débat sur le mariage entre conjoint/es de même sexe représente l'un des débats les plus structurant pour les communautés LGB au Canada et marque un point tournant dans l'histoire de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques canadiens (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020)

5.5 Les réponses des partis au mouvement LGBTQ+ pendant les années 2000

Les années 2000 sont caractérisées par l'alternance au pouvoir du Parti libéral du Canada (d'abord sous la chefferie de Jean Chrétien (jusqu'en 2003) alors qu'il obtient en 2000 un troisième mandat majoritaire) puis de Paul Martin jusqu'à l'élection de 2006. Suite à celle-ci, le Parti conservateur du Canada entre au pouvoir sous la chefferie de Stephen Harper qui gardera l'État central sous sa gouverne jusqu'en 2015. Ces années sont également marquées par une forte présence du Bloc Québécois au Parlement, qui agit à titre de deuxième groupe d'opposition avec, à sa tête, Gilles Duceppe, et par la présence nouvelle de Jack Layton à la tête du NPD. Une décennie qui est donc caractérisée par une plus grande stabilité sur l'échiquier politique que la précédente, mais qui demeure empreinte de

changement en matière de réponses des partis sur les questions touchant la diversité sexuelle et la pluralité des genres, notamment avec le débat d'ampleur sur le mariage entre conjoint/es de même sexe.

Les années 2000 sont également marquées par le *scandale des commandites*, qui démontre des irrégularités d'un programme mis sur pied pour encourager l'unité nationale canadienne spécifiquement au Québec, notamment post-référendum sur la souveraineté québécoise. Ce scandale jette de l'ombre sur la gouvernance de Jean Chrétien et met à mal l'adhésion de l'électorat québécois en faveur des libéraux. Par ailleurs, l'élection de 2000 plus précisément marque un recul pour le Nouveau Parti démocratique qui va récolter seulement 8,5% du vote populaire au Canada et 13 sièges au Parlement (McGrane, 2019, p. 3). Cet échec va mener à une grande période de transformation pour le parti dont l'un des aspects concerne la modération de ses positions (plus centriste) (McGrane, 2019). Cette décennie mettra la table pour un questionnement plus grand en provenance des mouvements sociaux sur le lien qu'ils avaient historiquement entretenu avec le NPD. Comme DeGagne (2019, p. 207) le souligne, « This stemmed from the grievance that the NPD did not work well with social movements between elections, and yet it assumed that the movements would be its electoral allies ».

Les années 2000 sont également le théâtre d'une nouvelle structure interne de représentation au sein d'un des quatre partis à l'étude, soit le NPD. Toutefois, contrairement aux féministes qui agissaient à l'intérieur des partis politiques et qui pouvaient menacer le parti de désertion ce dernier pour davantage d'actions directes si des

changements en faveur de l'inclusion n'étaient pas apportés (Young, 2000, p. 136), les militant/es lesbiennes et gais ne disposent pas de pareil rapport de force à l'égard de leurs partis, notamment mais non exclusivement, en regard du nombre. Leurs actions internes consistent à pousser des résolutions et tenter d'influencer le parti en matière d'engagements électoraux et de politiques publiques, mais contrairement au mouvement féministe, ces militant/es ne sont pas en mesure d'exiger un changement de culture au sein du parti. Qui plus est, le rôle et l'influence de ces instances internes varient en fonction de l'espace temporel. Par ailleurs, la création d'espaces de représentation interne au sein des partis politiques ne constitue pas une réponse des partis en provenance de l'extérieur. Au contraire, la création de ces instances répond davantage à une pression interne en provenance des partis politiques eux-mêmes, c'est-à-dire en regard de leurs propres militant/es. Ces dernier/ères désirant rassembler d'autres militant/es s'identifiant comme LGBTQ+ et partageant les mêmes aspirations idéologiques qu'eux/elles en cohérence avec celle portée par le parti. L'un des aspects qui ressort de mes entretiens avec ces partisans plus spécifiquement est que peu d'entre eux/elles pratiquent la double militance. L'espace privilégié pour l'engagement est pour eux le parti politique affectionné, ce qui ne les empêche pas, par ailleurs, de réseauter avec les communautés LGBTQ+ plus largement, de fréquenter les événements, bars, restaurants, cafés et autres lieux propres aux communautés et de connaître les revendications portées par le mouvement. Ainsi, même si les partisans qui s'identifient comme lesbiennes, gais, bisexuel/les et éventuellement trans et queer sont moins important/es en nombre que les femmes issues du mouvement féministe, leur présence est porteuse de changement, au moins au niveau des politiques (*policy changes*). Comme Childs et Krook (2009) le soulignent:

(...) minority group members do not necessarily require a numerical shift in order to reduce attention to their uniqueness and to acquire power. Studies of thresholds in contrast, frame individual decisions in terms of the proportion of others who also choose to act, as the costs and benefits of making a certain choice depend in part on how many others decide to make the same choice (Child et Krook, 2009, p. 136).

Par ailleurs, si la présence interne de militant/es, du personnel politique et des député/es représente un facteur qui influence la réponse des partis politiques aux enjeux LGBTQ+, d'autres facteurs auront également une incidence, tel qu'il sera abordé dans les prochaines pages, notamment l'instabilité politique, la compétition électorale et l'opinion publique.

5.5.1 C-23 et l'altération possible de la définition traditionnelle du mariage

En février 2000, le Parti libéral du Canada dépose le projet de loi C-23 afin de moderniser les bénéfices et obligations pour les couples de même sexe en réponse au jugement de la Cour suprême du Canada *M v H* (1999) émis l'année précédente. Ces actions législatives en faveur des lesbiennes et des gais sont intimement liées au fait que le Parti libéral a fait de la Charte des droits et libertés un aspect fondateur de l'identité nationale canadienne dans un moment où la volonté de souveraineté de la nation québécoise menaçait l'adhésion au dessein national canadien. Par conséquent, le PLC a fait de la Charte (et des valeurs d'égalité qui la portent) une valeur canadienne et ainsi rendu son propre soutien à la Charte, une caractéristique de l'idéologie du parti (Smith, 2008, p. 135).

Néanmoins, si le projet de loi corrige une discrimination historique pour les couples de mêmes sexes, il réitère également en préambule de la loi la définition « traditionnelle » du mariage, soulignant au passage que le mariage ne peut se faire qu'entre un homme et une femme. Bien que le projet de loi initialement déposé et débattu en commission

parlementaire ne contînt pas ce préambule et que l'opposition vient essentiellement du Parti conservateur sous le leadership de Stockwell Day, des inquiétudes en provenance des rangs libéraux et du NPD ont quand même été soulevées face à une altération possible de la définition traditionnelle du mariage. Face à ces inquiétudes manifestes, la ministre de la Justice de l'époque, Anne McLellan, ajoutera donc un préambule au projet de loi en soulignant que celui-ci n'aura pas pour effet d'altérer la définition du mariage (Jeffrey, 2021, p.190). Ainsi écrit, le projet de loi obtient 174 votes en faveur et 72 contres⁷⁰ et prend effet sur 68 règlements fédéraux touchant notamment les pensions, la sécurité de vieillesse, les lois sur la faillite, etc. Bien qu'il n'effectue plus de différence légale entre les conjoints de même sexe et les couples de sexe opposés, il laisse intacte la définition du mariage comme exclusive aux hétérosexuel/les et ouvre la voie à un débat de plusieurs années sur le mariage entre personnes de même sexe. Il faut savoir qu'à l'époque, 46% des Canadien/nes étaient opposé/es au mariage pour les couples de même sexe (Matthews, 2005, p. 841) et certaines positions étaient plus virulentes que d'autres, comme en témoignent certaines prises de paroles au Parlement lors des débats. À titre d'exemple, le député Lee Morrison de l'Alliance canadienne s'interrogea ainsi : « nous avons vécu des années sans reconnaître les relations homosexuelles (sic), quel est l'intérêt de dévaluer le mariage aujourd'hui? » et son collègue du même caucus Reed Elley mentionna en Chambre : « If this bill passes without the amendments we have suggested, it will be a sad day for Canada and I, for one, would never want to be a part of that kind of country » (Egale, 2000, p. 2). Par ailleurs, bien que pour l'Alliance canadienne la réitération du mariage comme institution exclusive aux hétérosexuel/les en préambule de la loi fût jugée

⁷⁰ Les votes contre se déclinaient ainsi : l'ensemble des député/es de l'Alliance canadienne, 17 libéraux et 4 progressistes conservateurs. Il est à noter que les 8 bloquistes contre le projet de loi se sont abstenus de voter.

insatisfaisante et insuffisante⁷¹, pour le Parti libéral, l'important était l'accent mis sur le symbolisme entourant la protection de la définition traditionnelle du mariage, comme Smith le souligne (2008, p. 144) : « This symbolic statement in protection of opposite-sex marriage had been made each time the Liberals had extended recognition to lesbian and gays rights ».

Par conséquent, bien que le Parti libéral du Canada soit à l'origine de plusieurs modifications législatives au cours de cette dernière décennie en faveur des communautés LGBTQ+, sa position sur la question du mariage est restée mitigée, surtout après la décision de réitérer en préambule de son projet de loi en 2000 la définition traditionnelle du mariage. Fait étonnant, lors du Congrès national du Parti libéral en 1998, une résolution (la première) fût votée en faveur du mariage des couples de même sexe. Cette même résolution fût par ailleurs renversée lors du congrès national en 2000. Selon Larocque (2005, p. 93), « La résolution (...) ne pesait pas lourd dans la balance. En fait, personne au gouvernement n'en a vraiment tenu compte ». Dès lors, sachant que les partis politiques tiennent un congrès national annuellement, il est aisé de questionner le poids des résolutions adoptées en dehors des années électorales sur les prises de positions politiques des partis. Le cas du mariage gai et du Parti libéral témoigne du mode de fonctionnement des partis (surtout lorsqu'ils gouvernent) en regard de leurs propres instances partisanes. En effet, bien qu'une résolution sur le mariage pour les couples de même sexe ait trouvé un appui favorable chez les militant/es libéral/es, les dissensions internes au sein du caucus couplées à la propre position du chef du parti à l'égard de cet enjeu social ont rendu

⁷¹ L'Alliance canadienne demandait que la définition traditionnelle du mariage soit écrite en préambule des 68 règlements que la loi effective modifierait.

caduque l'influence de pareille résolution. Ainsi, à la suite de l'ajout du préambule dans la loi de 1999 sur l'exclusivité du mariage par le parti de Jean Chrétien, la résolution a été renversée en congrès l'année suivante. Le jeu de balancier qui existe entre les militant/es du parti qui exercent un droit de vote sur les prises de positions politiques du parti, le pouvoir législatif par le biais du caucus élu et l'exécutif par le biais du chef, des ministres et du Premier ministre n'en est pas un à somme nulle. Le pouvoir d'influence des partisan/es est assez limité entre les années électorales, ce que Young a d'ailleurs démontré dans sa thèse sur les partis politiques et le mouvement féministe canadien (1998, p. 219). Smith (2008, p. 159) écrira néanmoins que le dépôt de ce projet de loi « (...) can be read as a strategic decision by the Liberal Party leadership to define the party's electoral interest in an attempt to distinguish itself from social conservatives in the opposition of the Conservative Party ».

5.5.2 Le mariage entre conjoint/es de même sexe

Après le débat entourant le projet de loi C-23, ce fût au tour de la Cour divisionnaire de l'Ontario en 2002 de déclarer discriminatoire et donc inconstitutionnelle l'exclusion des couples de même sexe de l'institution du mariage alors qu'au Québec, un projet de loi était adopté pour permettre aux couples de même sexe non seulement de s'unir civilement (dans le respect des compétences du palier de gouvernement), mais également de reconnaître les projets parentaux issus de ces unions. En somme, les jugements des cours provinciales ainsi que les actions législatives de reconnaissance des conjoint/es de même sexe mettent alors une pression importante sur le palier fédéral et rendent l'épineuse question du mariage inévitable. Qui plus est, la cour divisionnaire de l'Ontario donne deux ans au gouvernement

fédéral pour modifier sa loi afin de permettre le mariage aux couples de même sexe. Ce jugement, émis à l'été 2002, force la main du gouvernement Chrétien qui doit choisir entre légiférer sur la question ou porter la cause en appel, à un moment particulier de l'histoire politique du Parti libéral, soit celui de la guerre intestine qui se dessine entre le Premier ministre Jean Chrétien et son ministre Paul Martin. Lors de la parution du jugement, Svend Robinson et Réal Ménard, tous deux appuyés par leurs chefs respectifs, demandent publiquement à Martin Cauchon, alors ministre de la Justice de l'époque, et à Jean Chrétien de « faire le bien » en n'appelant pas du jugement (Larocque, 2005, p. 86). Le 29 juillet 2002, c'est par voie de communiqué que le gouvernement fait appel du jugement par l'entremise du ministre de la Justice. Egale réagit fortement à la décision, appuyé par les oppositions, soulignant que le gouvernement canadien est incapable de faire preuve de leadership lorsqu'il est question de droits humains ou de mesures de protection pour la diversité sexuelle du pays. L'organisation accuse notamment le gouvernement de dépenser des fonds publics pour perpétuer des injustices (Larocque, 2005, p. 90).

Le sujet est si épineux que dans les semaines suivantes, les ministres tiennent des téléconférences pour « raffiner la position du gouvernement » (Larocque, 2005, p. 95). Plusieurs d'entre eux se sentent mal à l'aise face à la décision de Chrétien d'en appeler du jugement. Néanmoins, de l'avis du ministre de l'époque Martin Cauchon, Paul Martin est, lui, confortable avec cette décision (Larocque, 2005, p. 95). Les ministres d'alors Bill Graham, Allan Rock, Sheila Copps et Stephen Owen sont non seulement inconfortables avec la décision de leur chef, mais le soulignent publiquement. Qui plus est, ces derniers décident de participer au défilé de la Fierté de Vancouver de leur propre initiative,

manifestant ainsi leur soutien aux communautés LGBTQ+. Fait intéressant, l'ancien ministre des Affaires Étrangères, Bill Graham justifie cette décision des années plus tard lors d'une entrevue accordée à Larocque (2005) ainsi :

Une des raisons importantes pour lesquelles je suis devenu moi-même partisan du mariage gai, c'est parce que je croyais que ce serait une ligne de démarcation entre nous et les États-Unis. Un jour ou l'autre, dans quinze ans peut-être, les Américains vont arriver au même résultat, après énormément de déchirements. Mais comme ministre des Affaires étrangères, je trouvais que l'idée du mariage pour les gais et les lesbiennes était un atout pour le Canada (Larocque, 2005, p. 95).

Cette façon de concevoir le mariage gai comme un enjeu de démarcation (de fierté nationale) et de progressisme n'est pas unique à l'idéal national canadien, comme la recherche de Turgeon et moi-même (2021) l'a démontré. Le Québec a également fait de l'enjeu du mariage gai un aspect de l'homonationalisme québécois et si le processus d'altérisation s'est aussi fait avec les États-Unis (tel que suggéré par l'ancien ministre), il a surtout été à l'œuvre sur cette question avec le « reste du Canada » au début des années 2000. Après le débat entourant les conjoint/es de même sexe au Canada, le Québec a davantage défini les frontières de l'homonationalisme québécois face à l'Autre immigrant/e et/ou musulman/ne. Quoi qu'il en soit, si Smith (2008) souligne que la Charte s'est inscrite comme le symbole des valeurs de l'identité libérale au Canada, il est intéressant de noter que le mariage des couples de même sexe s'est quant à lui inscrit comme une mesure du progressisme de la communauté imaginée canadienne, à tout le moins pour ses partisan/es. Quant à la réflexion de l'ancien ministre Bill Graham, l'histoire lui donne raison.

En août 2002, la scène politique fédérale offre un spectacle politique rarement vu dans l'histoire du Canada. Le Premier ministre Jean Chrétien annonce sa retraite de la vie politique, effective l'année suivante. Paul Martin, qui n'a jamais caché ses visées pour le poste de chef du Parti, prendra les rênes de celui-ci et du gouvernement en décembre 2003. Un mois plus tard, la même année, Jack Layton est élu à la tête du NPD, sans pour autant siéger à la Chambre des communes. Il attendra l'élection de 2004 pour obtenir un siège au Parlement. Le changement à la chefferie du PLC, mais également la bataille à peine dissimulée que se sont livrée Chrétien et Martin pendant des années auparavant auront un impact sur les stratégies internes de ce parti en regard du mariage pour les couples de même sexe. Même si le jugement ontarien est porté en appel auprès du plus haut tribunal du pays, et qu'en attendant le verdict des juges de la Cour suprême du Canada, les actions politiques sont suspendues, les partis politiques fédéraux se préparent aux deux éventualités. Ils décident tous, par conséquent, de se positionner sur cet enjeu avant le déclenchement des élections, notamment par le biais de leurs Congrès nationaux où les membres sont invités à se prononcer. En 2004, les quatre partis politiques fédéraux prendront des engagements formels au sein de leurs plateformes comme la figure 5 l'illustre. Alors que pour le Nouveau Parti démocratique et pour le Bloc Québécois, le consensus est plus facile à trouver auprès de ses membres en faveur du mariage gai, au Parti conservateur, nouvellement dirigé par Stephen Harper et au Parti libéral surtout, l'enjeu déchire les bases militantes comme le démontre la section suivante.

En effet, la dissension sur l'enjeu du mariage gai est palpable à la fois au sein du caucus libéral et auprès des membres du parti. Alors que le Parti libéral du Canada ne contient pas,

au sein de ses instances, une structure de représentation interne pour les communautés LGBTQ+ comme l'illustre le tableau de la figure 1 du chapitre 1, la plus forte pression en faveur du mariage gai provient de l'aile jeunesse du Parti, qui décide d'en faire une priorité à partir de 2002. « À l'aile jeunesse, on avait des politiques très avant-gardistes, on ne se cachait pas qu'on était pour le mariage gai, je me rappelle à l'époque, on était la seule aile jeunesse dans le monde à avoir fait des publicités payantes. On avait payé pour mettre dans les salles de bain des affiches sur lesquelles deux lesbiennes s'embrassaient avec une signature inscrite « À l'aile jeunesse on s'affiche » (entrevue, 10 mars, 2021). La position de l'aile jeunesse et sa décision de payer des publicités en faveur des lesbiennes et des gais fait surtout consensus auprès de membres ontarien/nes et québécois/es du Parti (entrevue, 10 mars, 2021). Qui plus est, l'Aile Jeunesse poussait toujours la même résolution en faveur du mariage gai lors des congrès. Pour reprendre les mots d'une des représentantes de l'aile jeunesse de l'époque, « Nous n'avions pas 10 000 résolutions, c'était toujours la même » (entrevue, 10 mars, 2021). Par ailleurs, bien que Chrétien ait déposé des projets de loi favorables aux communautés LGB, comme il en a été fait mention dans les sections précédentes, sa position sur le mariage entre personnes de même sexe est moins favorable. Il préconise une définition traditionnelle du mariage et demeure inflexible face à une définition inclusive (Larocque, 2005, p. 93).

Le ministre de la Justice précédent, Irwin Cotler, avait déjà affirmé que le gouvernement irait dans le sens d'un dépôt de projet de loi lors d'une apparition publique de ce dernier à la marche des jeunes libéraux en soutien au mariage gai, le 3 mars 2005, à Ottawa. Qui plus est, lors de son allocution, il avait souligné que le projet de loi en faveur du mariage

serait adopté. Pourtant, à ce stade, rien n'indiquait qu'un vote respectant une ligne de parti en faveur du projet de loi serait exigé par le chef du Parti libéral. Incidemment, la décision du chef, Paul Martin, fût de laisser le vote libre à ses député/es. Par ailleurs, à cette même marche, à laquelle 200 jeunes libéraux prirent part, Egale était présent sous invitation de l'aile jeunesse. Les jeunes libéraux annoncèrent leur volonté de déposer une résolution en appui aux gais et lesbiennes du Canada en plus de réitérer l'historique de leur soutien :

Avant que cette cause ne devienne populaire, avant que les tribunaux n'agissent en fonction de cet enjeu, les Jeunes libéraux se battaient pour défendre cette cause puisqu'ils croient à l'égalité. Nous sommes ici pour faire preuve de notre solidarité, nous nous gelons les fesses en plein centre-ville d'Ottawa afin de faire preuve de notre appui envers les droits de tous (Jeunes libéraux du Canada, 2005).

En 2005, lors de la tenue du congrès national à Ottawa, les jeunes libéraux déposèrent, telle qu'annoncée, une résolution en faveur du mariage, cette fois néanmoins, la salle était remplie de jeunes en faveur de la résolution et lors de la tenue du vote, la résolution fût adoptée, liant ainsi le parti à une position favorable au mariage entre personnes de même sexe pour sa prochaine plateforme électorale (Jeunes libéraux du Canada, s. d.).

Martin (Cauchon) y croyait et il voulait changer la définition du mariage et nous utilisait comme levier de pression à l'intérieur du parti, en sachant très bien pourquoi nous mettions de la pression. On avait fait des marches, on était public, on avait des pancartes, on allait manifester. Ce n'était pas courant pour le Parti libéral d'avoir une aile, un groupe de personnes, qui était aussi vocal dans le parti. On était une opposition de l'opposition. Nous le faisons car un ministre nous appuyait et nous avions des appuis dans le caucus, de gens qui étaient peut-être plus urbains que ruraux naturellement (entrevue, 10 mars, 2021)

Un des éléments intéressants qui ressort de la lecture de la thèse de Young (1998, p. 219) sur la réponse des partis politiques canadiens au mouvement féministe est la faiblesse des ailes extra-parlementaires du Parti libéral du Canada en comparaison à l'aile parlementaire

de ce dernier. Pour Young, l'action gouvernementale demeure une meilleure mesure de la réponse du PLC au mouvement féministe en raison de la faiblesse de ses ailes extra-parlementaires. Or, la position stratégique de quelques membres de l'aile jeunesse à l'égard de certains ministres, député/es et du chef du Parti libéral du Canada ainsi que les stratégies utilisées démontrent le poids de l'aile jeunesse dans le dossier du mariage gai.

En effet, la stratégie utilisée par l'aile jeunesse pour forcer son parti à se positionner en faveur du mariage gai est multiple. D'une part, la décision de publiciser, par l'intermédiaire d'affiches, la position de l'aile jeunesse a permis de rendre public le débat interne du Parti libéral du Canada sur cette question et ainsi forcer ce dernier à justifier les positions dichotomiques qui le terrassaient de l'intérieur. D'autre part, l'aile jeunesse, en remplissant la salle avec des jeunes militant/es au Congrès national à Ottawa lors du débat sur la résolution en faveur du mariage gai, s'assurait ainsi la victoire d'un vote en faveur de cette dernière. Enfin, non seulement Martin Cauchon, et dans une moindre mesure, Paul Martin, représentaient des acteurs clés pour l'aile jeunesse du Parti, de par la nature des relations qu'ils entretenaient avec certain/es leaders de l'aile jeunesse, mais également la proximité de l'aile jeunesse avec certain/es professionnel/les politiques qui travaillaient pour l'exécutif et qui s'identifiaient comme gais et lesbiennes était un élément clé :

Chez les *staffeurs*, il y avait comme un *running gag* qu'il y avait une aile rose. Beaucoup de *staffeurs* gais à l'époque et beaucoup de chefs de cabinet étaient gais aussi. Parmi les *staffeurs* ce n'était pas vraiment un enjeu (le mariage gai). C'était plus un enjeu parmi l'électorat et au bureau du Premier ministre. Monsieur Martin à l'époque c'était quelqu'un qui fréquentait les églises et qui était reconnu pour ses valeurs catholiques. Alors c'est sûr que ça grinçait des dents au Parti, mais il savait très bien que c'était une question d'époque, c'était une question de *timing*, c'était soit qu'il était en avant de la parade, soit qu'il ne s'en mêlait pas et qu'il laissait aller le parti sans nécessairement mettre des bâtons dans les roues. En ce sens, (Paul Martin) n'a pas été un frein. Il a plutôt laissé faire son ministre de la Justice avec

son aile jeunesse. Il était conscient de ce qu'il faisait. Ça l'a beaucoup aidé que Martin [Cauchon – ministre de la Justice de l'époque] ait ce levier-là, sinon on n'aurait pas eu de portée plus que ça (entrevue, 10 mars, 2021).

En effet, bien que Paul Martin n'ait pas utilisé la clause dérogatoire pour contrer le jugement de la Cour suprême en 2005, ce dernier avait voté en faveur du maintien de la définition traditionnelle du mariage quatre ans plus tôt. Qui plus est, sa position favorable sur la décision d'en appeler de la décision de la cour lors du mandat de Jean Chrétien était connue de tous. Or, à ce stade, la décision de la plus haute instance juridique au pays influe sur l'opinion publique, comme l'article du Toronto Star de l'époque le souligne; « We've found by polling that when a court decision supports something, it gives a certain legitimacy to it, and adds to public support, but the court can't be too far out of line » (Gorrie, 2003). Ainsi, comme Johnson et Tremblay (2018, p. 149) le soutiennent, cette décision de Martin de ne pas utiliser la clause dérogatoire, donc d'offrir le mariage aux conjoint/es de même sexe au Canada, s'explique par une réelle volonté politique (traduction libre) de ce dernier sur cet enjeu particulier. Les chercheuses expliquent la décision de Martin de la façon suivante :

Our hypothesis is that, in an electoral context that was extremely difficult for it, the Liberal government (which was a minority one) manipulated the judicial process to obtain responses from the court that would benefit it electorally (Johnson et Tremblay, 2018, p.149).

Par ailleurs, cette décision de questionner la Cour suprême sur l'enjeu du mariage a été un irritant pour le ministre responsable du dossier à l'époque, comme il me l'a souligné en entrevue :

La beauté de ça, c'est que le projet de loi a été porté politiquement, ç'a permis d'avoir un débat de société, ç'a permis d'en parler. Tu n'as pas besoin de te lever un matin et dire la Cour suprême a décidé que. Nous on a fait le débat, c'est là qu'on s'en va

et on va envoyer un projet de loi à la Cour suprême. Quand j'ai quitté, l'équipe de Paul Martin a amendé mon projet de loi, pour ajouter une question que je n'avais pas mise, parce que moi mon idée était faite. La question était de demander à la Cour suprême si la définition traditionnelle du mariage était constitutionnelle, ce qui m'a extrêmement déçu. Et le grand bonheur, c'est quand la Cour suprême a rendu son jugement sur le renvoi, ils ont refusé de répondre à cette question en disant le gouvernement a déjà fait son lit. Quand le projet de loi a été voté, ils ont tellement été charmants, ils ne m'ont même pas invité aux Communes. Mon bonheur ç'a été de lire le jugement sur la référence dans lequel la Cour suprême dit vous avez fait votre lit. C'est vrai qu'on avait fait notre lit. Si eux n'y croyait pas, nous la gang dans notre équipe on y croyait (Martin Cauchon, entrevue, 19 mai, 2022).

Sur cet enjeu, seul le Parti conservateur sous la gouverne de Stephen Harper pris un engagement dans sa plateforme contre le mariage gai (Parti conservateur du Canada, 2004, p. 14). Bien que le Congrès national du Parti se tint à Montréal cette année-là et que Harper semblait vouloir « modérer » les positions conservatrices sur les enjeux sociaux pour se concentrer davantage sur les enjeux économiques, aucun compromis ne fut fait sur la question du mariage gai, à l'exception d'un engagement pour un vote libre sur cet enjeu. L'idée derrière la position conservatrice était que ce n'était pas aux tribunaux de décider d'un enjeu aussi important pour l'avenir de la société canadienne, mais plutôt aux élu/es détenant la légitimité d'en débattre et d'en décider. L'engagement du Parti conservateur en 2004 qui témoigne de cette position se lit comme suit :

Le Parti conservateur soutient que le Parlement, plutôt que des juges non élus, doit avoir le dernier mot dans les dossiers sociaux controversés tels que celui de la définition du mariage. En effet, la définition du mariage n'ayant jamais été contestée auparavant, le Parlement canadien n'a jamais promulgué de législation visant à le définir. Nous n'appuyons pas le scénario de référence actuel, par lequel il reviendra à la Cour suprême de statuer sur la constitutionnalité des lois sur le mariage de conjoints de même sexe et ce, avant même que la question n'ait été débattue au Parlement.

Un gouvernement conservateur dirigé par Stephen Harper retirera le scénario de référence sur le mariage actuellement présenté devant la Cour suprême, et tiendra en chambre un vote libre sur la définition du mariage (Parti conservateur du Canada, 2004, p. 14).

Par ailleurs, Stephen Harper ira plus loin que son engagement électoral à la fin de l'année 2005, en faisant campagne sur l'idée d'une démarche pour rétablir la définition traditionnelle du mariage. Une proposition qui sera vivement dénoncée par le Bloc Québécois via Gilles Duceppe lorsque ce dernier fera campagne dans sa propre circonscription électorale, dans le Village gai (Paul Martin présente son candidat vedette, mais Jean Chrétien revient, 2005). Par conséquent, en dépit du positionnement favorable du Parti libéral et du Bloc Québécois, seul le NPD, sous la direction de Jack Layton, prit la décision politique d'imposer un vote en faveur du mariage à l'ensemble de son caucus. Le Bloc Québécois ainsi que le Parti libéral laissèrent le vote libre à leurs député/es. Le projet de loi fût tout de même adopté avec une majorité de député/es en faveur de ce dernier. Le chef du Bloc Québécois de l'époque, Gilles Duceppe, explique la décision du vote libre par le fait qu'il n'y avait pas d'engagement sur la question du mariage gai dans son programme électoral :

Sur les questions qui étaient des questions d'ordre moral ou qui n'avaient pas été débattues et inscrites dans la plateforme auparavant, il y avait des votes libres. Les armes à feu ç'a été dans la plateforme à un moment donné, quand tu te fais élire avec une plateforme, si tu changes d'idée bien changes de parti. De mémoire ce n'était pas inscrit dans la plateforme. À ce moment-là, on ne peut pas prétendre que les gens avaient eu ce mandat-là (Gilles Duceppe, entrevue, 10 mars, 2021).

La plateforme de 2004 du Bloc Québécois fait pourtant mention de l'enjeu du mariage et conteste l'idée d'une union civile au lieu du mariage en raison du partage des compétences provinciales-fédérales. Incidemment, pour le BQ, tel qu'exprimé dans sa plateforme, la

question des unions civiles est un enjeu provincial et l'idée même de considérer légiférer sur cette option de la part du gouvernement Martin représente un empiètement sur les compétences du Québec. Il est cependant ajouté que « Quoique la majorité de l'actuelle députation du Bloc soit d'accord pour permettre aux conjoints de même sexe d'accéder à l'institution du mariage, le chef du Bloc Québécois, M. Gilles Duceppe, a annoncé que cette question de conscience ferait l'objet d'un vote libre » (Bloc Québécois, 2004, p. 95). Trois député/es bloquistes sur cinquante-quatre votèrent contre le projet de loi. De son côté, Jack Layton, à la tête du NPD, pris la décision de contraindre le vote de son parti en faveur du mariage gai, alors composé de 19 député/es. Pour le nouveau chef, les questions de droits humains ne sont pas un enjeu de vote libre (MacCharles, 2004). Or, cette décision de Layton est immédiatement contestée par certain/es membres du parti qui y voient là une entrave au bon fonctionnement démocratique (French, 2005).

Le positionnement du NPD en faveur du mariage gai témoigne entre autres d'une forte relation mouvement-partis à ce moment de son histoire. En effet, le chef de cabinet de Jack Layton, Bob Gallagher, est non seulement lui-même *out*, mais également et surtout fortement engagé dans la lutte pour l'octroi de droits pour les familles qui s'identifient dans le spectre de la diversité sexuelle. Ce dernier a été l'un des fondateurs de la *campaign for equal families* dans les années 1990 en Ontario en plus d'être fortement impliqué dans le caucus gai du NPD ontarien lorsque Bob Ray, alors chef du NPD, détenait le pouvoir. Le refus du gouvernement de Bob Ray de reconnaître et de légiférer en faveur des unions et des familles LGB mènera Gallagher à quitter le parti, non sans tenter une dernière fois de

faire pression sur le NPD ontarien⁷². La volonté de Jack Layton de se présenter à la chefferie du NPD lui permit cependant de croire qu'avec Layton à la tête du parti fédéral, le mariage pour tous avait de bonnes chances de se produire. Sa présence en politique fédérale représentait une réelle opportunité :

When I found out that Jack Layton and Olivia Chow wanted to be a leader I thought we had a chance to take this equal marriage and bring it all the way to Parliament and that's what we did. And then when he became leader, I, of course, became his chief of staff. We we're still pressuring Paul Martin to actually bring equal marriage. (Bob Ghallager, entrevue, 26 février, 2021).

5.5.3 L'apport du mariage entre conjoint/es de même sexe pour la compréhension de la relation mouvement-partis

Un des aspects qui ressort de mes entrevues concernant le mariage gai en regard des partis politiques est le tournant que cet enjeu a créé à l'interne en ce qui a trait aux stratégies, mais également aux alliances interpartis. Cet enjeu particulier me permet d'émettre trois constats sur les partis politiques fédéraux et leurs modes de fonctionnement internes, dont l'un touche la présence du personnel politique et son pouvoir d'influence sur les membres élu/es. Le premier constat concerne la façon dont les enjeux LGBTQ+ ont été l'objet de luttes internes au sein des partis politiques au Canada. Comme les dernières pages l'ont démontré, les partis politiques ont des composantes complexes, tous investis par différent/es acteur/ices clés. Michel Offerlé (2010, p. 4) conçoit les partis politiques comme

⁷² À cet égard, le caucus gai du NPD a été si refroidi par l'absence d'ouverture de Bob Ray pour reconnaître les conjoint/es de même sexe (ainsi que la légalisation de l'adoption pour ces derniers) qu'il a fait passer une motion qui essentiellement disait que le NPD ne présenterait pas de candidat/es dans la circonscription du Village lors de la partielle à moins que le gouvernement n'introduise un projet de loi en faveur des conjoint/es de même sexe (Bob Gallagher, 26 février, 2021). Une décision gênante pour un gouvernement majoritaire dans une circonscription « prenable ».

des « champs de luttes » à l'intérieur desquels différents acteurs se font compétition pour fixer leurs orientations. L'enjeu du mariage gai, particulièrement pour le Parti libéral, témoigne des jeux de pouvoir qui traversent le parti entre l'instance décisionnelle « suprême » qu'est le congrès national, les différents comités qui sont mis sur pied comme l'aile jeunesse du parti et le caucus des député/es.

Le deuxième constat que ma recherche fait également ressortir en ce qui a trait au fonctionnement interne des partis est l'importance du moment choisi pour voter une résolution et l'impact des stratégies en provenance de ces instances internes pour faire respecter ses engagements. Dans le cas du mariage gai, les résolutions adoptées en congrès ont eu peu d'impact sur les décisions gouvernementales lorsqu'elles ont été prises en dehors des périodes électorales, comme le démontre l'exemple de la résolution de 1998 favorable au mariage gai, mais renversée en 2000. En revanche, la contestation interne du leadership de Chrétien, notamment par Martin, a créé une fenêtre d'opportunité pour l'aile jeunesse du parti qui a décidé de faire du mariage gai sa priorité politique. Cela rejoint l'apport théorique de Wolinetz (2002, p. 142) qui suggère qu'au Canada, on assiste davantage à des partis de cadre moderne puisque l'imputabilité à l'égard des membres du parti est floue. Il dira d'ailleurs que « policy conventions are infrequent and inconsequential. Leaders declare party policy during election campaigns, but do not necessarily feel bound by manifestos once elected. » (Wolinetz, 2002, p. 142). La stratégie de publiciser sa prise de position, juxtaposée à une forte présence d'acteur/ices clés *out* à la fois au sein de l'aile jeunesse, mais également au sein du personnel politique a permis de créer un rapport de force avec l'exécutif du parti, résultant, notamment, en un

engagement favorable en regard du mariage entre personnes de même sexe. Par ailleurs, la décision finale de Paul Martin fût tout de même de laisser le vote libre à ses député/es. Cette décision de Martin de laisser voter librement ses élu/es, à l'instar des chefs du BQ et du PCC, a eu un effet inattendu sur le personnel politique qui créa une alliance interpartis en plus de mettre en place un calcul des votes afin de s'assurer que la majorité de la Chambre vote en faveur du projet de loi.

Le troisième constat que ma recherche permet de dégager concerne le pouvoir d'influence du personnel politique et les stratégies que celui-ci met en place pour modeler ses prises de positions. Mes entrevues ont démontré que la présence grandissante à la fin des années 1990 et au début des années 2000 du personnel politique qui s'affichait comme *out* a eu une réelle incidence sur les stratégies internes des partis menant à davantage de gains pour les communautés LGBTQ+.

Ces gains, qui résultèrent en une majorité de votes en faveur du mariage gai, relèvent de stratégies en provenance du personnel politique, tel qu'explicité plus bas. La capacité de la part du personnel politique à comprendre le caucus, les jeux de pouvoir internes à celui-ci et à discuter individuellement avec les député/es dissident/es dans le but de les convaincre de voter autrement a contribué à influencer le vote final sur l'enjeu du mariage entre conjoint/es de même sexe. En parlant des employé/es, un ancien député présent au moment du débat entourant le mariage gai et du vote au Parlement soulignait que

C'est ça le rôle du personnel politique : la capacité de lire un caucus, la capacité de poser des gestes stratégiques quant à la façon dont les discussions vont être amenées en caucus. Quand le caucus est terminé, à qui on doit parler, comment

on fait des représentations c'est clair que ça été aidant (pour le mariage gai) (Réal Ménard, entrevue, Montréal, 18 mai, 2021).

Un des éléments qui a contribué à faire mousser le vote en faveur du mariage entre conjoint/es de même sexe relève d'un processus informel entre le personnel politique et les député/es selon mes entrevues. En effet, de nombreuses rencontres informelles entre élu/es (défavorables ou indécis/es face au mariage gai) et employé/es *out* du parti se sont tenues au sein des quatre partis fédéraux à l'étude. Ces rencontres pouvaient faire l'objet d'un dîner, d'un café, d'un 5 à 7 ou simplement d'une discussion plus ou moins formelle dans les corridors du Parlement ou lors d'un événement où l'élu/e se faisait accompagner par un membre du personnel politique. Indépendamment des partis, la stratégie des employé/es LG était toujours la même : orienter l'enjeu sur une note personnelle en rappelant à quel point ça touchait l'employé/e directement. Ces rencontres faisaient parfois l'objet d'initiatives personnelles, mais pouvaient également être motivées par des informations obtenues dans le cadre du « caucus fantôme des adjoint/es parlementaires gais et lesbiennes » (entrevue, 4 mars, 2021). Ce caucus tenait le décompte une fois par mois des député/es en faveur, des député/es indécis et des député/es contre. Il se servait de ces informations pour essayer de faire pencher la balance en faveur du mariage.

On se rencontrait sur la colline à Ottawa. Il y avait des rencontres tous les deuxièmes vendredis du mois. Un 5 à 7 de la fonction publique gaie. Et la plupart des staffeurs gais la fréquentent. À l'époque, il y avait ça (...) On se disait : « Ah oui! Toi, tu as plus d'affinité avec tel député même s'il n'est pas dans ton parti. Tu devrais aller lui parler. Tu devrais aller lui parler, avoir une discussion avec lui. Il est sur le bord de dire oui, mais... ». Ce n'était pas une stratégie organisée. C'était vraiment quelque chose d'informel où on se disait, on se donnait des *insides*, des *input*. On se disait quel/le élu/e avait été prendre un verre avec tel autre et savait que cet/te élu/e hésitait encore (...) j'ai vraiment l'impression que j'ai mis beaucoup de WD40 dans la machine. J'ai cette impression-là (entrevue, Montréal, 4 mars 2021).

Le mariage pour les couples de même sexe au Canada a vraiment été un enjeu polarisant et bien qu'il soit courant pour les député/es de recevoir des courriers de toute sorte en provenance des citoyen/nes, sur l'enjeu du mariage spécifiquement, les lettres haineuses étaient plus fréquentes. L'ensemble du courrier parlementaire est trié et analysé par les employé/es des député/es avant de suggérer le suivi approprié aux élu/es. Or, comme mes entrevues l'ont démontré, pour les employé/es *out* au Parlement, cette période était particulièrement difficile puisqu'une partie du travail consistait à lire des messages qui liait homosexualité et pédophilie, qui soulignait le caractère « dégoûtant » des pratiques sexuelles entre les personnes de même sexe, qui rendaient illégitimes leurs relations et qui pouvaient s'accompagner de propos violents à leur endroit. L'effet polarisant de l'enjeu a eu un effet galvanisant pour les personnes issues des communautés qui travaillaient dans la sphère politique, au point où ces rencontres informelles entre *staffer out* se sont organisées et déployées régulièrement dans le temps. Une conséquence du sentiment d'appartenance liée à l'identité lesbienne et gaie, mais également une conséquence de la décision des chefs de ne pas contraindre le vote sur cette question.

Par ailleurs, même si la décision finale de Layton sur ce projet de loi a été de contraindre le vote de ses député/es, mes entrevues démontrent qu'un travail similaire s'est également fait en coulisses au sein du NPD auprès d'une députée qui avait la volonté initiale de voter contre le mariage. Qui plus est, puisque le directeur de cabinet de Layton était le directeur national de la *campaign for equal marriage*, il connaissait déjà le positionnement d'une bonne partie des élu/es (tous partis politiques confondus) sur l'enjeu du mariage et il connaissait également les *staffers* qui étaient *out*.

I already knew pro-gay staffer. I already had a sense of who in the Liberals were in support of. And I kept up with some of the staff when I became chief of staff. No longer as an LGBT spokesperson but in term of my role as chief of staff. Yes, I did have some kind of conversation and I knew what people were up to. Clearly there were more Liberals than Conservatives that were up to it, but I knew some Conservatives and I tried to work with them a bit, to work on some Conservatives as well (Bob Ghallager, entrevue, 26 février, 2021).

Conséquemment, ce travail en coulisses en provenance des employé/es gais et lesbiennes du Parlement a traversé l'ensemble des partis politiques, et si les rencontres se faisaient de manière informelle, la stratégie était, elle, efficace. Si la victoire du mariage gai est multifactorielle, comme la présente section en a fait la démonstration, le rôle de ces stratèges est certainement un des éléments qui explique le vote favorable au mariage entre conjoint/es de même sexe au Canada.

Pour citer l'un des acteurs clés en entrevue : « l'arrivée de plus de diversité a changé profondément la nature des partis politiques, cela vient avec une certaine façon de faire, une certaine façon d'aborder les enjeux politiques et il faut bien le dire, les hommes gais sont surreprésentés dans le personnel politique » (Raoul Gebert, entrevue, 11 décembre, 2020). D'ailleurs, cette vision de la surreprésentation des hommes gais en politique a été partagée par plusieurs acteur/ices clés et est revenue sur le sujet dans la majorité des entrevues. Cette présence accrue de personnes issues de la diversité sexuelle dans la sphère partisane canadienne a influencé les prises de positions des partis. Une des personnes interrogées soulignait à cet effet:

You know when everybody was in the closet, it was really easy to say bad things or have a bad opinion. But when all in the sudden, you look around the room and 30% of the people helping you on the campaign are gay and are *out*, then maybe you have a different point of view. It's really hard to hate someone you know. It's really hard (entrevue, 18 décembre, 2020).

5.5.4 L'après-mariage

Comme Réal Ménard le soulignait en entrevue avec le Toronto Star, la décision de la Cour suprême de déclarer inconstitutionnelle l'exclusion des lesbiennes, gays et bisexuel/es de l'institution maritale a envoyé un message fort aux gays, lesbiennes et bisexuel/es du pays.

It aligns us with a certain romantic ideal. It's not just a judicial question, it's the opportunity to make one of the most significant statements in life. Today the court is saying that one of the most important statements in the life of a heterosexual, which is marriage, will be possible in the life of a homosexual (Gordon, 2004).

Bien que chez les libéraux, la décision de Martin de ne pas utiliser la clause dérogatoire au lendemain du jugement de la Cour suprême était loin de faire consensus, la campagne électorale à la fin de cette même année leur permettait de capitaliser sur cette victoire.

The Liberals in the post 2005 were very very smart in term of how they approached the lesbian and the gay community. Because it was their government when it passed. They introduced it as a government bill. The LGBT people in the Liberals, the really urban riding who were Liberals really took credit for this. One of the great things about the Liberals was that they were able to wear the victory in the urban areas and denounce the victory in the rural areas because of the free vote (Bob Ghallagher, entrevue, 26 février, 2021).

Le Parti conservateur, pour sa part, décide de faire de cet enjeu un enjeu de campagne électorale. La menace d'un retrait possible de cette légalisation nouvelle pour les unions de même sexe fût d'autant plus réelle que le parti de Harper gagna l'élection et que ce dernier, par l'intermédiaire de l'un de ses députés, déposa une motion pour ouvrir à nouveau le débat sur le mariage gai. L'ensemble des partis d'oppositions vota contre la motion et cette dernière fût défaite en raison de la position minoritaire du gouvernement conservateur (Jeffrey, 2021, p. 183). Les entrevues que j'ai effectuées soulignent qu'à ce stade, il y avait très peu de personnel politique *out* au sein des cabinets conservateurs en

comparaison avec les employés des autres partis politiques. Par conséquent, il est possible d'affirmer, à la lumière de mes entrevues, que ce soit avec des acteur/ices clés du mouvement ou ceux des partis politiques, que le mariage représente un tournant dans l'histoire de la relation mouvement-partis. Comme l'une des interviewé/es issu/es du mouvement LGBTQ+ me le faisait remarquer, le mariage gai « c'est vraiment ça qui nous a mis sur la map » (entrevue, Mona Greenbaum, 19 novembre 2020). Non seulement ce débat a été d'une grande ampleur au Canada, mais il s'est échelonné sur plusieurs années. En moins de 5 ans (entre 2000 et 2005) les opposants au mariage gai sont passés de 75% de la population à 52%. Si les partisan/es ne représentent en 2005 que 44%, le pourcentage grimpe à 61% chez les 18-29 ans (Canadians deeply split on same-sex marriage, poll suggests, 2005) ce qui démontre l'importance que les jeunes électeur/ices accordent, à ce moment de l'histoire politique, aux droits des minorités et aux droits humains plus largement. Cela fait écho au sondage de la firme CROP présenté précédemment.

Ce changement dans l'opinion publique et cet appui qui ne cessera d'augmenter avec le temps sur la question du mariage, mais également plus largement sur les questions entourant les droits de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres, exercent une pression sur les partis politiques par le biais de leurs instances militantes. Ce changement de l'opinion publique est à l'origine du changement de position du Parti conservateur sur cette question, des années plus tard. L'une des personnes interviewées faisant partie du personnel *out* me soulignait en entrevue à propos des raisons qui ont motivés le Parti à changer sa posture lors de la décennie 2010 :

Yeah, well because the Conservative party wants to win, you know, people want to win and they understand, you know, first of all... It's like all of the equality work, you know. People had to come out, you know, when everybody was in the

closet, and nobody knew who is gay, it was very easy to say bad things or have a bad viewpoint (entrevue, Montréal, 18 décembre, 2020).

Incidentement, le changement de posture chez le Parti conservateur sur la question du mariage entre conjoint/es de même sexe valide la théorie selon laquelle les partis d'élites sont davantage réactifs à l'opinion publique (dans le but d'obtenir des votes (*vote-seeking party*) qu'un parti de masse comme le NPD. Ce facteur s'ajoute à celui de l'idéologie portée par le parti politique qui en a fait le parti politique le moins favorable aux enjeux LGBTQ+ sur la scène fédérale.

5.5.5 L'identité et l'expression de genre

Le NPD est le premier parti politique, en 2004, à proposer l'ajout de l'identité de genre dans la Loi canadienne sur les droits de la personne (New Democratic party, 2004, p. 38). Il est ainsi, avant même la légalisation du mariage gai, le premier parti politique à inclure dans sa plateforme un enjeu qui touche de manière plus spécifique les personnes trans, bien que la mention ne soit pas explicite à ce moment. L'engagement, voté en Congrès et inclus dans la plateforme électorale est l'objet de trois dépôts de projets de loi, l'un en 2005, l'un en 2006 et finalement l'un en 2009. Bill Siksay, premier député du Parlement canadien à faire campagne et à être élu en étant ouvertement gai, qui succède à Svend Robinson dans la circonscription de Burnaby-Douglas de 2004 à 2011, réussit finalement à faire passer une troisième lecture à la Chambre des communes en 2009, mais échoue à le faire passer au Sénat quand Harper annonce qu'il déclenche les élections en 2011. Cette version du projet de loi contient notamment l'ajout de l'inclusion de l'expression de genre dans les motifs de crimes haineux du Code Criminel (en plus de l'identité de genre, présente dans les trois dépôts de projet de loi) (Walker, 2018). Le projet de loi, similaire à la mouture de

2009, sera repris par le gouvernement libéral majoritaire de Justin Trudeau en 2015 et ensuite adopté. Ce dernier, qui désire rompre avec l'héritage conservateur de Stephen Harper sur les enjeux sociaux, marquera un second tournant dans l'histoire de la relation mouvement-partis et ce, de différentes façons.

Quoi qu'il en soit, il faudra attendre 2010 au Canada avant qu'un parti politique n'adresse explicitement les enjeux trans dans ses plateformes électorales au palier fédéral. Comme mon travail de recherche le démontre, avant cette année-là, les partis politiques fédéraux se sont surtout prononcés sur les enjeux touchant l'orientation sexuelle (bien que, tel que mentionné précédemment, dès 2004, l'identité de genre fait son apparition dans le programme du NPD et fait également l'objet de tentatives de légiférer en provenance de ce même parti). Tel qu'adoptée en Congrès, la plateforme de 2011 du NPD sous la chefferie de Jack Layton prend l'engagement de reconduire son projet de loi sur les motifs interdits de discrimination ainsi que sur les crimes haineux, cette fois en soulignant : « (...) pour s'assurer que nous protégeons explicitement les Canadiens transgenres et transsexuels contre toute discrimination dans tous les secteurs de compétence fédérale ». (Nouveau Parti démocratique, 2011, p. 20). Cet engagement explicite en faveur des personnes qui s'identifient comme trans est d'autant plus significatif que lors de l'élection générale de 2011, le parti de Jack Layton enregistre une performance historique, remportant 103 sièges, dont 59 au Québec. Le NPD forme, pour la première fois de son histoire, l'opposition officielle. Il est de surcroît le premier parti politique à prendre des engagements spécifiques à l'égard des communautés trans du pays. Néanmoins, il faudra attendre encore quelques années avant que les autres partis politiques s'engagent sur cette voie.

5.6 Les réponses des partis au mouvement LGBTQ+ durant les années 2010

Ainsi, les années 2010 se distinguent des années précédentes de mon analyse notamment en regard de la place grandissante que prennent les enjeux LGBTQ+ dans les programmes électoraux des partis politiques. Ces enjeux sont également plus inclusifs puisqu'ils prennent également en compte les communautés trans, avec les enjeux se rapportant à l'expression et l'identité de genre. Cette évolution des partis à l'égard des réalités multiples des communautés LGBTQ+ ne s'est pas faite au même rythme ni de la même façon entre les partis à l'étude.

5.6.1 *Le Parti conservateur change de posture*

En 2011, lors de la première édition du Conservative Party Convention, un événement militant d'importance, Fred Litwin, un partisan conservateur, aidé d'autres acolytes, crée un évènement pour les lesbiennes, les gais et les bisexuel/les du parti. Cet évènement devient rapidement le plus couru de la convention conservatrice avec plus de 600 personnes qui y participent. En 2013, Laureen Harper, la conjointe du Premier ministre, y prend part (Payton, 2013). À ma connaissance, aucun autre parti politique au palier fédéral n'a tenu une aussi grosse fête pour ses militant/es *out*. Le fait que ce soit le Parti conservateur qui organise le plus gros party LGB a de quoi surprendre en regard de sa posture lors des décennies précédentes, mais un changement s'opère au sein du parti. Les militant/es conservateurs *out* sont plus présent/es que lors des décennies précédentes et le nombre de personnel politique *out* augmente également.

For the longest time, I was the only one. It was just me and, I was the only, you know, out gay person, basically. And slowly but surely, the younger people came along and

other people came along. No, it was not easy. In those days, it was very hard. People, still were, you know, homophobic. Some people still said stupid things. You still got left out, not included, etc. But, you know, we believe that there was going to be a better day. It's going to be that time. We we're right !

You know, listen, you have to give people a chance to change. Like sure they have a bad view or whatever, but you have to give them a chance. If you give them a chance to change and they don't change, okay, then you have something to you know complain about. That's what I think. And now, look, really? It's everywhere, right? I mean maybe a few old people here and there in small towns or something but I mean, basically... to be gay is to be welcomed and included (entrevue, 18 décembre, 2020).

Lors de cette décennie, le Parti conservateur du Canada, alors au pouvoir, voit naître quant à lui sa première instance de représentation gaie, soit le Gay Dominion. En effet, lors du congrès national du parti à Winnipeg en 2008, l'un de ses militant/es, Fred Litwin, met sur pied un club de conservateur/ices gais et lesbiennes. À l'image du contingent plus formel LGBTory Canada qui va se créer en 2015, le Gay Dominion veut réconcilier l'identité gaie et le militantisme conservateur. D'abord et avant tout un blog où l'on échange des idées, mais qui a pour ambition de créer un réseau élargi de gais et de lesbiennes conservateur/ices, le Gay Dominion vise à réconcilier l'identité gai (lesbienne) et conservatrice, souvent perçue comme étant opposée. En effet, alors que l'idéologie conservatrice promeut la liberté et la responsabilité individuelle, le libre marché, le dur labeur et une posture non-interventionniste des états démocratiques, le Gay Dominion suggère que ces idéaux ne sont pas en conflit avec l'identité lesbienne ou gaie (Mayeda, 2008). Un des idéateurs de ces initiatives conservatrices et gaies souligne d'ailleurs que « It was a bit like the days when I was “in the closet” so coming out as a Conservative in 2005 was an experience a bit like coming out as gay in 1983, when I was 26. I'd been a bit of a “late bloomer” back then, too » (Litwin, 2015, p. 48). Cette idée que le conservatisme est conciliable avec l'identité gaie est revenue à quelques reprises pendant mes entretiens.

Conservative Party should have been in front of the parade for these things, right? Personal responsibility, looking after each other, stable relationship. We should have been in front of the parade for equal marriage you know. These are all things that at the end of the day are conservative values and I think that it has to be written. It has to be more clear (entrevue, 18 décembre, 2020).

Indépendamment de la création du Gay Dominion, il faudra attendre 2015 pour que le Parti conservateur modifie sa position sur le mariage pour les couples de même sexe. 2015 est ainsi une année marquante pour le Parti conservateur puisqu'elle caractérise une défaite électorale après neuf ans de gouvernance. Cette année concorde également avec la naissance du groupe LGBTory Canada alors que l'opinion publique est hautement favorable au mariage entre personnes de même sexe avec un ratio de trois canadiens sur quatre en faveur (Iverson, 2016). Le groupe LGBTory, comme le Gay Dominion avant lui, n'est pas une structure interne de représentation formalisée au sein du parti. C'est plutôt un réseau de partisan/es conservateur/ices principalement gais et lesbiennes qui propose d'offrir un forum aux canadien/nes qui s'identifient à la fois comme LGBT et comme conservateur/ices. La mission du regroupement est double. D'une part, pour reprendre les mots du regroupement, l'un des volets de leur mission « (is) to lobby for policies that advance the conservative philosophy while standing up for the democratic rights of minorities » (LGBTory, 2016). D'autre part, le regroupement désire également faire la preuve que la communauté LGBT est non-monolithique dans ses façons de penser et qu'en ce sens, elle ne fait pas que supporter la gauche ou le centre-gauche (LGBTory, 2016).

Ainsi, si le regroupement n'est pas officiellement formalisé à l'intérieur du Parti conservateur, il n'en demeure pas moins actif sur le plan des politiques. En effet, la première demande du groupe interne à l'égard de son parti, lors de sa création en 2015 consiste justement en une modification des politiques internes du parti pour soutenir

désormais le mariage entre personnes de même sexe. Il est pertinent de rappeler que les politiques du Parti conservateur incluent, jusque-là, une définition du mariage qui est traditionnelle. Selon le groupe LGBTory, dans une missive envoyée à Rona Ambrose alors cheffe intérimaire du parti, la position des Conservateur/ices en regard du mariage représente un obstacle significatif à l'adhésion d'une partie de l'électorat justement en raison de ce positionnement du parti. Sans cette clause, cet électorat serait susceptible d'être davantage attiré par les positions économiques et de sécurité proposées par le parti (Iverson, 2016). En plus de la lettre envoyée à la cheffe du parti, le LGBTory met en place deux stratégies afin de réussir à introduire son agenda politique. La première stratégie consiste à travailler avec les politicien/nes et les membres de l'Ontario Progressive Conservative Party (OPCP), afin de recueillir des appuis en faveur de cette modification au sein du parti fédéral. L'idée derrière cette approche régionale est que les membres de l'OPCP vont ensuite exercer une influence sur leurs collègues fédéraux. Afin de mettre en œuvre cette stratégie, le LGBTory envoie une délégation au congrès de l'OPCP, tenu du 4 au 6 mars 2016 à Ottawa. La deuxième stratégie consiste à constituer un convoi destiné à représenter le groupe LGBTory au Congrès national du Parti conservateur à Vancouver du 26 au 28 mai 2016. Le rôle de ce convoi de militant/es est de faire pression activement sur les gens présents au Congrès, en faveur d'un changement de politique à l'égard du mariage (LGBTory, 2016). Cette stratégie mise sur pied par le groupe militant LGBT conservateur est une réussite, puisqu'à ce Congrès, une résolution est votée pour éliminer la définition traditionnelle du mariage au sein des politiques du parti. Il est cependant à noter que le LGBTory n'a pas exercé de pression pour que la définition du mariage soit modifiée pour

être davantage inclusive, mais seulement pour retirer la définition traditionnelle du mariage de l'énoncé des politiques du parti.

Il en résulte que, depuis ce Congrès, il n'y a pas eu de prise de position arrêtée sur l'enjeu du mariage dans l'énoncé des politiques du Parti conservateur du Canada. « The Conservative Party voted to discontinue its policy goal of abolishing same-sex marriage should it return to power, but it stopped short of officially supporting its legalization » (DeGagne, 2019, p. 208). Néanmoins, il est possible de trouver, dans l'énoncé de politique, une position sur le vote libre des député/es, stipulant que sur des enjeux d'ordre moraux (tels que la définition du mariage, l'avortement ou l'euthanasie), le Parti reconnaît aux député/es le droit d'exercer un vote libre en concordance avec leurs valeurs profondes et celles de leurs électeur/ices (Parti conservateur du Canada, 2020). Ce changement à l'énoncé des politiques du parti découle ainsi de la mise sur pied de stratégies en provenance d'une instance de représentation auto-déclarée. Contrairement à l'instance de représentation LGBT du Nouveau Parti démocratique par exemple, qui est officiellement reconnue par le parti et qui bénéficie d'une place à la table de l'exécutif du parti par le biais d'un/e représentant/e national, le LGBtory ne bénéficie pas de pareil espace reconnu à l'intérieur du Parti conservateur. Qui plus est, le groupe de militant/es est surtout situé à Toronto et agit principalement sur des enjeux ontariens.

5.6.2 La réactivité du Parti libéral du Canada sous la chefferie de Justin Trudeau

Si, pour le Parti conservateur, ce changement au sein de son énoncé de politique représente un gain, le Premier ministre Justin Trudeau ne manque pas d'en faire une boutade le lundi

qui suivra le Congrès conservateur du 20 novembre 2016, tel que rapporté par les médias écrits:

Our Conservative friends are also meeting this weekend. They're in Vancouver where, among other things, they're debating the merits of marriage equality. In 2016. More than a decade after we made same-sex marriage legal in Canada (...) Who knows ... 10 years from now, they might finally be willing to admit that climate change is real (Wherry, 2016).

Il faut mentionner qu'avec l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Canada sous la chefferie de Justin Trudeau en 2015, le ton du Premier ministre en comparaison avec le précédent sur les enjeux LGBTQ+ change drastiquement. Cette posture nouvelle est imputable au chef et à son équipe renouvelée au sein du parti :

Je dirais la couleur plus progressiste est arrivée parce que les gens autour de la table étaient des gens plus progressistes. M. Trudeau est arrivé en 2013 avec son équipe, sa directrice de cabinet, des gens plus jeunes, plus progressistes que l'ancienne garde. Nécessairement, tous les dossiers recevaient un accueil différent. C'est beaucoup les individus autour de la table qui changeaient les choses. Quand on regarde le groupe qui composait l'équipe de direction à ce moment-là au bureau du PM, c'était tous des gens à peu près de la même génération avec des idées très progressistes (Mathieu Bouchard, entrevue, 3 mai, 2022).

Cet entretien corrobore la thèse de Jeffrey (2021) qui soutient que le succès de Trudeau en 2015 réside dans son incarnation des valeurs libérales, mais surtout sa capacité d'adapter ses valeurs à des circonstances nouvelles. Pour Jeffrey (2021, p. 220), cette adaptation des valeurs libérales aux enjeux du temps démontre que Justin Trudeau n'était pas le « sauveur messianique » que l'on craignait de voir s'estomper au Parti libéral, mais plutôt un leader prêt et compétent à gouverner.

Par ailleurs, comme illustrée par la figure 5 au début du présent chapitre, rien dans le programme électoral des libéraux de Trudeau ne laissait présager des actions en faveur des

communautés LGBTQ+. En dépit de l'absence d'engagement, dès son arrivée au pouvoir, soit à l'été 2016, le nouveau gouvernement Trudeau dépose le projet de loi C-16. Ce projet de loi, qui était l'œuvre initiale du député néo-démocrate Bill Siksay, modifie la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y inclure l'identité de genre et l'expression de genre. Qui plus est, le projet de loi amende l'article 159 du code criminel pour inclure ces deux éléments dans les motifs de crimes haineux.

La même année, Trudeau et une partie de son équipe ministérielle participent aux défilés de la Fierté de Toronto, de Montréal et de Vancouver, soit les trois villes les plus peuplées du Canada. Sa participation, à titre de Premier ministre, est une première au pays. Cela est d'autant plus symbolique que cette année correspond à la fusillade survenue au club LGBTQ+ *Pulse* à Orlando, aux États-Unis, où les communautés LGBTQ+ sont la cible d'un tireur. La sécurité, lors des trois défilés cet été-là au Canada, est hautement renforcée, et malgré la menace accentuée sur les communautés LGBTQ+ en Amérique du Nord en raison de l'attentat ciblé aux États-Unis, le Premier ministre du Canada participe aux trois plus importants défilés de la Fierté au pays : « For the LGBT community, his appearance marked another important chapter in the evolution of Canadian Society » (Jeffrey, 2021, p. 195). Cette présence politique aux défilés se veut un changement important avec le précédent gouvernement. Alors même que le Parti conservateur du Canada est occupé avec sa course à la chefferie, le Parti libéral en profite pour mettre l'accent sur le malaise exprimé par le député Bradley Trost, alors candidat dans cette course, envers « the whole gay thing » (Parti libéral du Canada, 2015). Pour le Parti libéral, c'est le signe de la déconnection du PCC à l'égard de l'électorat et du retard de ce dernier en matière d'enjeux LGBTQ+. Suivant l'été de sa présence aux trois défilés, le Premier ministre Trudeau

annonce la création d'un poste de conseiller spécial aux enjeux LGBTQ2 où il nomme le député Randy Boissonault. La création de ce nouveau poste, pour conseiller directement le Premier ministre sur les enjeux LGBTQ+, est non seulement un geste symboliquement fort (puisque c'est une première dans l'histoire du pays), mais il aura également un impact sur la relation mouvement-partis. Comme le souligne l'un/e des acteur/ices clé/es du mouvement LGBTQ+, la présence de Randy Boissonault, lui-même ouvertement gai, a permis d'établir une ligne directe entre le mouvement et le gouvernement libéral. Sa présence a donné l'impression aux communautés LGBTQ+ qu'elles avaient une écoute active (entrevue, 14 décembre, 2020).

En 2017, le gouvernement Trudeau fait un pas de plus en faveur des communautés LGBTQ+ en créant une structure étatique nommée le Secrétariat LGBTQ2 avec un financement de base de 3,6 millions de dollars. Le Secrétariat, entre autres choses, est responsable de la mise sur pied du premier Plan d'action fédéral en faveur des communautés LGBTQ2. Il répond à une demande des groupes qui exigent des politiques publiques concertées sur les enjeux qui les touchent spécifiquement (Muzzo, 2021). La même année que la mise sur pied du Secrétariat, le Premier ministre adresse ses excuses aux personnes « ayant subi un préjudice à cause des lois, politiques et pratiques fédérales qui ont mené à l'oppression et à la discrimination envers les personnes LGBTQ+ au Canada » (Gouvernement du Canada, 2017), une réponse qui fait écho à une demande de longue date en provenance du mouvement. Enfin, l'élection de 2019 est une année d'engagements électoraux en faveur des communautés LGBTQ+ pour les trois partis politiques à l'étude dans ce chapitre. En effet, comme l'illustre la figure 5 du présent chapitre, le Parti libéral prend six engagements en faveur des communautés LGBTQ+ et le

Nouveau Parti démocratique en prend cinq. Ces engagements vont de la levée de l'interdiction du don de sang à l'interdiction des thérapies de conversation pour les deux partis, à un plus grand financement pour les organismes LGBTQ+ en provenance du Parti libéral (Parti libéral du Canada, 2019, p. 50) à la fin de la discrimination en matière d'emploi pour le NPD (Nouveau Parti démocratique, 2019, p. 105).

5.7 Conclusion

Tracer le portrait des réponses des partis politiques de 1990 à 2019 me permet de comprendre l'évolution du positionnement de ces derniers en regard des enjeux LGBTQ+ et de dégager certaines tendances en comparaison avec le chapitre précédent sur l'aspect partisan. Ainsi, le présent chapitre permet de mettre en relief les variations temporelles des réponses des partis ainsi que les transformations internes qui ont eu cours au sein des partis politiques et qui expliquent en partie les changements en matière de prises de positions. Comme Farney le souligne (2012, p. 106): « Throughout the 1990s and 2000s, gay rights would replace abortion as the most hotly contested social issue in Canada ». Pourtant, comme mon analyse des structures internes aux partis ainsi que celle sur les engagements électoraux le démontrent, les partis politiques ont parfois été peu bavards en matière d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'expression de genre. Par ailleurs, trois facteurs permettent de mieux saisir ce qui explique les variations dans le temps des réponses des partis et d'incidemment mieux comprendre ce qui a motivé les différentes prises de positions des partis politiques fédéraux en regard des enjeux LGBTQ+.

Le premier facteur concerne les modifications sur l'échiquier politique qui marque la période à l'étude et forcent un repositionnement des partis à l'égard des enjeux LGBTQ+, notamment en regard de la régionalisation de deux partis, soit le Bloc Québécois (Québec) et l'Alliance canadienne (dans l'Ouest). Leur présence nouvelle polarise le débat entourant les enjeux LGBTQ+, notamment parce que le premier est dirigé par un chef qui a pignon sur rue dans le Village, et comprend également un élu qui fera son *coming out* (dans une période où seul le NPD compte parmi ses rangs un député gai), en plus d'être vocal sur les enjeux LGBTQ+, alors que le second contraint le vote de ses député/es en défaveur des communautés LGBTQ+, en plus de permettre à ses député/es d'adopter des positions et postures homophobes sans être sanctionné/es.

Le deuxième facteur concerne la mise sur pied de structure interne de représentation formelle et informelle, principalement investie par des militant/es qui se définissent comme LGBTQ+. L'idée derrière ces structures nouvelles de représentation est d'assurer la mise à l'agenda politique des enjeux LGBTQ+ en plus de prises de position favorables à ceux-ci. Depuis la mise sur pied de ces structures, le Parti conservateur du Canada a modifié sa position sur la définition traditionnelle du mariage et le NPD a pris des engagements de plus en plus nombreux au fil du temps en faveur des communautés LGBTQ+, lui assurant une forme d'avant-gardisme en comparaison avec les autres partis politiques, au moins jusqu'à l'élection du Parti libéral du Canada sous la direction de Justin Trudeau. Une découverte intéressante, puisque, comme je l'ai souligné au chapitre quatre, le mouvement social ne transige pas avec ces instances militantes à l'intérieur des partis politiques.

Le troisième facteur est celui de la présence grandissante du personnel politique qui s'identifie comme lesbiennes ou gais (principalement) et qui, comme la question du mariage entre conjoint/es de même sexe le démontre en 2005, a mis en œuvre des stratégies plus ou moins formelles pour influencer les prises de positions des partis politiques et parfois même le vote des élu/es. À cela s'ajoute le facteur judiciaire où, comme c'est le cas pour le mariage entre conjoint/es de même sexe, les cours de justice de partout au pays ont forcé la main aux politicien/es en statuant sur les discriminations induites par les statu quo. Ce facteur néanmoins, bien que considérable dans l'histoire du mouvement social à l'étude, ne fait pas l'objet d'une analyse poussée dans cette thèse puisque d'autres avant moi y ont consacré leurs recherches (voir notamment Smith, 1999). Il est évident, par ailleurs, que les décisions judiciaires au pays en faveur des communautés LGBTQ+ ont participé à la réactivité des partis sur ces mêmes enjeux.

Ces trois facteurs explicatifs me permettent de mettre en lumière le rôle structurant que joue certain/es acteur/ices clés au sein des partis politiques fédéraux sur les enjeux LGBTQ+. Ils me permettent également de faire le constat que ces acteur/ices clés ne sont pas toujours directement impliqué/es au sein du mouvement social, mais que leur présence, à elle seule, représente des fenêtres d'opportunités pour le mouvement à l'étude, en concordance avec la conceptualisation des signaux d'opportunités politiques de Tarrow (2012). Comme Young (2000) le souligne,

Canadian political parties are cohesive, disciplined organizations that are generally resistant to incursion by outside groups. They are membership-based, and only party members can participate in decisions concerning the party organization. Although the thresholds for such participation are low - a small membership fee and a brief waiting period between joining the party and being

able to vote on delegate selection for leadership conventions or candidate nominations – there is little evidence to suggest that interest groups have successfully “captured” party organizations (Young, 2000, p. 18).

Sur cet aspect, ma thèse démontre que dans le cas du mouvement LGBTQ+, la présence de structures internes de représentations et la présence d’employé/es et de député/es *out* en plus des allié/es qui travaillent ou militent au sein des partis ont agi comme des acteur/ices de changements – actualisant au moins, en partie, le constat que Young faisait en 2000 à la lumière de son étude de cas. Sur une période qui s’échelonne sur 60 ans, ma thèse démontre comment ces communautés sont passées de « criminelles » à membres en règle des partis politiques : *staffers*, député/es, partisan/es, leur permettant de modifier l’agenda politique des partis sur les questions les concernant spécifiquement, mais également d’y intégrer des structures qui les représentent. En ce sens, l’histoire de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada remet en question l’idée de l’impermeabilité des partis politiques canadiens aux mouvements sociaux.

Par ailleurs, à ces trois éléments structurants pour la relation mouvement-partis s’ajoutent trois autres éléments qui me permettent de mieux comprendre la réponse des partis politiques en fonction des conjonctures. Le premier élément concerne l’évolution de l’opinion publique sur les enjeux LGBTQ+ et la pression que cette évolution a pu mettre sur les partis politiques, comme cela a été illustré avec le cas du mariage gai. Le deuxième élément concerne la structure des partis. En effet, comme le chapitre l’a démontré, le NPD, qui est un parti de masse, est beaucoup plus près des mouvements sociaux et incidemment du mouvement LGBTQ+. Il a été ainsi plus prompt à intégrer une structure interne de représentation à ses membres issu/es de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres et

à prendre des engagements explicites en faveur des communautés LGBTQ+, que ne l'ont été le Parti conservateur et le Parti libéral, plus enclins à se positionner en regard de l'électeur médian et de l'opinion publique. C'est particulièrement vrai pour le Parti conservateur, qui, selon les entrevues que j'ai menées, a agi en fonction de l'opinion publique sur cette question (entrevue 18 décembre 2020, Montréal; entrevue, 20 janvier 2022, Montréal). Enfin, le troisième élément concerne l'idéologie portée par les partis politiques. Comme le présent chapitre le démontre, le NPD, parti plus proche des mouvements sociaux, a été un allié « plus naturel » du mouvement LGBTQ+ au fil de son histoire. Le fait que le NPD a été le parti qui a répondu le plus positivement aux enjeux LGBTQ+ dans l'histoire récente s'explique ainsi en partie par son idéologie plus à gauche. Comme le soulignent Della Porta et Chironi:

Notwithstanding the fundamental differences in organizational structures and forms of action adopted, leftists interacted through mechanisms such as: overlapping membership, i.e. double militancy in both movements and parties; the participation of parties in the movement's main initiatives and campaigns and vice versa; the efforts of parties; the efforts of partis to conquer the new electoral niches opened by movement mobilization through the adaptation of their programs; the positioning on some relevant issues raised by the movements; and the adoption of some less conventional political actions (Della Porta et Chironi, 2015, p. 62).

Par ailleurs, lors de ces trois décennies, des transformations importantes dans les réponses des partis ont été mises en relief. Les prises de positions en défaveur des communautés LGBTQ+ ont été de plus en plus difficiles à soutenir dans le temps pour les partis politiques.

6 LES SPÉCIFICITÉS QUÉBÉCOISES DE LA RELATION MOUVEMENT-PARTIS

6.1 Introduction

Les changements sur l'échiquier politique canadien qui caractérisent la période 1960 à 2019 forcent les partis politiques à se repositionner. Deux partis politiques proposent une régionalisation de la politique canadienne dans les années 1990, soit l'Alliance canadienne et le Bloc Québécois. Toutefois, l'Alliance canadienne ne perdurera pas dans le temps, alors que le Bloc Québécois, bien qu'ayant connu des périodes difficiles, demeurera présent au Parlement canadien et continuera d'agir à titre de véhicule politique du nationalisme québécois. En ce sens, sa présence au Parlement, sur une aussi longue période, soulève des questions pertinentes pour mon étude longitudinale sur la relation mouvement-partis: existe-il des spécificités québécoises à la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada? Est-ce que le mouvement LGBTQ+ au Québec a fonctionné de manière autonome face au mouvement canadien? Si oui, a-t-il développé des liens particuliers avec le Bloc Québécois? Incidemment, quelle fût la réactivité du Bloc à ce mouvement social spécifique?

Ces questions sont pertinentes compte tenu de l'importance grandissante, selon plusieurs chercheurs, de l'homonationalisme, entre autres au Québec (Bilge, 2012; Lapointe et Turgeon, 2021). En particulier, mon étude avec Luc Turgeon a démontré que dans un contexte de compétition nationale comme celle qui a lieu entre le Québec et le Canada, la mobilisation des enjeux LGBTQ+ dans le discours social et politique participe à la

construction d'un idéal national qui se réfléchit plus progressiste sur les enjeux LGBTQ+, en opposition à la nation majoritaire, dépeinte comme étant davantage conservatrice. Cela porte à croire que la relation entre le mouvement LGBTQ+ québécois et les partis politiques se distingue, en raison de la présence du nationalisme québécois (et de l'homonationalisme dans une moindre mesure) ainsi qu'en regard de la division linguistique anglais/français qui impacte la façon dont s'organisent les organisations issues de la société civile (Cameron et Simeon, 2009).

Le présent chapitre se consacre donc aux spécificités québécoises de la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada. Il se divise en trois parties. La première propose de faire une brève genèse des liens qu'a tissés et entretenus le mouvement LGBTQ+ avec le mouvement nationaliste, notamment parce qu'il permet de mieux comprendre comment s'articulent les spécificités québécoises de la relation mouvement-partis dans le contexte multinational canadien. La deuxième partie explore la mobilisation du mouvement LGBTQ+ québécois dans l'arène partisane à partir des années 1990 jusqu'à 2019. La troisième partie se concentre sur la réactivité du Bloc Québécois à cette mobilisation et l'effet de sa présence pour le mouvement LGBTQ+ sur la scène fédérale.

6.2 Genèse du mouvement LGBTQ+ québécois

Le Québec se distingue des autres provinces canadiennes par son histoire politique teintée d'un fort nationalisme qui rivalise avec le nationalisme canadien. Ce nationalisme de compétition a pris toutes sortes de formes dans l'histoire du Québec et a mené à différentes actions politiques, dont deux référendums populaires portant sur la souveraineté du

Québec, l'un en 1980 et l'autre en 1995. Quelques éléments marquants entre les années 1960 et les années 1990 se doivent d'être brièvement présentés ici, puisqu'ils constituent, à mon sens, des éléments d'informations nécessaires à la compréhension du caractère unique du mouvement LGBTQ+ québécois en regard du mouvement canadien.

6.2.1 Mise en contexte de la compétition nationale Québec-Canada dans l'histoire récente

Le début des années 1970 est marqué par un évènement politique extraordinaire au Canada avec la mise sur pied des mesures de guerre du gouvernement Trudeau. En 1969, en plus de son projet de loi Omnibus décriminalisant les actes homoérotiques entre hommes, le gouvernement Trudeau passe également une Loi sur les langues officielles, donnant le ton à son éventuel dessein national canadien où des services dans les deux langues officielles seront octroyés d'un océan à l'autre. Bien que ces deux projets de loi soient sans apparente relation, ils s'imbriquent dans la volonté de Trudeau de faire du Canada et de son gouvernement un état central où la gestion de la diversité et la modernité donnent un sens commun à la nation canadienne et suscitent un sentiment d'appartenance. Il consacra une partie de sa gouvernance dans les années 1970 à bâtir sa vision du fédéralisme canadien, jusqu'au rapatriement de la Constitution et à la mise sur pied de la Charte des droits et libertés canadiennes, une pièce législative qui marquera un tournant pour le mouvement LGBTQ+ et son répertoire d'actions collectives. La vision de Trudeau du nationalisme canadien mettra fin au binationalisme Canada/Québec et « se posera dorénavant comme une représentation concurrente de la communauté visant précisément à contrer le nationalisme québécois et ses accents indépendantistes » (St-Louis, 2014, p. 121).

Toutefois, le nationalisme canadien de Trudeau se heurte au nationalisme québécois, qui prend de l'ampleur à la même époque et qui façonne la vision d'un Québec souverain, indépendant et maître de ses institutions. L'idée selon laquelle la fédération canadienne est à même de défendre et de protéger la langue française au Québec est rejetée par le mouvement nationaliste qui considère que seul un Québec souverain sera en mesure d'assurer la protection de la langue française à l'intérieur de ses frontières. L'idée selon laquelle le Québec est une province parmi d'autres au Canada est également rejetée par les nationalistes québécois qui désirent se faire reconnaître un statut distinct. Cette question nationale, imbriquée avec les enjeux linguistiques, a une incidence sur le mouvement LGBTQ+ québécois qui sera divisé, en partie, entre francophones et anglophones⁷³ (Tremblay, 2015, p. 107). Ce chapitre de la thèse se consacre à la mouvance francophone et à ses spécificités.

6.2.2 La décennie 1970 : un contexte politique où se juxtaposent militantisme gai et lesbien et militantisme nationaliste

La présence du mouvement nationaliste québécois aura une incidence majeure sur la politique partisane puisque cette présence au pays menace la légitimité de l'État canadien (Smith, 2008, p. 53). Par conséquent, bien que les années 1970 soient marquées par une relative stabilité sur l'échiquier politique (en l'absence de nouveau parti politique et en la

⁷³ Tremblay (2015) souligne que le mouvement social québécois est également divisé sur le plan géographique entre Montréal et le reste du Québec ainsi qu'entre le mouvement gai et lesbien. Elle souligne que: « In Québec, there is an important lesbian feminist current that has been very critical, of a “male-focused” gay liberation movement and its ambient sexism. Moreover, not only do many lesbians not feel at home within the women’s movement but they also confront each other over ideological orientation – lesbian feminists versus radical feminists » (Tremblay, 2015, p. 107).

forte présence au gouvernement du Parti libéral du Canada sous la chefferie de Pierre Elliott Trudeau), elles constituent tout de même une décennie marquante pour l'étude de la relation mouvement-partis au Québec. En effet, Warner (2002, p. 62) souligne avec poésie que « Gay and lesbian groups sprang across Canada like flowers in spring, promoting a radical new agenda and confronting mainstream mores and values ».

Au Québec, cela se traduit par la création du Front de libération homosexuel (FLH) le 26 mars 1971 (SAVIE-LGBTQ, s. d.). Ce nom rappelle celui donné au groupe indépendantiste révolutionnaire, le Front de libération du Québec (FLQ) dont l'un des membres fondateurs, Pierre Vallière, deviendra militant gai au début des années 1980 (Noël, 2000, p. 410). Tremblay (2015, p. 107) souligne que cette ressemblance de nom entre les deux organisations n'est pas hasardeuse: « According to Higgins (1999, p.113-114), the name testifies to the desire of lesbian and gay activist of the time to identify with the Front de libération du Québec (FLQ) ». Elle ajoute: « It seems that lesbians and gays were more eager to associate with nationalism than nationalists were to welcome them » (Tremblay, 2015, p. 107). La création du Front de libération homosexuel est une réponse directe à un acte politique sans précédent dans l'histoire canadienne, soit l'utilisation de la loi sur les mesures de guerre du gouvernement Trudeau. Cet acte offre la possibilité de suspendre les libertés et donne ainsi un pouvoir extraordinaire aux forces armées et aux différents corps de police du pays. Cette décision politique de P. E. Trudeau fût prise après l'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte, alors ministre du Travail du gouvernement du Québec, ainsi que l'enlèvement de James Cross, alors attaché commercial du Royaume-Uni, deux crimes orchestrés par le FLQ. Cette période, appelée la crise d'Octobre, a eu une incidence directe

sur les lesbiennes et les gais du pays, puisque l'armée et la police disposaient désormais de toute la flexibilité nécessaire pour effectuer des arrestations arbitraires. Cette flexibilité, la police en fit usage très rapidement à l'encontre de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres au Québec.

Ironiquement, le gouvernement libéral décriminalise pendant la même période les gestes homoérotiques entre hommes, tout en offrant, du même souffle, plus de droits aux policiers pour effectuer des arrestations arbitraires. Ces nouvelles libertés professionnelles ont eu comme effet collatéral d'accentuer la répression des communautés lesbiennes et gais. Ainsi, les années 1975-1976 sont marquées par une répression sans précédent au pays (SAVIE-LGBTQ, s. d.). Ces importants gestes de répression, qui prennent la forme de descentes policières violentes dans des bars et des saunas gais, font partie du « nettoyage de la ville » à l'aube de la tenue des jeux olympiques à Montréal⁷⁴. L'effet de ces répressions ne sera pas celui escompté par la police (et les gouvernements), puisque ces manifestations étatiques du monopole de la violence légitime à l'encontre de ce groupe spécifique mèneront les communautés à s'organiser et à manifester. D'abord, en créant le comité homosexuel anti-répression (Gay Coalition Against Répression, ou CHAR) puis l'Association pour les droits des gai(e)s du Québec (ADGQ) (Kinsman et Gentile; 2010, p. 313). Ces gestes sans précédent de la part du gouvernement libéral de l'époque (avec la juxtaposition de politiques municipales répressives) ont eu un effet certain sur le mouvement souverainiste québécois et indirectement sur les gais et lesbiennes du Québec.

⁷⁴ En 1975, sept bars, dont six bars gais et un bar lesbien furent la cible de descentes policières à Montréal. En 1976, trente-neuf hommes furent arrêtés lors d'une descente au Club Baths of Montréal et quatre-vingt-neuf autres au Neptune Sauna (Kinsman et Gentile, 2010, p. 312).

Ils culmineront par le Stonewall québécois que représentent les descentes aux bar Truux et Mystique avec leurs 220 arrestations, dont 143⁷⁵ accusations pour « grossière indécence » (SAVIE-LGBTQ, s. d.).

Ces derniers évènements créeront le contexte politique qui mènera le gouvernement péquiste à déposer son projet de loi pour interdire la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle (Kinsman et Gentile, 2010, p. 313; Tremblay, 2013). En effet, en 1977, le Québec devient la première province à adopter une Charte des droits et libertés de la personne interdisant la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. Alors que cette nouvelle législation dans la province revêt un caractère symbolique important, en plus d'avoir des ramifications concrètes dans la vie des citoyen/nés issu/es de la diversité sexuelle au Québec, elle se vote sans heurt à l'Assemblée nationale (Rayside, 1998, p. 109; Tremblay, 2013, p. 298). Dans son article portant spécifiquement sur cette pièce législative des années 1970 favorable à la diversité sexuelle, Tremblay (2013, p. 313) suggère que ce geste politique en provenance du Parti Québécois en est un motivé par le nationalisme certes, mais également par l'homonationalisme ancré dans une compétition nationale avec le Canada. Elle l'illustre notamment par le discours du ministre Bédard (responsable du projet de loi) qui établit un lien entre liberté nationale et liberté des « minorités » (Tremblay, 2013, p. 309), en ajoutant un peu plus loin :

La notion d'homonationalisme me semble féconde afin de jeter un éclairage sur les raisons qui poussèrent le PQ [Parti québécois], en 1977, à modifier la Charte québécoise pour y ajouter l'orientation sexuelle comme critère de discrimination

⁷⁵ Kinsman et Gentile (2010, p. 313) mentionnent 146 arrestations et accusations alors que la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (DSPG) en mentionne 220. Radio-Canada (20 octobre 2017), cité par la Chaire DSPG mentionne 143 accusations sur les 220 arrestations. J'ai choisi d'utiliser les chiffres de la Chaire DSPG puisque sa ligne du temps est plus récente que les travaux de Kinsman et Gentile.

illicite. Cari Stychin (1997, p. 6) soutient que l'inclusion de l'orientation sexuelle à la Charte québécoise s'inscrit dans une entreprise plus vaste de construction d'un nouveau mythe fondateur nationaliste reposant sur la modernité, l'inclusion et le progrès. La prise en charge des lesbiennes et des gais par le discours péquiste a permis de mettre de l'avant un nationalisme québécois plus moderne, progressiste et surtout inclusif que celui porté par la Révolution tranquille, qui les avait carrément laissé/es-pour-compte (Tremblay, 2013, p. 313).

Ce retour sur les années 1970 illustre la proximité historique du mouvement social avec le mouvement nationaliste québécois. Bien qu'asymétrique (Tremblay, 2015, p. 107), cette proximité de militance et d'idéologie fait du mouvement LGBTQ+ au Québec un mouvement qui se distingue du mouvement canadien et qui, par conséquent, approchera le Parlement canadien et les partis qui y siègent de façon différente. Cette affiliation entre le mouvement nationaliste québécois et le mouvement social représentant la diversité sexuelle dans la province aura un impact certain sur sa façon de s'organiser dans l'avenir ainsi que sur sa relation avec les partis politiques qui œuvrent au palier fédéral.

6.2.3 La décennie 1980 et l'épidémie du VIH-Sida au Québec

Les années 1980 et 1990 sont particulièrement importantes pour le militantisme sur la scène fédérale, comme les chapitres précédents l'ont démontré. Cependant, Grundy et Smith (2005, p. 393) soutiennent que le Québec s'organise différemment des autres provinces pendant ces deux décennies, alors que le groupe Egale, et plus tard Canadian for Equal Marriage militent pour davantage de droits, notamment en regard de la Charte des droits et Libertés :

At the federal scale, there is one longstanding organized advocacy group Egale—that was established in 1986, along with the more recently formed Canadians for Equal Marriage. In most provinces outside of Quebec, provincial organizing is weak or non-existent. Egale's activities are firmly rooted in the liberal model of citizenship. Its main goal is to secure political equality for LGBT citizens through litigation under

Canada's constitutionally entrenched bill of rights, the Canadian Charter of Rights and Freedoms (Charter) (Grundy et Smith, 2005, p. 393).

Ce militantisme qui s'active au Québec est moins axé sur la Charte canadienne des droits et libertés puisque, comme la section précédente l'illustre, le Québec a déjà sa propre Charte et cette dernière interdit explicitement de discriminer sur la base de l'orientation sexuelle.

Bien que la décennie 1980 au Québec (comme le reste du pays) est frappée par la crise du VIH-Sida et que cela a un impact considérable sur les communautés, cela n'aura pas d'effet à long terme sur le rôle des organisations LGBTQ+ (Labelle, 2020, p. 201). Néanmoins, cette crise sans précédent aura l'effet de consolider l'identité gaie, bien qu'elle consolide aussi, du même souffle, des discours haineux face à la diversité sexuelle (Tremblay, 2015, p. 109). Cette décennie marque également la tenue des premiers défilés de la Fierté à Montréal⁷⁶. Par ailleurs, c'est principalement au niveau municipal⁷⁷ et provincial que les organisations LGBTQ+ québécoises vont axer leur militantisme⁷⁸.

Enfin, l'année 1989 va représenter un point tournant pour la militance LGBTQ+ au Québec avec le meurtre de Joe Rose, un militant gai, battu à mort par plusieurs individus dans un autobus de ville à Montréal alors qu'il était avec un ami (qui sera également battu, mais qui s'en sortira vivant) en raison de son orientation sexuelle. Cet événement survient dans

⁷⁶ Le premier défilé de la Fierté à Montréal a eu lieu pour commémorer le 10^e anniversaire de Stonewall en 1979. Cependant, c'est davantage au milieu des années 1980 que ce Défilé prendra la forme qu'on lui connaît aujourd'hui (Podmore, 2020, p. 136).

⁷⁷ Voir la thèse de Labelle (2020, p. 23-36) qui a documenté cette militance à Montréal post Révolution tranquille.

⁷⁸ Sur l'enjeu des échelles de militance (traduction libre), voir notamment l'article de Grundy et Smith (2005).

les mêmes années où 14 hommes gais sont assassinés à Montréal « dans des conditions sordides » (Bureau et Papy, 2008, p. 63). Cet événement galvanisera le mouvement social et agira comme point tournant en matière de luttes LGBTQ+ pour amorcer les prochaines décennies (Burnett, 2014). Cet acte d'extrême violence motivée par la haine des gais donnera naissance à la Table de concertation des lesbiennes et gais sur la violence du Grand Montréal en plus de pousser le chapitre montréalais d'Act Up à faire sa première manifestation, sous la forme d'un « die-in » en mars 1990 au Complexe Desjardins (SAVIE-LGBTQ, s. d.). C'est ainsi que prend fin une sombre décennie pour les communautés de l'époque qui, en plus de se voir décimer par le VIH-Sida, font face à des épisodes de violences et de répressions importantes. La décennie suivante au Québec sera teintée par une forte mobilisation LGBTQ+, mais également par un contexte nationaliste particulier avec un référendum populaire sur la souveraineté du Québec en plein milieu de la décennie. Incidemment, la deuxième partie de ce chapitre explore la mobilisation du mouvement LGBTQ+ québécois dans l'arène partisane à partir des années 1990 en portant une attention particulière à son autonomie face au mouvement LGBTQ+ canadien.

6.3 La mobilisation du mouvement LGBTQ+ québécois dans l'arène partisane fédérale (1990-2019)

6.3.1 La décennie 1990 : la naissance du Bloc Québécois prend ses assises dans le Village gai

La présence nouvelle du Bloc Québécois avec la victoire à l'élection partielle de Gilles Duceppe dans la circonscription de Laurier–Sainte-Marie en août 1990 va teinter la relation mouvement-partis sur la scène fédérale pour cette décennie. Comme les décennies précédentes en font foi, le mouvement de l'époque est près du mouvement nationaliste

idéologiquement et la décennie 1990, avec son référendum populaire sur la souveraineté du Québec en toile de fond, ne fera pas exception. Labelle (2020, p. 45) le souligne dans sa thèse sur le militantisme LGBTQ+ à Montréal : « Extensive research has pointed to the importance of ideological and attitudinal affinities in explaining social movement participation. Sharing a movement's goals and values has indeed traditionally appeared as a strong predictor of activism ». Sur cet aspect particulier, la question nationale au Québec agit ainsi comme un élément fédérateur entre le Bloc et le mouvement social dans un contexte qui est alimenté par la préparation à un référendum populaire sur la souveraineté. Un changement dans la relation mouvement-partis va s'amorcer avec l'élection du Bloc Québécois lors de cette élection partielle. En effet, l'intérêt en provenance du mouvement gai et lesbien au Québec à l'égard du palier fédéral s'accroît avec la présence nouvelle du Bloc Québécois, véhicule politique du nationalisme québécois à Ottawa dans les années 1990. La question nationale n'est pas étrangère à cela.

Bien que le mouvement ait eu tendance à interagir principalement avec le Bloc Québécois (notamment par l'entremise de Réal Ménard), aucune entrevue en provenance des leaders du mouvement ne soutient l'hypothèse d'une relation partisane. Est-ce que l'un des facteurs explicatifs réside dans le conservatisme encore associé aujourd'hui à certaines positions du Bloc Québécois⁷⁹? La réponse rejoint en partie les débuts en politique de l'éventuel chef du Bloc Québécois, Gilles Duceppe.

⁷⁹ Le Bloc Québécois est parfois associé au conservatisme idéologique. D'une part, en raison de la présence de Lucien Bouchard comme fondateur du Bloc Québécois et ancien conservateur et d'autre part, en raison de certaines positions récentes sur l'immigration.

En effet, la victoire de Gilles Duceppe en 1990 survient dans une circonscription généralement acquise par le Parti libéral du Canada où l'élection partielle est causée par le décès du député libéral Jean-Claude Malépart. Il faut mentionner que les derniers mois du député ont été marqué par ses positions nationalistes allant à l'encontre des positions de son parti (April, 1989). Par ailleurs, mes recherches dans les archives du magazine spécialisé Fugues pour la décennie 1980 témoignent du peu de contacts privilégiés que ce dernier entretenait avec les communautés LGBTQ+ de l'époque. Ce qui ne signifie pas, par ailleurs, que le mouvement LGBTQ+ de l'époque n'était pas mobilisé politiquement. En effet, pour les élections dans la partielle de Laurier–Sainte-Marie, le Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal organisa la tenue d'un débat entre les candidats. Lors de ce débat, tel que rapporté par le média La Presse (April, 1989, p. B1), Gilles Duceppe se fit vivement attaquer sur son ancienne relation avec le Parti communiste ouvrier qui considérait « l'homosexualité comme une déviation bourgeoise ». On lui reprocha également ses contacts politiques avec Lucien Bouchard, jugé conservateur socialement. Ainsi, l'élection de Gilles Duceppe dans Laurier–Sainte-Marie ne représentait pas, initialement, une opportunité politique intéressante pour le mouvement social à l'étude. Au contraire, M. Duceppe était plutôt l'objet de vives critiques en provenance du mouvement à Montréal, mais son élection lui permit de développer des liens de proximité avec les organisations LGBTQ+ principalement situées dans le Village. Qui plus est, sa connaissance du milieu syndical s'avéra également un atout. Un conseiller politique, présent à l'époque, soulignait en regard du débat organisé par le Centre communautaire des gais et des lesbiennes de Montréal :

D'abord il faut noter que M. Duceppe était député du comté de Laurier–Sainte-Marie à Ottawa et le comté Laurier–Sainte-Marie c'est le village gai. Donc au point de départ, ç'a été une relation avec les organisations dans le comté de M. Duceppe et ça avait même fait et on était à l'époque du Sida à ce moment-là et ça avait été un élément du débat de la campagne locale cette question-là [l'enjeu de l'épidémie du VIH-Sida]. [...] C'était en 1990. La campagne électorale de '90 avec M. Duceppe ça avait eu un rayonnement quand même très large au Québec même si c'était une élection partielle compte tenu du contexte. Ça avait eu un rayonnement dans les médias du Canada anglais. M. Lucien Bouchard, par rapport à cette situation-là [la crise du VIH-Sida] pour lui c'était moins... M. Duceppe était très confortable dans cette situation-là. M. Bouchard l'était un peu moins, disons (entrevue, 9 juin, 2021).

Il faut se rappeler que le contexte de mobilisation de l'époque au Québec (et à Montréal plus particulièrement) est teinté par des mobilisations sans précédent pour le mouvement québécois. En effet, l'élection de Duceppe lors de la partielle dans Laurier–Sainte-Marie à Montréal (symptomatique de la montée du Bloc Québécois dans le paysage politique fédéral) a lieu seulement un an après le Stonewall québécois (Duval, 2014; Lafontaine, 2003). Cette intensification de la mobilisation au Québec est le résultat d'une descente policière en juillet 1990 lors d'un événement nommé *Sex Garage*. Bien que seulement huit personnes soient arrêtées lors de cette descente, la brutalité et la force employées par la police mobilise ensuite toute une génération. L'évènement au *Sex Garage* entrainera trois mobilisations de grande ampleur les jours suivants à Montréal. La première fût un *sit-in* de cent cinquante personnes dans le Village gai. La seconde fût un *kiss-in* de 400 personnes devant un poste de police, dont quarante-huit participants seront arrêtés et battus (Podmore, 2015, p. 191). La troisième fût une manifestation dans les rues de Montréal où près de 2000 personnes participèrent (Burnett, 2000). Ainsi, le début des années 1990 au Québec donnera le ton à une décennie marquée par une intensification des mobilisations et des revendications. Ces revendications au Québec porteront sur deux demandes principales : 1) la fin de la violence ciblée (en provenance de la police, mais également de la population);

2) l'égalité juridique et la reconnaissance des unions et des familles. Sur cet aspect particulier, ces demandes culmineront par l'accès au mariage pour les couples de même sexe. Ce deuxième volet des demandes en provenance du mouvement au Québec touche directement au palier fédéral et la présence du Bloc Québécois à ce palier changera la cible des mobilisations gouvernementales, surtout concentrées sur le gouvernement québécois jusqu'alors.

Bien que la mobilisation du mouvement social à l'étude s'intensifie, la classe politique, du moins au palier fédéral, demeure relativement absente et silencieuse face à cette mobilisation. Par ailleurs, la scène fédérale est sur le point de changer de façon importante notamment avec la présence nouvelle du Bloc Québécois (et de l'Alliance canadienne dans l'Ouest canadien). Ainsi, en 1991, Gilles Duceppe, alors député nouvellement élu, fait sa première apparition au défilé de la Fierté gaie à Montréal aux côtés d'André Boulerice, député du Parti Québécois dans cette circonscription (*La Fierté Gaie... de Montréal*, 1991). À l'époque, l'événement n'en est pas une d'envergure, alors que celui-ci n'attire que quelques centaines de personnes. Cette présence politique, aussi tôt dans l'histoire des événements entourant la Fierté au Québec, illustre, à mon sens, une volonté de construire un lien avec la communauté. Elle illustre aussi les affinités politiques et idéologiques de l'époque entre le Bloc Québécois et le Parti Québécois. Une affinité qui bonifie la relation que le Bloc Québécois et le mouvement LGBTQ+ entretiendront dans l'avenir. En effet, cette familiarité entre les deux familles politiques a permis au Bloc de bénéficier d'une relation déjà construite (et positive) entre le Parti Québécois et le mouvement social. André Boulerice, à titre d'exemple, député dans la même circonscription que Gilles Duceppe au

palier provincial, était alors (fortement) sollicité par le milieu communautaire LGBTQ+ et avait des liens privilégiés avec lui (Duval, 2014, p. 29). Cette relation a ricoché positivement sur le parti nationaliste québécois du palier fédéral. Interrogé sur le lien entre le mouvement indépendantiste québécois et les communautés LGBTQ+ à l'époque, Gilles Duceppe m'a indiqué, lors de notre entretien, que cette proximité avec André Boulerice signifiait quelque chose :

Ça dépendait des gens, mais Claude Charron avait été député longtemps dans le comté. André Boulerice était député aussi du comté, donc ça signifiait quelque chose. Moi je ne suis pas gai, mais j'avais des liens avec la communauté dans le passé à travers les syndicats. Évidemment, pas tout le monde était bloquiste dans la communauté, c'est comme dans le reste de la société. Mais, je suis convaincu qu'il y en a moins qui sont conservateurs quand même. (Gilles Duceppe, entrevue, 10 mars, 2021).

Gilles Duceppe, nouvellement député, participe à son premier défilé de la Fierté gaie avec André Boulerice, en 1991, alors qu'il n'y a pas plus d'une centaine de participant/es à l'événement. C'est seulement en 1993 que l'organisme communautaire qui organise l'événement, Divers/Cité, voit le jour et que le public démontre un intérêt pour les festivités au point où les gens y participent par milliers (Lafontaine, 2003)⁸⁰. Parlant de la présence du Bloc très tôt dans l'histoire des événements de visibilité que représente la Fierté, Réal Ménard a expliqué, lors de notre entrevue, que c'est :

Une occasion de réseautage, mais ce n'est pas là où on avait un contact suivi avec les organismes, mais c'est l'occasion de voir la grande famille rose, à l'époque on disait gais et lesbiennes, transexuels (sic). Donc les principaux leaders étaient là et il y avait une bonne représentation de la classe politique. C'était une occasion de réseautage et de visibilité (Réal Ménard, entrevue, 18 mai, 2021).

⁸⁰ La première édition de Divers/cité fait état de 5 000 participants. À la troisième édition, on y comptait près de 15 000 participant/es et à la cinquième édition, le décompte était plutôt de 200 000 (Lafontaine, 2003).

À cette époque, les partis politiques du palier provincial faisaient acte de présence, par opposition à ceux du palier fédéral – exception faite du Bloc Québécois (BQ). Cette présence de Duceppe va initier une relation de proximité entre le BQ et le mouvement social. Cette relation sera accentuée par l'élection de Réal Ménard qui fera son *coming out* après son élection. Il deviendra ainsi le deuxième député *out* du Parlement canadien. Ce *coming out* est important car le député Ménard deviendra rapidement un acteur clé pour le mouvement québécois en concordance avec la définition qu'en font Childs et Krook (2009).

L'anecdote qui sous-tend ce *coming out* est celui de la sortie homophobe en Chambre de la députée Roseanne Skoke en 1994 (voir le chapitre 5 pour les détails concernant cet événement). Non seulement cet événement est l'élément déclencheur du *coming out* de Réal Ménard au Parlement (Paré, 1995), mais il est également la manifestation de la façon dont le nationalisme québécois a agi comme un élément fédérateur entre le Bloc Québécois et le mouvement LGBTQ+ au Québec. En effet, après la sortie publique de la députée Skoke, la Table de concertation questionne la place des gais et des lesbiennes du Québec dans un Canada homophobe, soulignant du même souffle que 73% de la population québécoise est en faveur de la reconnaissance des droits des conjoints de même sexe (L'affaire Skoke : Réaction du Député Réal Ménard, 1994). Ce questionnement est mis en relation avec la sortie de Ménard qui a vivement critiqué la députée pour ses propos haineux en plus de demander à son chef, Jean Chrétien, de la ramener à l'ordre. Ce que ce dernier a refusé de faire, au nom de la liberté d'expression.

Avec la présence nouvelle du Bloc Québécois au palier fédéral, la scission Québec/Canada et la régionalisation de la représentation au Parlement prend une tendance particulière au Québec. À partir de 1993, le Bloc occupe la position d'opposition officielle au Parlement, ce qui est majeur pour un parti régional. Ce dernier obtient 47% du vote populaire au Québec. Pour le mouvement LGBTQ+, l'importance nouvelle du Bloc Québécois sur l'échiquier politique fédéral représente de nouvelles opportunités. Ces opportunités se présentent alors que le chef de ce nouveau parti politique est issu des bancs conservateurs à Ottawa, ce qui peut, a priori, sembler surprenant. Or, le Bloc Québécois se fonde sur l'idéalisation d'un projet national qui culmine au Québec avec un référendum populaire sur la souveraineté en 1995. Qui plus est, bien qu'il y ait d'anciens conservateurs qui soient nouvellement élus sous la bannière du Bloc, c'est l'idée du Québec souverain qui fédère à la fois les élu/es et les électeur/ices autour de cette bannière politique. Le contexte politique au Québec dans les années 1990 est ainsi très différent du contexte politique des autres provinces canadiennes en raison de la forte présence d'un nationalisme qui aspire à une souveraineté étatique. Le militantisme gai et lesbien n'échappe pas à ce contexte national, tributaire d'une relation particulière entre le mouvement social et le parti politique nationaliste agissant au palier fédéral.

À titre d'exemple, le 23 septembre 1995, lors de la tenue annuelle du Gala des remises des prix Arc-en-ciel, c'est le chef du Bloc Québécois et ancien élu Conservateur sous le gouvernement de Brian Mulroney, Lucien Bouchard, qui est mis en nomination par la communauté. Ce dernier est lauréat dans la catégorie « soleil » qui vise à souligner et récompenser le travail important d'allié/es hétérosexuel/les pour les communautés

(Lafontaine, 1995). Gilles Duceppe, alors député et whip du Bloc Québécois, se rendra sur place pour récolter les honneurs au nom de son chef. Réal Ménard, également député du Bloc Québécois, est aussi présent à l'évènement annuel (entrevue Gilles Duceppe, 10 mars 2021). Cette nomination et cette reconnaissance en provenance des organisations LGBTQ+ au Québec illustre la relation spéciale qui lie le mouvement à ce parti politique lors de la décennie 1990 et ce, en dépit de certaines tendances idéologiques conservatrices portées par le chef et certains de ses député/es. Un second exemple de cette relation, mais également de l'implication plus personnelle de Réal Ménard auprès du mouvement québécois est l'acceptation d'une invitation en provenance de l'organisme Gai Écoute (aujourd'hui Interligne) à venir témoigner de son expérience de *coming out* dans le milieu politique. Aux côtés d'André Boulerice, député du Parti Québécois et de Svend Robinson, député du NPD, Réal Ménard partagera son vécu personnel à la communauté sur les défis rencontrés en tant qu'homme gai (Lacroix, 1998). La présence de ce dernier au palier fédéral, juxtaposée à son activisme sur les enjeux qui touchent la diversité sexuelle en feront un acteur clé pour comprendre la relation mouvement-partis au Québec, comme l'illustre la décennie suivante.

6.3.2 *La décennie 2000 à 2010*

La décennie 2000 à 2010 est différente de la décennie précédente notamment parce que le nationalisme au Québec est affaibli par l'échec du référendum de 1995. La relation du mouvement social québécois et du Bloc Québécois est ainsi caractérisée par un affaiblissement d'une idéologie fédératrice entre les deux entités. C'est plutôt la présence de Réal Ménard qui agit comme un acteur critique pour le mouvement, qui est le moteur

de leurs interactions. En effet, le député Ménard est très actif sur la scène LGBTQ+ québécoise. Il prend régulièrement la parole pour informer les communautés de ce qui se déroule au Parlement et concerne leurs droits. Mes recherches dans les archives démontrent que ce dernier choisi de publier certaines de ses lettres ouvertes dans le magazine spécialisé *Fugues* (Ménard, 2002), en plus d’y donner des entrevues.

À la fin des années 1990, une nouvelle organisation se fonde à Montréal : l’Association des mères lesbiennes. Initialement réfléchi comme un lieu de rencontre, l’organisation se tourne rapidement vers une mission de défense des droits et élargit son *membership*, d’abord aux pères gais, puis aux familles LGBT. La représentante de l’organisation indique qu’elle était la seule à militer pour les familles LGBT au Canada à cette époque (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020). Le premier combat politique que mène l’organisation sur la scène fédérale concerne l’accès aux cliniques de fertilités pour les lesbiennes (et bisexuel/les) à qui l’on refuse d’offrir des services en raison de leur statut conjugal non reconnu (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020). Pour faire parvenir ses demandes jusqu’à Ottawa, l’organisation contacte le député du Bloc Québécois Réal Ménard, le sachant impliqué sur les enjeux LGBTQ+. Selon la représentante de l’organisation, dès que le député comprit l’enjeu pour les couples lesbiens, il donna immédiatement son appui aux demandes. L’Association des mères lesbiennes déposa un mémoire au Parlement, ensuite utilisé par le Comité permanent sur la santé (*Standing Committee on Health*, 2001) sur lequel siégeait Ménard. Le rapport du Comité, intitulé *Reproduction médicalement assistée (Assisted Human Reproduction)* sera déposé

au Parlement au mois de décembre 2001. Toutefois, lors de la présentation du mémoire au Parlement par l'Association des mères lesbiennes, la rencontre fût difficile :

J'ai eu des questions énormément offensantes aussi, il y avait un député conservateur qui a insinué que c'était comme un accessoire maintenant pour les gais d'avoir un enfant. Il a même dit « comment ça que c'est à la mode maintenant pour vous autres d'avoir des enfants? ». Des commentaires supers offensants et Réal a amené ça au *Standing Committee on Health* et puis il y avait un vote sur cette question spécifiquement. Une question sur l'accès aux cliniques de fertilité, je pense qu'il y avait un très petit nombre, peut-être 5 personnes présentes quand la chose a été votée. Ça a passé comme 3 à 2, comme ce n'était pas unanime du tout, mais ç'a passé dans la loi et nous avons ensuite eu accès aux cliniques » (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020).

L'étude du rapport permet effectivement de constater que l'Association des mères lesbiennes était la seule organisation à faire des représentations en faveur des familles non-hétérosexuelles au Canada. Qui plus est, ces représentations ont été faites alors que ce même comité recevait des positions conservatrices sur les unions et les familles, notamment en provenance de la société civile dont REAL Women of Canada (Standing Committee on Health, 2001, p. 54). Cet épisode de revendications pancanadiennes fût l'un des seuls de cette organisation (Mona Greenbaum, Montréal, 19 novembre, 2020), mais constitue une victoire importante pour la reconnaissance des familles non-hétérosexuelles au Canada et pour le mouvement LGBTQ+ plus largement. Par ailleurs, c'est surtout au niveau provincial que le militantisme de cette organisation prît ensuite racine, notamment en regard des compétences propres à chaque palier de gouvernance (sur cet aspect de la militance, voir l'article de Grundy et Smith, 2005).

Cette décennie est également marquée par l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur pour deux mandats consécutifs. Pour le Québec, comme pour l'ensemble du Canada, la

présence au pouvoir du gouvernement Harper constitue un moment de stagnation pour le mouvement LGBTQ+ québécois. Celui-ci ayant très clairement présenté des positions hostiles aux unions de même sexe en promettant de leur enlever le droit de se marier, droit pour lequel les communautés LGBTQ+ se sont tant battues (voir le chapitre 4).

Toutefois, le mouvement québécois continue tout de même à être actif politiquement sur la scène fédérale, mais avec parcimonie. À titre d'exemple, des débats politiques sont organisés lors des périodes électorales fédérales, mais c'est davantage avec le NPD que les liens entre le mouvement et les partis se tissent. Une leader a souligné en entrevue :

Jusqu'à l'année passée (2019), il (le Parti conservateur) ne venait pas aux débats. Quand le Conseil québécois LGBT faisait un débat électoral, le Parti conservateur ne venait pas. Il ne venait pas à nos événements, il ne venait pas aux festivités de la Fierté. Sincèrement, ça ne nous traversait même pas l'idée de les contacter pour des dossiers plus précis touchant nos communautés. Fais que c'est ça. (rires) Ni pour de l'argent. Je pense que ça va changer dans les prochaines années, on verra. Par contre, le NPD montrait beaucoup d'ouverture à nos préoccupations, mais quand il y a eu Randy Boissonnault qui a été nommé comme conseiller spécial au Premier ministre sur ces enjeux-là (après 2015), à partir de ce moment-là, on avait une ligne directe, une écoute plus active en provenance du gouvernement libéral (entrevue, 14 décembre, 2020).

La prochaine section de ce chapitre se consacre à ces relations qui se tissent d'abord avec le NPD et ensuite avec le Parti libéral du Canada, plus précisément avec le gouvernement Trudeau, qui contraste avec le gouvernement Harper en regard de son positionnement sur les enjeux LGBTQ+.

6.3.3 *La décennie 2010 à 2019 : des changements importants sur l'échiquier politique du Québec modifient la relation mouvement-partis*

Les années 2010 à 2019 sont caractérisées par un élargissement du mouvement, de son acronyme et des revendications qui sont portées par celui-ci (tout comme le mouvement anglophone dans le reste du Canada, par ailleurs). C'est au Québec qu'une organisation de défense des droits des enfants créatifs dans le genre va voir le jour. Au départ, ce n'est que quelques rencontres de parents qui échangent sur leurs vécus et celui de leurs enfants, mais rapidement il appert aux yeux des parents que leurs enfants n'ont pas de reconnaissance et de protection étatique et que cet enjeu doit être adressé (entrevue, 4 mai, 2021). Les deux paliers de gouvernement, soit le provincial et le fédéral, sont interpellés sur ces enjeux par l'organisation qui constate des vides juridiques pour l'ensemble des paliers de gouvernance. Alors qu'au palier provincial, la résultante est un projet de loi et une sortie publique conjointe pour trois des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale en 2013, incluant le parti politique qui gouverne⁸¹, au palier fédéral, c'est l'initiative du député *out* Randall Garisson du NPD qui attire l'attention de l'organisation sur les possibilités d'actions propres au fédéral (entrevue, Montréal, 4 mai 2021).

Le premier projet de loi qui propose d'ajouter à la Loi canadienne sur les droits de la personne l'identité de genre et l'expression de genre comme motifs illicites de discrimination sera déposé en 2011, par le député Randall Garisson. Tel que mentionné au chapitre 4, il va mourir au feuillet. Ce moment agit néanmoins comme un élément

⁸¹ Le Parti Québécois, alors le parti de gouvernance au Québec, ainsi que le Parti libéral du Québec et Québec Solidaire (porté par Manon Massée, députée *out* à l'Assemblée nationale).

déclencheur pour une mobilisation au palier fédéral en provenance de cette organisation trans du Québec.

C'est vraiment le désir de permettre aux enfants d'avoir un changement de la mention de sexe qui a fait qu'on s'est mobilisé tant au provincial qu'au fédéral. Au provincial, les projets de loi n'étaient pas pour changer la chose, les projets de loi étaient pour changer le Code civil, mais au fédéral il y avait une opportunité de changer la charte (sic). Fait que là les parents voyaient ça comme étant « wow c'est la panacée ». Si on peut faire changer ça au fédéral – on connaissait très mal les lois au Fédéral parce que ça n'a aucun impact sur le provincial – mais pour les parents de travailler à essayer d'avoir une protection explicite au niveau de l'identité de genre et de l'expression de genre dans la charte (sic) ça venait aider avec les autres problèmes. En fait, c'était comme un jeu d'échecs. Un échiquier, comme qu'est-ce qu'on peut utiliser comme petite pièce, qu'est-ce qu'on a comme levier pour faire influencer l'autre? Ce n'était pas de faire jouer le provincial contre le fédéral (entrevue, 4 mai, 2021).

Il faut toutefois noter que sur les enjeux plus spécifiques aux personnes qui s'identifient comme trans et non binaires, d'autres organisations militent ailleurs au pays, notamment en Ontario, où un important projet de recherche sur le vécu des personnes trans et non binaires de la province est mené. Ce projet sera pionnier au Canada et servira d'assise scientifique pour mieux comprendre les enjeux et défis spécifiques que vivent les personnes de la pluralité des genres à la Commission canadienne des droits humains (Bauer et Scheim, 2015).

Bien que la période 2010 à 2014 soit moins active politiquement pour le mouvement au palier fédéral, en raison de la présence du gouvernement Harper, la forte présence du NPD au Québec va tout de même permettre aux grandes organisations de se réseauter avec ce parti. Qui plus est, cette période concorde également avec un élargissement des demandes (qui inclut désormais des enjeux concernant les personnes trans et intersexes).

À titre d'exemple, l'une des dirigeantes d'une organisation LGBTQ+ en importance au Québec m'indiquait :

On ne parlait pas beaucoup au gouvernement, mais plus au parti d'opposition localement je te dirais. Je pense qu'avec l'élue locale avec laquelle on parlait beaucoup c'était la députée Laverdière qui a été députée du Village. Elle est du NPD. Elle c'était un peu notre point de contact aussi parce qu'elle a *reach out* à nous. Ce n'était pas nous qui avons été cogné à sa porte en lui disant « veux-tu nous aider sur cet enjeu-là? » Mais c'est elle qui est venue me dire « Ah tu es la nouvelle DG de X ». La première fois, je l'avais rencontrée à un événement, c'était la première fois que je la voyais, elle m'avait dit : « Voici mon attaché politique. Pouvez-vous lui parler de... ». Après cette rencontre, on est allées discuter avec son équipe des enjeux qui étaient plus spécifiques à ce dont on avait besoin au niveau fédéral, comme les enjeux intersexes, les enjeux des personnes trans immigrantes. On avait eu de l'aide de son équipe pour poser des questions au gouvernement, mais c'était pas mal difficile d'avoir un accès direct à ce moment-là (entrevue, 14 décembre, 2020).

En plus des entrevues avec les leaders du mouvement social au Québec, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des militant/es du Bloc Québécois, mais également du NPD puisque ce parti détient une frange québécoise de sa *Commission LGBTT du NPD – Section Québec*. Deux constats ressortent de mes entrevues et méritent d'être adressés dans ce chapitre : 1) les revendications du mouvement social concordent avec ce que les partisan/es de la *Commission LGBTT du NPD - Section Québec* portent auprès de leurs instances partisanes; 2) malgré la concordance des revendications, le mouvement social n'a pas d'interactions formelles avec cette instance partisane représentative. Ce qui va dans le sens de l'une des découvertes de ma thèse en regard de la relation mouvement-partis, c'est-à-dire qu'au Canada, les instances internes de représentation

LGBTQ+ au sein des partis politiques entretiennent une relation unilatérale avec le mouvement.⁸²

Par ailleurs, mes entrevues soulignent qu'après l'obtention du mariage gai, la relation avec le Bloc s'effrite alors qu'elle se consolide avec le NPD. Il faut mentionner que le parti nationaliste québécois à Ottawa perd du gallon dans les années 2010 et suivantes. À tel point qu'il n'obtient pas suffisamment de sièges en 2015 pour conserver son statut de parti reconnu à la Chambre des communes. Pendant ce temps, le NPD devient le premier groupe d'opposition en 2011 et obtient un impressionnant nombre de sièges, notamment en raison du Québec qui lui donne sa confiance, et ce, en désavouant du même souffle le Bloc Québécois. Dans une lettre ouverte écrite dans le journal *Le Devoir*, le politologue François Rocher soutient qu'une majorité des électeur/ices au Québec a accumulé une « fatigue vis-à-vis du Bloc » (2015, para. 9). Cette fatigue se juxtapose à une volonté affirmée des québécois/es de défaire le gouvernement conservateur.

La présence nouvelle du NPD sur le territoire montréalais et québécois à l'élection de 2011, d'une part, puis la victoire des libéraux à l'élection de 2015 d'autre part, ont changé de façon importante la relation que le mouvement LGBTQ+ a entretenue avec les partis politiques au palier fédéral par la suite. En outre, la présence du Parti libéral du Canada

⁸² Le Bloc Québécois ne bénéficie pas, lui non plus, de structure de représentation interne pour les communautés LGBTQ+. Quatre structures internes le caractérisent, soient la Commission de la citoyenneté; la Commission politique; la Commission des circonscriptions éloignées et le Forum Jeunesse. Par ailleurs, depuis 2016, le Bloc Québécois s'est doté d'une page Facebook intitulée Bloc Québécois LGBT. Elle rassemble peu d'abonné/es (moins de 500) et ne semble pas demander une intégration officielle aux rouages du parti. Elle sert surtout à relayer les prises de positions du Bloc en regard de certains enjeux LGBTQ+ et à organiser une présence du BQ au défilé de la Fierté.

avec la nomination d'un conseiller spécial du Premier ministre sur les enjeux LGBTQ+ modifie le rapport que le mouvement québécois entretient avec le palier fédéral. Cette nomination modifie les façons de faire puisque 1) le conseiller spécial Randy Boissonault parle français; 2) il développe rapidement un lien de proximité avec certains leaders de la communauté au Québec, allant jusqu'à communiquer par téléphone cellulaire avec elles/eux (entrevue, 14 décembre, 2020). Ce qui n'est pas sans rappeler la façon de communiquer que le mouvement entretient généralement avec le personnel politique plutôt qu'avec des élu/es. Ainsi, le mouvement LGBTQ+ québécois, tout comme le mouvement canadien, a modifié sa stratégie à partir de 2015, qui, sans passer à une stratégie partisane, telle que définie par Young (2000), a clairement établi un canal de communication privilégié avec le gouvernement Trudeau, lui donnant la possibilité de laisser de côté ses interactions avec les partis d'oppositions. Le média Fugues qualifiait d'ailleurs amicalement Randy Boissonault de « Monsieur Gai » pour le gouvernement fédéral (Boullé, 2016).

6.3.4 Discussion sur la mobilisation LGBTQ+ québécoise dans l'arène partisane canadienne

Trois éléments intéressants ressortent de mes entrevues avec les leaders du mouvement LGBTQ+ québécois. Premièrement, pour les militant/es, la présence d'acteur/ices clés *out* est un facteur structurant de la relation entre le mouvement social et le parti nationaliste à Ottawa. Ainsi, c'est surtout Réal Ménard pour le Bloc Québécois qui a été un acteur de changement sur les enjeux LGBTQ+ aux yeux des gens interviewés et non le parti politique auquel il était rattaché.

Je pense que vraiment, comme toutes nos interactions étaient avec Réal, moi je ne l'ai jamais vu comme un parti politique, c'était plutôt comme un homme gai, qui était sympathique à notre cause, je ne pensais pas comme, je n'avais pas en tête, ok on doit approcher le Bloc parce que le Bloc est plus ouvert à notre communauté, c'était vraiment Réal. C'est Réal que l'on voulait approcher (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020).

Deuxièmement, pour le mouvement québécois (quoique ce soit également vrai pour le mouvement canadien), le positionnement du parti sur l'échiquier politique est un facteur qui détermine si le parti représente ou non une opportunité politique. Ainsi, lors d'un entretien, une *leader* de la communauté LGBTQ+ me soulignait que dans les années 2010 et suivantes, il n'y avait pas d'élu/es du Bloc Québécois à Montréal dans les circonscriptions où logent la majorité des organismes. C'était surtout le Nouveau Parti démocratique qui était interpellé, mais encore davantage, la députée qui représentait le Village (où la majorité des organismes se retrouvent), Hélène Laverdière (entrevue, 14 décembre, 2020). Sur cet aspect particulier, je trouve intéressant de souligner que la députée Laverdière a été en poste entre 2011 et 2019. Toutefois, l'arrivée de Randy Boissonnault en 2015 à titre de conseiller spécial sur les enjeux LGBTQ+ auprès du Premier ministre Trudeau change les modes de fonctionnement des plus grosses organisations au Québec. En effet, ce dernier, en établissant un canal de communication accessible entre lui et les organisations, a modifié les stratégies de mobilisations du mouvement. Dès lors, les partis d'oppositions sont devenus moins pertinents pour obtenir des gains puisque le gouvernement majoritaire se démontrait ouvert et accessible. Ainsi, alors que les années 1990 à 2010 démontrent un lien plus important avec Réal Ménard et le mouvement social québécois, la décennie 2010 à 2019 ne démontre pas de lien de proximité entre le parti et le mouvement social. Il faut cependant

souligner que le Bloc Québécois gagne peu de sièges lors de cette décennie, perdant même son titre de parti reconnu en 2015. Ainsi, c'est davantage le NPD et le gouvernement Trudeau qui sont sollicités par le mouvement québécois (entrevue, 14 décembre, 2020; entrevue, 4 mai, 2021).

Troisièmement, dans le cas du Bloc Québécois, sa proximité idéologique et politique avec le Parti Québécois s'est retrouvée être un facteur qui a facilité la construction de sa relation avec le mouvement LGBTQ+ puisque ce dernier a longtemps été un parti nationaliste jugé très favorable aux enjeux LGBTQ+ (Duval, 2014; Labelle, 2020, p.192; Tremblay, 2013). Lors de mes entrevues, il m'a été souligné à plusieurs reprises que certain/es membres du personnel politique du Bloc Québécois avaient travaillé pour le Parti Québécois, et vice-versa. Par ailleurs, cet échange de main-d'œuvre entre les deux partis politiques n'a pas eu l'effet de pérenniser la relation entre le Bloc Québécois et le mouvement social à l'étude. C'est davantage le positionnement du parti politique au Parlement officiel (premier groupe de l'opposition officielle, parti reconnu ou non) ainsi que la présence d'élus/es *out* et proactif/ves sur les enjeux LGBTQ+ qui a permis de structurer positivement la relation mouvement-partis entre le mouvement et le Bloc Québécois dans les années 1990 et 2000. Or, avec l'obtention d'un nombre de sièges importants au Québec par le NPD lors de l'élection de 2011, cette tendance va changer.

Dans la section précédente, j'ai démontré que le Bloc québécois, en particulier dans les années 1990, a fait l'objet d'une mobilisation importante du mouvement LGBTQ+.

Comment le Bloc Québécois a-t-il réagi à une telle mobilisation ? S'est-il montré réceptif aux demandes du mouvement ? C'est ce que j'explore dans la prochaine section.

6.4 La réactivité du Bloc Québécois à la mobilisation partisane au Québec

6.4.1 Un parti avec des dissidences internes

Le Bloc Québécois est un parti qui fédère plusieurs idéologies, mais dont le nationalisme prévaut, je l'ai souligné précédemment. Il s'est ainsi fait reprocher d'avoir en son sein des relents d'idéologie conservatrice, et pour cause; quelques député/es démontraient une certaine réticence à embrasser les causes LGBTQ+. Sur cette question, Réal Ménard me soulignait lors de notre entrevue :

Les gens qui s'opposaient aux conjoints de même sexe, les gens qui s'opposaient aux mariages, les gens qui s'opposaient à l'amendement de la loi canadienne, les gens qui s'opposaient aux différents types de reconnaissance qu'on a eu pendant près d'une décennie étaient minoritaires au caucus. On parle de 7-8 députés, ceux qui étaient issus de la mouvance conservatrice, du temps où les conservateurs ont joint le Bloc Québécois. Mais dans l'ensemble, la très grande majorité, 70% des collègues étaient favorables. Il y avait une aile syndicale très forte, donc beaucoup d'appui. Je n'ai pas eu à travailler isolément. Évidemment, Gilles Duceppe a toujours été très soutenant. Non il y avait beaucoup d'appui, je n'ai pas travaillé en solitaire mais il y avait une aile plus conservatrice qui exprimait souvent son malaise face à ça (Réal Ménard, entrevue, 18 mai, 2021).

Par ailleurs, sur la question du conservatisme social chez les députés fédéraux canadiens, les travaux de Eagles (2013, p.86) démontrent qu'un pan d'explication de cette représentation conservatrice au Parlement réside dans le positionnement de leurs électeur/ices en circonscription, plutôt que dans la simple ligne idéologique d'un parti. Un résultat de recherche intéressant pour l'étude de la représentation conservatrice au sein du Bloc Québécois, puisque le Québec, dans les années 1990, s'imaginait plus progressiste sur les enjeux LGBTQ+ que le reste du Canada (Lapointe et Turgeon, 2021).

Plusieurs éléments peuvent expliquer ce positionnement. D'une part, le Bloc Québécois est un parti de masse, ce qui, selon Lehrer (2012), le rend plus enclin à répondre favorablement aux demandes en provenance des mouvements sociaux. Il est également un parti de niche (nationaliste) qui, selon ce même auteur, le rend aussi plus enclin à tenter de satisfaire le partisan médian (en contraste avec l'électeur médian) de son organisation. Ainsi, suivant les résultats de recherche de Lehrer (2012), il est aisé de penser que bien que le Bloc Québécois soit plus enclin à répondre favorablement au mouvement LGBTQ+ québécois, il le fera surtout s'il a l'appui de sa base partisane, ce qui rejoint également l'analyse de Young et Cross (2002, p. 548) sur ce parti politique spécifique. Sur les enjeux LGBTQ+, cette tendance décrite par Lehrer (2012) a été corroborée par mes entrevues.

Je me souviens des tournées qu'on faisait avec le chef. Toutes les années, on faisait au mois d'août, le chef faisait une tournée du Québec au complet avant la rentrée parlementaire. Moi j'accompagnais toujours M. Duceppe dans toutes ces tournées-là. Et ces tournées-là avaient un aspect public et il y avait un aspect privé. C'est-à-dire public, conférences de presse et tout ça, visites, etc. Puis à un moment donné on rencontrait notre monde. Les militants sur une base d'un certain nombre de comtés à la fois dans une région donnée. Et c'est là que les vrais débats se faisaient. Oui, il y avait de vrais débats. Quand est arrivé sur le mariage gai, par exemple, oui il y avait des débats. Notamment, il y en avait eu une rencontre qu'on a eue à Drummondville et une autre rencontre qu'on avait eue sur la Côte-Nord et une rencontre qu'on avait eue à Rimouski. Lors de ces rencontres, à l'époque, l'enjeu de la communauté LGBTQ était soulevé. La question du mariage gai d'une part et d'autre part, la question du VIH-Sida et des politiques publiques concernant cette situation-là. Y'avait beaucoup de questions dans la salle. Mais il n'y avait pas d'oppositions. Alors de ce point de vue-là, de ce point de vue-là, M. Duceppe en particulier comme chef a joué un rôle très positif et on a toujours eu le sentiment réel que la base militante du Bloc québécois nous appuyait dans les politiques qui étaient prises à ce moment-là (entrevue, 9 juin, 2021).

Il faut souligner que sous la gouvernance de Bouchard, le parti nationaliste à Ottawa a donné son appui au projet de loi C-41 qui ajoutait l'orientation sexuelle comme motif

possible de crime haineux (pour une explication détaillée du projet de loi et de ses ramifications politiques, se référer au chapitre 4). C'est donc sous sa gouverne que le Bloc Québécois offrit une partie de son temps de parole au député Svend Robinson afin de lui permettre de défendre le projet de loi. Comme mentionné au chapitre 4, cette pratique est peu usuelle pour un parti politique et elle nécessite une entente entre les *whips* des deux caucus.

Questionné dans une entrevue sur l'impact du changement de leadership pour les communautés, un ancien membre du personnel politique du Bloc Québécois me soulignait que le changement de leadership du parti ne s'est pas traduit par un changement de ton sur les enjeux LGBTQ+ :

Non. Je ne peux pas dire qu'il y a eu un changement de ton parce que dans la première période de M. Bouchard a été chef du Bloc québécois, je ne me souviens pas qu'il y a eu d'enjeux spécifiques qui a été soulevés au point de soulever une controverse ou une discussion ou un positionnement. C'est venu plus tard. Après les années 95-96. À ce moment-là, c'était M. Duceppe qui était chef. Si ça avait été un autre chef, ça aurait pu être différent (entrevue, 9 juin, 2021).

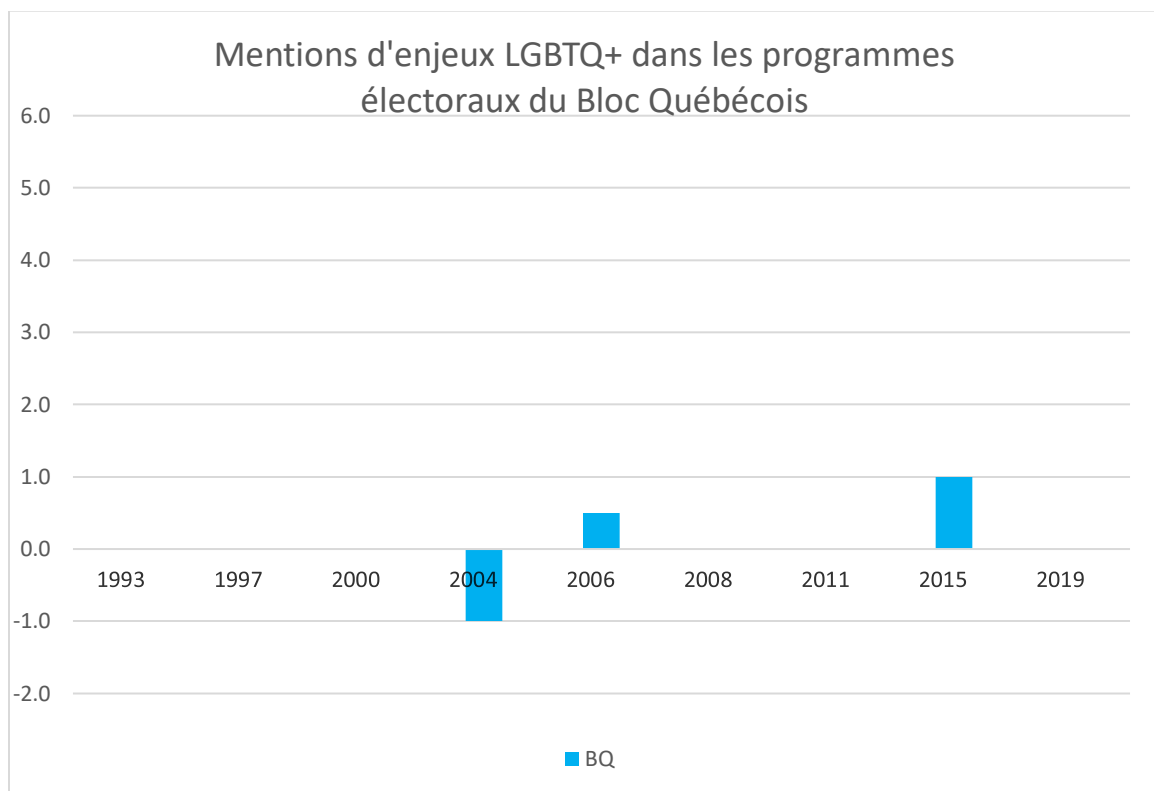
Ainsi, la posture du Bloc Québécois face aux demandes du mouvement LGBTQ+ était plutôt favorable en comparaison aux positions du Parti libéral du Canada et au Parti conservateur de l'époque, bien que ce parti nationaliste accueillît quelques élu/es conservateur/ices dans ses rangs. La tendance du Bloc dans les années 1990 à être vocal sur les enjeux LGBTQ+, surtout par le biais de son député *out* Réal Ménard, rencontra certains obstacles, notamment sur la question du mariage entre conjoint/es de même sexe.

Il en a été question dans les chapitres précédents : le mariage entre conjoint/es de même sexe marque un tournant pour les communautés LGBTQ+ du pays. Au Québec, ce moment donne de l'ampleur aux discours homonationalistes, qui s'articulent principalement autour d'un Québec plus progressiste que le « reste du Canada » sur les enjeux gais et lesbiens (Lapointe et Turgeon, 2021)⁸³. Cette posture plus favorable devient un prétexte pour faire la promotion d'une nation québécoise distincte, plus progressiste. Cette vision idéalisée de la nation québécoise en regard de la question du mariage entre conjoint/es de même sexe n'est pas en adéquation complète avec la posture du Bloc Québécois, porte-étendard du nationalisme québécois à Ottawa. En effet, d'une part, le Bloc Québécois soutient dans sa plateforme de 2004 que « cette question de conscience ferait l'objet d'un vote libre » (Bloc Québécois, 2004, p. 95), tout en reprochant aux libéraux de vouloir légiférer dans le champ de compétences des provinces (ces derniers jonglent effectivement avec l'idée de mettre sur pied une union civile pour les conjoint/es de même sexe plutôt que de légiférer sur l'institution du mariage). D'autre part, en 2005, à l'instar du Parti libéral du Canada, le Bloc Québécois n'impose pas de ligne de parti à son caucus pour entériner la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe. Une décision qui peut surprendre, puisque le BQ, jusqu'alors, partageait des positions similaires au NPD sur les enjeux touchant les communautés LGBTQ+ (le projet de loi C-41 abordé précédemment en est un exemple). Afin de comprendre cette décision politique, j'ai questionné le chef du parti de l'époque ainsi

⁸³ En février 2005, 42 pourcents des Canadiens étaient en faveur du mariage entre conjoint/es de même sexe en comparaison à 40% qui s'opposaient. Cependant, en Alberta, c'est la moitié de la population (50%) qui était contre, suivie de près par l'Ontario à 48%. Au Québec, le scénario était fort différent avec un appui de près de 52% de la population en faveur du mariage entre conjoint/es de même sexe (MacCharles, 2005).

que des député/es et des membres du personnel politique sur cet enjeu. M. Duceppe explique sa décision par l'absence de cet enjeu dans sa plateforme électorale de 2004. Il faut cependant mentionner que l'enjeu était présent dans la plateforme. La figure ci-dessous illustre le peu d'engagements dans les plateformes électorales du Bloc Québécois sur les enjeux LGBTQ+ pour la période à l'étude.

Figure 7 : Mentions d'enjeux LGBTQ+ dans les programmes électoraux du Bloc Québécois



L'engagement de 2004 en était donc un de promesse de vote libre pour les députés sur la question du mariage entre conjoint/es de même sexe.

D'autres personnes questionnées sur ces dissensions me soulignaient qu'il y avait un petit groupe de député/es, minoritaires en nombre, qui voyaient dans ce projet de loi une

contradiction avec leurs croyances religieuses. L'idée derrière le vote libre était qu'ils puissent se sentir confortables au sein du caucus, en cohérence avec leurs croyances religieuses sur cette question (entrevue, 4 mars, 2021; entrevue, 9 juin, 2021). Le vote a résulté en une unanimité pour le Bloc en faveur du projet de loi, nonobstant quelques abstentions.

L'enjeu du mariage entre conjoint/es de même sexe est intéressant dans la mesure où il n'a pas fait l'objet de pression constante en provenance du mouvement québécois. En effet, c'est surtout Egale qui a défendu cet enjeu auprès du palier fédéral ainsi que le groupe *Canadian for Equal Marriage*, principalement ontarien. Cela s'explique notamment par les gains déjà obtenus au niveau provincial en regard de la reconnaissance des couples de même sexe et de leurs familles au Québec, en 2002. En effet, la *Loi instituant l'union civile des personnes de même sexe et établissant de nouvelles règles de filiation*, qui a obtenu une majorité de votes favorables à l'Assemblée nationale en juin 2002, a permis aux couples de même sexe d'avoir accès à un type d'union équivalent au mariage au Québec (en respect des compétences de la province). Sur cet aspect particulier, mes entrevues avec des leaders du mouvement québécois ont mis en lumière comment l'énergie du mouvement était davantage focalisée sur le palier provincial plutôt que fédéral. D'autant plus qu'à cette époque, les leaders du mouvement québécois connaissaient bien René Leboeuf et Michael Henricks, les deux militants québécois⁸⁴ ayant mené le combat juridique du mariage jusqu'à la

⁸⁴ En entrevue avec La Presse, Leboeuf et Henricks soulignent que ce combat juridique était motivé par la militance, dans un contexte où la communauté avec été décimée par le VIH-Sida et était encore infantilisée et démonisée (St-Jacques, 2012).

Cour suprême du Canada (Mona Greenbaum, entrevue, 19 novembre, 2020). Or, c'était surtout Egale, à ce moment-là, qui menait ce combat (entrevue, 2 avril, 2021).

Sur les questions LGBTQ+, le Bloc Québécois adopte une posture similaire au NPD, ce qui pavera d'ailleurs la voie à certaines alliances conjoncturelles sur ces enjeux spécifiques entre Svend Robinson (NDP) et Réal Ménard (BQ), notamment. Ainsi, la décennie 1990 marque le début d'une série d'alliances politiques entre le Nouveau Parti démocratique et le Bloc Québécois (tous deux partis d'oppositions) sur les enjeux LGBTQ+. L'élection du Bloc Québécois à titre d'opposition officielle lui confère un nombre important de député/es au Parlement et un rôle de premier plan dans cette enceinte démocratique. Toutefois, comme Ménard le souligne en entrevue avec le magazine Xtra!, leur présence nouvelle et en nombre important n'est pas bien accueillie par les autres partis : « In 1993, the relationship between the Bloc and the other parties was more difficult. There were suspicions, and people didn't really understand what the Bloc was, and we didn't have a very friendly relationship at this time » (Smith, 2009, para. 5). Ce qui est intéressant, c'est que bien que le Bloc Québécois collabore peu avec les autres partis politiques, sur les enjeux LGBTQ+, il le fait à quelques reprises avec le Nouveau Parti démocratique, mais également avec certains député/es libéraux/ales. Ces alliances sont accentuées par le *coming out* de Réal Ménard. Ce *coming out* représente également une fenêtre d'opportunité pour le mouvement social car ce dernier est très impliqué dans ces dossiers, comme il me l'a souligné en entrevue.

Moi dans le caucus, il n'y avait pas d'ambiguïté sur le fait que dès qu'il y avait des enjeux liés aux droits des gais, des lesbiennes, des minorités sexuelles que j'étais la personne qui appuierait, qui serait publiquement vocal. C'est sûr que je me suis retrouvé dans des situations à l'intérieur du caucus où je n'étais pas

toujours heureux des prises de positions qui ont été prises. Ça c'est vrai (Réal Ménard, entrevue, 18 mai, 2021).

Comme le soutient Tremblay (2022, p. 143), le *coming out* est un acte politique autant individuel que collectif qui porte une signification particulière. Pour reprendre ses mots, elle souligne:

Coming out means lifting the secrecy of one's private life by revealing one's non-cisheteronormativity, thus rendering void the camouflage strategies of passing and counterfeit secrecy. In effect, to many of the LGBQ MLAs and MPs I interviewed, coming out is the answer to the politics of the closet and the lies it entails. Thus, coming out is proof of authenticity, of truth (Tremblay, 2022, p. 146).

Ainsi, ces alliances stratégiques interpartis en regard des enjeux LGBTQ+ ne sont pas le propre d'un parti en particulier, mais renvoient plutôt à la présence d'acteur/ices clés pour le mouvement (comme j'en ai fait précédemment mention au chapitre 3). Or, ces alliances prennent ancrage dans des structures formelles, mais également informelles. Tremblay soutient que cette collaboration est motivée par le travail de représentation des communautés LGBTQ+ et l'illustre avec la rédaction d'une lettre à l'intention des élu/es lors du débat concernant le mariage entre conjoint de même sexe, rédigée par les député/es, Libby Davie et Bill Siskay (NPD) et Réal Ménard (Bloc Québécois) :

Acting for practices of LGBTQ representation involving several parties may take place within an official structure or be informal in nature. As mentioned above, legislators (out and closeted LGBTQ members and heterosexual allies) of different parties collaborate informally. Davies (2019, p. 153) recounts the ad hoc collaboration between her, Bill Siskay (a member of her party), and Réal Ménard (a member of the Bloc Québécois) in the debates on same-sex marriage: together, they wrote a joint letter to all four party leaders to make it clear that it was not only a political question of equal marriage under the law, it was also a deeply personal issue to thousands of LGBTQ+ Canadians and ourselves as out parliamentarians (Tremblay, 2022, p. 35).

Ainsi, sur la base d'une identité commune, Svend Robinson et Réal Ménard feront des sorties publiques ensemble dans les années 1990 et allieront leurs forces pour faire avancer les dossiers LGBTQ+ sur la scène politique fédérale canadienne. À leurs voix et leurs expériences s'ajouteront celles, au fil du temps, des élu/es nouvellement présent/es au Parlement, qui auront le courage de faire leur *coming out* (d'abord post-élection dans la décennie 1990, puis avant même d'être élu/es dans les années 2000 et suivantes (Tremblay, 2022, p. 141-164).

Le 27 mai 1995, Réal Ménard signe une lettre ouverte dans La Presse (Ménard, 1995) pour décrier les inégalités vécues par les homosexuels. Il mentionne au passage qu'il a déposé une motion aux Communes exigeant du gouvernement de prendre les mesures nécessaires à la reconnaissance légale des conjoints de même sexe. Il souligne notamment que « Le débat doit porter sur la légalité et non sur la moralité, étant entendu qu'il s'agit d'abord de mettre fin à des pratiques discriminatoires » (Ménard, 1995, p. B3). Questionné sur la stratégie légale plutôt que morale, Réal Ménard affirma, lors de notre entretien :

D'abord parce qu'on n'aurait pas pu gagner le débat, on n'aurait pas pu convaincre nos collègues députés et probablement un courant important de la population si c'était situé sur une base morale parce que la morale nous aurait rapidement conduit à la religion, la religion nous aurait conduit évidemment à la vision du mariage et à la vision du couple judéo-chrétienne, donc il n'était pas souhaitable qu'on s'engage sur le terrain de la morale. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait des valeurs derrière ce qu'on souhaitait. Il faut se rappeler que dans l'arène où se déroulait le débat dans ces années-là, c'étaient clairement les cours de justice. Il y avait eu une première contestation en Ontario après ça c'était transporté en Colombie-Britannique après ça il y avait eu Michael et son conjoint qui avaient contesté les dispositions du code civil devant la cour supérieure. On était dans un monde où la joute se déroulait pour les droits juridiques sur les droits des conjoints de fait et la notion de mariage. On n'était pas dans un syndicat, on n'était dans un parlement et ce qu'un parlement fait c'est de voter des lois. C'est tout à fait normal, compréhensible à mon point de vue avisé que les choses se passent d'un point de vue plus juridique à reconnaître les droits et on gagnait à invoquer la charte. Moi comme député souverainiste, je me réclamaient de

la charte de 1982. Les gens pouvaient dire, c'est un peu paradoxal. Ce à quoi je répondais, le Québec a été la première juridiction à inclure, lorsque Marc-André Bédard était ministre de la Justice, l'orientation sexuelle comme motif interdit de discrimination et les grandes garanties juridiques qu'on avait dans la Charte québécoise, on les retrouvait dans la Charte canadienne. Mais c'était gagnant d'amener des choses sur le plan juridique je pense (Réal Ménard, entrevue, 18 mai, 2021).

Les stratégies utilisées par Ménard pour faire avancer les droits lors de la décennie 1990 sont cohérentes avec celles utilisées par le mouvement québécois à ce moment qui, bien qu'entretenant des liens avec les partis politiques fédéraux, considèrent surtout les tribunaux comme la meilleure stratégie pour faire avancer leurs droits.

6.5 Conclusion

Le présent chapitre avait comme objectif de faire l'analyse des spécificités québécoises de la relation mouvement-partis tant en regard des stratégies de mobilisations du mouvement qu'en regard de la réactivité du parti politique nationaliste qu'est le Bloc Québécois. Il a été démontré que les stratégies de mobilisation pour interpeller les partis politiques fédéraux ont différé en fonction des décennies, teintées par des conjonctures politiques diverses notamment en regard de l'effervescence (ou le déclin) du nationalisme québécois. Ainsi, comme il fût démontré, la décennie soixante-dix témoigne de la proximité historique du mouvement social avec le mouvement nationaliste québécois. Une proximité qui va s'accroître dans les années 1980 alors que les tensions Québec/Canada composent le paysage politique québécois et que le pays au complet est aux prises avec l'épidémie du VIH-Sida qui décime les communautés LGBTQ+. Le contexte socio-politique de cette décennie culmine par un acte d'extrême violence à l'endroit d'un militant gai et illustre le peu d'attention politique et le manque de protection étatique pour cette frange spécifique de la population. La décennie 1990 se caractérise, elle, par la naissance du parti régionaliste

québécois : le Bloc Québécois. Cette décennie est forte en mobilisation et traversée par des demandes touchant l'égalité juridique des unions et des familles. Ainsi, la mobilisation du mouvement LGBTQ+ québécois lors de ces trois décennies est cohérente avec la division des variations temporelles de la mobilisation LGBTQ+ décrite par Waaldjik (2000) et présentée au chapitre premier de la thèse. Par ailleurs, la présence du député Réal Ménard, qui agit comme un acteur critique pour le mouvement social suivant la définition de Childs et Krook (2009) tout le long de ses mandats politiques, a contribué à établir une relation privilégiée entre le mouvement LGBTQ+ et le Bloc Québécois, à partir de son *coming out* au milieu des années 1990. Le départ de la vie politique de ce dernier coïncide avec un nombre de sièges moins important pour le parti nationaliste québécois au Parlement et laisse ainsi le mouvement sans attache particulière avec un parti politique à Ottawa. Ce chapitre permet, de plus, d'illustrer les tensions idéologiques au Bloc Québécois en regard des enjeux LGBTQ+. Si le Bloc Québécois est généralement favorable aux demandes en provenance du mouvement, certaines tensions au sein du parti se sont manifestées. Cela explique, en partie, pourquoi ce parti politique a laissé le vote libre à ses député/es sur la question du mariage entre les conjoint/es de même sexe, à titre d'exemple.

L'importance du rôle de représentation qu'ont joué, au Québec, les député/es de la circonscription abritant le Village et ses organisations communautaires appert être un facteur important pour structurer la relation mouvement-partis dans la province, ce qui n'est pas apparu comme un facteur prédominant pour la relation mouvement-partis dans le reste du Canada (exception faite de la circonscription de Svend Robinson à Vancouver). En effet, au Québec la présence de Gilles Duceppe comme député du Village pour le Bloc

Québécois, puis d'Hélène Laverdière pour le Nouveau Parti démocratique, ont facilité les interactions mouvement-partis en raison de ce rôle de proximité entre ces élu/es et l'adresse civique des organismes communautaires en importance. Ainsi, dans le cas québécois, la présence d'acteur/ices critiques se juxtapose aux rôles de représentations de député/es. Un rôle important qui explique en partie la réactivité du Bloc aux enjeux LGBTQ+. Des réponses motivées par cette relation unique qui lie le parti au mouvement, mais également par l'opinion publique qui traduit l'impression que le Québec est plus ouvert que le reste du Canada sur les enjeux LGBTQ+.

Enfin, ce chapitre portant sur les spécificités québécoises de la relation mouvement-partis démontre que le mouvement au Québec n'avait pas de relation avec les partis politiques au palier fédéral entre les années 1970 à 1990. La mobilisation était axée sur la politique provinciale en concordance avec un agenda souverainiste. À partir des années 1990, c'est néanmoins une stratégie multipartisane qui s'installe et ce, en concordance avec la définition qu'en fait Young (2000). Par ailleurs, la stratégie multipartisane va être influencée par les positions que les partis politiques jouent sur l'échiquier, qu'ils soient de gouvernance ou d'opposition. Qui plus est, la circonscription fédérale du Village à Montréal joue un rôle prépondérant dans la stratégie partisane du mouvement, offrant un rôle de première importance au/à (la) député/e qui est élu/e dans cette circonscription. Une particularité qui ne se retrouve pas dans mon étude de la relation mouvement-partis dans le reste du Canada. L'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau en 2015, tout comme pour le mouvement LGBTQ+ anglophone du Canada, va modifier les stratégies du mouvement, ce dernier n'ayant jamais bénéficié d'une ouverture aussi importante à leurs enjeux en

provenance d'un parti de gouvernance. Sans adopter une stratégie partisane, il est possible de souligner le lien particulier qui va unir le mouvement pancanadien (incluant le mouvement québécois) et le parti de gouvernance.

7. CONCLUSION

7.1 Arguments principaux et contributions à la littérature

Ma thèse a exploré de façon systématique les composantes de la relation qui existe entre le mouvement LGBTQ+ et les partis politiques au Canada de 1960 à 2019. Elle l'a fait en examinant deux dimensions de la relation mouvement-partis au Canada. La première dimension se concentre sur la mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane, alors que la seconde explore la question de la réactivité des partis politiques canadiens à cette mobilisation.

Cette étude longitudinale a apporté plusieurs contributions à la littérature portant sur la relation mouvement-partis au Canada. Premièrement, elle démontre que le mouvement LGBTQ+ s'est mobilisé en adoptant une stratégie multipartisane tout au long de son histoire, c'est-à-dire que le mouvement s'est engagé auprès des partis politiques canadiens en transigeant avec plusieurs partis politiques. Le mouvement social s'est parfois mobilisé auprès d'un parti politique plutôt qu'un autre selon les conjonctures, mais il n'a jamais adopté une approche partisane au sens où Young (2000) le définit⁸⁵. Par ailleurs, cette étude a démontré que bien que la stratégie multipartisane est celle qui fût priorisé, cela ne signifie pas que le mouvement LGBTQ+ a approché les partis politiques de manière égale en toutes

⁸⁵ Je rappelle que l'orientation partisane consiste pour le mouvement social à endosser une bannière politique par le biais du financement de ses activités, à s'engager formellement aux affaires internes du parti, à soutenir publiquement un/e candidat/e et/ou le parti politique ou à participer à ses activités (électorales notamment) (Young, 2000, p. 20).

circonstances et sur tous les enjeux. Au contraire, la recherche a illustré que des choix stratégiques ont été fait, en fonction des conjonctures. Les stratégies utilisées par le mouvement pour interpeller les partis politiques canadiens et intégrer l'arène partisane ont donc varié dans le temps en fonction des fenêtres d'opportunités politiques qui se sont ouvertes devant lui. Deuxièmement, ma recherche doctorale a exploré les variations temporelles de la réactivité des partis politiques à cette mobilisation. Elle l'a fait dans une perspective comparative entre les quatre partis politiques du palier fédéral, soit le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur du Canada (et ses différentes moutures), le Nouveau Parti démocratique et le Bloc Québécois. Ma thèse a noté des transformations importantes dans les réponses des partis politiques entre 1960 et 2019. Elle a démontré notamment que les prises de positions défavorables aux communautés LGBTQ+ ont été de plus en plus difficiles à soutenir dans le temps.

7.1.1 Mobilisation du mouvement LGBTQ+ dans l'arène partisane canadienne

Ma recherche a témoigné de l'évolution du mouvement LGBTQ+ et des changements inhérents à cette évolution dans les demandes en provenance du mouvement et ce, en cohérence avec la littérature qui distingue l'histoire du mouvement LGBTQ+ en quatre moments distincts soit la décriminalisation, la protection, l'égalité juridique et l'atteinte d'une citoyenneté substantielle (Tremblay et Lapointe, 2016; Waaldjik, 2000). Elle a utilisé la théorie des processus politiques, plus particulièrement l'approche des structures d'opportunités politiques. En cohérence avec les travaux de Tarrow (2012, p.79), la recherche démontre que deux signaux ont été perçus par le mouvement comme des fenêtres d'opportunités par le mouvement social : la présence d'allié/es et l'instabilité électorale.

Par ailleurs, ma thèse permet de redéfinir le concept d'allié/es qui traduit mal le rôle clé joué par le personnel politique *out* et les député/es LGBTQ+. Le concept d'acteur/ices critiques est celui qui est privilégié.

7.1.2 La mobilisation LGBTQ+ 1960 à 1990

Il a été démontré que les décennies (de 1960 à 1990) qui caractérisent la décriminalisation et les demandes de protections étatiques constituent les balbutiements de la relation mouvement-partis. En effet, bien que l'opinion publique soit majoritairement défavorable à la diversité sexuelle au Canada pendant ces années, un mouvement social se crée et s'organise sur la base d'une identité commune (surtout lesbienne et gaie, à l'époque). La relation mouvement-partis lors de cette période se transforme, passant d'un rejet assumé à l'égard du mouvement en provenance des partis politiques à une intégration partielle des revendications du mouvement en provenance de certains partis. L'étude de cette période jette les bases de la relation mouvement-partis qui va s'ancrer ensuite dans le paysage politique canadien à partir des années 1990.

Trois facteurs ont été dégagés de cette période pour mieux comprendre la relation mouvement-partis : 1) très tôt dans l'histoire du mouvement, les partis politiques adoptent une position qui teinte, par la suite, la teneur de leurs relations avec le mouvement LGBTQ+. Ainsi, le NPD démontre une plus grande ouverture au mouvement que le Parti libéral et le Parti conservateur; 2) à partir du milieu des années 1970, le NPD se dote d'une structure interne de représentation, mais cette présence ne se traduit pas en engagements électoraux; 3) déjà, à ce moment, même si le NPD se montre plus favorable aux

communautés LGBTQ+ du pays, le mouvement social adopte une stratégie multipartisane. Cette période a ainsi illustré que bien que certains enjeux chers au mouvement social aient fait l'objet de débats sur la scène politique fédérale, les demandes du mouvement n'ont pas été l'objet de concurrence électorale entre les partis politiques au Canada, au moins avant les années 1990.

À partir des années 1990, les enjeux touchant la diversité sexuelle et la pluralité des genres au Canada occupent une place grandissante dans les débats politiques, résultat d'une mobilisation de plus en plus importante en provenance du mouvement social. En effet, cette période est caractérisée par une institutionnalisation et une professionnalisation du mouvement qui résulte en la création d'organisations autonomes issues de la société civile, notamment Egale. L'une des stratégies principales de cette organisation est de nature judiciaire. Bien que ma thèse ne porte pas sur cette stratégie particulière (voir notamment les travaux de Smith, 1999, 2008 ou Rayside, 1998 sur cette question), le rôle qu'ont joué les tribunaux dans les variations des réponses des partis politiques aux enjeux LGBTQ+ est tout de même abordé brièvement. L'autre stratégie de cette organisation consiste à approcher les partis politiques selon une orientation multipartisane. Il fût cependant démontré que la présence d'acteur/ices critiques lors de cette décennie, notamment la présence de Svend Robinson et Réal Ménard, aura un impact sur les choix stratégiques du mouvement ainsi que sur la réponse des partis politiques auquel/les ils/elles appartiennent. Cette présence est perçue comme une fenêtre d'opportunité pour le mouvement social, ce qui est cohérent avec les travaux de Raeburn (2004) et Tarrow (2012).

Les années 2010, quant à elles, ont illustré les transformations profondes qui traversent le mouvement social et ses revendications, passant d'un mouvement qui se mobilisait principalement sur les enjeux touchant la diversité sexuelle à un mouvement qui intègre à ses demandes les enjeux touchant également la pluralité des genres. Elles illustrent également que la relation mouvement-partis est désormais établie avec des organisations autonomes issues de la société civile qui sont professionnalisées, financées et qui bénéficient de contacts privilégiés au sein des partis politiques fédéraux, notamment en raison de la double militance.

Enfin, la décennie 2010, surtout la deuxième moitié avec la présence nouvelle du gouvernement Trudeau, a démontré le rôle prépondérant que peut jouer la position de gouvernance dans la construction de la relation mouvement-partis. Sous la chefferie de Trudeau, le Parti libéral se renouvelle (voir notamment le livre de Jeffrey, 2021, p.157-270) et le mouvement social voit en sa présence un atout pour obtenir des gains. Les entrevues que j'ai menées pour cette recherche ont permis de saisir la présence d'un canal de communication privilégié depuis 2015 entre le gouvernement Trudeau et le mouvement LGBTQ+. Ce canal est d'abord établi grâce à la présence du député Randy Boissonnault, qui agit à titre de conseiller spécial du Premier ministre sur les enjeux LGBTQ+, mais également grâce à la présence de personnel politique qui travaille de l'intérieur dans l'intérêt des communautés LGBTQ+. C'est là l'un des apports théoriques et empiriques de mon travail de recherche : démontrer que le personnel politique *out* au sein des partis politiques joue un rôle critique pour le mouvement LGBTQ+ au Canada.

7.1.3 Réactivité des partis politiques canadiens à la mobilisation LGBTQ+

La deuxième variable de mon étude de cas a exploré la réactivité des partis politiques canadiens à la mobilisation LGBTQ+. S'appuyant sur les travaux Piccio (2016, 2019) qui se consacre à la relation mouvement-partis en Europe ainsi que ceux de Duverger (1964) et plus récemment Lehrer (2012) et Schumacher et al. (2013), ma recherche a permis de mettre en lumière trois facteurs déterminants pour expliquer la réponse des partis politiques à la mobilisation LGBTQ+ au Canada ainsi que la variation temporelle de ces réponses.

Le premier facteur est celui des modifications sur l'échiquier politique lors de la période couverte par l'étude. Ces changements, avec la naissance du Bloc Québécois ainsi qu'avec les transformations profondes au Parti conservateur (la naissance et la mort de l'Alliance canadienne, du Parti réformiste et du Parti progressiste-conservateur) force les partis politiques canadiens à se positionner et à se démarquer sur les questions qui touchent la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Le deuxième facteur qu'a relevé mon étude concerne la mise sur pied de structures internes de représentation formelle et informelle, principalement investies par des militant/es qui se définissent comme LGBTQ+. Lorsque ces structures internes sont présentes, elles réussissent à influencer l'agenda politique sur les enjeux LGBTQ+. Cela a été démontré avec le cas du NPD ainsi que du Parti conservateur, les deux partis politiques au palier fédéral qui bénéficient de ce genre de structure de représentation. Un des éléments intéressants que ma recherche a fait ressortir en ce qui a trait à ses structures internes est que le mouvement social LGBTQ+ ne transige pas avec ces instances militantes. Il n'a pas de lien direct avec elles et n'utilise pas ces structures pour se mobiliser. Par ailleurs, les militant/es qui investissent ces espaces

partisans sont parties intégrantes des communautés LGBTQ+, ce sont des personnes réseautées qui connaissent les revendications portées par leurs communautés. Par conséquent, l'une des hypothèses qui animait cette recherche est que la relation entre le mouvement social et les instances militantes LGBTQ+ internes sont réciproques. Cette hypothèse a été invalidée par mes entrevues.

Le troisième facteur est celui de la présence grandissante du personnel politique *out* au sein des partis politiques canadiens. Ce personnel a joué un rôle critique pour le mouvement social pour obtenir des gains et ce, depuis les années 1990. Les stratégies informelles mises sur pied par cet acteur étatique non-élu, mais influent (voir notamment l'ouvrage de Craft, 2016) a donné lieu à des événements surprenants, notamment la comptabilisation des votes et des stratégies pour influencer l'adoption du projet de loi sur le mariage entre conjoint/es de même sexe dans les années 2000 lors de son dépôt, ainsi que le règlement d'une poursuite judiciaire concernant la Purge LGBT dans un délai de moins de onze mois. Enfin, ces trois facteurs sont incomplets sans l'ajout d'autres facteurs explicatifs, notamment l'évolution de l'opinion publique sur les enjeux LGBTQ+; l'idéologie portée par les partis politiques ainsi que la structure des partis (d'élite ou de masse). Ces trois autres facteurs ont également été explorés comme des pistes explicatives pour comprendre la variation temporelle des réponses des partis politiques à la mobilisation du mouvement LGBTQ+.

7.1.4 Discussion sur l'importance de personnel politique out

Je relève de ce mécanisme d'interaction mouvement-partis que constitue la présence de personnel *out* des avantages, mais également des inconvénients pour les deux parties

prenantes. Le premier avantage de la présence de ce nouvel acteur étatique qu'est le personnel politique *out* pour le mouvement est qu'il facilite les interactions de routine entre les partis politiques et le mouvement social. En effet, mes entretiens illustrent une réelle disponibilité en provenance de ces employé/es *out* qui donnent volontiers leurs courriels et leurs numéros de cellulaire aux leaders du mouvement LGBTQ+, facilitant ainsi les contacts et leur fréquence (surtout en comparaison avec les élu/es pour qui les contacts sont davantage formalisés avec des prises de rendez-vous). Le second avantage bénéficie aux partis politiques et aux élu/es sous leur bannière, et renvoie à la connaissance du milieu LGBTQ+ de ce personnel *out*. En effet, ce dernier joue un rôle important de connexion avec la société civile et permet ainsi aux élu/es d'avoir une meilleure compréhension des enjeux qui touchent la société civile. Cela permet notamment aux élu/es de se rapprocher des préoccupations « terrain » et offre, par conséquent, une forme de « carte de visite » à ceux/celles-ci auprès des communautés. Toutefois, des désavantages accompagnent la prédilection de ce mécanisme d'interaction. J'en identifie deux principaux : 1) cela fragilise la relation mouvement-partis, en ce sens où le personnel politique, par la nature de ses fonctions, est susceptible de changer souvent (Craft, 2016). Ainsi, certains liens tissés entre le mouvement LGBTQ+ et le personnel politique sont éphémères. 2) Cela participe à la valorisation de certaines demandes au détriment d'autres. Les membres du personnel politique étant surtout gais et lesbiennes, certaines demandes en provenance du mouvement trans ou intersexe, à titre d'exemple, peuvent être désavantagées en regard de ce mécanisme d'interaction privilégié.

Par ailleurs, ce désavantage n'est pas ressorti en entrevue. Un des leaders du mouvement LGBTQ+ canadien a souligné que la présence d'allié/es au sein des caucus des partis a été un élément facilitant les communications entre le mouvement et les partis. Il a affirmé que cette présence fait encore œuvre utile, notamment pour les communautés trans du pays, qui, à ce jour, demeurent non représentées au Parlement canadien. Incidemment, il y a une nécessité en politique canadienne d'avoir des alliés/es des communautés trans au sein des caucus des partis, en dépit de l'absence d'élu/es qui s'identifient comme tel. Voici un extrait de l'entrevue qui traduit bien cette idée :

There are people like Hedy Fry in Vancouver who had been an ally and passionate about LGBT issues since like she started in 1993. I think we're beyond that a little bit, but here's the thing... I think that in the Canadian context, you know, having an equality caucus, you know, that does bring in individuals who would be supportive from an intersectional lense would be really powerful. Right? So, you know, I think they don't have to be *out* gay people or queer people. They can be allies. I think I would like to see... And I'm concerned about how they're advancing these issues and policies. Right? If somebody wants to take this on like a back venture and really be a voice like for queer issues in parliament, that's a good thing in my view, or trans issues. Like because we may not get a trans, for example, MP for a while. It might be difficult. Right? So, I'm all for a more inclusive equality caucus in Ottawa, it's just going to take some time to get there (entrevue, 12 mars, 2021).

Par conséquent, ce qui caractérise la relation mouvement-partis au Canada est cette communauté d'acteur/ices clés, qui sans provenir du mouvement social, a fait le saut en politique et agit maintenant dans l'intérêt de celui-ci. En effet, l'un des phénomènes qui caractérise habituellement la relation mouvement-partis est celui de transfert entre mouvement social et partis politiques, c'est-à-dire qu'un leader d'un mouvement social se présente comme candidat à une élection sous la bannière d'un parti politique. À ce titre, cette présence en politique est d'ailleurs considérée comme une mesure de succès (Tilly, 2003, p. 249). Il existe de nombreux exemples en politique canadienne de ce phénomène,

telle la présence de Steven Guilbeault, un leader du mouvement écologiste canadien, élu puis nommé ministre de l'Environnement en 2021 au palier fédéral sous la bannière du Parti libéral du Canada. Comme Tilly (2003) le mentionne,

Successful social movement activists often enter electoral politics individually or as members of new parties, their issues gain place on party platforms, and their constituencies become force to reckon with in future elections. As a result, social movements have generally increased in frequency, scope, and impact where and when bonding on tested elections based on broad suffrage have become more central to political life (Tilly, 2003, p. 249).

Cette particularité des mouvements sociaux dans le monde occidental, c'est-à-dire ce transfert de crédibilité et de notoriété entre mouvement social et partis politiques ne caractérise pas, cependant, le mouvement LGBTQ+ et sa relation aux partis politiques canadiens. L'un des éléments explicatifs pour cela est l'obstacle supplémentaire que représente le *coming out* public en politique (voir notamment les travaux de Everitt et Camp, 2014; Lalancette et Tremblay, 2019) et le fait que ce n'est que dans l'histoire récente de la politique canadienne que des candidat/es ont fait campagne en ayant publiquement affiché qu'ils/elles font partie des communautés LGBTQ+ sur la scène fédérale. Le mouvement LGBTQ+ se distingue ainsi des autres mouvements sociaux par sa composante identitaire individuelle centrale qui nécessite une mise de l'avant explicite de l'identité et qui, encore aujourd'hui, représente un obstacle à la mise en candidature électorale (Everitt et Camp, 2014).

Cela étant dit, pour comprendre le phénomène de la présence d'acteur/ices clés dans les mécanismes d'interaction mouvement-partis, l'apport conceptuel de Paternotte (2011), en regard du triangle de velours, m'a offert un outil théorique pour comprendre la façon dont les acteur/ices interagissent entre eux/elles à l'intérieur de cette relation. La définition que

donne Paternotte (2011, p. 141) de ce triangle de velours renvoie à l'idée d'un réseautage entre acteur/ices clés, « qui entretiennent des liens plus réguliers et plus soutenus entre eux » et qui échangent ainsi des informations, des idées et des stratégies dans le but d'obtenir des gains juridiques ». Il définit les acteurs clés comme des communautés militantes transnationales organisées sur une base sectorielle, composées d'experts, d'acteurs politiques et d'activistes. L'étude de cas de Paternotte concerne le mariage entre couples de même sexe dans trois pays européens. Par ailleurs, si le chercheur a conceptualisé ce triangle de velours dans un contexte transnational et non domestique, comme je l'ai fait, il m'a semblé utile de faire usage de ce concept puisqu'il met en lumière un mécanisme de réseautage entre différents acteur/ices clés constituant un élément que ma recherche terrain au Canada fait également ressortir. Paternotte (2011, p. 142) souligne :

En même temps, elle [la notion de triangle de velours] insiste sur la nature personnelle et informelle des liens entre les acteurs impliqués, ainsi que sur la perméabilité des sphères dont ils proviennent et la multipositionnalité des acteurs qui en découle, des éléments cruciaux pour les phénomènes étudiés (...). Dans ce cadre, les idées et les stratégies circulent entre les différents niveaux d'organisation (Paternotte, 2011, p. 142).

Lors de mes entretiens, cette forme de réseautage entre les leaders du mouvement social à l'étude, des membres du personnel politique *out* ainsi que les élu/es *out* est ressortie comme un facteur explicatif de certains gains politiques et juridiques pour les membres des communautés LGBTQ+. Un interviewé y faisait même référence en la nommant de *lavender mafia* dans un entretien (Douglas Elliot, entrevue, 18 mai, 2022).

7.1.5 Spécificité québécoise de la relation mouvement-partis

Enfin, une thèse qui porte sur la relation mouvement-partis au Canada ne peut faire fi de la dynamique de compétition nationale qui existe entre le Québec et le Canada. Cette compétition impacte l'arène partisane, notamment avec la présence du Bloc Québécois depuis les années 1990. Ainsi, un chapitre de la thèse a été consacré aux spécificités québécoises de la relation mouvement-partis. Il a été démontré qu'au Québec, les stratégies de mobilisation auprès des partis politiques fédéraux ont différé en fonction des décennies, teintées par des conjonctures politiques diverses, notamment en regard de l'effervescence (ou le déclin) du nationalisme québécois. Il a également été démontré que le mouvement LGBTQ+ québécois a agi de manière autonome face au mouvement canadien. Ainsi, les années 1970 à 1990 illustrent le peu de liens que ce mouvement entretient avec la scène politique fédérale, axant davantage sa mobilisation sur la scène politique provinciale. À partir des années 1990, le mouvement LGBTQ+ québécois adopte une stratégie multipartisane, tout comme le mouvement canadien. Un des éléments qui ressort de ma recherche est que le cas québécois illustre le rôle de premier plan qu'a jouée la circonscription du Village Gai à Montréal pour structurer la relation mouvement-partis. Une découverte qui démontre qu'il est possible de dégager certaines spécificités québécoises à travers l'étude de la relation mouvement-partis au Canada. En effet, les leaders du mouvement LGBTQ+ au Québec ont accordé une importance particulière à la bannière politique représentée dans cette circonscription spécifique à partir de l'élection de 1991. Néanmoins, cette tendance a perdu de son importance avec l'élection du Parti libéral de Justin Trudeau en 2015 lorsque ce dernier nomma un conseiller spécial aux enjeux LGBTQ+.

Ma recherche doctorale a apporté une contribution importante au développement des connaissances sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres ainsi que sur les partis politiques. Elle fait l'analyse inédite de la relation nouvelle que le mouvement LGBTQ+ entretient avec les partis politiques au Canada et documente l'histoire récente du phénomène social que constitue la militance LGBTQ+ dans l'arène partisane. Par ailleurs, la recherche est empreinte de limites qu'il me semble important de reconnaître.

7.2 Limites de la recherche et ouverture

L'une des limites de ma recherche se situe au niveau du choix des théories utilisées pour comprendre la relation mouvement-partis. En ce sens, je reconnais que le choix de l'approche de la structure d'opportunité politique pourrait faire surgir certaines critiques qui soutiennent que les acteur/ices ne sont pas toujours guidés par des choix rationnels (comme le sous-tend l'approche de la structure d'opportunité politique). C'est-à-dire qu'ils/elles reconnaissent les fenêtres d'opportunités politiques et font le choix délibéré de les saisir. Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses critiques ont été adressé à cette approche en ce sens, jugeant notamment que l'environnement externe n'est pas le seul facteur explicatif qui pousse un mouvement social à interpeller l'État (et ses institutions) (Goldstone, 2004). D'ailleurs, Gamson et Meyer (1996) ont critiqué l'approche des structures d'opportunités politiques pour le manque de considérations à l'égard de la perception de l'opportunité (*framing* traduit librement). En ce sens, les auteurs soutiennent qu'il est faux de croire que les mouvements sociaux peuvent percevoir une opportunité politique de manière objective. Giugni (2009, p. 364) soutient à cet effet : « Consequently,

we need to acknowledge that opportunities can be there “objectively,” but they can simply be either ignored or not perceived ». Il est clair que ma recherche adresse les opportunités qui ont été perçues comme tel par les acteur/ices. Par ailleurs, la question du rôle des émotions dans les prises de décisions des acteur/ices aurait pu être explorée. Je reconnais que d’autres avenues théoriques sont possibles pour mieux comprendre la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada. L’utilisation théorique de la trame narrative des émotions chez les élu/es LGBTQ+ que fait Tremblay (2019), à titre d’exemple, est une avenue possible et prometteuse pour mieux saisir certaines prises de décisions du mouvement social à l’étude, par le biais des leaders du mouvement. Si cette approche n’est pas utilisée dans mon travail de recherche, elle demeure pertinente et pourrait, à mon sens, être utile pour des recherches futures sur la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada.

7.2.1 L’étude du fédéral qui fait abstraction de la militance de proximité

Une autre limite de cette recherche est qu’elle s’est consacrée à la politique fédérale et qu’elle n’a pas adressé le militantisme provincial. J’ai justifié ce choix en introduction de la thèse. Néanmoins, la littérature est sans équivoque sur l’importance du militantisme de proximité (*grassroots activism*) pour le mouvement LGBTQ+ (Grundy et Smith, 2005; Tremblay, 2015). Comme Rayside le souligne (1998, p. 106): « In a large politically decentralized, and linguistically divided country, lobbying efforts at the federal level often get eclipsed by activism at the local or provincial level ». Ainsi, l’étendue du territoire canadien, l’étalement de sa population, sa division par région et ses paliers de gouvernances avec des compétences bien définies ont un impact certain sur les stratégies de mobilisations

du mouvement LGBTQ+. Ce mouvement a largement été mobilisé à l'échelle provinciale puisque les responsabilités étatiques de ces dernières jouent un rôle prédominant sur le quotidien des personnes qui s'identifient dans le large spectre de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. Que ce soit en regard des enjeux de santé (à titre d'exemple, la prestation de services pour les personnes trans ou encore le remboursement des traitements de fertilité pour les lesbiennes), du financement des groupes LGBTQ+ (le financement à la « mission » de ces groupes relevait jusqu'à tout récemment principalement des provinces) ou des enjeux dans le système d'éducation (le développement d'un réseau gai-hétéro (*gay-straight alliance*) ou l'inclusion dans l'éducation à la sexualité de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres dans les corpus scolaires), les provinces ont été et demeurent des espaces de mobilisations structurants pour les communautés LGBTQ+ en regard de leurs compétences. Comme Tremblay (2015) et ses collaborateur/ices en font la démonstration, les mobilisations LGBTQ+ ont pris place partout au Canada, dans chacune de ses provinces et dans de nombreuses villes. Leurs luttes et leurs victoires ont mené à de nombreux changements de sociétés dont les législations ne sont que l'apanage. Si ce travail de recherche a adressé un seul palier de gouvernance et ne s'est donc pas consacré à la réponse des partis politiques fédéraux, il est évident que des travaux similaires peuvent être conduits dans chacune des provinces canadiennes. L'une des limites de cette recherche réside donc dans son espace-temps limité. Puisque la relation mouvement-partis est nouvellement abordée dans la littérature en science politique, il est donc possible de conduire autant de recherches pertinentes sur ce thème qu'il existe de partis politiques au Canada, tous paliers de gouvernance confondus.

7.2.2 Les recherches futures portant sur les mouvements sociaux et les partis politiques

Cette thèse a exploré les mécanismes inhérents à la relation mouvement LGBTQ+ et partis politiques au Canada, par le biais de deux variables : 1) la mobilisation LGBTQ+ dans l'arène partisane et 2) la réponse des partis politiques à cette mobilisation. Or, le projet de recherche couvre près de 70 ans d'histoire, un mouvement social et quatre partis politiques. Inévitablement, certains éléments de l'histoire de cette relation n'ont pu être explorés dans cette thèse et malgré la conduite de cette recherche, des points d'ombre demeurent sur ce qui a motivé certaines actions et décisions, autant du point de vue du mouvement social que des partis politiques. Qui plus est, les dernières décennies nous ont démontré l'importance de prendre en considération la complexité des identités, notamment par le biais de l'utilisation d'une approche intersectionnelle dans le champ du politique (voir notamment les travaux de Fassa, Escoda et Lépinard, 2016). Cette avenue me semble également prometteuse pour mieux saisir pourquoi certains enjeux (notamment les enjeux trans et les enjeux des communautés LGBTQ+ racisées) n'ont pas fait l'objet de concurrence électorale et n'ont pas été mis à l'agenda politique des partis.

La conduite de cette recherche a mis en lumière le caractère unique de l'histoire politique du mouvement LGBTQ+ au Canada et son importance pour mieux comprendre ses institutions démocratiques. L'étude de cette histoire constitutive de la politique canadienne ouvre des pistes de réflexions sur différents sujets connexes et pose les jalons de réflexions plus larges : qu'est-ce que la présence de personnel politique qui s'identifie comme LGBTQ+ nous apprend sur le rôle d'influence joué en coulisses par cet acteur étatique non-élu ? Si ce nouvel acteur est aussi efficace pour aider à obtenir des gains pour un

mouvement social, est-ce que cela pourrait être éventuellement formulé comme une stratégie ? Est-ce qu'à elle seule, la présence d'acteur/ices critiques pourraient être une mesure de succès pour un mouvement social ? Pourquoi les structures de représentations internes des partis politiques ne sont-elles pas investies par les mouvements sociaux ? Est-ce le pas de « trop » à franchir pour les mouvements sociaux qui sont souvent perçus comme agissant de « l'extérieur » ? À mon sens, ces questions restent à élucider et sont susceptibles de générer des recherches extrêmement fécondes, à la fois pour la littérature sur les mouvements sociaux que celle sur les partis politiques.

Annexe A : exemple d'un questionnaire pour les entrevues semi-dirigées

A.1 Militant/es LGBTQ+ engagé/es auprès d'un parti politique;

1. Vous étiez actif/ve comme activiste dans le (*parti politique X*) entre quelle année et quelle année?
2. Quel était votre rôle dans ce parti politique ?
3. Quel était votre rôle au sein du *comité LGBTQ+* interne à votre parti politique ?
4. Quel était le rôle dans ce comité au sein du parti politique ?
5. Quels étaient les objectifs de ce comité ?
6. Quels étaient les grands enjeux que le comité désirait « faire avancer » auprès des instances décisionnelles du parti politique ?
7. Est-ce qu'il y avait consensus au sein du comité sur ces enjeux ? Sinon, vous souvenez-vous quels enjeux étaient la source de dissension ?
8. Quels étaient les moyens dont le comité faisaient usage pour faire « avancer » ses idées au sein du parti ?
9. Pendant vos années d'implications, avez-vous eu le sentiment que le chef du parti de l'époque avait une incidence sur le climat et les perceptions entourant les diversités sexuelles ? Est-ce qu'un changement de chef nécessitait des ajustements de la part du comité LGBTQ+ interne au parti dans lequel vous militiez ?
10. Quelles sont vos impressions face à l'impact du mouvement LGBTQ+ sur les partis politiques ? Pensez-vous que le mouvement LGBTQ+ à un impact sur les partis politiques. Si oui, quels sont ces impacts à votre avis ?
11. Aviez-vous des contacts avec des organisations LGBTQ+ issues de la société civile ?
12. Si oui, est-ce que vous pratiquiez la double militance (étiez également actif/ve dans le mouvement LGBTQ+)
13. Est-ce qu'il y a d'autres personnes que vous pensez que je devrais interviewer ?

A.2 Cadres au sein des partis responsables des problématiques LGBTQ+

1. Vous étiez en poste dans le (*parti politique X*) entre quelle année et quelle année?
2. Comment décrivez-vous votre rôle dans ce parti politique au regard des enjeux LGBTQ+?
3. Lors de la création du comité LGBTQ+ interne à votre parti, quelles étaient les réactions générales face à cette apparition ?
4. Aviez-vous des relations avec ce comité ? Si oui, pourriez-vous me décrire cette relation que vous entreteniez avec le comité ainsi que me donner une idée approximative de la fréquence de vos rencontres ?
5. À votre avis, quelle était l'utilité de ce comité pour votre parti ?
6. Comment les décisions (les prises de positions du parti) étaient-elles prises face aux enjeux LGBTQ+ qui ont émergé lorsque vous étiez en poste ?
7. Quelles sont vos impressions face à un potentiel impact du mouvement LGBTQ+ sur les partis politiques ? Pensez-vous que le mouvement LGBTQ+ a eu un impact sur votre parti politique. Si oui, quels étaient ces impacts à votre avis ?
8. À posteriori, comment qualifieriez-vous la relation qu'entretenait votre parti politique avec le mouvement LGBTQ+ et les communautés qu'il représente ?
9. Maintenant qu'il vous est possible de prendre du recul sur les actions du *parti politique X*, y'a-t-il un enjeu qui aurait nécessité, à votre avis, une prise de position différente du parti ? Si oui, lequel et pourquoi ?
10. Est-ce qu'il y a d'autres personnes que vous pensez que je devrais interviewer ?

A.3 Leaders des organisations LGBTQ+ issues de la société civile.

1. Vous étiez actif/ve comme activiste dans le mouvement LGBTQ+ entre quelle année et quelle année?
2. Quels étaient les objectifs de votre organisation en lien avec la sphère politique?
3. Quelle était la nature de votre relation avec le parti politique (*PLC, PCC, NPD et BQ*) ?
4. Diriez-vous qu'il y avait davantage d'affinité entre votre organisation et un parti politique particulier ?

5. Quelle stratégie avez-vous adoptée avec les partis politiques du palier fédéral (stratégie partisane, multipartisane ou apartisane) ?
6. Aviez-vous un point de contact dans chacun des partis politiques ? Si oui, comment était les communications ? Fréquence, modalité, etc.
7. Lorsque vous vouliez interpeler un parti politique sur un enjeu qui touchait les communautés LGBTQ+, comment vous y preniez vous ?
8. Aviez-vous des liens avec les comités LGBTQ+ internes au parti politique ? Si oui, quelle était la nature de ces liens ?
9. Est-ce que vous, ou quelqu'un de votre organisation pratiquiez la double militance ?
10. Est-ce qu'il y a d'autres personnes que vous pensez que je devrais interviewer ?

Annexe B : décisions juridiques mentionnées dans la thèse par ordre chronologique

Nom du dossier judiciaire : Versey V. Correctional Services Canada (1990)

Résumé de l'affaire : Un prisonnier gai s'est vu refuser l'accès au programme de visites des familles à son conjoint de même sexe. Il a déposé un grief au Commissaire des services correctionnels. Grief qui a été rejeté.

Résultat : La Cour fédérale du Canada a renvoyé l'affaire au Commissaire soulignant notamment qu'il avait fait l'objet d'une discrimination basée sur l'orientation sexuelle et que cette discrimination était injustifiée en raison de l'article 1 de la Charte. L'appel a été rejeté.

Nom du dossier judiciaire : Haig and Birch V. Canada (1992)

Résumé de l'affaire : Le Capitaine Birch s'est fait exclure des Forces Armées Canadiennes après 28 ans de service sur la base de son orientation sexuelle. Il a contesté l'exclusion sur la base de l'orientation sexuelle et dit qu'elle contrevenait à l'article 15 de la Charte.

Résultat : La Cour a confirmé que l'absence de l'orientation sexuelle contrevient à l'esprit de l'article 15 de la Charte.

Nom du dossier judiciaire : Egan and Nesbit V. Canada (1995)

Résumé de l'affaire : Jim Egan and Jack Nesbit sont des partenaires de vie de longue date. Quand Jack Nesbit demande les prestations pour époux de la Loi de la sécurité de vieillesse, il est exclu en raison de son orientation sexuelle. Cette contestation judiciaire ira jusqu'en Cour suprême et en sera une d'importance pour les communautés LGBTQ+ car elle créera un précédent.

Résultat : La Cour suprême décide, à l'unanimité, que l'orientation sexuelle est un motif analogue de discrimination sous l'article 15 de la Charte et est donc interdit de discrimination au Canada.

Nom du dossier judiciaire : M v H (1999)

Résumé de l'affaire : M and H se sont séparés après une longue relation de couple. M a demandé une pension alimentaire pour époux, ce qui lui a été refusé sur la base que le Ontario Family Act était limité à la définition des unions entre un homme et une femme.

Résultat : La Cour a déclaré inconstitutionnel l'exclusion des couples de mêmes sexes de la définition des unions civiles au Canada.

Nom du dossier judiciaire : Halpern V. Canada (2003)

Résumé de l'affaire : huit couples de même sexe ont contesté l'exigence, dans la définition du terme du mariage, que l'union n'existe qu'entre un homme et une femme.

Résultat : La Cour d'appel a soutenu que l'exclusion des couples de même sexe de la définition du mariage constituait une violation des droits à l'égalité garantis par la Charte.

Annexe C : ventilation des entrevues par catégories d'acteur/ices clés

Catégorie d'acteur/ices clés	Nombre
Activistes et leaders du mouvement LGBTQ+	8
Politicien/nes	5
Personnel politique out (staffer)	9
Militant/es structure interne de représentation	6
Total	28

Bibliographie

- Adam, B. D. (1987). *The Rise of a Gay and Lesbian Movement*. United States: Twayne Publishers.
- Adams, J. (2012). Causes and Electoral Consequences of Party Policy Shifts in Multiparty Elections: Theoretical Results and Empirical Evidence. *Annual Review of Political Science*, 15(1), 401-419. <https://doi.org/10.1146/annurev-polisci-031710-101450>
- Adams, J., & Somer-Topcu, Z. (2009). Policy Adjustment by Parties in Response to Rival Parties' Policy Shifts: Spatial Theory and the Dynamics of Party Competition in Twenty-Five Post-War Democracies. *British Journal of Political Science*, 39(04), 825. <https://doi.org/10.1017/S0007123409000635>
- Allern, E. H., & Bale, T. (2012a). Conclusion: Qualifying the common wisdom. *Party Politics*, 18(1), 99-106. <https://doi.org/10.1177/1354068811422637>
- Allern, E. H., & Bale, T. (2012b). Political parties and interest groups: Disentangling complex relationships. *Party Politics*, 18(1), 7-25. <https://doi.org/10.1177/1354068811422639>
- April, P. (1989, 14 avril). Malépart se vide le cœur « S'il y avait un autre référendum, je travaillerais de l'autre côté ». *La Presse*. Tiré de https://collections.banq.qc.ca/biblio/js/pdfjs/pdfjs-1.6.210-dist_banq_20200424/web/pdf.php/hiPLU5QszJX_cmRQHwqvHA.pdf
- Assemblée nationale. (2002, 8 juin). Projet de loi no 84. Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation. https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_client/lois_et_reglements/LoisAnnuelles/fr/2002/2002C6F.PDF
- Aucoin, P. 2010. Canada. Dans C. Eichbaum et R. Shaw (Édit.), *Partisan Appointees and Public Servants: An International Analysis of the Role of the Political Adviser*, (p. 64-93). Boston, United States: Edward Elgar. <http://dx.doi.org/10.4337/9781849803298.00008>.
- Ayoub, P. M., & Page, D. (2020). When Do Opponents of Gay Rights Mobilize? Explaining Political Participation in Times of Backlash against Liberalism. *Political Research Quarterly*, 73(3), 696-713. <https://doi.org/10.1177/1065912919853377>
- Banting, K., Harell, A., & Kymlicka, W. (2022). Nationalism, Membership and the Politics of Minority Claims-Making. *Canadian Journal of Political Science*, 1-24. <https://doi.org/10.1017/S0008423922000403>

- Barreto, A. A., & Napolio, N. G. (2020). Bifurcating American identity: Partisanship, sexual orientation, and the 2016 presidential election. *Politics, Groups, and Identities*, 8(1), 143-159. <https://doi.org/10.1080/21565503.2018.1442727>
- Bartolini, S. (2002). Electoral and party competition: Analytical dimensions and empirical problems. In R. Gunther, J. R. Montero, & J. Linz (Édit.), *Political Parties: Old Concepts and New Challenges* (p. 84-109). United Kingdom: Oxford University Press.
- Bauer, G. R., Scheim, A. I. (2015, 1er juin). *Transgender people in Ontario, Canada: Statistics to inform Human rights policy*. Trans Pulse Project Team. <https://rainbowhealth.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2015/09/Trans-PULSE-Statistics-Relevant-for-Human-Rights-Policy-June-2015.pdf>
- Bélanger, É. (2003). Issue Ownership by Canadian Political Parties 1953-2001. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 36(03), 539-558. <https://doi.org/10.1017/S0008423903778755>
- Bélanger, É., & Nadeau, R. (2009). *Le comportement électoral des Québécois*. Canada: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Bennett, A., & George, A. L. (1997). *Process tracing in case study research*. Washington, DC: MacArthur Program on Case Studies.
- Bernard, G. (2004, mai). Le projet de loi C-23 est adopté en troisième lecture. *Revue Être*, no 5, p. 4.
- Bernstein, P., Einwohner, R. L., & Hollander, J. A. (1995). The success of political movements: A bargaining perspective. Dans J. C. Jenkins & B. Klandermans (Édit.), *The politics of social protest: Comparative perspectives on states and social movements*. United States: University of Minnesota Press.
- Bernstein, M. (2003). Nothing Ventured, Nothing Gained? Conceptualizing Social Movement "Success" in the Lesbian and Gay Movement. *Sociological Perspectives*, 46(3), 353-379. <https://doi.org/10.1525/sop.2003.46.3.353>
- Bilge, S. (2012). Mapping Québécois Sexual Nationalism in Times of "Crisis of Reasonable Accommodations". *Journal of Intercultural Studies*, 33(3), 303-318.
- Bischof, D., & Wagner, M. (2020). What Makes Parties Adapt to Voter Preferences? The Role of Party Organization, Goals and Ideology. *British Journal of Political Science*, 50(1), 391-401. <https://doi.org/10.1017/S0007123417000357>
- Bittner, A. & Koop, R. (2013). *Parties, Elections, and the Future of Canadian Politics*. Canada: UBC Press. <https://ebookcentral.proquest.com/lib/ottawa/reader.action?docID=3412833&ppg=1>

- Blee, K. M., & Taylor, V. (2002). Semi-structured interviewing in social movement research. Dans B. Klandermans et S. Staggenborg (Édit.), *Method of social movement research: Vol. Social movements, protest, and contention* (p. 92-117). United States: University of Minnesota Press.
- Bloc Québécois. (2004). *Plate-forme électorale : Campagne 2004 : Un parti propre au Québec*. Ottawa : Bloc Québécois.
- Blumer, H. (1995). Social Movements. Dans S. M. Lyman (Édit.), *Social Movements* (p. 60-83). United Kingdom: Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-1-349-23747-0_5
- Bolger, B. (2016). *The Impact of Social Movements on Political Parties Examining whether anti-austerity social movements have had an impact on social democratic political parties in Ireland and Spain, 2011-2016* [thèse de doctorat, Uppsala University]. Semantic Scholar. <https://www.semanticscholar.org/paper/The-Impact-of-Social-Movements-on-Political-Parties-Bolger/aece51308351b5a84909dd99fac291fad4439cb>
- Bosi, L., Giugni, M., & Uba, K. (2016a). The consequences of social movements: Taking stock and looking forward. In L. Bosi, M. Giugni, & K. Uba (Édit.), *The Consequences of Social Movements* (p. 3-38). United Kingdom: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781316337790.001>
- Bosi, L., Giugni, M., & Uba, K. (2016b). *The Consequences of Social Movements*. United Kingdom: Cambridge University Press.
- Boullé, D.-D. (2016, 20 décembre). Randy Boissonault, conseiller spécial sur les questions LGBT. *Fugues*. Tiré de <https://www.fugues.com/2016/12/20/randy-boissonault-conseiller-special-sur-les-questions-lgbt-entrevue/>
- Bouvier-Auclair, R. (2016). Une loi fédérale pour protéger les droits des trans. *Radio-Canada*. Tiré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/781950/ottawa-justin-trudeau-justice-jody-wilson-raybould-projet-loi-transgenres>
- Brodie, M. J., & Jenson, J. (1980). *Crisis, challenge, and change: party and class in Canada*. Canada : McGill-Queen's University Press.
- Broockman, D. E. (2013). Black Politicians Are More Intrinsically Motivated to Advance Blacks' Interests: A Field Experiment Manipulating Political Incentives. *American Journal of Political Science*, 57(3), 521-536.
- Budge, I., Ezrow, L., & McDonald, M. D. (2010). Ideology, Party Factionalism and Policy Change: An integrated dynamic theory. *British Journal of Political Science*, 40(4), 781-804. <https://doi.org/10.1017/S0007123409990184>

- Buckle, S. (2015). *The Way Out: A History of Homosexuality in Modern Britain*. London, New York: I. B. Tauris.
- Burstein, P., & Linton, A. (2002). The Impact of Political Parties, Interest Groups, and Social Movement Organizations on Public Policy: Some Recent Evidence and Theoretical Concerns. *Social Forces*, 81(2), 381-408.
- Bureau, M.-F., & Papy, J. (2008). Le dialogue social comme moteur de transformation de la norme : L'exemple de l'orientation sexuelle au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 16(3), 59. <https://doi.org/10.7202/1056172ar>
- Burnett, R. (2014, 13 mars). Prejudice to pride: The forgotten murder of Joe Rose. *Montreal Gazette*. Tiré de <https://montrealgazette.com/news/montreal/prejudice-to-pride-the-forgotten-murder-of-joe-rose>
- Burnett, R. (2000, juil.). Il y a dix ans ce mois-ci... Sex garage. *Fugues*. Tiré de https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/retrieve.do?tabID=Newspapers&resultListType=RESULT_LIST&searchResultsType=SingleTab&hitCount=14&searchType=AdvancedSearchForm¤tPosition=1&docId=GALE%7CFZWLHJ388760306&docType=Essay&sort=Relevance&contentSegment=ZHSI&prodId=AHSI&pageNum=1&contentSet=GALE%7CFZWLHJ388760306&searchId=R1&userGroupName=otta77973&inPS=true
- Butler, D. M., & Broockman, D. E. (2011). Do Politicians Racially Discriminate Against Constituents? A Field Experiment on State Legislators. *American Journal of Political Science*, 55(3), 463-477.
- Butler, J. (1994). Against proper objects: Introduction. *Differences: A Journal of Feminist Cultural Studies*, 6(2-3), 1-26.
- Butler, J. (2009). *Ces corps qui comptent*. France : Éditions Amsterdam.
- Cameron, D., & Simeon, R. (2009). *Language matters how Canadian voluntary associations manage French and English*. UBC Press.
- Caplan, G. (1988, 13 mars). Will Robinson's revelation hurt NDP? *Toronto Star*, p. B3.
- Caplan, G. (1989, 12 mars). Principle or pragmatism for NDP? *Toronto Star*, p. B3.
- Carey, C. D. (2016). 'Out' in Parliament. [Honors – B.A., University of Lincoln]. https://www.academia.edu/28462948/Out_in_Parliament
- Carr, M., Gamm, G. et Phillips, J. (2016, 1-4 septembre). *Origins of the Culture War: social issues in State Party Platforms: 1960- 2014* [communication orale]. American Political Science Association, Philadelphia, United States.
- Carty, R. K. (1996). *Canadian Political Parties in the Constituencies: A Local Perspective*.

Toronto, Canada: Dundurn Press.

- Carty, R. K., Cross, W. et Young, L. (2000). Building a fourth canadian party system. Dans Thorburn, H. G. et Whitehorn, A. (Édit.), *Party politics in Canada* (p. 33-35). Toronto, Canada: Prentice Hall.
- Carty. (2000). Three canadian party systems: an interpretation of the development of National politics. Dans H. G. Thorburn & A. Whitehorn (éd.), *Party Politics in Canada* (Prentice Hall, Vol. 8, p. 16-31). Toronto.
- Carty, R. K., & Cross, W. (2010). Political parties dans the practice of brokerage politics. Dans J. Courtney & D. Smith (Édit.), *The Oxford handbook of Canadian politics* (p. 191-208). New-York, United States: Oxford University Press.
- Canadians deeply split on same-sex marriage, poll suggests. (2005, 10 avril). Canadians deeply split on same-sex marriage, poll suggests. *CBC News*. Tiré de <https://www.cbc.ca/news/canada/canadians-deeply-split-on-same-sex-marriage-poll-suggests-1.527494>
- Ceron, A. (2019). *Leaders, Factions and the Game of Intra-Party Politics* (1^{re} éd.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315147093>
- Chenier, E. (2003). The Criminal Sexual Psychopath in Canada: Sex, Psychiatry and the Law at Mid-Century. *Canadian Bulletin of Medical History*, 20(1), 75-101. <https://doi.org/10.3138/cbmh.20.1.75>
- Childs, S., & Krook, M. L. (2009). Analysing Women's Substantive Representation: From Critical Mass to Critical Actors. *Government and Opposition*, 44(2), 125-145. <https://doi.org/10.1111/j.1477-7053.2009.01279.x>
- Christiansen, F. J. (2012). Organizational de-integration of political parties and interest groups in Denmark. *Party Politics*, 18(1), 27-43. <https://doi.org/10.1177/1354068811422636>
- Comte, J. (2010). Stigmatisation du travail du sexe et identité des travailleurs et travailleuses du sexe. *Déviance et Société*, 34, 425-446. <https://doi.org/10.3917/ds.343.0425>
- Craft, J. (2016). *Backrooms and Beyond: Partisan Advisers and the Politics of Policy Work in Canada*. Canada: University of Toronto Press.
- Commission, R., & Carty, R. K. (1996). *Canadian Political Parties in the Constituencies: A Local Perspective*. Toronto, Canada: Dundurn Press.
- Conservative Party of Canada. (2004). *Platform 2004: Demanding better*. Ottawa: Conservative Party of Canada.

- Cossman, B. (1999, 18 mars). No Sex Please, We're EGALE. *Xtra!*. Tiré de link-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/apps/doc/KDUTNM683376671/AHSI?u=otta77973&sid=bookmark-AHSI&xid=d83ded55
- Cowell-Meyers, K. B. (2014). The Social Movement as Political Party: The Northern Ireland Women's Coalition and the Campaign for Inclusion. *Perspectives on Politics*, 12(01), 61-80. <https://doi.org/10.1017/S153759271300371X>
- Cross, W. (2002). *Political Parties, Representation, and Electoral Democracy in Canada*. Canada: Oxford University Press.
- Cross, W. (2004). *Political parties*. Canada: UBC Press.
<https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=http://books.scholarsportal.info/viewdoc.html?id=/ebooks/ebooks3/upress/2013-08-25/1/9780774850988>
- DeFlippis, J. N. (2015). *A Queer Liberation Movement? A Qualitative Content Analysis of Queer Liberation Organizations, Investigating Whether They are Building a Separate Social Movement* (publication no 3722297) [these de doctorat, Portland State University]. ProQuest Dissertations and Theses Global.
<https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/queer-liberation-movement-qualitative-content/docview/1722231388/se-2>
- Degagne, A. (2015). 'Severely Queer' in Western Canada : LGBT2Q Activism in Alberta. Dans M. Tremblay (Édit.), *Queer Mobilization : Social movement activism and Canadian public policy*, (p. 163-186). Canada: UBC Press.
- Degagne, A. (2019). A true match? The federal New Democratic Party and LGBTQ communities and politics. Dans Tremblay, M. (Édit.), *Queering representation: LGBTQ people and electoral politics in Canada*, (p. 201-219). Canada: UBC Press.
- Dehesa, R. (2010). *Queering the Public Sphere in Mexico and Brazil: Sexual Rights Movements in Emerging Democracies*. United States: Duke University Press.
- Della Porta, D., & Chironi, D. (2015). Movements in Parties: OccupyPD. *Partecipazione e Conflitto*, 8(1), 59-96. <https://doi.org/10.1285/i20356609v8i1p59>
- Diamond, L., & Gunther, R. (2001). *Political Parties and Democracy*. United States: John Hopkins University Press.
- Dryden, O. H. & Lenon, S. (2016). *Disrupting Queer Inclusion: Canadian Homonationalisms and the Politics of Belonging*. Canada: UBC Press.
- Dufour, C. (1995). *Comparative analysis of gay and lesbian rights movements in Canada, the United States, and Australia*. (9544457) [thèse de doctorat, University of Illinois at Chicago]. ProQuest Dissertations and Theses Global. <https://search-proquest->

com.proxy.bib.uottawa.ca/docview/304220705/previewPDF/EDCD9D0C8F3E457FPQ/16?accountid=14701

- Duval, A. (2014). *Les députés homosexuels de l'Assemblée nationale de 1977 à 2002 : Un facteur dans l'atteinte de l'égalité juridique des gais et des lesbiennes du Québec?* Fondation Jean Charles Bonenfant. tinyurl.com/7fwydpj9
- Duverger, Maurice. (1964). *Political parties, their organization and activity in the modern state*. New York, United States: John Wiley and Sons.
- Eagles, M. (2013). Constituency and Personal Determinants of MPs' Positions on Social Conservative Issues in the 37th and 38th Canadian Parliaments. Dans A., Bittner, & R., Koop (dir.). *Parties, elections, and the future of canadian politics*. UBC Press.
- Egale. (1995, 23 juin). Equality for Gays and Lesbians Everywhere. *Xtra!*. Tiré de <https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/navigateToIssue?volume=&loadFormat=page&issueNumber=278&userGroupName=otta77973&inPS=true&mCode=04KJ&prodId=AHSI&issueDate=119950623>
- Egale. (2017). The Just Society Report: Grossly Indecent: Confronting the Legacy of State Sponsored Discrimination Against Canada's LGBTQ2SI Communities. Tiré de [https://www.academia.edu/26229209/The Just Society Report Confronting the Legacy of LGBTQ2SI Discrimination in Canada](https://www.academia.edu/26229209/The_Just_Society_Report_Confronting_the_Legacy_of_LGBTQ2SI_Discrimination_in_Canada)
- Elliott, D. (2006). Secret of the lavender mafia: personal reflections on social activism and the Charter, *Journal of Law and Equality*, 5(1), 97-123.
- Everitt, J. (2015). Gender and Sexual Diversity in Provincial Election Campaigns. *Canadian Political Science Review*, 9(1), 177-192.
- Everitt, J., Tremblay, M., et Wagner, A. (2019). Pathway to office: the eligibility, recruitment, selection, and election of LGBT candidates. Dans M. Tremblay (Édit.), *Queering Representation: LGBTQ people and Electoral Politics in Canada*, (p. 240-258). Vancouver, Canada: UBC Press.
- Everitt, J., & Camp, M. (2014). In versus Out: LGBT Politicians in Canada. *Journal of Canadian Studies*, 48(1), 226-251.
- Ezrow, L., De Vries, C., Steenbergen, M., & Edwards, E. (2011). Mean voter representation and partisan constituency representation: Do parties respond to the mean voter position or to their supporters? *Party Politics*, 17(3), 275-301. <https://doi.org/10.1177/1354068810372100>
- Farney, J. (2012). *Social Conservatives and Party Politics in Canada and the United States*. Canada: University of Toronto Press.

- Farney, J. et Rayside, D. (2013). *Conservatism in Canada*. Toronto, Canada: University of Toronto Press.
- Fassa, F. Escoda, M. R. et Lépinard, É. (2016). *L'intersectionnalité : Enjeux théoriques et politiques*. Paris, France : La Dispute. <http://www.decitre.fr/livres/l-intersectionnalite-enjeux-theoriques-et-politiques-9782843032820.html>
- Fierté Canada Pride Winnipeg 2022. (s. d.). About us. Page consultée le 20 novembre 2021, au <https://pridewinnipeg.com/about-us/>.
- Fillieule, O., Mathieu, L., & Péchu, C. (2009). *Dictionnaire des mouvements sociaux*. France : Presses de Sciences Po.
- Le Fonds Purge LGBT. (s. d.). À propos. Page consultée le 4 août 2022 au <https://lefondspurgelgbt.com/a-propos/>
- Farney, J. (2012). *Social Conservatives and Party Politics in Canada and the United States*. Toronto, Canada: University of Toronto Press.
- Ferland, B., & Dassonneville, R. (2021). Shifting parties, rational switchers: Are voters responding to ideological shifts by political parties? *Party Politics*, 27(1), 114–124. <https://doi.org/10.1177/1354068819829207>
- French, M. (2005, 28 janvier). Abandons tolerance. *Toronto Star*, p. A21.
- Funke, P. N. (2014). Building Rhizomatic Social Movements? Movement-Building Relays during the Current Epoch of Contention. *Studies in Social Justice*, 8(1), 27-44. <https://doi.org/10.26522/ssj.v8i1.1037>
- Gagnon, A. G., & Tanguay, B. (2007). *Canadian Parties in Transition, Third Edition*. Canada: University of Toronto Press.
- Gagnon, A. G., & Tanguay, B. (2016). *Canadian Parties in Transition: Recent Trends and New Paths for Research* (4th Revised edition). Canada: University of Toronto Press.
- Gamson, W. (1990). *The Strategy of Social Protest*, (2nd ed.) Belmont, Canada: Wadsworth Publishing Company.
- Gamson, W. A. et Meyer, D. S. (1996). Framing political opportunity. Dans D. McAdam, J. D. McCarthy et M. N. Zald (Édit.), *Comparative perspectives on social movements* (p. 275-290). United States: Cambridge Studies in Comparative Politics.
- Gay marriage latecomers Tories finally embrace same-sex marriage. (2016, 2 juin). Gay marriage latecomers Tories finally embrace same-sex marriage. *Toronto Star*, p. A14.

- Giugni, M. (2009). Political opportunities: from Tilly to Tilly. *Swiss Political Science Review*, 15(2), p. 361-368.
- Giugni, M., & Bosi, L. (2012). The impact of protest movements on the establishment: Dimensions, models, and approaches. In K. Fahlenbrach, M. Klimke, J. Scharloth et L. Wong (dir.) *The Establishment Responds* (p. 17-28). United States of America: Palgrave MacMillan.
- Godbout, J.-F., & Bélanger, É. (2002). La dimension régionale du vote économique canadien aux élections fédérales de 1988 à 2000. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 35(03), 567-588.
<https://doi.org/10.1017/S0008423902778359>
- Goldstone, J. A. (2003). *States, Parties, and Social Movements*. United Kingdom: Cambridge University Press.
- Goldstone, J. A. (2004). More social movements or fewer? Beyond political opportunity structures to relational fields. *Theory and Society*, 33, 333-65.
- Golsorkhi, D., Bergeron, H., Castel, P., Durand, R., & Leca, B. (2011). Mouvements sociaux, organisations et stratégies. *Revue Française de Gestion*, 37(217), 79-91.
- Goodwin, J., & Jasper, J. M. (2003). *The social movements reader: Cases and concepts*. United Kingdom: Blackwell Publishing.
- Gordon, M. (2004, 10 décembre). Gay MP's celebrate decision. *Toronto Star*, p. A7.
- Gorrie, P. (2003, 22 juin). Gay marriage, laxer pot laws signal stunning shift in values – Remarkably, most Canadians just shrugged. *Toronto Star*, p. A8.
- Gouvernement du Canada. (2017, 28 novembre). *Le premier ministre présente des excuses aux Canadiens LGBTQ2*. Premier ministre du Canada Justin Trudeau. Tiré de <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2017/11/28/premier-ministre-presente-des-excuses-aux-canadiens-lgbtq2>
- Grose, C. R. (2014). Field Experimental Work on Political Institutions. *Annual Review of Political Science*, 17(1), 355-370. <https://doi.org/10.1146/annurev-polisci-072012-174350>
- Grundy, J., & Smith, M. (2005). The Politics of Multiscalar Citizenship: The Case of Lesbian and Gay Organizing in Canada. *Citizenship Studies*, 9(4), 389-404.
<https://doi.org/10.1080/13621020500211388>
- Gunther, R., Montero, J. R., & Linz, J. (2002). *Political Parties: Old Concepts and New Challenges* (1st edition). United Kingdom: Oxford University Press.

- Gurney, J. N., & Tierney, K. J. (1982). Relative Deprivation and Social Movements: A Critical Look at Twenty Years of Theory and Research. *Sociological Quarterly*, 23(1), 33-47. <https://doi.org/10.1111/j.1533-8525.1982.tb02218.x>
- Hate crime. (24 avril 1997). Hate crime. *Xtra!*, 326. Tiré de https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/retrieve.do?tabID=Newspapers&resultListType=RESULT_LIST&searchResultsType=MultiTab&hitCount=23&searchType=BasicSearchForm¤tPosition=1&docId=GALE%7CMJUFWU817209872&docType=Essay&sort=Relevance&contentSegment=ZHSJ&prodId=AHSI&pageNum=1&contentSet=GALE%7CMJUFWU817209872&searchId=R2&userGroupName=otta77973&inPS=true
- Haider-Markel, Donald P. (2010). *Out and Running: Gay and Lesbian Candidates, Elections, and Policy Representation*. Washington, DC: Georgetown University Press.
- Hausman, M., Sawyer, M., & Vickers, J. (2010). *Federalism, Feminism and Multilevel Governance* (New edition). United Kingdom: Ashgate Publishing.
- Harder, L. (2007). Rights of Love: The State and Intimate Relationships in Canada and the United States. *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 14(2), 155-181. <https://doi.org/10.1093/sp/jxm009>
- Heath, J. (2001, 22 février). Egale Is Dead, Long Live Egale. *Xtra!*. Tiré de link-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/apps/doc/QGWTLQ207555172/AHSI?u=otta77973&sid=bookmark-AHSI&xid=9612d2a9
- Hébert, C. (1994, 18 novembre). Droits des gais : l'orage gronde aux communes. *La Presse*, p. B1.
- Holzacker, R. (2011). National and transnational strategies of LGBT civil society organizations in different political environments: Modes of interaction in Western and Eastern Europe for equality. *Comparative European Politics*, 10(1), 23. <https://doi.org/10.1057/cep.2010.21>
- Homola, J. (2017). Are Parties Equally Responsive to Women and Men? *British Journal of Political Science*, 1-19. <https://doi.org/10.1017/S0007123417000114>
- Hopper, Tristin. (22 septembre 2012). Warriors for gay rights: The Conservatives have become unlikely LGBT supporters, *National Post*, Tiré de <https://nationalpost.com/news/canada/warriors-for-gay-rights-the-conservatives-have-become-unlikely-lgbt-supporters>
- House of Commons. (1984-85). Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on Equality Rights of the Standing Committee on Justice and Legal Affairs (House of Commons Committees, 33rd Parliament, 1st Session: Sub-Committee on Equality Rights, Report). https://parl.canadiana.ca/view/oop.com_HOC_3301_24_4/7

- Hutter, S. (2014). *Protesting Economics and Culture in Western Europe: New Cleavages in Left and Right Politics*. Minneapolis, United States: University of Minnesota Press.
- Ibbitson, J. (2016a, 27 février). Trudeau to urge pardon for man deemed a dangerous sex offender for being gay in 1960s. *The Globe and Mail*. Tiré de <https://www.theglobeandmail.com/news/politics/ottawa-to-consider-pardon-for-gay-men-convicted-under-pre-1969laws/article28927302/>
- Ibbitson, J. (2016b, 27 février). Everett Klippert's story: The long, late redemption of a man punished for being gay in the 1960s. *The Globe and Mail*. Tiré de <https://www.theglobeandmail.com/news/national/everett-klipperts-story/article28927305/>
- Irving, D., & Raj, R. (2014). *Trans activism in Canada: a reader*. Canada: Canadian Scholars Press Inc.
- Iverson, J. (2016, 25 janvier). LGBTQ activists say now is the time to change party's policies on same-sex marriage. *National Post*. Tiré de <https://nationalpost.com/news/canada/john-iverson-lgbtq-activists-say-now-is-the-time-to-change-partys-policies-on-same-sex-marriage>
- Jackson, J. (2015). The homophile movement. Dans D. Paternotte et M. Tremblay (Édit.), *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism*, (p. 31-44). Burlington, United States: Ashgate Publishing Company.
- Jalali, C., Silva, P., & Silva, S. (2012). Givers and takers: Parties, state resources and civil society in Portugal. *Party Politics*, 18(1), 61-80. <https://doi.org/10.1177/1354068811422643>
- Jeffrey, B. (2021). *Road to redemption: The Liberal Party of Canada (2006-2019)*. Canada: University of Toronto Press.
- Jeunes libéraux du Canada. (2005). Nouvelles – Marche des Jeunes libéraux du Canada à l'appui du mariage de conjoints de même sexe. Page consultée le 4 septembre 2022 à https://www.collectionscanada.gc.ca/eppp-archive/100/205/300/liberal-ef/06-12-05/www.ylc-jlc.ca/news_f.aspx?type=news&id=11907
- Johnson, C. & Tremblay, M. (2018). Comparing same-sex marriage in Australia and Canada: institutions and political will, *Government and opposition*, Vol.53 (1), pp.131-158.
- Justice Binnie under attack for anti-gay remarks. (1998, 3 janvier). Justice Binnie under attack for anti-gay remarks. *CBC News*. Tiré de <https://www.cbc.ca/news/canada/justice-binnie-under-attack-for-anti-gay-remarks-1.163488>
- Kallen, E. (1996). Gay and Lesbian Rights Issues: A Comparative Analysis of Sydney, Australia and Toronto, Canada. *Human Rights Quarterly*, 18(1), 206-223.

- Kang, S.-G., & Powell, G. B. (2010). Representation and Policy Responsiveness: The Median Voter, Election Rules, and Redistributive Welfare Spending. *The Journal of Politics*, 72(4), 1014-1028. <https://doi.org/10.1017/S0022381610000502>
- Kinsman, G. W. (1996). *The regulation of desire: Sexuality in Canada*. Montréal, Canada: Black Rose Books.
- Kinsman, G. et Gentile P. (2010). *The Canadian War on Queers: National Security as sexual regulation*. Vancouver, Canada: UBC Press.
- Kimmel, D. et Robinson, D. J. (2001). Sex, crime, pathology: homosexuality and criminal reform code in Canada, 1949-1969. *Canadian Journal of Law and Society / Revue Canadienne Droit et Société*, 16(1), 147-165.
- Klandermans, B., & Staggenborg, S. (2002). *Methods Of Social Movement* (1st edition). United States: University of Minnesota Press.
- Klüver, H., & Spoon, J.-J. (2016). Who Responds? Voters, Parties and Issue Attention. *British Journal of Political Science*, 46(03), 633-654. <https://doi.org/10.1017/S0007123414000313>
- Knegt, P. (2011). *About Canada: Queer Rights*. Fernwood Publishing.
- Kriesi H. (2014). Social Movements and political parties. Dans D. Della Porta et M. Chironi (Édit.), *The Oxford Handbook on Social Movements*. Oxford, United Kingdom: Oxford University Press.
- Kriesi, H. (1995). Alliance structures. Dans H. Kriesi, R. Koopmans, J. W. Duyvendak et M. Giugni, *New social movements in Western Europe. A Comparative Analysis* (p. 53-81). Minneapolis, United States: University of Minnesota Press.
- Labelle, A. (2020). *Intersectionality, white privilege, and citizenship regimes: explaining LGBTQ people of colour collective engagement trajectories in Toronto and Montréal* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/25408>
- Labelle, A. (2021). Why participate? An intersectional analysis of LGBTQ people of color activism in Canada. *Politics, Groups, and Identities*, 9(4), 807-825. <https://doi.org/10.1080/21565503.2019.1674671>
- Lacroix, L. (1998, 4 novembre). Trois députés invitent les gays à sortir de l'ombre. *La Presse*, p. A23.
- La Fierté Gaie... de Montréal. (1991, août). La Fierté Gaie... de Montréal. *Fugues*. Tiré de <https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/retrieve.do?tabID=Newspapers&resultListType=RESULT>

[LIST&searchResultsType=MultiTab&hitCount=22&searchType=BasicSearchForm¤tPosition=1&docId=GALE%7CPYUQWA101624166&docType=Essay&sort=Relevance&contentSegment=ZHSI&prodId=AHSI&pageNum=1&contentSet=GALE%7CPYUQWA101624166&searchId=R5&userGroupName=otta77973&inPS=true](https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/retrieve.do?tabID=Newspapers&resultListType=RESULT_LIST&searchResultsType=MultiTab&hitCount=22&searchType=BasicSearchForm¤tPosition=1&docId=GALE%7CPYUQWA101624166&docType=Essay&sort=Relevance&contentSegment=ZHSI&prodId=AHSI&pageNum=1&contentSet=GALE%7CPYUQWA101624166&searchId=R5&userGroupName=otta77973&inPS=true)

L'affaire Skoke : Réaction du Député Réal Ménard. (1994, novembre). L'affaire Skoke Réaction du Député Réal Ménard. *Fugues*. Tiré de https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/retrieve.do?tabID=Newspapers&resultListType=RESULT_LIST&searchResultsType=SingleTab&hitCount=72&searchType=AdvancedSearchForm¤tPosition=8&docId=GALE%7CPYIDFZ199008725&docType=Essay&sort=Relevance&contentSegment=ZHSI&prodId=AHSI&pageNum=1&contentSet=GALE%7CPYIDFZ199008725&searchId=R3&userGroupName=otta77973&inPS=true

Lafontaine, Y. (1995, octobre). Un Gala haut en couleurs! *Fugues*. Tiré de https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/retrieve.do?tabID=Newspapers&resultListType=RESULT_LIST&searchResultsType=SingleTab&hitCount=21&searchType=AdvancedSearchForm¤tPosition=8&docId=GALE%7CYREUXD080665915&docType=Essay&sort=Relevance&contentSegment=ZHSI&prodId=AHSI&pageNum=1&contentSet=GALE%7CYREUXD080665915&searchId=R1&userGroupName=otta77973&inPS=true

Lafontaine, Y. (2003, août). Les origines des marches de la Fierté – Il était une fois Stonewall... *Fugues*. Tiré de https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/retrieve.do?tabID=Newspapers&resultListType=RESULT_LIST&searchResultsType=SingleTab&hitCount=14&searchType=AdvancedSearchForm¤tPosition=11&docId=GALE%7CDQABYO549767339&docType=Essay&sort=Relevance&contentSegment=ZHSI&prodId=AHSI&pageNum=1&contentSet=GALE%7CDQABYO549767339&searchId=R1&userGroupName=otta77973&inPS=true

Lalancette, M. et Tremblay, M. (2019). Media framing of lesbian and gay politicians: is sexual mediation at work? Dans M. Tremblay (Édit.), *Queering Representation: LGBTQ people and Electoral Politics in Canada*, (p. 102-123). Vancouver, Canada: UBC Press.

Lapeyronnie, D. (1988). Mouvements sociaux et action politique. Existe-t-il une théorie de la mobilisation des ressources ? *Revue française de sociologie*, 29(4), 593-619. <https://doi.org/10.2307/3321514>

Lapointe, V., & Turgeon, L. (2021). Diversités sexuelles et construction nationale : Une exploration des frontières de l'homonationalisme au Québec. *Canadian Journal of Political Science*, 54(2), 397-415. <https://doi.org/10.1017/S0008423921000317>

Larocque, S. (2005). *Mariage gai: les coulisses d'une révolution sociale*. Québec, Canada: Flammarion.

Lecomte, L. (2018, 28 juin). La discipline de parti et le vote libre. Publication no 2018-26-F. <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/InBriefs/PDF/2018-26-f.pdf>

- Lecours, A. (2002). L'approche néo-institutionnaliste en science politique : Unité ou diversité? *Politique et Sociétés*, 21(3), 3-19. <https://doi.org/10.7202/000494ar>
- Lecours, A. (2005). *New Institutionalism: Theory and Analysis* (1st edition). Toronto, Canada: University of Toronto Press.
- Lehrer, R. (2012). Intra-Party Democracy and Party Responsiveness. *West European Politics*, 35(6), 1295-1319. <https://doi.org/10.1080/01402382.2012.713747>
- Litwin, F. (2015). *Conservative Confidential: Inside the Fabulous Blue Tent* (1st edition). NorthernBlues Books.
- LGBTory. (2016, 10 janvier). LGBTory's letter to the Honourable Rona Ambrose. *LGBTory*. <http://www.lgbtory.ca/2016/01/10/lgbtorys-letter-to-the-honourable-rona-ambrose/>, page consultée le 26 novembre 2021.
- MacCharles, T. (2004, 9 décembre). Liberal rifts open over marriage. *Toronto Star*, p. A10.
- MacCharles, T. (2005, 12 février). Canadians split over same-sex marriage. *Toronto Star*, p. A1.
- Malloy, J. (2009). Bush/Harper? Canadian and American Evangelical Politics Compared. *American Review of Canadian Studies*, 39(4), 352-363. <https://doi.org/10.1080/02722010903319079>
- Malloy, J. (2012). Canadian Evangelicals and Same-Sex Marriage. Dans D. Rayside & C. Wilcox (Édit.), *Faith, Politics, and Sexual Diversity in Canada and the United States* (p. 144-164). Canada: UBC Press.
- Marsiaj, J. P. (2006). Social Movements and Political Parties: Gays, Lesbians, and Travestis and the Struggle for Inclusion in Brazil. *Canadian journal of Latin American and Caribbean studies*, 31(62), 167-196.
- Matthews, J. S. (2005). The political foundations of support for same-sex marriage in Canada. *Canadian Journal of Political Science*, 38(4), 841-866.
- Mayeda, A. (2008, 30 décembre). Right-wing gay website hopes to win over Tories. *Ottawa Citizen*. Tiré de <https://www.pressreader.com/canada/ottawa-citizen/20081230/281582351499517>
- McAdam D., et Tarrow, S. (2010). Ballots and Barricades: On the Reciprocal Relationship between Elections and Social Movements. *Perspectives on Politics*, 8(2), 529-542. doi: 10.1017/S1537592710001234.

- McAdam, D. & Snow, D. A. (2010). *Readings on social movements: Origins, dynamics and outcomes* (2nd ed.). New York: Oxford University Press.
- McCann, M. (2006, 23 novembre). Is Egale Sinking?. *Xtra! West: Vancouver's Gay and Lesbian News*, no. 346, p. 7. Tiré de link-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/apps/doc/KYMVOR353362330/AHSI?u=otta77973&sid=bookmark-AHSI&xid=e59a8136
- McCutcheon, P. S. (2019, 26 mars). *Histoire de la sexualité : Critique de l'hétéronormativité et représentation de la diversité*. Histoireengagée.ca. <http://histoireengagee.ca/histoire-de-la-sexualite-critique-de-lheteronormativite-et-representation-de-la-diversite/>
- McGrane, D. (2019). *The New NDP: Moderation, Modernization, and Political Marketing*. Canada: UBC Press.
- McLaughlin, J. (2006). The return of the material cycles of theoretical fashion in lesbian, gay and queer studies. Dans D. Richardson, J. McLaughlin, & M. Casey (Édit.), *Intersections between Feminist and Queer Theory* (p. 59-78). New York, United States: Palgrave Macmillan.
- McLeod, D. W. (2016). *Lesbian and Gay Liberation in Canada: A Selected Annotated Chronology 1976–1981*. Toronto: Homewood Books.
- Melucci, A. (1980). The new social movements: A theoretical approach. *Information (International Social Science Council)*, 19(2), 199-226. <https://doi.org/10.1177/053901848001900201>
- Melucci A. (1995). The Process of Collective Identity. Dans H. Johnston and B. Klandermans (Édit.), *Social Movements and Culture*, (41-63). Minneapolis, United States: University of Manitoba Press.
- Ménard, R. (1995, 27 mai). Les exemples de discrimination à l'égard des homosexuels demeurent fort nombreux. *La Presse*, p. B3.
- Ménard, R. (2002, 4 février). Cinq raisons en faveur de la reconnaissance du mariage des gais et des lesbiennes. *Fugues*. Tiré de <https://www.fugues.com/2002/02/04/cinq-raisons-en-faveur-de-la-reconnaissance-du-mariage-des-gais-et-lesbiennes/>
- Metcalfe, C. (2001, 9 décembre). Désir De Parentalité. *Fugues*, vol. 18, no. 09, p. 72. Tiré de link-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/apps/doc/PKYXWF323031335/AHSI?u=otta77973&sid=bookmark-AHSI&xid=aac77f43.
- Meyer, D. S. (2004). Protest and Political Opportunities. *Annual Review of Sociology*, 30, 125-145.

- Michos, I., Figgou, L., & Sapountzis, A. (2020). Constructions of Participatory Democracy Institutions and Same-Sex Union Rights in Online Public Deliberation in Greece. *Political Psychology*, 41(5), 1013-1029. <https://doi.org/10.1111/pops.12662>
- Milner, H. (2016). Participation, mobilization, and the political engagement of the internet generation. Dans Gagnon, A. G., et Tanguay, B. (Édit.), *Canadian Parties in Transition: Recent Trends and New Paths for Research* (4th Revised edition, p. 409-431). Toronto, Canada : University of Toronto Press.
- Montigny, E. (2011). *Leadership et militantisme au Parti Québécois*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Montpetit, É. (2002). Pour en finir avec le lobbying : Comment les institutions canadiennes influencent l'action des groupes d'intérêts. *Politique et Sociétés*, 21(3), 91-112. <https://doi.org/10.7202/000498ar>
- Morris, A. D., & Herring, C. (1987). Theory and Research in Social Movements: A Critical Review. Dans S. Long (Édit.), *Annual Review of Political Science*. <https://www.scholars.northwestern.edu/en/publications/theory-and-research-in-social-movements-a-critical-review>
- Morrow, A. (2016, 22 septembre). Brown privately said he opposed same-sex marriage: Christian leaders. *The Globe and Mail*. Tiré de <https://www.theglobeandmail.com/news/national/brown-privately-said-he-opposed-same-sex-marriage-christian-leaders/article32008889/>
- Muzzo, E. (2021, 28 avril). Un Plan d'action fédéral LGBTQ2 qui s'élabore dans l'ombre. *FrancoPresse*. Tiré de <https://francopresse.ca/2021/04/28/un-plan-daction-federal-lgbtq2-qui-selabore-dans-lombre/>
- Namaste, V. (2000). *Invisible lives: the erasure of transexual and transgendered people*. Chicago, United States: University of Chicago Press.
- Namaste, V. (2005). *C'était du spectacle! L'histoire des artistes transexuelles à Montréal*. Montréal et Kingston, Canada: McGill-Queen's University Press.
- Namaste, V. (2011). *Sex change, social changes: reflections on identity, Institutions, and Imperialism*, 2nd edition. Toronto, Canada: Women's press.
- Newberry, L. (1988, 15 mars). Medicines changing view of homosexuality attempts to 'cure' homosexuality are now rare, as most doctors see it as simply a sexual orientation. *Toronto Star*, p. E1.
- Nicol, N. et Smith, M. (2008). Legal struggles and political resistance: same-sex marriage in Canada and the USA. *Sexualities*, 11(6), 667-687.

- Noël, R. (2000). À propos du dossier sur Pierre Vallières : L'autre Vallières. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 409. <https://doi.org/10.7202/1060232ar>
- Nouveau Parti démocratique. (1997). *Election platform: A Framework for Canada's Future*. Ottawa: Nouveau Parti démocratique.
- Nouveau Parti démocratique. (2004). *Platform 2004: Jack Layton a new energy, a positive choice*. Ottawa : Nouveau Parti démocratique.
- Nouveau Parti démocratique. (2011). *Donner un répit à votre famille : Des mesures concrètes*. Ottawa: Nouveau Parti démocratique.
- Nouveau Parti démocratique. (2015). *Building the country of our dreams: Tom Mulcair's plan to bring change to Ottawa*. Ottawa: Nouveau Parti démocratique.
- Nouveau Parti démocratique. (2019). *La vision du NPD: des résultats pour vous*. Ottawa : Nouveau Parti démocratique.
- Norris, P. (2002). *Democratic Phoenix: Reinventing Political Activism*. United Kingdom: Cambridge University Press.
- Offerlé, M. (2010). *Les partis politiques (7^e édition)*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- Parti Crédit social du Canada. (1962). *Social Credit Leadership and Platform*. Ottawa: Parti Crédit social du Canada.
- Paternotte, D. (2011). *Revendiquer le « mariage Gay » : Belgique, France, Espagne*. Belgique: Éditions Université Bruxelles.
- Paternotte, D., & Tremblay, M. (2015). *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism* (1st edition). Routledge, United Kingdom.
- Paré, J. (1995, août). Réal Ménard, mis à nu... *Fugues*. Tiré de https://go-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/ps/retrieve.do?tabID=Newspapers&resultListType=RESULT_LIST&searchResultsType=SingleTab&hitCount=13&searchType=AdvancedSearchForm¤tPosition=11&docId=GALE%7CMOAEUB546159208&docType=Essay&sort=Relevance&contentSegment=ZHSI&prodId=AHSI&pageNum=1&contentSet=GALE%7CMOAEUB546159208&searchId=R1&userGroupName=otta77973&inPS=true
- Parti conservateur du Canada. (2020, 19 mars). *Énoncé de politique*. Ottawa : Parti conservateur du Canada.
- Parti conservateur du Canada. (2004). *Demanding better*. Ottawa : Parti conservateur du Canada.

- Parti libéral du Canada. (s. d.). *The whole Brad Trost thing*. Parti libéral du Canada.
<https://action.liberal.ca/stand-up-for-lgbtq2-rights/>, site consulté le 3 mars 2021.
- Parti libéral du Canada. (2019). *Avancer. Un plan concret pour la classe moyenne*. Ottawa : Parti libéral du Canada.
- Paul Martin présente son candidat vedette, mais Jean Chrétien revient. (2005, 30 novembre). Paul Martin présente son candidat vedette, mais Jean Chrétien revient. *Cyberpresse*, p. A8.
- Payton, L. (2013, 30 décembre). 'Fabulous blue tent' showcases gay Conservatives' power. *CBC News*. Tiré de <https://www.cbc.ca/news/politics/fabulous-blue-tent-showcases-gay-conservatives-power-1.2466057>
- Pelletier, R., & Guérin, D. (1998). Les nouveaux mouvements sociaux constituent-ils un défi pour les partis politiques? Le cas du Québec. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 31(2), 311-338.
<https://doi.org/10.1017/S0008423900019818>
- Pennant, R. E. (1986, décembre). Keeping their promise. EGALE keeps feds on course; destination is equal rights for gays. *The Body Politic*. Tiré de <https://archive.org/details/bodypolitic133toro/page/12/mode/2up>
- Perrella, A., Steven, M. L., Brown, D. et Kay, B. J. (2012). Voting behaviour among the Gay, lesbian, bisexual and transgendered electorate. *Canadian journal of political science*, 45(1), 89-117.
- Perrella, A., Steven, M. L., Brown, D. et Kay, B. J. (2019). Profile of the lesbian, gay, and bisexual electorate in Canada. Dans M. Tremblay (Édit.), *Queering Representation: LGBTQ people and Electoral Politics in Canada*, (p. 51-79). Vancouver, Canada: UBC Press.
- Piccio, D. R. (2016). The impact of social movements on political parties. Dans L. Bosi, M. Giugni, & K. Uba (Édit.), *The Consequences of Social Movements* (p. 263-284). Royaume-Uni: Cambridge University Press.
<https://doi.org/10.1017/CBO9781316337790.011>
- Piccio, D. R. (2019). *Party response to social movements: challenges and opportunities*. New York, United States: Berghahn Books.
- Pitkin, H. F. (1967). *The Concept of Representation*. Berkeley, United States : University of California Press.
- Pierceson, J. A. (2003). *Courts, Liberalism, and GLBT Rights: An Analysis of Judicial Policymaking in the United States and Canada* (publication no 3081824) [thèse de doctorat, Brandeis University]. ProQuest Dissertations Publishing.

- Pierru, E. (2010). Organisations et ressources. Dans O. Fillieule, É. Agrikoliansky et I. Sommier (Édit.) *Penser les mouvements sociaux Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*. France : Éditions La Découverte.
http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=DEC_FILLI_2010_01_0019
- Podmore, J. (2015). From contestation to incorporation: LGBT activism and urban politics in Montreal. Dans M. Tremblay (Édit.), *Queer Mobilization : Social movement activism and Canadian public policy*, (p. 187-207). Canada: UBC Press.
- Podmore, J. (2020). Sharing Montréal Village gai. Dans dir. Sweeny, Robert, et al. *Sharing Spaces: Essays in Honour of Sherry Olson*. University of Ottawa Press, pp.129 à 140
- Powell, J. (2018). Remember this? Gay liberation. *City News Ottawa*. Tiré de <https://ottawa.citynews.ca/remember-this/remember-this-gay-liberation-1027255>, site
- ProudPolitics. (s. d.). Elected officials. Page consultée le 5 décembre 2022 au <https://www.proudpolitics.org/electedofficials>
- Puar, J. K. (2007). *Terrorist assemblages homonationalism in queer times*. United States: Duke University Press.
- Raeburn, N. C. (2004). *Changing corporate America from inside out: Lesbian and gay workplace rights*. United States: University of Minnesota Press.
- Rasmussen, A. (2012). Interest group–party interaction in EU politics. *Party Politics*, 18(1), 81-98. <https://doi.org/10.1177/1354068811422646>
- Rayside, D. (1998). *On the fringe: Gays and lesbians in politics*. Ithaca, United States: Cornell University Press.
- Rayside, D. (2012). The Conservative Party of Canada and Its Religious Constituencies. Dans D. Rayside & C. Wilcox (Édit.), *Faith, Politics, and Sexual Diversity in Canada and the United States*. Canada: UBC Press.
- Rayside, D. (2015). Queer advocacy in Ontario. Dans M. Tremblay (Édit.), *Queer Mobilization: Social movement activism and Canadian public policy*, (p. 85-105). Canada: UBC Press.
- Rayside D., Hunt, G. et Shortt, D. (2014). The Equity Landscape for Sexual Minorities in Canada. Dans C. Agocs (Édit.), *Employment Equity in Canada: The Legacy of the Abella Report*, (p. 156-175). Toronto, Canada: University of Toronto Press.
- Rayside, D., Sabin, J., & Thomas, P. E. J. (2017). *Religion and Canadian Party Politics*. Canada: UBC Press.

- Rayside, D., & Wilcox, C. (2012). *Faith, Politics, and Sexual Diversity in Canada and the United States*. Canada: UBC Press.
- Rebucini, G. (2013). Homonationalisme et impérialisme sexuel : Politiques néolibérales de l'hégémonie. *Raisons politiques*, n° 49(1), 75-93.
- Reynolds, A. (2013). Representation and Rights: The Impact of LGBT Legislators in Comparative Perspective. *American Political Science Review*, 107(2), 259-274. <https://doi.org/10.1017/S0003055413000051>
- Reynolds, A. (2019). *The Children of Harvey Milk: How LGBTQ Politicians Changed the World*. New York, United States: Oxford University Press.
- Richardson, D., McLaughlin, J., & Casey, M. (2012). *Intersections between Feminist and Queer Theory* (1st edition). New York, United States: Palgrave Macmillan.
- Rocher, F. (2015, 20 août). Retour sur la vague orange de 2011. *Le Devoir*. Tiré de <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/447949/elections-federales-retour-sur-la-vague-orange-de-2011>
- St-Louis, J.-C. (2014). L'identité québécoise dans les sciences sociales et dans les débats universitaires. Dans A. G. Gagnon (Édit.), *La politique québécoise et canadienne : une approche pluraliste*. Canada : Les Presses de l'université du Québec.
- Sanders, D. (1994). Constructing Lesbian and Gay Rights. *Canadian Journal of Law and Society*, 9(2), 99-143. <https://doi.org/10.1017/S0829320100003677>
- Sarra, S. (2002, 24 novembre). Egale Head Resigns. *Xtra! Toronto's Gay and Lesbian News*, (no 471), p. 14. <https://link-gale-com.proxy.bib.uottawa.ca/apps/doc/OGGGYF028842510/AHSI?u=otta77973&sid=bookmark-AHSI&xid=cbe13b7a>
- SAVIE-LGBTQ. (s. d.). *Ligne du temps des luttes et des droits LGBTQ+ au Québec*. Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres, Université du Québec à Montréal. Tiré de <https://chairedspg.uqam.ca/ligne-temps/>
- Savoie, D. J. (1999). The Rise of Court Government in Canada. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 32(4), 635-664.
- Schlozman, D. (2015). *When Movements Anchor Parties: Electoral Alignments in American History*. Princeton, United States : Princeton University Press.
- Schumacher, G., de Vries, C. E., & Vis, B. (2013). Why Do Parties Change Position? Party Organization and Environmental Incentives. *The Journal of Politics*, 75(2), 464-477. <https://doi.org/10.1017/S0022381613000145>

- Schwartz, M. A. (2010). Interactions Between Social Movements and US Political Parties. *Party Politics*, 16(5), 587-607. <https://doi.org/10.1177/1354068809342989>
- Stone, A. L. (2010). Diversity, dissident, and decision making: the challenge to LGBT politics. *GLQ: A journal of lesbian and gay studies* 16(3), 465-472.
- Smith, M. (1998). Reluctant recognition: The Liberal government and lesbian and gay rights in Leslie A. Pal (ed). *How Ottawa spends, 1998-99: the post-deficit mandate*, Toronto, Oxford University press, pp.293-314.
- Smith, M. (1999). *Lesbian and Gay Rights in Canada: Social Movements and Equality-Seeking, 1971-1995*. Canada: University of Toronto Press.
- Smith, M. (2005a). *A civil society? Collective actors in Canadian political life*. Canada: University of Toronto Press. <https://www.jstor.org/stable/10.3138/j.ctt2tv15x>
- Smith, M. (2005b). Resisting and reinforcing neoliberalism: Lesbian and gay organizing at the federal and local levels in Canada. *Policy & Politics*, 33(1), 75-93. <https://doi.org/10.1332/0305573052708483>
- Smith, M. (2005c). The politics of of same-sex marriage in Canada and in the United States, *Political Science and Politics*, 38(2), 225-228.
- Smith, M. (2007). *Group Politics and Social Movements in Canada*. Canada: University of Toronto Press.
- Smith, M. (2008). *Political Institutions and Lesbian and Gay Rights in the United States and Canada* (1st edition). New York, United States: Routledge.
- Smith, M. (2009a). *Political Institutions and Lesbian and Gay Rights in the United States and Canada* (1st edition). New York, United States: Routledge.
- Smith, D. (2009b, 15 septembre). Gay Bloc MP Réal Ménard leaves federal politics. *Xtra!*. Tiré de <https://xtramagazine.com/power/gay-bloc-mp-real-menard-leaves-federal-politics-35895>
- Smith, M. (2010a). Federalism and LGBT Rights in the US and Canada: A Comparative Policy Analysis. Dans M. Haussman, M. Sawyer, & J. Vickers (Édit.), *Federalism, Feminism and Multilevel Governance* (New edition, p. 97-109). United States: Ashgate Publishing.
- Smith, D. (2010b, 16 décembre). Siksay to retire from federal politics Time to try something new, says Burnaby-Douglas MP. *Xtra!*. Tiré de <https://xtramagazine.com/power/siksay-to-retire-from-federal-politics-34404>

- Smith, M. (2011). Canada: The Power of Institutions. Dans M. Tremblay, D. Paternotte, & C. Johnson (Édit.), *The Lesbian and Gay Movement and the State: Comparative Insights into a Transformed Relationship* (New edition). United States: Ashgate Publishing.
- Smith, M. (2015). LGBTQ activism: pan-canadian political space. Dans M. Tremblay (Édit.), *Queer Mobilization: Social movement activism and Canadian public policy*, (p. 45-63). Canada: UBC Press.
- Snow, D. Soule, S. Kriesi, H. (2010). Mapping the terrain. Dans D. Snow, S. Soule et H. Kriesi (Édit.), *The Blackwell Companion to Social Movements*, (p. 1-16). Oxford, United Kingdom: Blackwell Publishing.
- Soroka, S. N., & Wlezien, C. (2015). The majoritarian and proportional visions and democratic responsiveness. *Electoral Studies*, 40, 539-547.
<https://doi.org/10.1016/j.electstud.2015.07.004>
- Spoon, J.-J., & Klüver, H. (2014). Do parties respond? How electoral context influences party responsiveness. *Electoral Studies*, 35, 48-60.
<https://doi.org/10.1016/j.electstud.2014.04.014>
- Staggenborg, S. (2011). *Social Movements* (2nd edition). United Kingdom: Oxford University Press.
- Stein, M. (2012). *Rethinking the Gay and Lesbian Movement* (1st edition). New York, United States: Routledge.
- St-Jacques, S. (2012, 28 juillet). Sept ans de mariage gai. *La Presse*. Tiré de <https://www.lapresse.ca/vivre/societe/201207/27/01-4560202-sept-ans-de-mariage-gai.php>
- Subileau, F. (1981). Le militantisme dans les partis politiques sous la Cinquième République : État des travaux de langue française. *Revue française de science politique*, 31(5), 1038-1068. <https://doi.org/10.3406/rfsp.1981.393990>
- Standing Committee on Health. (2001). Assisted human reproduction: Building families. House of Commons Canada.
<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/371/HEAL/Reports/RP1032041/healrp02/healrp02-e.pdf>
- Swalboski, J. M. (2012). *The effects of the political landscape on social movement organization tactical choices*. United States: Utah State University.
- Sweeny, R. (Éd.). (2020). *Sharing Spaces: Essays in Honour of Sherry Olson*. University of Ottawa Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctvz0h9hc>

- Tarrow, S. (1994). *Power in movement: Social movements, collective action and politics*. United Kingdom: Cambridge University Press.
- Tarrow, S. (2012). *Strangers at the Gates Movements and States in Contentious Politics*. United Kingdom: Cambridge University Press.
- Thomassen, J. (2014). *Elections and Democracy: Representation and Accountability*. Oxford University Press.
- Tilly, C. (1978). *From mobilization to revolution*. United States: Addison-Wesley PubCo.
- Tremblay, M., & Pelletier, R. (2000). More Feminists or More Women? Descriptive and Substantive Representations of Women in the 1997 Canadian Federal Elections. *International Political Science Review*, 21(4), 381–405.
<https://doi.org/10.1177/0192512100214004>
- Tremblay, M. et Lapointe, V. (2016). Les lesbiennes et les gais dans les Pays Nordiques et au Québec : quelle égalité. Dans S. Paquin (Édit.) *Social-démocratie 2.0* (2e édition). Canada : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Tremblay, M. (2013). Mouvements sociaux et opportunités politiques : Les lesbiennes et les gais et l'ajout de l'orientation sexuelle à la Charte québécoise des droits et libertés. *Canadian Journal of Political Science*, 46(2), 295-322.
<https://doi.org/10.1017/S0008423913000656>
- Tremblay, M. (2015a). Quebec and sexual diversity: From repression to citizenship. Dans M. Tremblay (Édit.), *Queer Mobilizations: Social Movement Activism and Canadian Public Policy*. Canada: UBC Press.
- Tremblay, M. (2015b). *Queer Mobilizations: Social Movement Activism and Canadian Public Policy*. Canada: UBC Press.
- Tremblay, M. (2019). Political representation and emotions: the case of out self-identified LGB representatives in Canada. *Representation*, 55(2), p. 125-139.
- Tremblay, M., & Everitt, J. (2020). *The Palgrave Handbook of Gender, Sexuality, and Canadian Politics*. Switzerland: Palgrave MacMillan. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-49240-3>
- Tremblay, M. (2022). *LGBQ Legislators in Canadian Politics: Out to Represent*. Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-91301-4>
- Tremblay, M., Paternotte, D., & Johnson, C. (2011). *The Lesbian and Gay Movement and the State: Comparative Insights into a Transformed Relationship* (New edition). United States: Ashgate Publishing.

- Truelove, G. (2013). *Svend Robinson: a life in politics*. Canada: New Star Books.
- van der Ros, J. et Motmans, J. (2015). Trans Activism and LGB Movements: Odd Bedfellows? Dans D. Paternotte et M. Tremblay (Édit.), *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism*, (p. 163-177). Burlington, United States: Ashgate Publishing Limited.
- Vienneau, D. (1998, 14 mars). Probe of judge demanded 'Schoolyard bully language' spurs complaint to council. *Toronto Star*, SA2, p. A15.
- Verge, T. (2012). Party strategies towards civil society in new democracies: The Spanish case. *Party Politics*, 18(1), 45-60. <https://doi.org/10.1177/1354068811422648>
- Waldijk, K. (2000). Civil Developments: Patterns of Reform in the Legal Position of Same-Sex Partners in Europe. *Canadian Journal of Family Law*, 17, 62-88. <https://scholarlypublications.universiteitleiden.nl/access/item%3A2900885/view>
- Wagner, A. (2019). LGBTQ perspectives on political candidacy in Canada. Dans M. Tremblay (Édit.), *Queering Representation: LGBTQ people and Electoral Politics in Canada*, (p. 259-278). Vancouver, Canada: UBC Press.
- Walker, J. (2016). *Bill C-16: An Act to amend the Canadian Human Rights Act and the Criminal Code* (publication No. 42-1-C16-E). Bibliothèque du Parlement. <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/LegislativeSummaries/PDF/42-1/c16-e.pdf?fbclid=IwAR0o1CWXvsuFe6bUNYuOgQjwm480pGPuCcCgtRYOgWliHA8ULHT9Zx65o>
- Walker, J. (2018). *Discours haineux et liberté d'expression : balises légales au Canada* (publication No. 2018-25-F). Bibliothèque du Parlement. https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201825E#a3-3
- Warner, T. (2002). *Never Going Back: A History of Queer Activism in Canada*. Canada: University of Toronto Press.
- Weeks, J. (2015). Gay liberation and its legacies. Dans D. Paternotte et M. Tremblay (Édit.), *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism*, (p. 45-58). Burlington, United States: Ashgate Publishing Company.
- Wherry, A. (2016, 28 mai). Liberals 'reconnect' with Canadians, Trudeau says, as party adopts new constitution. *CBC News*. Tiré de <https://www.cbc.ca/news/politics/wherry-liberals-convention-saturday-1.3604903>
- Wolfson, M. (2001). *The fight against big tobacco: The movement, the state, and the public's health*. New York: Aldine de Gruyter.

- Wolinetz, S. (2002). 6 Beyond the Catch-All Party: Approaches to the Study of Parties and Party Organization in Contemporary Democracies. Dans R. Gunther, J. R. Montero, & J. Linz (Édit.), *Political Parties: Old Concepts and New Challenges* (p. 136-165). United Kingdom: Oxford University Press.
- Young, L. (1998). Party, State and Political Competition in Canada: The Cartel Model Reconsidered. *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 31(02), 339-358. <https://doi.org/10.1017/S000842390001982X>
- Young, L. (2000). *Feminists and party politics*. Vancouver, Canada: UBC Press.
- Young, L., & Archer, K. (2001). *Regionalism and Party Politics in Canada*. United Kingdom: Oxford University Press.
- Young, L. & Cross, William. (2002). Incentives to Membership in Canadian Political Parties. *Political Research Quarterly*, 55(3), 547-570.
- Young, L., & Everitt, J. (2005). *Advocacy Groups* (1 édition). Vancouver, Canada : UBC Press.